DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14139 – 5 F — VENDREDI 13 JUILLET 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Un succès pour M. Gorbatchev

Elimination d'un gêneur

AUTANT la reconduction de M. Gorbatchev à la tête du PC soviétique pouvait être considérée comme une victoire à la Pyrrhus – personne, pas même ses opposants conservateurs, n'ayant été capable de lui opposer un adversaire crédible, – autant l'élection de M. Ivachko au poste de numéro deux du parti, mercredi 11 juillet, constitue une vraie victoire pour l'architecte de la perestroïka.

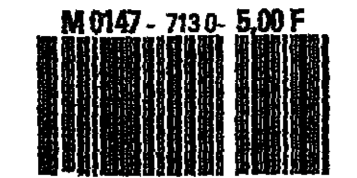
Ce dernier s'était engagé à fond en effet pour M. Ivachko, bien décidé à barrer la route à l'autre candidat, M. Egor Ligatchev, l'homme qui était devenu un gêneur, puis un véritable opposant à la politique de réformes. Le danger était bien réel, au point que M. Gorbatchev avait tenté, par un artifice de procédure fort peu démocratique, d'écarter avant le vote la candidature du chef de file des « durs ».

LE combat frontal a eu lieu en tout cas, et M. Ligatchev a subi une défaite massive, ne recueillant que 776 voix, soit 21 %... Pour celui qui rêvait de reconquérir grâce aux suffrages de ses pairs (un peu à la manière de M. Eltsine, qui s'est appuyé sur les électeurs pour annuler sa disgrâce de 1987), la fonction de numéro deux du parti qu'il exerçait jusqu'en 1988, l'échec est cuisant. Bien qu'il ait aussitôt annoncé son intention de rester dans l'arène, on voit mal désormais comment il pourrait retrouver les sièges qu'il occupait au bureau politique et au secrétariat, voire au comité central du parti.

Comment ces quelque cinq mille délégués, recrutés en majorité parmi les notables de l'appareil, et qui n'avaient pas caché leurs sympathies conservatrices tout au long de ce congrès, ont-ils pu ainsi désavouer celui qui se présentait comme leur porte-parole ? L'âge de M. Ligatchev (soixante-neuf ans) a pu être un facteur, de même que la « trahison » dont il a été victime de la part de ses amis néo-conservateurs, tels M. Polozkov, qui a dit avoir proposé lui-même la candidature de M. Ivachko.

MAIS la vraie raison est sans doute le réflexe « légitimiste » qui reste celui de l'apparatchik de base. Dès l'instant que M. Gorbatchev avait été réélu secrétaire général, avec l'accord de tous les ténors, M. Ligatchev compris, il représentait la « direction », celui dont les vœux, en vertu de ce même « centralisme démocratique » que défendent les conservateurs, restent tout de même des ordres. On critique et même l'on proteste, comme on l'a vu mardi, mais finalement l'on s'incline, au nom de la sacro-sainte « unité du parti ».

M. Gorbatchev aura donc réussi son congrès. Félicité pour sa réélection aussi bien par le secrétaire général du PC chinois, M. Jiang Zemin, que par... le président Bush, il devrait être en mesure de relancer sa politique de réformes. Le proche avenir dira si les atermoiements qui ont caractérisé son action depuis plus d'un an étaient les siens propres, ou s'ils étaient dus à la seule « hypothèque » du parti, maintenant en partie levée.


M 0147 - 713 0 - 5,00 F

Les conservateurs affaiblis par l'élection du nouveau numéro deux du PCUS

M. Mikhaïl Gorbatchev a remporté, mercredi 11 juillet, une victoire incontestable au congrès du Parti communiste soviétique en faisant élire son candidat au poste de numéro deux. Il s'agit de M. Vladimir Ivachko, un apparatchik peu connu qui dirigeait jusqu'en juin le Parti communiste d'Ukraine. Avec 3 109 voix, M. Ivachko a infligé une rude défaite à M. Egor Ligatchev, chef de file des conservateurs, qui n'a recueilli que 776 suffrages.

Dans son discours de candidature, M. Ligatchev, soixante-neuf ans, avait appelé à *« une union de toutes les forces démocratiques qui soutiennent le socialisme ». « Le problème aujourd'hui, est clair,* avait-il poursuivi : *soit l'URSS cesse d'exister en tant que pays socialiste aux nationalités multiples, soit elle conserve sa place parmi les puissances à l'avant-garde de la civilisation humaine. »*

M. Gorbatchev avait déclaré de son côté en présentant la candidature de M. Ivachko : *« Il est très important que les deux personnes qui se trouvent à la tête du parti aient des points de vue proches et que le parti ne soit pas divisé. »* Ce sentiment a sans doute été renforcé par celui du maire de Leningrad, M. Sobtchak, tribun redouté de l'aile réformiste, qui a accusé M. Ligatchev de *« ne pas toujours dire la vérité »*. M. Sobtchak a notamment reproché à M. Ligatchev d'avoir présidé une réunion du bureau politique, au cours de laquelle, en l'absence de M. Gorbatchev, il avait été décidé d'envoyer des troupes à Tbilissi, en Géorgie, en avril 1989, où vingt manifestants avaient été tués.

Après s'être excusé *« auprès des camarades géorgiens pour cette tragédie »*, M. Ligatchev a répondu à ces attaques *« personnelles »* en affirmant que M. Gorbatchev avait participé à la réunion. Ce dernier n'a ni confirmé ni infirmé.

Lire nos informations page 3

Un entretien avec M. Chevènement

« Un vide stratégique va s'ouvrir au cœur de l'Europe » Pas de service réduit sans « 50 000 volontaires de plus »

Dans un entretien au Monde, *le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, détaille la réorganisation de l'armée de terre « dont les effectifs ne devraient pas passer au-dessous de 250 000 hommes ». Tout projet de réduction du service des appelés est subordonné « au recrutement de 50 000 volontaires pour un service allongé, à 3 000 F par mois ». Le ministre estime, d'autre part, qu'un « vide stratégique va s'ouvrir au cœur de l'Europe ».*

« Quelles sont les menaces militaires dirigées contre la France à l'aube du nouveau siècle ?

– Je suis né le 9 mars 1939. Ce jour-là, Hitler entrait à Prague. Quatre mois plus tôt, c'étaient les accords de Munich. Daladier, devant la joie indécente des Parisiens à son retour, sifflait, dit-on, des injures entre ses dents.

» Eh bien, moi-même j'éprouve aujourd'hui des sentiments mélangés face à l'avenir qui se dessine aujourd'hui en Europe. Je ne vois pas en effet qu'au système des blocs, qui se délite heureusement aujourd'hui, soit en passe de se substituer un équilibre de sécurité stable, tout au contraire. Un vide stratégique va s'ouvrir dans quelques années au cœur de l'Europe, à la fois conventionnel et nucléaire. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire avec attention, s'agissant de l'avenir de la défense de l'Europe, la dernière déclaration du sommet de l'OTAN à Londres, dont François Mitterrand s'est à juste raison dissocié.

» En effet, l'utilisation de l'arme nucléaire *« en dernier recours »* prônée par les Américains est aux antipodes d'une stratégie de dissuasion bien comprise, dans l'intérêt des Européens (*« Empêcher la guerre et non pas la gagner »*, comme aime à dire le président de la République).

Propos recueillis par
JACQUES ISNARD

Lire la suite page 9

La réunion de Houston
Sur la politique agricole comme sur l'aide à l'URSS les désaccords de fait n'ont pas été levés entre Européens et Américains
page 6

Frontière Oder-Neisse
Relance de la polémique germano-polonaise
page 4

Les ennuis de Neil Bush
Le fils du président des Etats-Unis est menacé de poursuites
page 18

Festival d'Avignon
« O douce nuit » de Tadeusz Kantor
page 12

Le sommaire complet se trouve page 22

La saison des mariages

Pour mieux répondre au marché et protéger leur capital... la Lyonnaise des eaux et Dumez décident à leur tour de fusionner

par Erik Izraëléwicz

Autour de la table du conseil d'administration de la Lyonnaise des eaux, il n'y avait plus qu'un célibataire, en l'occurrence le PDG de l'entreprise, M. Jérôme Monod.

Au cours des dernières années, chacun des membres de cette prestigieuse assemblée avait en effet convolé en justes noces. M. Jean Peyrelevade, PDG de l'UAP (le numéro un de l'assurance française), avait obtenu l'an dernier, et par la grâce de l'Etat, le oui tant attendu de la BNP.

M. Jean-Yves Haberer, le patron du Crédit lyonnais, avait, il y a quelques mois, pris en ménage Thomson-CSF-Finances, et M. Jean Gandois, celui de Pechiney, épousé American Can. M. Renaud de La Genière, le président du groupe financier Suez, avait, lui, déjà préféré la polygamie, décidant d'une vie commune avec le groupe industrialo-financier Générale de Belgique d'une part, société d'assurances Victoire, d'autre part.

En se mariant avec le numéro deux français du BTP, M. Monod met donc fin à une anomalie. Au-delà, la fusion entre la Lyonnaise des eaux et Dumez, annoncé mercredi 11 juillet, en donnant naissance au huitième groupe français par son chiffre d'affaires, est révélatrice de deux tendances.

Dans une économie dont l'activité reste très soutenue et de plus en plus ouverte sur l'extérieur, le mouvement de concentration des entreprises continue, à coups de fusions, acquisitions et absorptions. Seconde tendance : la saison des mariages *« arrangés »* ou *« forcés »*, selon les termes de M. Monod, semble révolue.

Les unions se font de moins en moins contre l'avis de l'un des conjoints. Le rapprochement spectaculaire entre la Lyonnaise des eaux et Dumez n'est que la suite d'une longue série de mariages. Le carnet mondain des entreprises est et reste bien alimenté.

Dans tous les secteurs, des fusions sont quasi quotidiennement annoncées : dans l'agroalimentaire (Besnier absorbe Bridel), dans la banque (le Lyonnais prend le contrôle du Banco comercial espanol) ... pour s'en tenir aux derniers jours. Sans parler des alliances Renault-Volvo, Air France-Air Inter-UTA, Rhône-Poulenc - Rorer... *Big is beautiful* : ce credo refait l'unanimité dans les milieux d'affaires.

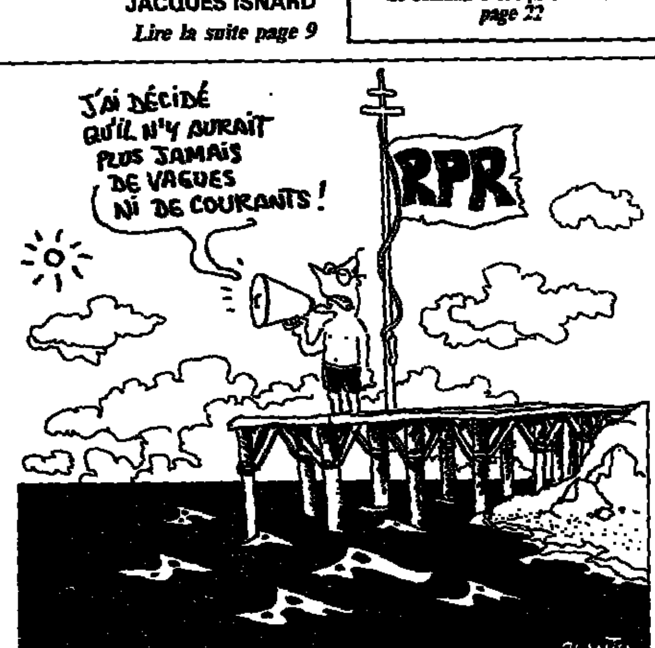
Lire la suite page 17

Lire également

Un nouveau géant européen des services et du BTP
par Guy HERZLICH

M. Jérôme Monod, la rigueur et l'ardeur
par François GROSRICHARD

et nos informations sur l'actionnariat et les activités du groupe
page 17



Code de bonne conduite au RPR

Les représentants des courants du RPR, réunis par M. Chirac ont adopté, le 11 juillet, un « code de bonne conduite » pour éviter les entreprises fractionnelles.

Lire page 7 l'article d'ANDRÉ PASSERON

LIVRES ◇ IDÉES

L'élan brisé de l'édition africaine

■ Daniel Defoe et l'épopée pirate. ■ Léon Werth, un bonhomme impossible. ■ Itinéraires roumains. ■ Manea et Rezzori, le juif et l'aristocrate. ■ Philosophie : la logique de la déconstruction. ■ La chronique de Nicole Zand : le tour du monde des mille et une nuits.

pages 23 à 30

Les sommets de Montreux

Un instant menacé, le Festival de jazz repart de plus belle

MONTREUX
de notre envoyé spécial

Des airs de garce et le toupet de qui n'a besoin de personne : Lou-Ann Barton, parfaite inconnue au bataillon, pousse une voix de rocaille. Le style relève du country-blues sans dentelle, tel qu'on le joue dans les clubs du Texas. C'est la fête de l'Amérique blanche.

La scène est au Platinum de Montreux, bar de luxe encanaillé par la chanteuse qu'entourent des guitaristes impavides à lunettes noires. Ici, nul effet facile. Et cette vérité a de l'accent. Au sous-sol du casino cependant, dans la salle biscornue aux mille recoins, soirée sans chaises. Les soirées sans chaises sont les plus belles, celles où Montreux se regarde. Seuls les événements marquants y ont droit. La notion même d'événement a une logique que seul connaît Montreux. L'événement, ce peut être Bob Dylan, moins parce qu'il s'agit de Bob Dylan plusieurs fois revenu de l'enfer et de ses propres disparitions que parce qu'il n'est jamais venu à Montreux.

FRANCIS MARMANDE

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 160 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Dockers

Autant fermer nos ports...

par Pierre Guillen

DANS la compétition économique, la France dispose, au sein de la Communauté européenne, d'un vaste champ maritime, à l'ouest et au sud. Sa *situation au carrefour des échanges* entre l'Europe et le reste du monde, sa riche infrastructure portuaire, devraient lui permettre de *jouer, dans ce domaine*, un rôle à la hauteur des enjeux. Elle ne semble pas toujours en être consciente.

En 1980, les ports français assu*raient 75 % en tonnage et 41 % en* valeur de nos importations ; en 1987, respectivement 61 % et 25 %. Si l'on ajoute que la balance *des prestations croisées* avec nos partenaires et concurrents nous est défavorable, il est clair qu'il y a un problème.

Si le dynamisme des ports belges et hollandais est depuis longtemps connu, voici que les ports espagnols et italiens commencent à *vivement progresser. Nous perdons* des parts de trafic français, et le trafic étranger se détourne de nos ports. Les entreprises nationales font valoir que les coûts de transfert des ports français sont supérieurs aux coûts étrangers. En outre, notre système portuaire leur *apparaît souffrir d'une excessive* rigidité et être trop souvent sujet à des aléas.

Leur critique se fait encore plus vive *lorsqu'elles évoquent* la manutention portuaire, qui est le cœur du dispositif : équipes d'ouvriers portuaires surdimensionnées, *rotation trop rapide* de ces personnels, qui entraîne une perte de productivité et parfois même une influence négative sur la qualité des transferts.

Un statut médiéval

La cause en est évidemment le statut des dockers français, que l'on pourrait qualifier de « médiéval ». *Ce statut fut, en effet, mis* en place en 1941, par une loi de Vichy, qui instaura un monopole à une époque où le corporatisme ins*pirait bien des esprits. La loi du* 6 septembre 1947 n'a fait que lui conférer un fondement apparemment plus démocratique. A l'époque, ce statut trouvait sa justification dans la nécessité de protéger les dockers contre le risque permanent de chômage, pour ne pas dire de misère, auquel ils étaient souvent confrontés par les aléas du trafic.

Il est permis de penser que la situation économique a quelque peu changé depuis. Les dockers espagnols, italiens ou britanniques, qui bénéficiaient, au lendemain de la guerre, de statuts analogues, se *sont depuis lors adaptés aux* nouvelles conditions économiques et sociales. Peu de chose, sinon rien, n'a changé en France. Il a sans doute été procédé à quelques ajustements locaux, site par site, qui ont pu, parfois, apporter un remède temporaire au problème des sureffectifs. D'importants investissements matériels ont été réalisés.

Mais le statut, dans ses principes, est demeuré à l'identique. Un statut qui relève de l'Etat, lequel tient entre ses mains le contrôle du nombre des dockers professionnels, les conditions de leur emploi, les tâches qui leur sont réservées aussi bien que la définition des aires où ils sont seuls autorisés à exercer leur acti*vité. Le caractère protectionniste* et corporatiste, sous l'égide de la puissance publique, n'a pas besoin d'être souligné.

Comme une peau de chagrin

Le problème d'une modernisation négociée se pose. Bien des esprits y sont prêts, aussi bien du côté des employeurs que des sala*riés, de plus en plus conscients* que, faute des adaptations nécessaires, l'activité à laquelle les uns et les autres sont attachés risque fort, dans les prochaines années, de se réduire comme une peau de chagrin. Mais, pour l'heure, employeurs et salariés sont, en quelque sorte, dépossédés de leurs *responsabilités* par la tutelle de l'Etat. Cela va à l'encontre aussi bien de l'intérêt général que de celui des intéressés.

Qui, par exemple, se préoccupera de conduire une politique propre à réduire les accidents du travail, quand on sait que le nombre des dockers indemnisés pour accidents du travail est en raison inverse du nombre de journées travaillées ? Qui se souciera de l'aberration que constitue l'existence d'une Caisse de garantie des dockers ayant pour objet l'indemnisation des ouvriers portuaires sans travail, alors que l'ensemble des travailleurs, à l'exception de ceux-ci, relève de l'UNEDIC ? Il est plus que temps de conduire avec tous les intéressés une réflexion d'ensemble sur la manutention portuaire et le statut des dockers.

Les dockers et leurs organisations syndicales sont, on les comprend, très attachés à leur statut. Ils ne sont pas moins soucieux, on peut l'imaginer, de leur activité. Il ne s'agit point de choisir entre les deux mais, dans une économie largement ouverte à la concurrence, d'entreprendre, en tenant compte des intérêts de chacun, la mutation *sans laquelle la compétitivité du* système portuaire français disparaîtrait corps et biens.

Nous avons connu, au cours des deux dernières *décennies*, trop d'exemples de refus d'adaptation qui ont conduit à des crises sociales dont, au bout du compte, *les travailleurs ont été* les premières victimes. Différer les réformes, c'est pratiquer la politique d'« après moi le déluge ». Il faut donc avoir la volonté d'entreprendre une concertation réunissant toutes parties prenantes et s'inspirant de la logique de l'entreprise où chacun a un rôle à jouer et des responsabilités propres. C'est l'intérêt général, mais c'est, au premier chef, celui des dockers.

▶ ***Pierre Guillen est vice-président délégué général de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières).***

TRAIT LIBRE



Le Monde

Edite par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**

Administrateurs délégués : ***Antoine Griset, Nelly Pierret***

Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

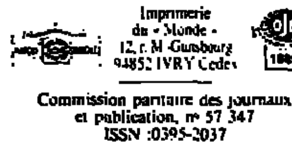
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Politique

Les figurants

par Alain Ravennes

T*ROP* heureuse de trouver dans son sein, en la personne de M. Stirn, une victime expiatoire à laquelle personne ne tenait vraiment, la classe politique unanime a crié haro sur le baudet !, avant de retourner à ses petites affaires.

Encore une occasion manquée de s'interroger, comme tout nous y appelle, sur le vide et la régression de la vie politique. Il ne s'agit pas seulement, comme l'on se limite trop souvent à le suggérer, de sa « médiatisation » : inévitable depuis un bon quart de siècle, elle réserve le meilleur (les conférences de presse du général de Gaulle) et le pire (nul ne sera en panne de choisir ses exemples). Il s'agit, plus préci*sément*, du *dévergondage* croissant de la politique vers les artifices les plus subalternes du spectacle et les formes les plus *triviales de l'émotion. M. Léo*tard ne s'exprime – si l'on peut dire – qu'au centre de jeux de laser violents, censés, à la fois, *justifier le déplacement de ses* auditeurs et illuminer ses poses christiques. Tel « leader » politique fait des pieds et des mains pour être vu aux côtés de footballeurs, tel autre se faufile dans une émission de variétés, tous cotisent ostensiblement aux « restos du cœur ».

Line Renaud et Madonna

Peut-on m'expliquer, savoir-faire mis à part, ce que Jacques Chirac et François Mitterrand, en sollicitant pour leurs grands meetings présidentiels, qui Line Renaud qui Renaud tout court, qui Johnny Hallyday qui France Gall, ont fait d'autre qu'Olivier Stirn ? Certes, l'échelle n'était pas la même, les coûts non plus ! Mais l'objectif et la *méthode se trouvaient identiques* : obtenir de l'affluence sous les prétextes les moins politiques !

En rémunérant des figurants pour ne pas désobliger les excellences inscrites à son col*loque* – et *faire bonne figure* face aux caméras, – Olivier Stirn, qui ne prétendait pas à la magistrature suprême, a bien *moins péché, me semble-t-il*, que Jacques Chirac, alors premier ministre et candidat déclaré à la présidence de la République, quand il s'est rué, travesti en vieux rocker, au concert et aux jets de culotte de M[me] Madonna.

Faute de convictions, de caractère et, peut-être, de talent, les hommes politiques du jour ont *peur de la politique*, préfèrent parler d'autre chose et s'inscrire dans d'autres « structures de signification » – *si l'on ose dire. Et quand ils se* résignent à faire leur métier, c'est en s'évertuant au mode dit consensuel et au français *basique, ce qui a pour consé*quence et, d'ailleurs, pour but, qu'ils parlent pour ne rien dire.

La démission des politiques fait immanquablement le lit du démagogue. Loin de stipendier ses dizaines de milliers d'auditeurs, Le Pen obtient d'eux un droit d'entrée. En deçà d'anathèmes stériles, il est grand temps de se demander si la démocratie, pour mobiliser ou seulement intéresser, peut se passer d'enjeux dramatiques et de l'affirmation de valeurs fortes, comme le sont, par excellence, les valeurs nationales, négligées ou trahies par les uns, secrètement regrettées *par beaucoup, martelées* et dévoyées par une extrême droite incurablement vichyste.

▶ **Alain Ravennes est écrivain.**

Sida

Hôpital interdit aux malades

par Maxime Seligmann

L'*HOPITAL Saint-Louis, qui* est l'un des centres parisiens de référence pour le traitement du sida, devait disposer d'une unité d'hospitalisation et d'un hôpital de jour destinés aux malades infectés par le virus. Faute d'une dotation suffisante en personnel infirmier qualifié, une par*tie seulement des lits d'hospitalisa*tion conventionnelle a pu être ouverte, et l'hôpital de jour, réclamé depuis longtemps par médecins et malades, n'est toujours pas réalité. Le nombre d'infirmières demandé correspondait au minimum nécessaire pour assurer en sécurité les soins à ces *malades graves. Malgré* des démarches répétées auprès de la direction générale de l'Assistance publique et des pouvoirs publics, il n'a pas été accordé.

La situation s'est considérablement aggravée depuis le 1[er] juillet car, du fait de l'impossibilité de pourvoir les emplois intérimaires prévus pendant la période des congés annuels, nous avons été contraints de fermer des lits d'hospitalisation alors que nous proje*tions d'en ouvrir. Chaque jour*, nous devons refuser aux malades qui se sont confiés à nous l'hospitalisation nécessaire, sans même pouvoir les diriger sur d'autres services spécialisés des hôpitaux parisiens où la situation est également très préoccupante. C'est intolérable pour les médecins et les surveillantes, et plus encore pour les malades et leurs proches.

Pas de répit estival

Le sida, comme d'autres maladies graves, ne connaît, hélas, pas de répit estival et les malades sont en droit d'exiger leur prise en charge, dans de bonnes conditions, dans les hôpitaux universitaires. Mes collègues coordinateurs des autres centres parisiens partagent mes préoccupations et m'ont explicitement demandé de les associer à ce cri d'alarme. Nous souhaitons que la direction générale de l'Assis*tance publique et les pouvoirs* publics prennent conscience de cette situation grave et traduisent en actes leurs « plans stratégiques » et les bonnes paroles prodiguées aux malades. Il ne nous appartient pas de localiser les défaillances et les insuffisances, mais nous ne pouvons plus admettre le « jeu de ping-pong » qui consiste à nous dire au ministère de la santé que des emplois supplémentaires ont été créés, et à la direction des Hôpitaux de Paris, qu'il n'y a pas d'emplois disponibles et qu'il y a veto de la direction du budget pour la création d'emplois en cours d'année. Nous ne *supportons plus d'entendre sans* cesse invoquer la sacro-sainte notion de redéploiement local dans le *carcan du budget global*. Le manque de personnel infirmier n'est pas uniquement lié au nombre insuffisant d'emplois budgé*taires, car il devient très difficile* de recruter, à titre définitif ou intérimaire, des infirmier(e)s qualifié(e)s, plus particulièrement *dans les services hospitaliers où se* trouvent des malades graves. La revalorisation de la condition d'infirmière – dont il a beaucoup été question – n'est pas vraiment entrée dans les faits.

Les sirènes du privé

Malgré le malaise ressenti et un salaire manifestement insuffisant, les infirmières actuellement en fonction dans ces services sont admirables tant par leur compétence que par leur dévouement. Les nouvelles diplômées, formées en nombre insuffisant, hésitent, lorsqu'elles ne cèdent pas aux sirènes du secteur privé, à rejoindre des services harassants où la multiplicité des actes techniques ne leur permet pas l'indispensable contact personnalisé avec le *malade*.

Les graves problèmes actuels des hôpitaux parisiens ne se limitent ni à l'insuffisance du personnel infir*mier ni au sida*. Il conviendrait, entre autres, de procéder à une décentralisation réelle d'une administration quelque peu sclérosée et *aux pesanteurs* excessives, et d'assurer un fonctionnement satisfaisant des structures existantes plutôt que de construire, à moyens financiers presque constants, de nouveau hôpitaux prestigieux. Les hôpitaux universitaires sont en péril. Médecins et paramédicaux n'y sont plus heureux et, malgré leur attachement au service public, risquent de les déserter. La réforme hospitalière projetée aboutirait ainsi à créer une coquille vidée de sa substance. L'exemple récent des universités prouve que c'est seulement au prix d'une volonté politique et d'un effort budgétaire réel que des progrès rapides et notables peuvent être accomplis. L'hôpital public, ses acteurs et la santé des Français ne sont-ils pas dignes, aux yeux du gouvernement, d'une priorité équivalente ?

▶ ***Le professeur Maxime Seligmann est chef de service à l'hôpital Saint-Louis, à Paris, et président de la commission de l'Assistance publique réunissant les spécialistes du sida des hôpitaux parisiens.***

ÉTRANGER

URSS

La grève des mineurs a été largement suivie

Des milliers de mineurs soviétiques ont lancé mercredi 11 juillet un nouveau défi à Mikhaïl Gorbachev en observant une grève de vingt-quatre heures. Le mouvement, largement suivi, a reçu l'appui de dizaines d'entreprises dans tout le pays.

Dans le bassin du Donbass, en Ukraine, le comité de grève a annoncé que cent quarante et un puits sur un total de deux cent cinquante étaient touchés, tandis que, selon l'agence Tass et des journalistes présents sur place, le mot d'ordre de grève était suivi par plus de la moitié des mines du gigantesque bassin houiller du Kouzbass, et dans dix des treize puits de la région de Vorkouta, dans l'Arctique. Le mouvement aurait également gagné l'île de Sakhaline, où dix mines et dix grosses usines étaient en grève.

Contrairement au conflit de l'été dernier qui fondait sa légitimité sur l'absence de réformes économiques, les mots d'ordre des grévistes sont cette fois très politiques : accusant les dirigeants soviétiques de n'avoir pas respecté les engagements pris à cette occasion, ils réclament la démission du gouvernement de Nikolaï Ryjkov et la formation d'un gouvernement de coalition ; l'éviction des représentants du Parti communiste dans les usines, les mines et les forces armées, ainsi que la nationalisation des biens du Parti.

Dans un communiqué parvenu à Moscou *« pour lecture au vingt-huitième congrès du Parti »*, le Comité de grève du Donbass, initiateur du mouvement, souligne que *« seul un gouvernement d'union nationale peut sortir le pays de la crise »*. Une intervention d'un délégué des mineurs appelant à la démission du gouvernement en plein congrès mercredi a provoqué un chahut général, nécessitant une intervention de Mikhaïl Gorbatchev pour rétablir le calme. Le président soviétique, qui avait demandé dimanche aux mineurs de renoncer à leur grève, s'est efforcé de minimiser l'ampleur du mouvement, en assurant qu'il n'avait recueilli dans le pays qu'un *« soutien limité »*.

Dans la soirée une cinquantaine de délégués du vingt-huitième congrès qui revenaient du Kremlin par la place Rouge ont été conspués par des manifestants venus témoigner leur soutien aux grévistes. – *(AFP, Reuter, AP.)*

M. Vladimir Ivachko, nouveau numéro deux du parti

Un apparatchik de la perestroïka

M. Vladimir Ivachko, qui dirigeait jusqu'à récemment le PC d'Ukraine, a été élu secrétaire général adjoint du comité central du PC soviétique, a-t-on annoncé officiellement, jeudi 12 juillet à Moscou. Sa candidature, proposée par le secrétaire général, M. Gorbatchev, a été approuvée par 3 109 voix contre 1 309. Son principal rival, M. Egor Ligatchev, a recueilli 776 voix en sa faveur et 3 642 contre. Un troisième candidat, M. Doudyrev, recteur d'un institut de Leningrad, a obtenu 150 voix.

M. Vladimir Ivachko, le nouveau numéro deux du parti, est un apparatchik, et même de l'espèce peu sympathique des « idéologues », mais il est malgré tout un homme de la perestroïka. D'abord parce que sa carrière ne commence sérieusement qu'après 1985. Né en 1932 à Poltava, en Ukraine, cet Ukrainien de souche n'adhère au parti qu'à vingt-huit ans et n'est recruté par son appareil qu'en 1973, après avoir enseigné pendant plus de quinze ans à l'Ecole des mines de Kharkov et à d'autres instituts de la même ville. D'abord chef du service « science et enseignement » au comité du parti pour la région de Kharkov, Vladimir Ivachko est nommé en 1978 secrétaire du même comité en charge de l'idéologie. Il y restera pendant huit ans, sous la coupe du même premier secrétaire, Mysnitchenko, le baron local de la « stagnation ».

Conseiller militaire à Kaboul ?

A-t-il été, en plus, conseiller militaire à Kaboul et l'un des proches de Babrak Karmal, le président afghan renversé par un coup d'Etat ? C'est ce que rapportent des sources nationalistes à Kiev, mais l'on ne trouve aucune trace de cet épisode dans ses biographies officielles. Son seul séjour connu à l'étranger est une visite en RFA, à l'invitation des sociaux-démocrates allemands, en mars 1988.

C'est en tout cas en janvier 1986 seulement, à la veille du 27e congrès du PC, que Vladimir Ivachko conquiert ses premiers vrais galons en devenant coup sur coup secrétaire du PC ukrainien en charge de l'idéologie et membre suppléant du comité central à Moscou (il sera promu titulaire en avril 1989). Nul doute qu'il est alors soutenu par le vétéran brejnévien qui dirige encore le parti en Ukraine, Vladimir Chtcherbitski, lequel préside en personne à son installation, en mars 1987, comme premier secrétaire de la région de Dnepropetrovsk – son propre fief et celui de Leonid Brejnev.

Nouvelle promotion en décembre 1988, lorsque Vladimir Ivachko devient deuxième secrétaire du parti ukrainien, bien placé pour succéder à Chtcherbitski. De fait, la relève se produit neuf mois plus tard, en septembre 1989. En décembre de la même année, M. Ivachko hérite aussi du siège de son prédécesseur au bureau politique du parti à Moscou.

Mais les choses vont très vite avec le bouleversement des institutions qui marque la nouvelle phase de la perestroïka. Elu dans des conditions quelque peu douteuses au Parlement ukrainien ce printemps (d'opportuns exercices militaires avaient permis de faire voter massivement des troupes dans sa circonscription), Vladimir Ivachko se fait élire président de ce Parlement, tout comme Boris Eltsine en Russie, le 4 juin. Une centaine de députés libéraux ont boycotté le vote, tandis que, sous les fenêtres, dix mille manifestants protestent contre ce cumul des fonctions entre la direction du parti et de l'Etat.

Gestes symboliques

Pourtant, à la différence de Mikhaïl Gorbatchev aujourd'hui, M. Ivachko cède aussitôt sa casquette de premier secrétaire à son adjoint Stanislav Gourenko, jugé d'ailleurs plus conservateur que lui. Il vient maintenant de démissionner de la présidence de l'Etat ukrainien, en signe de protestation contre l'« ordre » donné par le soviet suprême de cette République à tous ses membres qui siégeaient au congrès du PC soviétique de regagner Kiev au plus tôt. Un ordre auquel il n'a pas obtempéré, puisqu'il était désormais « réquisitionné » par M. Gorbatchev pour d'autres fonctions à Moscou.

Bien qu'étiqueté conservateur, Vladimir Ivachko a fait quelques pas en direction des milieux libéraux et nationalistes, notamment du Front populaire Roukh, qui a obtenu récemment sa légalisation. En mai, il s'oppose au plan de réforme économique de M. Ryjkov, auquel il reproche de n'avoir pas consulté les autorités ukrainiennes. En juin, il demande que les conscrits ukrainiens fassent leur service dans leur République, affirmant que *« nos enfants n'ont pas à mourir en Azerbaïdjan »*.

Autre geste symbolique : il a « décroché » l'Ukraine du fuseau horaire de Moscou pour la rattacher à l'heure des autres Républiques occidentales de l'URSS, baltes notamment. Il lui reste, maintenant, à ajuster les pendules de tout un parti qui en a bien besoin...

MICHEL TATU

ALBANIE : sauf incident de dernière minute

Les réfugiés de l'ambassade de France arriveront à Marseille en début de semaine prochaine

Si tout se passe bien, c'est-à-dire si les autorités albanaises n'entravent pas le départ des quelque 5 000 réfugiés qui s'entassent à Tirana dans les ambassades de RFA (3 199 réfugiés), d'Italie (808), de France (456) mais aussi de Grèce et de Turquie, ceux-ci devraient commencer à être évacués dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 juillet.

Les réfugiés, qui ont tous accompli les formalités nécessaires dans les ambassades occidentales – ce qui n'a pas été facile compte tenu de leur nombre mais aussi de leur faible niveau d'instruction – doivent toutefois recevoir le feu vert de leur gouvernement pour pouvoir quitter les ambassades. Le dispositif mis au point dans le plus grand secret sous l'égide de l'émissaire du secrétaire général de l'ONU, M. Staffan de Mitsura, devrait se dérouler de la manière suivante. Trois bateaux, deux affrétés par l'Italie et un par la France, vont faire route vers le port albanais de Durres, situé à une cinquantaine de kilomètres de Tirana. Le navire affrété par les Français, *l'Orient-Star*, a appareillé jeudi matin du port grec de Patras avec, à son bord, une quarantaine d'officiels français, dont plusieurs médecins, qui sont arrivés mercredi soir en Grèce.

Une étape vers les Etats-Unis

« Les Albanais se réservent le droit de décider jusqu'à la dernière minute » l'heure à laquelle les bâtiments arriveront en Albanie, a précisé mercredi le porte-parole du ministère italien des affaires étrangères. Les autorités de Tirana craignent en effet que, si la population est trop bien informée des détails de l'opération, on assiste à une ruée vers les bateaux de personnes désireuses de quitter le pays. Cet afflux pourrait prendre *« des proportions bibliques »*, a ajouté le porte-parole italien. Une fois tous les réfugiés embarqués, les navires se dirigeront vers le port italien de Brindisi – la traversée dure environ cinq heures – où des dispositions ont été prises par les autorités locales et la Croix-Rouge italienne.

A partir de là, les réfugiés seront ensuite orientés vers les pays de leur choix. Ainsi, les réfugiés de l'ambassade de RFA, après avoir reçu les premiers soins, devraient rapidement quitter Brindisi pour la République fédérale à bord de trains spéciaux. Les réfugiés de l'ambassade de France reprendront *l'Orient-Star*, qui se dirigera sur Marseille, où il devrait arriver, au mieux, lundi matin. Tout a été mis en place, semble-t-il, pour accueillir les réfugiés en France mais les autorités françaises ont accepté aussi d'être le premier pays d'accueil pour les nombreux Albanais qui ont manifesté le désir de se rendre ensuite aux Etats-Unis.

Reste à savoir ce qui va ensuite se passer en Albanie. Les diplomates étrangers craignent, en effet, un nouvel afflux de réfugiés dans leurs ambassades et, de source diplomatique française, on indiquait que les ambassades occidentales avaient demandé aux autorités albanaises d'empêcher toute nouvelle arrivée de transfuges. Par quels moyens ? Si le quartier où se trouvent les représentations diplomatiques des pays occidentaux est encore cerné par l'armée et la police, en revanche, les autres ambassades sont souvent disséminées dans la ville et il est possible que de nouveaux Albanais voulant quitter leur pays s'y réfugient.

L'agence de presse albanaise ATA a fait état, mercredi, d'un vaste mouvement de soutien aux *« efforts de démocratisation »* du numéro un albanais, M. Ramiz Alia, que *« quelques voyous »* ont tenté d'entraver. Le gouvernement a enfin décidé, mercredi, d'autoriser une privatisation, timide, du petit commerce et de l'artisanat. – *(AFP, Reuter, AP.)*

YOUGOSLAVIE

La présidence fédérale condamne la promulgation de la « Constitution du Kosovo »

BELGRADE

de notre correspondante

C'est à la majorité des voix que la présidence collégiale de Yougoslavie a condamné, mercredi 11 juillet, la promulgation de la *« Constitution du Kosovo »* par les délégués albanais de cette province autonome du sud de la Serbie. *« Il s'agit d'un acte politique illégal, qui prétend donner au Kosovo le statut d'Etat souverain... Les délégués du Parlement de la province ont abusé de leurs fonctions... Leur déclaration met en péril l'intégrité de la République de Serbie et de la Yougoslavie »*, a-t-elle déclaré. La présidence a jugé que la reprise du contrôle de la région par les autorités serbes avait été une mesure *« adéquate »* puisqu'elle avait pour objectif de *« protéger l'ordre constitutionnel et l'intégrité de la Serbie »*. D'autre part, elle a déclaré qu'elle allait suivre le développement de la situation et agira en temps voulu pour que le problème du Kosovo soit résolu *« pacifiquement et démocratiquement »*.

Au Kosovo, les Albanais de souche continuent à opposer une résistance passive. Les forces de l'ordre, renforcées, surveillent de près le défilé matinal des grévistes dans les rues du centre de Pristina et sont postées jour et nuit devant le bâtiment de la radio-télévision. Les informations en langue albanaise, supprimées depuis le 5 juillet, n'ont toujours pas été rétablies. Le quotidien en langue albanaise *Rilindia* refuse de se plier aux nouvelles mesures et vient de nommer, de son propre chef, un nouveau directeur. Mercredi matin, *Rilindia* publiait la lettre de l'ex-premier ministre du Kosovo, M. Jusuf Zejnulahu, adressée au chef du gouvernement fédéral, M. Ante Markovic. M. Zejnulahu met l'accent sur le manque de liberté de la population albanaise et se plaint de la répression qui règne depuis la dissolution du Parlement de la région et affirme que des milliers d'Albanais ont perdu leur emploi et se sentent en danger.

M. Markovic et son gouvernement, qui ont commencé, il y a quelques jours, une « tournée » des républiques et des provinces de la Fédération, ont été reçus, mercredi, par le gouvernement de Serbie. Le gouvernement fédéral a annoncé que, lorsque ces entretiens seraient terminés, M. Markovic s'adresserait à l'opinion publique yougoslave. – *(Intérim.)*

Les premiers témoignages

« Le pays est un immense camp de prisonniers »

IOANNINA (GRÈCE)

de notre envoyé spécial

Les réfugiés albanais d'origine grecque continuent à arriver à Ioannina, capitale provinciale du nord de la Grèce. Dans la seule nuit du lundi 9 au mardi 10 juillet, sept nouveaux réfugiés ont pu traverser la frontière sud de l'Albanie avec pour seul bagage la chemise qu'ils avaient sur le dos et des récits hallucinants.

La plupart des fuyards hésitent à donner les détails de leur aventure, craignant des représailles contre leurs familles. Tous les Albanais, disent-ils, sont passibles d'exécution immédiate s'ils sont pris en train de s'évader. Basilis, un ouvrier souriant de dix-neuf ans, raconte son évasion mardi dernier.

Le soir, il escaladait une falaise pour atteindre la région frontalière avant de traverser une trentaine de rangées de fil de fer rattachées à des mines éclairantes. *« Si un garde m'avait vu, je me serais jeté de la falaise. Si j'avais essayé de rentrer, on m'aurait tué sur-le-champ »*, affirme-t-il.

Matraques et fouets

Philippos, un ouvrier de vingt-quatre ans, le visage tellement marqué qu'on lui donnerait dix ans de plus, avait organisé sa fuite depuis cinq ans. A sa deuxième tentative, six autres évadés, à quelques centaines de mètres de lui, auraient été tués par les gardes.

Mais la semaine dernière, avec seulement une pioche, il a creusé sous des barbelés électrifiés et a réussi à s'en sortir. Quatre autres fuyards, arrivés mardi matin en passant par un chemin très montagneux, n'ont vu aucun soldat, aucun barbelé. Un compagnon de fuite de Philippos, Stavros, affirme avoir vu un squelette humain près de la frontière. Deux autres réfugiés, récemment arrivés, affirment eux aussi avoir trouvé les cadavres de personnes ayant tenté de fuir.

Stavros évoque ses quinze années passées dans un camp de travail, dont les conditions sont proches du goulag soviétique, pour avoir été suspecté de vouloir fuir l'Albanie. *« Ils avaient des menottes, récupérées de l'occupation nazie, qu'ils serraient autour de nos poignets jusqu'à l'évanouissement. Ils aimaient aussi vous ligoter les mains derrière le dos et donner des coups de pied. C'était rare d'être frappé à coups de poing, ils avaient trop peur de se blesser. Ils préféraient les matraques et les fouets. »*

Des conditions dignes du Moyen Age

Selon lui, les prisonniers ne mangeaient chaque jour qu'un potage maigre, quelques tranches de pain, avec, le soir, une tasse de thé. Les prisonniers avaient le crâne rasé et portaient des uniformes marron. *« Si vous leur disiez que vous étiez trop faible pour travailler, ils vous matraquaient. Certains prisonniers, qui se sentaient incapables de continuer à travailler, se sont fracturé les os ou se sont coupés grièvement pour être déclarés inaptes. »* Un autre évadé précise encore : *« Les gardiens ont parfois injecté de l'essence aux prisonniers pour les rendre malades. »*

Stavros a passé plusieurs années dans les prisons de Spac, Burkiza, Batra et Boper, et dans les mines de chrome ou de cuivre où les prisonniers travaillaient dans des conditions dignes du Moyen Age. *« Nous avons travaillé à la lumière des bougies, et on avait un quota à remplir. Dix wagons chacun tous les jours, à peu près 1,3 tonne, et il fallait qu'on les pousse nous-mêmes sur 1 kilomètre »*, a-t-il dit.

Maintenant Stavros craint pour la sécurité de sa femme et de ses deux enfants, restés là-bas : *« Je crains qu'on les exécute, ou qu'on injecte du poison aux enfants. »* Mais il s'est juré de ne plus jamais rentrer en Albanie. *« Il n'y a pas de mots pour décrire les conditions de vie en Albanie. Le pays est un immense camp de prisonniers. »*

PETER GREEN

GRANDE-BRETAGNE : l'aide étrangère au syndicat des mineurs

Les déboires du « roi Arthur »

LONDRES

de notre correspondant

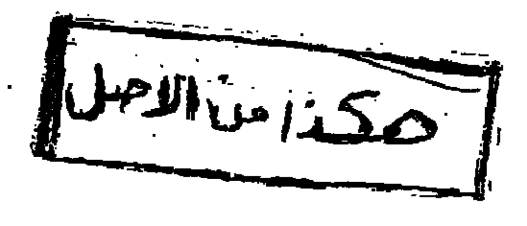
M. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs britanniques (National Union of Mineworkers) est à nouveau sur la sellette à propos de l'utilisation, pendant la fameuse grève des houillères de 1984-1985, de l'assistance financière aux « gueules noires » en provenance de l'étranger.

« Tout ce que nous avons fait était au profit de ce syndicat. Je refuse de présenter des excuses auprès de qui que ce soit pour mon rôle dans une période que l'on peut comparer à un état de guerre » : lors du congrès annuel du syndicat des mineurs, qui se déroule cette semaine à Durham (nord de l'Angleterre), le « roi Arthur » a formellement démenti les accusations de faux en écritures lancées à son encontre dans la presse. Selon le quotidien travailliste *Daily Mirror* et la chaîne privée Central Television, M. Scargill aurait remis un document officiel falsifié au juriste Gavin Lightman, chargé de l'enquête sur l'utilisation des fonds libyens qu'aurait reçus le président du NUM. Ce rapport, rédigé à la demande du syndicat des mineurs, innocente son flamboyant leader, accusé par un ancien collaborateur d'avoir utilisé à des fins personnelles pour payer ses dettes l'assistance financière offerte à l'automne 1984 par le colonel Kadhafi.

M. Scargill, qui a choisi de se défendre pied à pied, s'est dit prêt également à rendre le cadeau de 1,4 million de livres (10 millions de francs) provenant de la quête organisée par les syndicats soviétiques au profit des grévistes britanniques.

Ses adversaires lui reprochent d'avoir fait verser cette somme destinée au syndicat, sur un compte dublinois de l'International Organisation of Miners (IOM) sans en avertir le conseil d'administration. L'IOM, basée à Paris, avait été créée par M. Scargill en 1985 pour tenter de mettre à l'abri les avoirs du NUM, dont la mise sous séquestre avait été ordonnée par la justice. Les polices britannique et française ont démenti, mardi 10 juillet, les informations de presse selon lesquelles l'IOM est la cible d'une enquête judiciaire en France. – *(Intérim.)*

lôpital interdit
aux malades



EUROPE

Nouvelles difficultés entre Bonn et Varsovie sur la question de la frontière Oder-Neisse

BONN

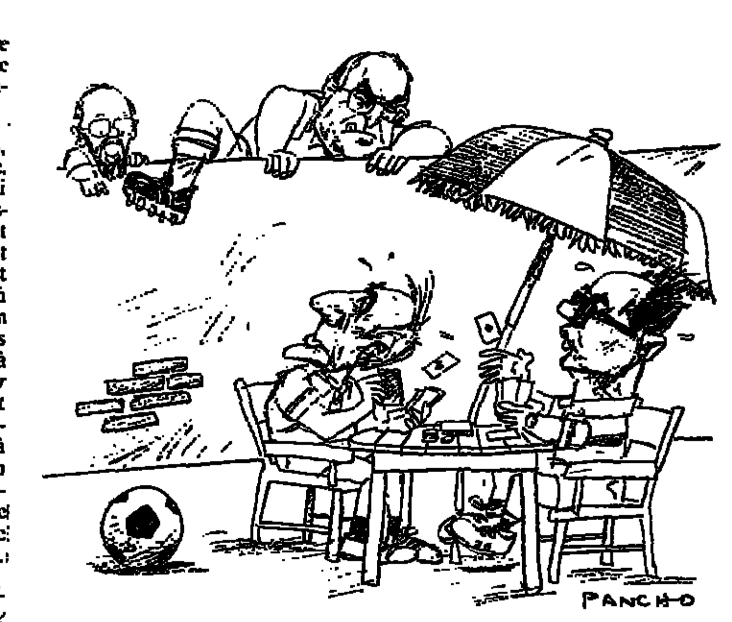
de notre correspondant

« Quel besoin les Français éprouvent-ils de se montrer plus polonais que les Polonais eux-mêmes ? » A la veille de la troisième rencontre, mardi 17 juillet à Paris, du groupe « 2 + 4 », qui discute des aspects extérieurs de l'unification allemande, on est à nouveau entré, dans les milieux gouvernementaux de Bonn, dans l'ère du soupçon. L'essentiel de l'ordre du jour de cette réunion est consacré à la question de la fixation définitive de la frontière orientale de l'Allemagne, et les six, cette fois, seront sept, le ministre polonais des affaires étrangères, M. Josef Skubiszewski, étant invité à faire valoir son point de vue.

En dépit des déclarations optimistes de M. Hans Dietrich Genscher, les négociations de Paris risquent d'être plus délicates que prévu. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères avait retiré l'impression de la dernière réunion du « 2 + 4 » de Berlin-Est, le 24 juin, que toute ambiguïté sur cette question avait été levée avec l'adoption, le 22 mai, par le Bundestag et la Volkskammer d'une déclaration reconnaissant le caractère définitif de la frontière Oder-Neisse et s'engageant à faire ratifier par le futur Parlement de l'Allemagne unie un traite donnant force de loi internationale à cette déclaration d'intention. On notait également avec satisfaction à Bonn que le gouvernement de Varsovie semblait avoir renoncé à son exigence de faire ratifier ce traité par les Parlements de la RDA et de la RFA avant l'unification.

Or des rumeurs concordantes, reprises par la presse ouest-allemande, indiquent que M. Skubiszewski demandera que l'accord sur le rétablissement de la souveraineté pleine et entière de l'Allemagne, auquel doit aboutir la conférence « 2 + 4 », soit suspendu dans son application jusqu'à la ratification du traité frontalier. On peut imaginer la fureur des dirigeants ouest-allemands qui n'hésitent pas à parler, si l'on en croit le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, de *« chantage »* et de *« pression inadmissible »*. Le chancelier Kohl tient en effet absolument à ce que la souveraineté totale de son pays soit établie avant la fin de l'année, raison électorale oblige, et estime avoir fait tout ce qui était possible pour donner satisfaction aux Polonais.

« Il ne s'agit pas d'un problème politique, mais d'une question juridique soulevée par des fonctionnaires français et britanniques », déclare-t-on à la chancellerie, où l'on tient bien à faire la différence entre les *« politiques »* anglais ou français, qui auraient compris et adopté le point de vue de Bonn sur la question, et les *« fonctionnaires »* qui prendraient un malin plaisir à compliquer les choses pour les retarder. Il est néanmoins compliqué, juridiquement, de signer un accord mettant fin au statut de l'Allemagne d'après-guerre avec la seule promesse qu'un traité sur les frontières, jugé essentiel par les alliés, sera négocié, signé et ratifié ultérieurement.



Le soutien ostensible apporté par M. Mitterrand à la position polonaise, qui s'est traduit par la réception, ce printemps à Paris, de MM. Maziowecki et Jaruzelski, n'a pas été oublié à Bonn. Le chancelier Kohl a été irrité du manque de confiance à son égard du président français, à qui il avait expliqué qu'il lui fallait un peu de temps pour faire admettre la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse par une partie de la CDU. *« Il a eu très peur que les pressions franco-polonaises ne fassent échouer sa stratégie de viol en douceur des irréductibles »*, explique-t-on encore à la chancellerie.

On craint donc que, le 17 juillet, Paris ne se fasse encore l'avocat de positions polonaises estimées inadmissibles par Bonn. Ces exigences de Varsovie sont motivées par des considérations de politique intérieure : M. Maziowecki ne tient pas à être en butte à la surenchère nationaliste et populiste des communistes et des amis de Lech Walesa. Mais cette attitude se fonde aussi sur l'expérience traumatisante du mois de novembre dernier, lorsque le chancelier Kohl s'était rendu en Pologne pour *« sceller la réconciliation polonaise »*. On avait pu alors constater que le chancelier s'était obstinément refusé à accomplir le pas politique décisif de la reconnaissance de la frontière, mais que, en revanche, il avait été intraitable sur les conditions inhérentes à la remise d'une partie de la dette polonaise à la RFA. Le document final fixait très précisément ce que Varsovie devait faire de cet argent : essentiellement assurer le maintien du patrimoine culturel allemand dans les anciens territoires de l'Est... On peut alors comprendre le souci des dirigeants polonais d'éviter le face-à-face avec une partie allemande dont l'arrogance n'est qu'à peine masquée par les formules diplomatiques et les stéréotypes du discours de réconciliation. La *« clause suspensive »* qu'ils demandent pour la mise en œuvre des décisions de la conférence « 2 + 4 » est une sorte de *« garantie de bonne fin »* d'un processus qu'ils ne veulent pas laisser à la seule maîtrise d'ouvrage du puissant voisin allemand.

LUC ROSENZWEIG

ROUMANIE

Le Parlement se réunit en assemblée constituante

Le Sénat et la Chambre des députés roumains se sont réunis, mercredi 11 juillet, pour rédiger une nouvelle Constitution. Le président du Sénat, M. Alexandre Birladeanu, a souligné qu'il s'agissait là de la première assemblée constituante depuis 1923. Pour sa part, l'association des anciens prisonniers politiques a demandé la libération immédiate de Marian Munteanu, leader de la Ligue des étudiants, et des personnes arrêtées *« pour raison politique »*. Marian Munteanu est inculpé d'*« instigation à la violence »* et de *« participation à la destruction d'édifices publics »*. Selon le premier ministre, M. Petre Roman, il est le seul étudiant détenu après les événements de juin. Afin d'*« assurer une garde plus efficace des objectifs importants »* du pays, le gouvernement a, d'autre part, approuvé la création d'une gendarmerie, qui renforcera les forces de police et qui interviendra dans des moments exceptionnels. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **BULGARIE : poursuite des manifestations à Sofia.** – Plusieurs centaines d'étudiants et d'intellectuels bulgares ont continué, mercredi 11 juillet, à occuper une partie de la place devant le palais présidentiel de Sofia. Les manifestants ont annoncé qu'ils persisteront jusqu'à l'obtention d'un engagement par écrit de la part du Parti socialiste (ex-communiste) de donner suite à leurs revendications, notamment celle d'écarter du pouvoir tous les anciens dirigeants communistes. – *(AFP.)*

□ ***Todor Jivkov en résidence surveillée.*** – L'ancien dirigeant communiste Todor Jivkov a été placé *en résidence surveillée lundi*, a annoncé mercredi 11 juillet le parquet général bulgare. M. Jivkov, soixante-dix-huit ans, arrêté le 18 janvier a été hospitalisé deux semaines plus tard. Il est accusé d'abus de pouvoir, de détournement de fonds et d'incitation à la haine nationale. L'instruction doit se terminer avant le 18 juillet et son procès public s'ouvrir en automne. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : grève des paysans.** – Les routes de Pologne ont été bloquées pendant deux heures, mercredi 11 juillet, par un mouvement de grève des agriculteurs qui a été *« massivement suivi »*, a annoncé Radio-Varsovie. Lancée par le syndicat Solidarité rurale après l'échec des pourparlers, samedi à Varsovie, entre représentants des agriculteurs et responsables gouvernementaux, cette grève n'a pas eu le soutien du parti paysan (PSL) qui appuie pourtant leurs revendications.

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : M. Havel nomme un aristocrate à la tête de son bureau présidentiel.** – Le président Vaclav Havel a annoncé, mercredi 11 juillet, une restructuration de la chancellerie présidentielle et nommé à sa tête le prince Karl de Schwarzenberg en remplacement de Josef Lzicar qui a repris son métier d'avocat. Héritier d'une des plus illustres familles de la monarchie austro-hongroise, M. Schwarzenberg, qui est né à Prague, est le président de la Fédération internationale d'Helsinki pour les droits de l'homme. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

CUBA

Sept nouveaux réfugiés à l'ambassade de Tchécoslovaquie à La Havane

Sept autres Cubains sont entrés mercredi matin 11 juillet dans l'enceinte de l'ambassade de Tchécoslovaquie à La Havane, où étaient déjà réfugiés depuis lundi cinq dissidents et deux jeunes étudiants, a indiqué un fonctionnaire de l'ambassade. Les sept nouveaux réfugiés revendiquent le droit d'abandonner le pays. Le gouvernement cubain a indiqué pour sa part lundi soir, dans une note lue à la télévision, qu'il ne négocierait pas la sortie des réfugiés. La note souligne qu'il est bien connu que, *« depuis trente ans, l'une des armes employées pour combattre la révolution cubaine a été de faire entrer des Cubains dans des ambassades étrangères afin qu'ils lancent des campagnes de presse anticubaines et créent une fausse image d'insécurité à Cuba »*.

Apparemment soucieux d'éviter une prise d'assaut des ambassades à Cuba par des candidats au départ comme en Albanie, le ministère cubain des affaires étrangères avait convoqué lundi soir les ambassadeurs en poste dans le pays pour les *« tenir informés de la situation et des positions cubaines »*. – *(AFP, Reuter.)*

NICARAGUA

Mme Chamorro exige la fin de la grève avant toute négociation

La présidente du Nicaragua, Mme Chamorro, a exigé mercredi soir 11 juillet que le Front national des travailleurs (FNT, centrale syndicale sandiniste) mette fin à la grève qui paralyse le pays depuis le 2 juillet, avant que ne reprennent les négociations.

Au cours d'une conférence de presse, la présidente s'est dite prête à négocier mais seulement une fois que *« les rues seront libérées de tout obstacle, les installations de l'Etat rendues aux autorités civiles et que les services publics fonctionneront normalement »*.

Mercredi, les barricades qui paralysaient la capitale ont été démantelées par les grévistes après un appel en ce sens du FNT – qui réclame la stabilité de l'emploi et l'instauration d'un salaire minimum d'environ 200 dollars – mais les occupations d'entreprises se poursuivaient. Dans l'après-midi un attentat a été perpétré par un goupe d'inconnus contre la station émettrice de Radio Corporacion, principale radio antisandiniste.

Le chef de l'armée, le général Humberto Ortega (sandiniste, frère de l'ancien président Daniel Ortega), présent à la conférence de presse de la présidente, a pour sa part fermement écarté toute idée de coup d'Etat tout en soulignant que l'armée *« ne tirera pas sur le peuple »*. Tandis que Mme Chamorro estimait que *« la majorité »* des membres de la police et de l'armée, à laquelle elle avait ordonné lundi de rétablir l'ordre, ont apporté à cette tâche leur *« soutien effectif »*.

De son côté, M. Daniel Ortega a appelé mercredi soir à la radio les grévistes à agir *« avec fermeté mais également avec maturité »*, tout en dénonçant les *« secteurs extrémistes »* proches du gouvernement et qui, selon lui, cherchent à provoquer une intervention américaine dans le pays. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : la convention démocrate de 1992

Une aubaine pour le maire de New-York

NEW-YORK

de notre correspondant

Une aubaine pour M. David Dinkins. Au moment où le maire de New-York s'épuise à colmater les brèches de son budget, avec un déficit annuel qui avoisine les deux milliards de dollars, la perspective d'accueillir dans sa ville en 1992 la convention du parti démocrate, constitue une excellente nouvelle. Le choix de la *« Big Apple »* n'a pas été simple.

Longtemps, cinq grandes métropoles américaines se sont affrontées pour obtenir l'investiture. Finalement, New-York était restée en concurrence avec La Nouvelle-Orléans. Mais l'Etat de Louisiane a voté récemment une législation anti-avortement parmi les plus draconiennes aux Etats-Unis, ce qui a décidé les démocrates à écarter définitivement La Nouvelle-Orléans.

New-York, qui avait déjà été désignée pour la convention démocrate de 1976 précédant l'élection du président Carter, espère accueillir en 1992 plus de vingt mille délégués et invités, auxquels se joindront quinze mille journalistes. A raison d'un minimum de 350 dollars de dépenses par jour et d'une durée de quatre à sept jours, selon les participants, la municipalité a déjà chiffré à plus de 100 millions de dollars les recettes espérées pour la ville.

La capacité hôtelière de New-York étant jugée suffisante en dépit de la période retenue – la mi-juillet, – seuls quelques travaux de remise à neuf sont prévus au Madison Square Garden, où se tiendra la grand-messe démocrate.

S. M.

□ **CANADA : un policier tué lors d'affrontements avec des Indiens aux portes de Montréal.** – Un policier a été tué d'une balle en pleine tête au cours d'une véritable bataille rangée qui a éclaté mercredi 11 juillet, à Oka (au nord-ouest de Montréal) entre les forces de police et des Indiens mohawks. Depuis plus de trois mois, les Indiens bloquent plusieurs routes pour protester contre un projet d'agrandissement d'un terrain de golf sur des terres qu'ils revendiquent. – *(AFP.)*

AFRIQUE

La fin du vingt-sixième sommet de l'OUA à Addis-Abeba

Les pays africains veulent se démocratiser « en toute souveraineté »

« *Nous réitérons notre engagement à démocratiser nos sociétés et à consolider les institutions démocratiques* », ont promis les chefs d'État africains dans une déclaration rendue publique, mercredi 11 juillet, à Addis-Abeba, à l'issue du vingt-sixième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Ils ont souligné le droit de chaque pays de déterminer, « *en toute souveraineté* », son propre système démocratique. Il a été décidé que le prochain sommet aurait lieu début juin 1991, à Abuja, la nouvelle capitale du Nigéria.

ADDIS-ABEBA

de notre envoyé spécial

Ceux qui se demandent à quoi servent les sommets de l'OUA si ce n'est à la mise au point de résolutions sur lesquelles s'accumule la poussière, le nouveau président en exercice, M. Yoweri Museveni, chef de l'État ougandais, a tenu à les remettre à leur place. Au terme du vingt-sixième sommet, il s'est dit convaincu que l'OUA « *a fait du bon travail puisque nous avons débarrassé l'Afrique du colonialisme* ». La dernière colonie, la Namibie, a été « *libérée* ». Ne reste que « *cette forme résiduelle* » en Afrique du Sud à propos de laquelle le sommet a fait preuve d'« *un certain optimisme* » après « *avoir noté les mesures prises par M. De Klerk* ». En quoi tout cela est à mettre au crédit de l'OUA, c'est une autre question.

M. Museveni ne cultive pas « *l'afro-pessimisme* ». Il croit « *aux solutions africaines* » pour régler la multitude de problèmes que traverse le continent et estime qu'« *il n'y a pas de raison de se soumettre et de se laisser dominer puisque nous avons défait le colonialisme* ». Cela doit changer : « *L'Afrique doit sortir du calme plat du sous-développement (...). Cesser d'être un spectateur dans la course technologique (...). Eliminer le goulet d'étranglement de la corruption.* » Le président ougandais est un homme de bonne volonté. Il prêche pour la démocratie, laquelle doit être associée au développement. « *Attention*, dit-il, *il ne faut pas confondre l'essence et la forme* », et il compare la démocratie à l'eau, qui peut prendre trois aspects : solide, liquide et vapeur. « *La forme dépend des circonstances* », a fait remarquer M. Museveni, pour qui le monopartisme n'est pas forcément antidémocratique s'il y a des élections régulières et libres.

L'Afrique veut bien de la démocratie, mais veut décider elle-même des modèles « *en toute souveraineté, sur la base des valeurs socioculturelles et en tenant compte des réalités de chacun des pays* ».

Antagonismes insensés

Une démocratie à la carte, qui ne doit pas être soumise à des pressions de l'extérieur. « *Nous sommes particulièrement préoccupés*, indique la déclaration finale, *par le fait qu'une tendance se dessine de plus en plus nettement, visant à imposer de nouvelles conditions de nature politique pour l'assistance.* »

Il est hors de question de se laisser dicter sa conduite et de céder au chantage d'une manne conditionnée à une libéralisation politique quand bien même il s'agit d'éviter l'asphyxie. On a sa fierté. Tout en reconnaissant que dix ans après le plan d'action de Lagos et cinq ans après le programme prioritaire de redressement économique, non seulement « *nous n'avons pas réussi à réaliser l'objectif fixé et à jeter les bases solides pour un développement auto-entretenu de nos pays, mais, bien au contraire, durant les années 80, la plupart de nos moyens de production et de nos infrastructures n'ont cessé de se dégrader* ».

Lançant un appel au changement, le général Ibrahim Babangida, le chef de l'État nigérian, a déclaré : « *Il est profondément préoccupant que, alors que nous devrions construire, nous soyons occupés à détruire. Au lieu de collaborer, nous nous sommes engagés dans des antagonismes insensés et futiles.* » Il s'est, d'autre part, étonné de constater que « *depuis que la majorité de* [nos] *pays sont devenus indépendants,* [nous] *avons vécu comme si le monde* [nous] *devait un salaire* ».

MICHEL BOLE-RICHARD

ZAMBIE : arrestations et limogeages

La tentative de putsch était bien plus « sérieuse » que ne l'a dit le gouvernement

Les arrestations continuent dans la capitale zambienne après la tentative de coup d'Etat du 30 juin. Un ancien ministre des finances reconverti dans les affaires, connu pour ses prises de position contre le régime, est détenu. C'est un proche parent du lieutenant Mwamba Luchembe qui avait annoncé le putsch sur les ondes de la radio nationale. Un autre homme d'affaires, M. Christopher Mwanalushi, a été interpellé dimanche 8 juillet en même temps que son frère, un lieutenant-colonel de l'armée zambienne. Les services de sécurité ont aussi arrêté deux banquiers pakistanais et un ancien responsable de la Banque de crédit et de commerce de Zambie.

LUSAKA

de notre envoyé spécial

Le zèle déployé par les services zambiens, encadrés par des « *techniciens* » britanniques et israéliens, atteste que, contrairement à la thèse officielle, cette tentative de coup d'Etat n'était pas simplement l'œuvre d'un « *soldat indiscipliné, sans amis ni support* », ayant agi « *seul* ». Pas plus que celle de joyeux lurons pris de boisson – même si certains soldats de garde à la radio étaient passablement éméchés, – comme des sources complaisantes ont voulu le faire accroire.

Selon des sources dignes de foi, le coup était « *sérieux et bien préparé* ». On nous a précisé que le président Kenneth Kaunda « *devait être arrêté à l'aube par les militaires à Ndola,* (au cœur de la Copperbelt, la « ceinture de cuivre »), *avant qu'il n'inaugure la Foire internationale* ». D'après ces mêmes sources, « *c'est un manque crucial de coordination* » et « *une trahison* » qui ont fait échouer le putsch.

Le général Gary Kalenge, chef de l'armée zambienne a le premier, fait les frais de l'opération. Au lendemain de la tentative, il a été limogé et remplacé par son adjoint, le général Francis Sibamba. Le chef de l'armée de l'air, le général Hanänniah Lungu, a été nommé ministre de la défense en remplacement de M. Frederick Hapunda, renvoyé un mois plus tôt. Soucieux d'aplanir les divergences entre l'armée de terre et l'armée de l'air, le chef de l'Etat a aussitôt demandé au nouveau ministre de travailler à l'intégration des deux corps au sein d'« *une même force* ».

Très rapidement, les deux quotidiens semi-officiels, le *Times of Zambia* et le *Daily Mail*, citant un membre du comité central du parti unique de la province du nord, démentaient que le lieutenant Mwamba Luchembe ait pu bénéficier du soutien de la très influente tribu des Bembas. Mais ces journaux concédaient que l'officier des transmissions incriminé était bien de sang royal. Le lieutenant Mwamba Luchembe est le fils de Mwamba, grand chef des Bembas, et le petit fils du chef Luchembe.

Jeu inégal

Le pouvoir, cette fois, est ébranlé. C'est un Kenneth Kaunda ému qui s'est adressé à ses compatriotes lors de l'inauguration de la Foire internationale de Ndola, quelques heures à peine après avoir repris la situation en main. C'est un président fragilisé qui a laissé entendre que la législation, « *trop douce pour les comploteurs* », allait être modifiée. C'est un chef d'Etat conscient de la gravité de la situation qui a décidé de ne pas se rendre à Addis-Abeba, contrairement à ses habitudes, pour assister au sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Pour la première fois depuis l'indépendance du pays en 1964, le régime de M. Kaunda traverse une crise dont il n'est pas évident qu'il sorte indemne. Les derniers trains de hausse des produits de première nécessité frappent durement une population largement paupérisée. Les récentes émeutes, qui ont fait quarante-cinq morts et plus de cent cinquante blessés, traduisent le désespoir des Zambiens, qui ne voient pas d'autre solution à leurs problèmes qu'un changement radical de système politique.

L'Eglise catholique et le Congrès des syndicats zambiens (ZCTU), la très puissante confédération ouvrière, soutiennent à fond les aspirations populaires. « *Ce système est devenu autocratique* », constate l'un des responsables du syndicat des mineurs, le MUZ (qui revendique cinquante mille adhérents), au siège de l'organisation, à Kitwe, au cœur de la Copperbelt, à 600 kilomètres au nord de Lusaka. « *A la conférence de Livingstone, en mars, nous nous sommes prononcés en faveur du multipartisme et nous soutiendrons ceux qui veulent le changement* », déclare-t-il sans ambiguïté, soulignant que « *les dix-neuf unions nationales sont à l'unisson* ».

C'est en cédant à la pression sociale que le président Kaunda a annoncé un référendum sur le multipartisme. Au lendemain des émeutes, il a indiqué que cette consultation électorale aurait lieu le 17 octobre. Mais les syndicats, loin d'y voir un geste de bonne volonté, estiment au contraire que le gouvernement et l'UNIP, le parti unique au pouvoir, essaient de prendre tout le monde de vitesse. « *Les médias sont aux mains du pouvoir, seul le parti a les structures pour toucher l'ensemble de la population* », constatent les permanents du MUZ, qui comptent organiser des réunions d'information pour sensibiliser les électeurs, dont la moitié sont analphabètes.

Le jeu n'est pas égal. D'autant que le président Kaunda n'a pas attendu pour lancer sa campagne en faveur du parti unique, comparant les partisans du multipartisme à des « *hooligans* » par qui le malheur arrive. Pour le secrétaire général du parti, M. Grey Zulu, ce sont des « *traîtres dont les passeports ont été confisqués par le gouvernement pour activités criminelles* ». Claire référence aux anciens ministres des affaires étrangères et de l'information, MM. Vernon Mwaanga et Sikota Wina, prétendument impliqués dans une affaire de contrebande en 1984.

Les deux hommes, ainsi que MM. Daniel Lisulo, ancien premier ministre, et Humphrey Mwemba, ancien secrétaire général du parti, se sont prononcés sans ambiguïté en faveur du multipartisme et de la démocratie, allant jusqu'à demander – comme le MUZ – la présence d'observateurs des Nations unies et du Commonwealth pour garantir la régularité du scrutin. Une attitude qui, selon l'UNIP, est « *honteuse* » et équivaut à « *se remettre sous la coupe des anciens colonisateurs* ».

Renversement de tendance

Alors que les grandes manœuvres s'engagent, l'avenir immédiat du pays est en train de se décider à Paris, où tous les cadres du ministère des finances, de la Banque de Zambie et des entreprises privées sont réunis pour la session du Club de Paris qui débute jeudi 12 juillet. Si tout se passe bien, les Zambiens quitteront la capitale française, à la fin du mois, avec une enveloppe de 450 millions de dollars.

Manne attendue avec impatience par le gouvernement de M. Kaunda, qui pourra ainsi prouver aux électeurs que son système n'est pas si pervers puisque le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale lui font confiance. Il faut reconnaître que le plan d'ajustement structurel, mis en place il y a un an, commence à porter ses fruits.

Au cours du premier semestre 1990, la balance commerciale a enregistré un excédent de 200 millions de dollars, l'inflation est redescendue de 122 % à 60 %, les exportations, hors le cuivre, sont en hausse de 60 %, le taux de croissance de la masse monétaire est tombé de 79 % à 40 %. Autant d'indicateurs à même de satisfaire les organisations financières internationales, à défaut de compenser les difficultés matérielles rencontrées par les Zambiens, à qui personne, jusqu'à présent, n'a encore expliqué la nécessité du redressement économique.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **ÉTHIOPIE : prochaine reprise des pourparlers avec les rebelles tigréens.** – L'ancien président américain Jimmy Carter a annoncé, mercredi 11 juillet à Addis-Abeba, la prochaine reprise, en Italie, des négociations entre le gouvernement éthiopien et les rebelles du Front populaire de libération du Tigré (TPLF). Il a précisé qu'il était en contact avec les présidents américain et soviétique, qui se sont prononcés pour une conférence internationale sous l'égide de l'ONU. Selon des sources informées à Addis-Abeba, le chef de l'Etat éthiopien s'est rendu en juin à Rome, où il aurait rencontré des responsables du TPLF. – (*AFP*.)

□ **MOZAMBIQUE : négociations directes entre le gouvernement et la RENAMO.** – Des représentants du gouvernement et de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) se sont rencontrés à Rome, du dimanche 8 au mardi 10 juillet, a annoncé un communiqué des deux parties. Ces premières négociations directes ont eu lieu, selon ce texte, « *dans une atmosphère ouverte et franche* ». La délégation gouvernementale était menée par trois ministres et celle des rebelles par M. Raul Domingos, chef du département des relations extérieures de la RENAMO. – (*AFP*.)

DIPLOMATIE

La fin du sommet des pays industrialisés à Houston

Les Sept n'ont pas surmonté leurs principales divergences

Le sommet des sept pays les plus industrialisés s'est achevé mercredi 11 juillet à Houston (Texas) avec la publication d'une déclaration finale. Ce texte s'efforce de voiler les divergences subsistant sur les deux principaux dossiers examinés pendant le sommet : les subventions agricoles et l'aide à l'URSS. S'agissant de l'aide à l'URSS, M. Mitterrand a regretté que la France, qui la souhaite *« immédiate et sans conditions vexatoires »*, n'ait pas été davantage suivie. Il a jugé *« dérisoires »* les conditions mises par les Etats-Unis à un appui soutenu à Moscou, notamment l'arrêt de l'aide soviétique à Cuba.

HOUSTON

de notre envoyée spéciale

Un sommet pour rien ? Sans aller aussi loin que l'un des délégués à Houston qui estimait que l'on pourrait bientôt *« remplacer les sommets par des images de synthèse »*, il faut bien reconnaître que les résultats concrets de cette réunion des Sept sont fort maigres.

Les divergences initiales sur les principaux sujets n'ont guère été réduites et l'exercice aura consisté surtout, pour les ministres et les sherpas, à trouver des formulations diplomatiques qui enrobent cette diversité de points de vue dans un texte acceptable par tous. Houston faisait suite aux précédentes réunions des Douze à Dublin et des seize pays membres de l'OTAN à Londres. Le message qui s'en dégage est incontestablement moins fort que les deux précédents.

Ce message est d'abord celui que, unanimement, les Sept ont voulu adresser à M. Mikhaïl Gorbatchev pour l'encourager. Mais si l'alliance atlantique, réunie à Londres il y a quelques jours, a réussi à mettre un terme à quarante ans de guerre froide dans le domaine de la sécurité, le tournant n'a pas été aussi nettement pris à Houston en matière économique et la confiance, de ce point de vue, n'est pas aussi clairement restaurée dans les relations avec l'URSS.

Chaque pays ou groupe de pays – les Etats-Unis, le Japon, les Européens – ont défendu, sur ce sujet comme sur l'agriculture et sur l'environnement, leurs intérêts particuliers et aucun consensus de fond ne s'est dégagé.

Les Etats-Unis étaient soucieux de montrer qu'il ne faut pas conclure trop vite à leur déclin, qu'ils restent les champions du libéralisme économique et ne battent pas en retraite devant une Communauté européenne qui de plus en plus s'impose, même si elle n'en a pas encore elle-même parfaitement conscience. Devant elle, les Américains semblent encore hésiter entre un vrai partenariat et le maintien de leur leadership, et le sommet de Houston n'aura pas réussi à clarifier une relation transatlantique qui se cherche.

Tandis que M. George Bush se comportait avec ses partenaires en président de séance *« équitable »*, au dire de la délégation française, sachant écouter et prendre en compte les points de vue différents qui s'exprimaient dans d'autres forums, la jeune garde de l'administration américaine faisait brutalement l'assaut contre les thèses européennes, en particulier sur les problèmes de l'agriculture et du commerce.

Cohésion européenne

Le débat agricole n'a pas progressé et c'est en adversaires farouches qu'Européens et Américains se retrouveront dans une dizaine de jours à Genève. Plus grave, les philippiques démagogiques de Mme Carla Hills, le chef de la délégation américaine dans l'Uruguay Round, ont montré que les Etats-Unis voulaient imposer leurs vues plutôt que rechercher un compromis. C'est dire si les arguments sociologiques développés notamment par M. Jacques Delors pour défendre une *« agriculture-mode de vie »* ont peu de chances d'être entendus par des oreilles américaines.

La cohésion européenne qui, sans être parfaite, s'est néanmoins largement manifestée, la présence toujours plus affirmée de la Communauté, étonnent et gênent les Américains. Ils s'en sont à peine cachés. Rien ne dit malheureusement que cette découverte les incite à plus de modération.

Sur l'aide à l'URSS, chacun peut aussi clamer victoire. Les Etats-Unis sont certes embarqués dans un exercice qu'ils récusaient il y a peu de temps encore, et la Communauté européenne peut s'en féliciter. Ni le FMI ni la Banque mondiale ne pourront imposer leurs vues sur l'évaluation des besoins économiques de l'URSS à la Commission de Bruxelles, qui a engagé le même travail mais dans un état d'esprit très différent.

Les Etats-Unis se réservent en revanche la possibilité de ne pas aller au-delà d'une simple assistance technique à l'URSS, soit en se prévalant de conclusions de ces deux institutions internationales (FMI et Banque mondiale, qu'ils ont dans leur manche), soit en faisant valoir que les conditions politiques d'une aide économique et financière à l'URSS qu'ils ont fait figurer dans le texte final ne sont pas remplies. L'effet le plus positif que pourrait avoir l'offensive européenne sur cette question serait, dans le meilleur des cas, de faire évoluer l'opinion américaine qui, pour l'instant, ligote MM. Bush et Baker.

Les considérations américaines d'ordre intérieur ont joué encore plus sur les questions d'environnement et M. Bush ne s'en cachait pas dans sa conférence de presse finale : *« Je suis aussi soucieux du sort des Américains, de leur emploi que de la préservation de l'environnement »*, disait-il. Le chancelier Kohl, qui s'était fait le champion de l'écologie à Houston, aura obtenu beaucoup moins que ce qu'il demandait. Mais, diront les mauvaises langues, on ne peut pas tout avoir.

CLAIRE TRÉAN

□ **M. Chirac : « La France doit d'abord aider l'Afrique. »** – Dans un entretien accordé au *Figaro* du 12 juillet, M. Jacques Chirac déclare comprendre que *« les Allemands souhaitent aider Gorbatchev »*, car *« c'est un moyen pour eux de se ménager la bienveillance des Soviétiques dont ils ont besoin pour parachever leur réunification »*. Le président du RPR ajoute : *« Pour nous, cela ne saurait être une priorité. Au lieu de subventionner un pays qui continue à assumer des dépenses militaires considérables, nous ferions mieux d'aider le Maghreb et l'Afrique. Ce serait aussi une manière de nous aider nous-mêmes. »*

Le compromis agricole reflète largement les vues de la CEE

HOUSTON

de notre envoyé spécial

Le débat sur la réforme des politiques agricoles s'est donc finalement achevé sans éclat. Pour éviter un constat de divergence qui aurait signifié l'échec de la réunion de Houston, M. George Bush s'est résigné à l'adoption d'un texte qui, pour être un compromis, reflète néanmoins largement les thèses européennes.

L'offensive de grand style lancée à Houston par le président des Etats-Unis et plusieurs de ses ministres contre la politique agricole commune (PAC), et dont le principal objectif était de diviser les quatre pays membres de la CEE présents (France, Grande-Bretagne, Italie, RFA) a échoué, révélant une mauvaise évaluation de la réalité communautaire. Ce compromis de façade que les délégations se sont empressées d'interpréter de façon contradictoire, laisse les choses en l'état. Houston n'ayant rien résolu, une période de conflits commerciaux va sans doute s'ouvrir entre les Etats-Unis et la Communauté.

Il est à craindre qu'un tel climat influence négativement le reste des relations transatlantiques. Les premiers heurts devraient reprendre dès la session plénière de l'Uruguay Round, du 23 au 27 juillet à Genève. La tension grandira jusqu'en décembre lorsque se réunira, à Bruxelles, la conférence ministérielle devant clore ce cycle de négociations.

« Pour les Etats-Unis, il s'agit de nous écarter du marché et de prendre notre place » : c'est ainsi que M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, résume l'enjeu de la négociation. La Communauté, même si les intérêts de ses Etats membres sont loin de toujours coïncider, n'a pas l'intention de se laisser faire. *« J'observe qu'il y a eu au cours de ce sommet une harmonie presque complète entre les pays européens de la Communauté, ce à quoi nous n'étions pas complètement habitués »*, a relevé M. François Mitterrand.

Mme Margaret Thatcher avait proposé, pour le passage commercial et agricole de la déclaration économique, une formulation qui fut immédiatement approuvée par la France, l'Italie et la RFA mais que les Etats-Unis avaient rejetée. Le texte final donne quelques raisons de satisfaction aux Américains. Les chefs d'Etat et de gouvernement expriment l'intention de s'impliquer personnellement dans la négociation et d'intervenir si nécessaire en cas de blocage.

Un tel engagement n'est pas forcément académique : on imagine déjà les coups de téléphone pressants de M. Bush à M. Kohl ou à Mme Thatcher... La cohésion communautaire est une entreprise qui exige des soins aussi constants qu'intensifs ! Le texte *« conseille »* aux négociateurs de tenir compte du rapport établi par M. De Zeeuw, le président du groupe des négociations agricoles du GATT, un document qui ne plaît guère aux Européens notamment parce qu'il met un accent particulier sur l'élimination des subventions à l'exportation. Cependant il n'est pas demandé, c'est l'essentiel pour la Communauté, que ce rapport serve de base à la négociation.

Partage équitable du fardeau

Les parties contractantes du GATT *« réduiront non seulement les soutiens internes mais aussi les subventions à l'exportation et les protections à l'importation »*. Cela pourra servir aux négociateurs américains pour réclamer à la Communauté des réductions portant de façon directe et spécifique sur les subventions à l'exportation.

Mais il est bien précisé, font remarquer les Européens, que le démantèlement des subventions devra se faire de façon *« cohérente »*. Il ne pourra être question de diminuer plus les subventions à l'exportation que le soutien interne, ce qui, affirment les experts de la CEE, enlève tout caractère gênant à cette disposition (1).

Les Européens trouvent dans la déclaration plusieurs autres motifs de satisfaction et leur analyse du texte est, au total, nettement positive. Le démantèlement des subventions doit être *« substantiel, progressif »* et porter sur les différentes formes de soutien à l'agriculture. En d'autres termes, les autres pays producteurs qui subventionnent leur agriculture, Etats-Unis en tête, devront accomplir un effort équivalant à celui réclamé à la CEE.

Un instrument sera mis au point qui permettra de comparer des mesures de soutien différentes et de parvenir ainsi à un partage équitable du fardeau. Le texte adopté par les Sept reconnaît que la diversité des mécanismes de soutien reflète de façon légitime les différences économiques et sociales existant entre les agricultures des pays industrialisés.

M. Delors s'est félicité de cette nouvelle sensibilité sociologique. *« Pour l'Europe, l'agriculture est un élément fondamental et personne ne nous poussera à renoncer à un système* [la PAC] *qui permet de sauver notre agriculture. Nous n'allons pas désertifier 30 % de nos terres pour faire plaisir à un pays qui ne comprend pas nos problèmes. Il ne peut y avoir de développement rural sans agriculture. »*

M. Delors a également déploré la modestie des résultats du sommet sur la dette et l'environnement. La déclaration économique fait certes référence aux propositions de la France visant à alléger la dette publique des « pays à revenu intermédiaire », mais en termes peu engageants. Le premier ministre japonais avait réagi de manière négative à l'initiative de M. Mitterrand. *« Je ne comprends pas pourquoi »*, s'est exclamé M. Delors. Il s'est montré particulièrement préoccupé par le cas polonais. *« J'espère qu'au cours des prochains mois la Communauté prendra une initiative pour aider la Pologne. »*

En raison de l'opposition américaine, les Sept n'ont pu annoncer des mesures visant à stabiliser les émissions de dioxyde de carbone, un des principaux responsables de l'effet de serre, c'est-à-dire du réchauffement de la planète. Les Etats-Unis, hantés par l'insuffisante compétitivité de leur industrie, répugnent à lui imposer une charge nouvelle. La Banque mondiale et la Commission européenne ont été chargées de préparer ensemble, en collaboration avec Brasilia, un programme de sauvetage de la forêt tropicale brésilienne qui sera étudié en 1991 à Londres, lors du prochain sommet des Sept.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) Une baisse des prix garantis européens de 5 % entraîne automatiquement une baisse de la subvention à l'exportation de 5 % dans la mesure où celle-ci compense l'écart entre le prix intérieur de la CEE et le prix mondial. La CEE, si elle promet une baisse de prix de 5 %, peut donc, sans danger, s'engager à réduire la subvention à l'exportation de 5 % à condition toutefois (cela va de soi, affirment ses experts) de pouvoir sans problème relever la subvention si le prix mondial baisse.

Des sujets de satisfaction pour Tokyo

TOKYO

de notre correspondant

Après avoir risqué d'apparaître isolé, dans son souci de rétablir l'aide à la Chine et de faire valoir sa réserve à l'égard de l'URSS, le Japon sort du sommet de Houston avec des sujets de satisfaction qui dépassent ses attentes. Le premier, et non des moindres, étant la référence, dans le communiqué final, à son contentieux territorial avec Moscou.

C'est la première fois, précise-t-on à Tokyo, qu'un document officiel adopté lors d'une rencontre internationale mentionne cette question. Le texte souligne *« l'importance pour le gouvernement japonais du règlement pacifique du différend sur les territoires du Nord »*. Dans son commentaire, le secrétaire d'Etat américain, M. Baker, avait précisé, en évoquant la préoccupation suscitée chez les Sept par la persistance d'une tension dans la région Asie-Pacifique, qu'*« une solution rapide de la question des territoires du Nord était une étape essentielle en vue d'une normalisation des relations nippo-soviétiques »*.

Succès diplomatique

Les Sept n'ont pas explicitement pris parti dans ce litige, souhaitant seulement une solution. Mais le fait qu'ils l'érigent en pré-condition à une normalisation des relations nippo-soviétiques (alors que, officiellement du moins, Moscou estime que la question n'existe pas) et, surtout, qu'ils aient employé la terminologie nippone *« territoires du Nord »* pour désigner les quatre îles du sud de l'archipel des Kouriles occupées par les Soviétiques depuis 1945, est interprété par les Japonais comme l'expression du soutien de leurs partenaires à leur revendication. Moscou ne s'y est apparemment pas trompé : le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a critiqué les Sept d'avoir *« internationalisé »* une affaire de nature bilatérale.

Il s'agit, en tout cas, d'un succès diplomatique pour Tokyo, qui réussit ainsi à inscrire son contentieux avec l'URSS dans le dialogue global Est-Ouest et à faire clairement sentir à Moscou que la manne nippone dépend d'un compromis sur les quatre îles.

En revanche, les Japonais ont vu disparaître du communiqué toute référence à la *« menace soviétique »* avec une certaine perplexité. Pour Tokyo, la détente concerne jusqu'à présent essentiellement l'Europe. En Asie, loin d'être réduite, la « menace » soviétique demeure préoccupante. Une telle analyse justifie à la fois le maintien du traité de sécurité avec les Etats-Unis (renouvelé sans limite de temps en 1960) et l'effort militaire nippon. Le Japon aurait souhaité que soient davantage soulignées les incertitudes de la situation internationale. La déclaration du sommet de Houston risque ainsi d'avoir des répercussions sur le débat concernant la sécurité nationale.

En ce qui concerne la reprise de l'aide à la Chine, le premier ministre Kaifu a obtenu de ses partenaires un léger assouplissement dans la formulation de leur évaluation de la situation dans ce pays. Mais, en dépit de l'accord tacite des Etats-Unis et d'un relatif consensus sur la nécessité de ne pas isoler Pékin, le Japon doit se résoudre, en reprenant d'ici peu ses prêts gouvernementaux à la Chine, à faire cavalier seul. Le premier ministre Kaifu n'en aurait pas moins l'intention de se rendre à Pékin en septembre pour les Jeux asiatiques.

PHILIPPE PONS



« La liberté et la prospérité économique se renforcent mutuellement »

affirment la déclaration finale

Voici les principaux extraits de la déclaration finale :

« Nous, chefs d'Etat et de gouvernement des sept grandes démocraties industrialisées et président de la Commission des Communautés européennes, réunis à Houston pour notre sommet économique annuel, célébrons la renaissance de la démocratie dans la majeure partie du monde (...). Ces événements proclament avec éclat les droits inaliénables de l'homme : lorsque les hommes sont libres de choisir, ils choisissent la liberté.

» Nous sommes conscients du fait que la liberté et la prospérité économique sont étroitement liées et se renforcent mutuellement. Une prospérité économique durable dépend de l'impulsion donnée par la concurrence et l'encouragement de l'esprit d'entreprise, de mesures stimulant l'initiative et l'innovation individuelles, d'une main-d'œuvre qualifiée et motivée dont les droits fondamentaux sont protégés, de systèmes monétaires solides, d'un système des échanges et des paiements internationaux ouvert et d'un environnement sauvegardé pour les générations futures. »

• **Le système commercial international.** – « Le système de commerce international ouvert est vital pour la prospérité économique (...). Nous rejetons le protectionnisme sous toutes ses formes. L'heureux aboutissement du cycle d'Uruguay constitue la première priorité de l'ordre du jour économique international (...).

» En ce qui concerne l'agriculture, réaliser l'objectif à long terme de la réforme des politiques agricoles est essentiel pour permettre une plus grande libéralisation des échanges de produits agricoles (...).

» La réalisation de cet objectif exigera que chacun de nous opère des réductions subtantielles et progressives des soutiens et des protections de l'agriculture – incluant les régimes internes, l'accès aux marchés et les subventions à l'exportation – et établisse des règles concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires. La diversité selon les pays des mécanismes de soutien agricole est le reflet des différences qui existent entre les conditions économiques et sociales de l'agriculture. Les négociations sur l'agriculture devraient donc être conduites dans un cadre qui inclue un instrument de mesure commun, qui prévoie que tous les pays prennent équitablement des engagements et qui tienne compte des préoccupations de sécurité alimentaire. Le cadre devrait contenir des assurances spécifiques et cohérentes entre elles selon lesquelles, par un recours adéquat à la mesure commune aussi bien qu'à d'autres moyens, les pays participants réduiraient non seulement les soutiens internes, mais aussi les subventions à l'exportation et les protections à l'importation. Un accord sur un tel cadre, d'ici à la réunion en juillet du Comité des négociations commerciales, est crucial pour achever avec succès le cycle d'Uruguay dans son ensemble. En conséquence, nous conseillons à nos négociateurs le texte soumis par le président du groupe de négociations agricoles comme un des moyens d'intensifier les négociations. Nous avons l'intention de maintenir un haut niveau d'implication personnelle et d'exercer la direction politique nécessaire pour assurer l'heureux aboutissement de ces négociations.

» Les négociations sur l'accès aux marchés devraient aboutir à un accord sur un ensemble de mesures substantiel et équilibré. En ce qui concerne les textiles, l'objectif est de libéraliser le secteur des textiles et de l'habillement grâce à la suppression progressive des obstacles commerciaux et à l'intégration, suivant un calendrier précis, de ce secteur dans le GATT sur la base des règles et disciplines renforcées du GATT. »

• **Union soviétique.** – « Nous saluons les efforts en cours en Union soviétique pour libéraliser et créer une société soviétique plus ouverte, démocratique et pluraliste et pour l'orienter vers une économie de marché. Ces mesures méritent notre soutien. Le succès de la perestroïka dépend de la poursuite résolue et du développement de ces efforts de réformes. Nous nous félicitons, en particulier, que le président Gorbatchev ait suggéré d'instaurer un dialogue économique régulier.

» Nous avons tous commencé, individuellement et collectivement, à aider ces efforts de réformes. Nous estimons tous qu'une assistance technique doit être fournie maintenant pour aider l'Union soviétique à s'orienter vers une économie de marché et à mobiliser ses propres ressources. Certains pays sont déjà en position d'accorder des crédits financiers très importants.

» Nous sommes également convenus que, si l'URSS prenait d'autres décisions pour avancer de manière plus nette dans la voie d'une économie de marché, pour transférer de manière substantielle les ressources affectées au secteur militaire et ne plus soutenir les pays qui favorisent des conflits régionaux, les perspectives d'une aide économique significative et soutenue seraient accrues.

» Nous avons pris note de la décision prise par le conseil européen de Dublin le 26 juin. Nous sommes convenus de demander au FMI, à la Banque mondiale, à l'OCDE et au président désigné de la BERD, d'entreprendre en étroite consultation avec la Commission des Communautés européennes une étude détaillée de l'économie soviétique, de faire des recommandations en vue des réformes et d'établir les critères selon lesquels l'aide économique occidentale pourrait appuyer ces réformes de manière efficace. Ce travail devrait être terminé d'ici à la fin de l'année et sera entrepris à l'invitation du FMI. »

• **Pays en développement et dette.** – « Nous réaffirmons que notre engagement vis-à-vis du monde en développement ne sera pas affaibli par le soutien accordé aux pays en cours de réforme en Europe centrale et orientale. (...)

» Nous encourageons le Club de Paris à poursuivre l'examen d'options additionnelles dans le traitement de la charge de la dette. Dans le cas des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui mettent en œuvre des programmes de réformes solides, nous encourageons le Club de Paris à allonger les délais de remboursement, en tenant compte des situations particulières de ces pays. Nous accueillons avec satisfaction les décisions prises par la France relativement à l'Afrique sub-saharienne et par le Canada relativement aux Caraïbes, en vue d'alléger la charge de la dette des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. »

• **Environnement.** – « Nous sommes déterminés à prendre des mesures pour étendre les forêts, tout en protégeant celles qui existent déjà et en reconnaissant le droit souverain de tous les pays à utiliser leurs ressources naturelles. (...) Nous sommes prêts à coopérer avec le gouvernement du Brésil sur un vaste programme pilote visant à lutter contre les menaces pesant sur les forêts tropicales humides de ce pays. »

POLITIQUE

La préparation du budget de 1991

Les socialistes d'accord sur les dépenses mais pas encore sur les recettes

La préparation du budget de 1991 continue de donner lieu à controverses entre le gouvernement et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale qui divergent sur les meilleurs moyens d'assurer au gouvernement les recettes indispensables pour financer les priorités retenues. Prochain rendez-vous : le 25 juillet, en présence du premier ministre.

Les députés socialistes et le gouvernement dansent la samba autour du projet de budget pour 1991. La samba, pas la lambada. L'air du consensus qui a prévalu, mercredi 11 juillet, au Palais-Bourbon, au cours de la nouvelle réunion consacrée aux orientations budgétaires par M. Louis Mermaz et ses collègues, a vite trouvé ses limites. D'accord, *grosso modo*, pour emboîter le pas au gouvernement sur les priorités dans le choix des dépenses, les députés socialistes ne veulent toujours pas épouser aveuglément le point de vue du gouvernement, en général, et celui du ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, en particulier, dans le choix des recettes. Il en résulte un amical face-à-face rythmé par des échanges d'arguments révélateurs d'un décalage entre les préoccupations d'un gouvernement soucieux d'équilibres et les aspirations d'un parti en quête d'identité.

Côté dépenses, la *« priorité des priorités »*, selon l'expression de M. Mermaz, sera donnée au budget de l'éducation nationale, en augmentation de 9 % (avec vingt milliards de plus que cette année) mais l'Etat concentrera aussi son effort sur le logement social – lutte contre les inégalités oblige – et, plus largement, sur l'amélioration de la vie quotidienne dans les agglomérations urbaines. M. Pierre Mauroy a beaucoup insisté sur ce point, une nouvelle fois, parce que c'est là surtout que la gauche pourra contrecarrer le Front national. Deux cent mille HLM devraient être « réhabilitées » l'an prochain et le groupe socialiste souhaite que l'épargne des livrets A soit réservée au financement des logements sociaux. Parallèlement, les députés PS demandent une augmentation du nombre des bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement (65 000 prêts locatifs aidés sont inscrits dans le projet de budget).

« Un problème de coloration politique »

Sur les recettes, en revanche, le débat est loin d'être clos. Faut-il, ou non, alléger la fiscalité des entreprises ? Faut-il alléger la TVA ? Jusqu'où aller dans le sens d'une meilleure fiscalité du patrimoine ? M. Jean-Paul Planchou, député de Seine-et-Marne, proche de M. Chevènement, et M. Henri Emmanuelli, député des Landes, proche de M. Jospin, ont jugé nécessaire de diffuser un communiqué commun, mercredi après-midi, pour enfoncer le clou sur la nécessité de faire encore plus de « social » que prévu. S'ils admettent certaines adaptations de la fiscalité, ils contestent l'opportunité de procéder cette année à de nouveaux allégements et il s'agit pour eux d'un *« problème de coloration politique »*, comme l'a dit M. Emmanuelli dans un entretien à *Libération* du 12 juillet. *« Nous demandons au gouvernement*, disent-ils, *de ne pas s'engager dans la voie d'un allégement net de la fiscalité. »* Rien ne commande, à leurs yeux, la baisse d'un ou deux points du taux majoré de la TVA ni la réduction de l'impôt sur les sociétés envisagées par le gouvernement. Ils souhaitent, au contraire, que soient taxées les plus-values immobilières spéculatives, y compris sur les résidences principales, et se déclarent partisans d'une *« action résolue en faveur d'une fiscalité des patrimoines plus justement répartie »*, en se référant au rapport Hollande.

Le débat se poursuivra, avant la fin du mois, avec M. Rocard et il se traduira sans doute par certains compromis. Le gouvernement accepterait déjà, selon M. Mermaz, de *« limiter à 100 000 francs la réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune à laquelle conduit le plafonnement de l'impôt sur les sociétés »*. Il ne s'opposerait pas, d'autre part, au renvoi à l'automne, sur l'avis des députés, de l'examen par le conseil des ministres de l'avant-projet de loi visant à instituer une « contribution sociale généralisée » dont la perspective inquiète certains syndicats.

Mais la samba n'en restera pas moins le « tube » de l'été socialiste. Tout simplement parce que M. Planchou, M. Emmanuelli et les autres chevau-légers du PS savent parfaitement qu'ils ne font que rejoindre le sentiment de M. Mitterrand lorsqu'ils reviennent ainsi à la charge au nom des exigences de cette *« nouvelle étape sociale »* dont M. Rocard préfère ne pas parler.

ALAIN ROLLAT

Les débats dans l'opposition

M. Jacques Chirac s'efforce de canaliser les courants du RPR

Les représentants de tous les courants du RPR, réunis sous la présidence de M. Jacques Chirac ont adopté, le 11 juillet, à l'unanimité un « code de bonne conduite » qui comporte six commandements destinés à permettre l'expression des sensibilités différentes tout en évitant les entreprises fractionnelles.

Une culture de « courants » est-elle compatible avec une tradition monolithique, telle est la question que se sont posée les représentants des différentes sensibilités qui, depuis quelques mois, ont vu le jour et se sont progressivement renforcées au sein du RPR. Les dirigeants des courants y ont répondu par l'affirmative, mercredi 11 juillet, lors de leur réunion sous la présidence de M. Chirac.

Seuls étaient absents M. Michel Noir qui s'était excusé et M. Alain Carignon pour cause de mise en congé. Un congé, selon M. Juppé, auquel il n'appartient qu'au maire de Grenoble de mettre un terme, signifiant implicitement par là qu'aucune procédure d'exclusion n'était effectivement engagée. Le courant VIE fondé par M. Carignon était d'ailleurs représenté par M. Cazenave, député de l'Isère.

Tous les participants sont d'abord convenus que ce groupe de travail se réunirait régulièrement pour examiner les problèmes d'organisation et de fonctionnement du RPR. C'est lui notamment qui préparera d'éventuelles réformes des statuts pour permettre une meilleure représentation des sensibilités. M. Chirac a ensuite présenté un projet de résolution établissant les règles de fonctionnement du système des courants et constituant une sorte de code de bonne conduite, c'est à dire le vade-mecum du parfait compagnon (*le Monde* du 11 juillet).

Les six commandements

Les six commandements préparés par M. Chirac ont été adoptés à l'unanimité. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, les a énoncés ainsi :

– S'interdire toute attaque contre une autre personnalité du mouvement et contre la direction de celui-ci.

– Les courants ne s'exprimeront que dans les instances nationales du RPR. Engagement est pris de ne pas constituer d'organisations propres au niveau local ou régional.

– Les déplacements en province ne seront pas organisés comme des tournées électorales internes au RPR. Les secrétaires départementaux du mouvement seront mieux informés de ces déplaceemnts.

– La presse du RPR et notamment le magazine hebdomadaire de *la Lettre de la nation* sera ouverte à tous ceux qui le souhaiteront.

– Les réunions du conseil national, tous les deux mois, seront programmées à l'avance avec inscription à l'ordre du jour des problèmes de fond souhaités par les représentants des courants.

– Le bureau politique se réunira deux fois par mois avec un ordre du jour convenu portant à la fois sur l'activité du mouvement et sur ses problèmes politiques.

Ces décisions constituent donc la mise en forme d'une coopération interne qui faisait défaut depuis que le conseil national du RPR du 22 juin 1989 avait reconnu formellement la possibilité de constituer des courants. Désormais ceux-ci sont en quelque sorte canalisés. Ces dispositions permettent cependant à chaque courant de continuer à disposer de sa propre presse, en général des « lettres » adressées aux sympathisants, et aussi de ses propres lieux de réunion à Paris. M. Juppé envisage même que le RPR mette des locaux à la disposition de ceux qui n'en possèdent pas encore. Seul pour le moment, le courant Pour un nouveau rassemblement de MM. Pasqua et Séguin a installé son siège dans un immeuble séparé. Le courant VIE se retrouve dans l'appartement qui constitue, boulevard Saint-Germain, l'antenne parisienne du maire de Grenoble.

Si tous les participants à cette réunion ont accepté de ne pas développer les structures de leur courant au sein des fédérations et des sections locales, rien n'empêche ces dernières d'organiser des débats sur les problèmes au sujet desquels les dirigeants nationaux ne sont pas d'accord entre eux. Les prises de position auront ensuite inévitablement un écho au sein des instances centrales, comme le conseil national. C'est alors que la direction du mouvement devra d'une façon ou d'une autre tenir compte des sentiments et des préférences de la base. Le système des courants, sans être aussi formel qu'au sein du Parti socialiste et sans introduire la proportionnelle à tous les niveaux de l'appareil, apporte cependant une innovation dans la conception d'un mouvement gaulliste : les idées et les aspirations circuleront davantage de la base vers le sommet sans toutefois supprimer totalement l'inspiration venant d'en haut.

ANDRÉ PASSERON

REPÈRES

SONDAGE

M. Rocard favori des Français pour l'élection présidentielle

Un sondage SOFRES (mille personnes interrogées du 22 au 26 juin), publié dans *le Nouvel Observateur* du jeudi 11 juillet, place M. Rocard à la première place pour la prochaine élection présidentielle. A la question : *« Pensez-vous que les personnalités suivantes feraient un bon président de la République ? »*, le premier ministre obtient 46 % d'opinions favorables, devant M. Delors (39 %), M. Giscard d'Estaing (37 %) et M. Barre (32 %). Viennent ensuite M. Chirac (31 %), Mme Veil (29 %), MM. Noir (28 %), Fabius (27 %) et Tapie (23 %). Auprès des sympathisants de gauche, M. Rocard est également le premier, avec 66 % d'avis favorables, contre 44 % pour M. Delors et 42 % pour M. Fabius. En revanche, les sympathisants de droite se prononcent d'abord pour M. Chirac (56 %), puis pour M. Giscard d'Estaing (54 %) et M. Delors (41 %) ; 6 % des personnes interrogées se prononcent pour M. Le Pen.

CONSEILS GÉNÉRAUX

Le congrès de l'APCG aura lieu en octobre

Le congrès annuel de l'Assemblée des présidents de conseils généraux aura lieu les 3 et 4 octobre à Paris. Le président de l'APCG, M. Jean Puech (UDF-PR) regrette la décision des vingt-trois présidents socialistes de conseils généraux de quitter son organisation (*le Monde* du 7 juillet) pour protester contre l'attitude qu'ils jugent *« partisane »* de l'APCG. M. Puech affirme que l'association qu'il préside *« n'est pas là pour créer des problèmes au gouvernement, mais pour exprimer l'avis des élus départementaux »*.

ALLIANCES

Le PS s'intéresse aux écologistes, à la France unie et au PCF

Le PS s'est préoccupé de ses alliances et de l'élargissement de la majorité, mercredi 11 juillet, au cours de la réunion de son bureau exécutif. M. Mauroy a proposé une initiative en direction du PCF, *« pour un essai de discussion et de clarification »*. Selon lui, la France unie de M. Jean-Pierre Soisson a accepté l'idée que des alliances électorales PS-PC n'étaient pas contradictoires avec sa propre collaboration avec les socialistes. En tout état de cause, le PS assurera *« la protection de ses élus sortants »*, a promis M. Mauroy. A propos des écologistes, le premier secrétaire du PS a jugé qu'un *« pôle pouvait se constituer autour de Brice Lalonde »*.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Le Front national accueilli à Tours

L'université d'été du Front national aura lieu à Tours (Indre-et-Loire) du lundi 27 au vendredi 31 août.

« Nous avons traité la demande de location du FN comme n'importe quelle demande », a précisé Mme Christiane Baillaud, adjointe chargée de l'information et de la communication, en l'absence du maire, M. Jean Royer (non inscrit). *« A partir du moment où il paie, il n'y a aucune raison de ne pas lui louer une salle »*, a-t-elle ajouté, en précisant que la municipalité de Tours *« avait toujours agi ainsi, et qu'il n'y a pas de raison que cela change »*.

Le service de presse du FN a, d'autre part, annoncé la tenue de l'université du FN de la jeunesse du 18 au 22 juillet dans l'enceinte de l'ancien séminaire de Neuvy-sur-Barangeon (Cher).

Pour effacer les séquelles du cyclone Hugo

Le gouvernement veut construire 3 500 logements sociaux par an en Guadeloupe

Le comité interministériel pour la reconstruction de la Guadeloupe, qui s'est réuni pour la troisième fois mercredi 11 juillet, sous la présidence du premier ministre, a pris acte que, moins d'un an après le désastre provoqué par le cyclone Hugo aux Antilles, le règlement des indemnisations aux quelque 47 000 familles, 20 000 agriculteurs et 2 500 entreprises touchés était presque terminé. Le comité a confirmé son engagement d'affecter, jusqu'en 1992, 450 millions de francs à la reconstruction des équipements des collectivités locales et de financer un programme de 10 500 logements en trois ans, afin de parvenir à construire 3 500 logements sociaux par an en Guadeloupe.

D'autre part, le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, a adressé aux présidents des conseils généraux et régionaux des départements d'outre-mer une lettre dans laquelle il expose les suites que le gouvernement veut donner au débat parlementaire sur le développement économique et l'égalité sociale dans les DOM. Il y recommande l'ouverture, dans chaque DOM, de *« discussions entre les partenaires sociaux sur la revalorisation des bas salaires et le déroulement des carrières »*. A propos du SMIC, *« deux fois par an*, écrit notamment le ministre, *le représentant de l'Etat réunira les partenaires sociaux pour recueillir leur avis sur le niveau souhaitable du prochain rattrapage du SMIC compte tenu des progrès de la négociation sur les bas salaires et les carrières »*.

En ce qui concerne les privilèges salariaux des fonctionnaires locaux, le ministre des DOM-TOM précise que *« les discussions sur les compléments de rémunération que les préfets conduiront avec les syndicats de fonctionnaires dans chaque département (...) se traduiront par la prise en compte des droits acquis par les fonctionnaires en poste et par l'élaboration, pour l'avenir, d'un régime permettant de maintenir une fonction publique de qualité en limitant les distorsions du système actuel de rémunération »*.

Enfin, M. Le Pensec a présenté le montage financier arrêté pour assurer en Nouvelle-Calédonie le financement du rachat par la province Nord du territoire, contrôlée par les indépendantistes, des mines de la Société minière du Sud-Pacifique, appartenant à M. Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République. Ce financement, d'un montant de 99 millions de francs, associera les apports de fonds propres de la province : 45 millions, dont 22 par l'intermédiaire de l'Institut calédonien de participation créé dans le cadre des accords de Matignon, à trois emprunts à court et moyen terme d'un total de 54 millions.

M. Giscard d'Estaing : ni PS ni FN

Commentant, dans un entretien au *Figaro Magazine* du vendredi 13 juillet, la création de l'Union pour la France, M. Valéry Giscard d'Estaing affirme que les responsables de l'UPF ne soutiendront ni le Parti socialiste, ni le Front national. *« Les valeurs politiques*, explique le président de l'UDF, *couvrent le refus du soutien aux candidats socialistes ; les valeurs morales concernent le refus du soutien à des candidats se réclamant des positions du Front national. »* L'ancien chef de l'Etat explique qu'il est *« constamment en contact avec Jacques Chirac, de manière à éviter que quiconque exploite l'union à son profit ou essaie de tirer à lui la couverture de l'union »*.



Destiné aux candidats de la société civile

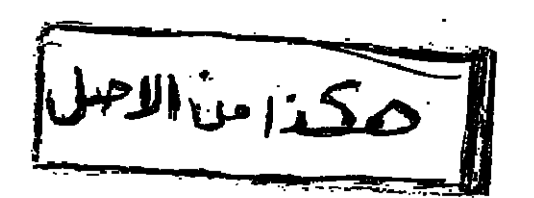
Le « troisième concours » de l'ENA aura lieu en septembre 1991

Créé par une loi du 2 janvier 1990, le « troisième concours » d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (ENA) sera mis en place l'an prochain. Dès le concours de septembre 1991, une dizaine de places devraient être réservées à cette nouvelle voie d'accès, soit 10 % environ des promotions actuelles. Destiné à former des hauts fonctionnaires issus de la société civile, il complétera les deux concours qui existent déjà, l'un « externe » pour les étudiants, l'autre « interne » pour les fonctionnaires. Et il remplacera la « troisième voie » d'accès instituée en 1982 et supprimée en 1986 faute de résultats très probants.

Ce troisième concours sera ouvert à des candidats de moins de quarante ans justifiant de huit ans au moins d'expérience professionnelle ou de mandats électifs locaux. Comme l'a souligné, mercredi 11 juillet, M. René Lenoir, directeur de l'ENA, le législateur et la direction de l'école se sont efforcés de corriger plusieurs erreurs apparues à l'occasion de l'expérience précédente de troisième voie. Les candidats reçus à ce nouveau concours suivront une scolarité identique à celle des autres élèves et seront soumis au même classement final. Mais l'ENA a surtout voulu améliorer leur préparation. Une quarantaine d'entre eux seront sélectionnés en septembre 1990 (sur une épreuve écrite et un entretien oral) pour bénéficier d'un cycle préparatoire à plein temps rémunéré (8 500 francs par mois) qui durera une année pour les diplômés de l'enseignement supérieur et deux années pour les autres.

Ce troisième concours de l'ENA suscite un indéniable succès de curiosité. Alors que les inscriptions au cycle préparatoire seront closes le 23 juillet, l'école a déjà reçu mille quatre cents demandes de dossiers et une bonne trentaine de candidatures fermes. Parmi les postulants, on trouve aussi bien des cadres supérieurs, des médecins, un urbaniste, un permanent syndical, un agriculteur, quelques chômeurs et deux journalistes dont un rédacteur en chef.

GÉRARD COURTOIS



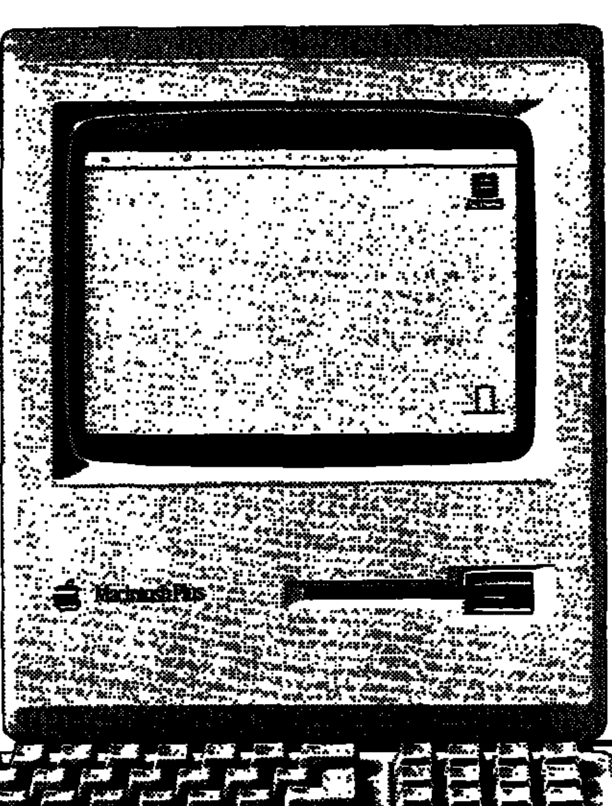
VOICI DEUX BONNES RAISONS D'ACHETER, VITE, VITE, VITE SON MACINTOSH CHEZ IC.

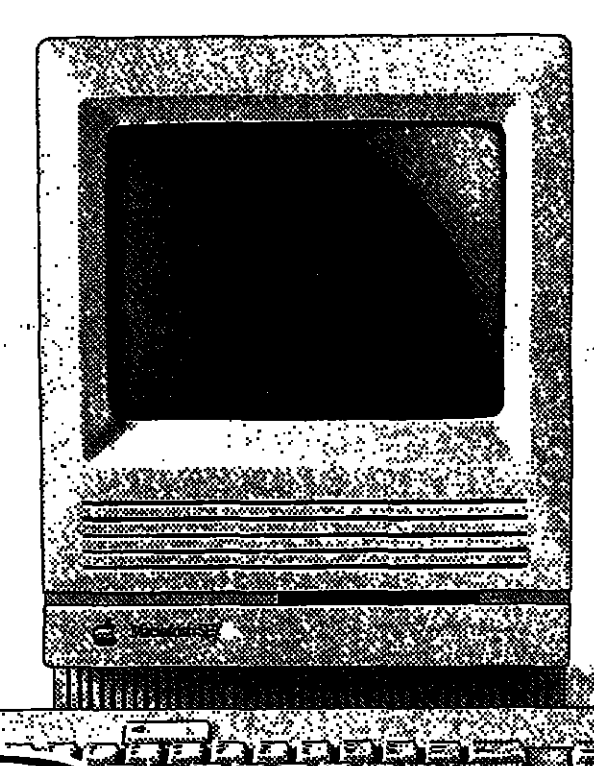
5.590 F TTC*
Le Macintosh Plus.

9.890 F TTC*
Le Macintosh SE 1/40 Mo.

12.590 F TTC**
LE MACINTOSH PLUS + 1 DISQUE DUR 20 MO COMPATIBLE + 1 IMPRIMANTE IMAGEWRITER II.

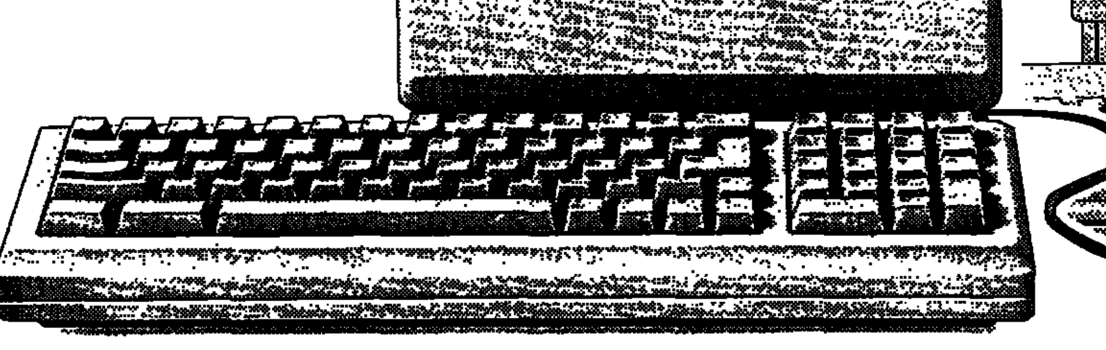
*4.714 F HT. ** 10.616 F HT.
Offres valables dans la limite des stocks disponibles.

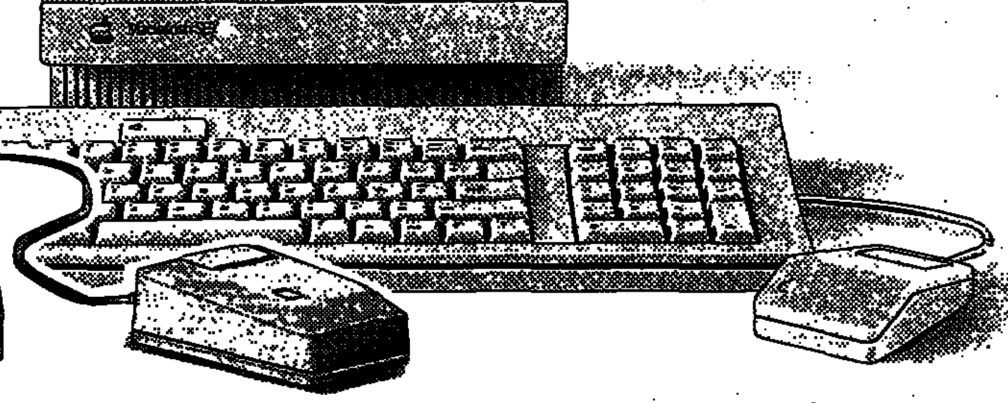




OFFRE MAC SE RESERVEE AUX ETUDIANTS, ENSEIGNANTS ET ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

*8.339 F HT. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.





International Computer est un des premiers distributeurs Apple en Europe. Sa puissance d'achat en volume lui permet de vous faire bénéficier naturellement des meilleures conditions sur tout Apple. Profitez vite de cette offre exceptionnelle sur Macintosh, mais profitez en aussi pour découvrir l'ensemble des offres qui font depuis 10 ans la réputation d'International Computer. Mais le rôle d'un grand distributeur ne doit pas se limiter au prix le plus bas. Aussi International Computer, outre une garantie totale d'un an pièces et main d'œuvre gratuites, propose à ses clients un suivi de maintenance extrêmement performant, avec des délais très courts et un coût bien étudié.
Dix ans d'Apple, ça compte : disponibilité, prix, conseil et sourire; de 10h à 19h, et même à 18h55. Vous pouvez aussi nous appeler si vous désirez réserver votre Macintosh avant tout le monde.

(1) 42 72 26 26



10 ANS D'APPLE ÇA COMPTE

APPLE CENTER IC BEAUBOURG 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS TEL. (1) 42 72 26 26
APPLE CENTER IC VENDOME 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS TEL. (1) 42 86 90 90

IC MARSEILLE SA 94 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE TEL 91 37 25 03
IC TOULOUSE SA 25 RUE OZENNE 31000 TOULOUSE TEL. 61 25 62 32



SOCIÉTÉ

Un entretien avec le ministre de la défense

Suite de la première page

» Anticipons un peu : quelle sera la situation au milieu de la décennie 90 ? L'Union soviétique restera, par la force des choses, une superpuissance militaire, à la fois nucléaire et conventionnelle. Elle continuera à peser, comme elle l'a toujours fait depuis le dix-huitième siècle, sur l'équilibre européen.

» Mais, à l'Ouest, la conjonction du retrait américain et de la spirale de désarmement engagée unilatéralement par les pays d'Europe occidentale créera inévitablement un déséquilibre. L'Allemagne, tout occupée qu'elle est de réaliser son unité et de faire pour cela les gestes nécessaires, non seulement vient d'accepter une autolimitation de ses forces, mais le chancelier Kohl s'est officiellement prononcé à Londres pour une double option zéro *(« ni artillerie nucléaire ni fusées »)*.

Le vide des armes

» Est-ce à terme une situation stable ? Poser la question, c'est y répondre. Comme disait à Valmy, le 16 septembre 1989, le président de la République : *« Le vide des armes a toujours appelé l'ingérence étrangère. »* Vérité universelle.

» Dès lors que l'Allemagne sera redevenue, au cœur de notre continent, une très grande puissance économique et politique, quelles hypothèses s'offrent à elle à moyen terme, si l'on veut bien admettre que tout pays a un besoin de sécurité légitime et que la nature stratégique, plus que toute autre, a horreur du vide ?

» Une protection américaine qui risque de paraître de plus en plus aléatoire ? Ou bien le choix par l'Allemagne d'assurer par elle-même sa sécurité ?

» Ou au contraire l'édification d'une identité ouest-européenne de défense qui – soit dit en passant – ne peut être une juxtaposition de faiblesses ?

» Si la France veut préserver cette dernière hypothèse, cohérente avec les positions exprimées par le président de la République à Londres, elle devra prendre les moyens de maintenir sa posture de défense indépendante.

» Il y a là, me semble-t-il, une grande responsabilité pour notre pays. On oublie trop souvent que 1940 n'a été rendu possible que par l'impéritie des gouvernements et des états-majors qui, dès le milieu des années 20, ont choisi une stratégie militaire – construire la ligne Maginot plutôt qu'une force blindée mécanisée – contradictoire avec les exigences, pourtant aisément discernables, de notre politique étrangère de l'époque. De même aujourd'hui faut-il rester vigilant : nul ne voit que les facteurs de crise qui ont existé de tout temps en Europe de l'Est aient disparu, bien au contraire. On peut même raisonnablement penser que la période qui s'ouvre n'ira pas sans déstabilisations de toutes sortes. Il n'est pas souhaitable que l'Europe devienne une table rase, plus que jamais à la merci de stratégies extérieures. Face au vide stratégique qui s'annonce au cœur de l'Europe, la France, puissance pacifique, éprise de stabilité, et qui doit à trente ans d'efforts de disposer d'un outil militaire de premier ordre, servi par des hommes de grande qualité, ne doit pas gaspiller cet atout maître. En effet, il est le gage de la stabilité future de l'Europe, le noyau d'une identité ouest-européenne de défense, bref la garantie d'une paix durable sur notre continent. Il n'y aura pas de sécurité collective sans un équilibre stable, même à un niveau réduit d'armements ; bref, si la puissance militaire soviétique n'est pas contrebalancée à l'Ouest par un môle de dissuasion, par nature même défensif.

Une mine à désamorcer

» Plus qu'aux menaces directement militaires, nous devons être attentifs aux déséquilibres dont notre monde est gros, pour les prévenir pendant qu'il en est temps.

» Portons nos regards vers le Sud : comment ne pas être frappé par les immenses déséquilibres démographiques, économiques, culturels, politiques qui s'accumulent à l'horizon ? Comment aussi un ministre de la défense pourrait-il ne pas être attentif aux risques de la prolifération balistique, chimique, voire nucléaire, au Proche et au Moyen-Orient ?

» Cela ne doit pas nous conduire – bien au contraire – à traiter le problème de nos relations avec le Sud à travers le prisme déformant des questions militaires. Ce qui sera déterminant dans les années qui viennent, c'est la manière dont nous saurons associer ces pays au développement du grand marché européen, c'est la permanence d'un idéal de progrès, chez eux comme chez nous, s'opposant à la tentation de régressions obscurantistes ou racistes. L'échec du développement, la misère, les frustrations peuvent conduire certains pays à une régression fondamentaliste qui, parce qu'elle décevrait inévitablement les espoirs qu'elle aurait elle-même suscités, engendrerait à travers la Méditerranée des secousses auxquelles, je le crains bien, l'équilibre de la société française ne résisterait pas. Je pense notamment à la montée du racisme qui, dès aujourd'hui, illustre la crise de l'identité républicaine de la France. Nous prétendons, à juste titre d'ailleurs, aider M. Gorbatchev. N'oublions pas la Méditerranée et l'Afrique. Il y a là une mine qu'il faut savoir désamorcer à temps. D'où l'urgence d'une grande initiative méditerranéenne à la fois économique et politique, seule de nature à organiser un véritable codéveloppement et à empêcher une fracture lourde d'affrontements aveugles pour l'avenir.

– Faut-il avoir peur d'une Allemagne unifiée qui serait une puissance économique, politique et militaire ?

– Non. Il faut simplement regarder les choses en face. L'Allemagne unifiée exercera inévitablement une très forte attraction, à la mesure de ses capacités, qui sont grandes, mais aussi du terrain découvert à l'Est par le flux du système soviétique.

Une gauche sensible aux modes américaines

» Dans les rapports futurs de l'Allemagne et de la Russie, plusieurs scénarios sont envisageables. Les frontières, en Europe de l'Est, sont récentes. De la Baltique à la Méditerranée, les sources de crises potentielles ne manquent pas. Sarajevo et Dantzig nous rappellent quelque chose. Mais il y a aussi une tradition d'entente germano-russe.

» De toute façon, il n'y a pas de pays qui n'ait un besoin de sécurité légitime, et cela est vrai de l'Allemagne comme des autres par rapport à la puissance russe. Tout dépend donc des conditions dans lesquelles sa sécurité pourra être garantie à l'avenir. Et parce que ce problème intéresse la sécurité européenne dans son ensemble, la relation franco-allemande doit rester au cœur de la construction européenne future. Notre coopération doit servir l'avenir d'une Europe démocratique, pacifique et équilibrée. Si l'Allemagne est demain la puissance économique dominante en Europe, la France, qui mettra longtemps à rattraper son retard industriel, doit mobiliser tous ses atouts. Il lui faut en particulier préserver sa capacité politique et militaire. C'est la meilleure contribution que nous puissions apporter à l'avènement d'une Europe européenne. Il n'y a donc pas lieu d'avoir peur de l'Allemagne. Il faut au contraire refonder l'amitié franco-allemande. Celle-ci ne peut vivre seulement sur ses acquis. Elle doit se nourrir d'une ambition partagée au service de l'Europe tout entière.

– A l'heure de la Communauté européenne, pourquoi et comment maintenir une défense nationale ?

– Le président de la République a fait inscrire dans la déclaration finale de Londres l'expression *« identité européenne de défense »*. La géographie crée des solidarités. Mais, aujourd'hui, les concepts stratégiques de l'OTAN et de la France sont différents. La doctrine américaine d'utilisation de l'arme nucléaire comme l'*« ultime recours »* et celle – française – de *« l'ultime avertissement »* sont aux antipodes l'une de l'autre.

» Même si notre défense indépendante contribue déjà à accroître la sécurité de l'Europe, il est clair qu'à terme il faudra aller vers un concept de dissuasion européenne.

» Il y a en Europe deux pays nucléaires : la France et la Grande-Bretagne. Ce sont deux nations pacifiques. Leur coopération, si elle se développait, pourrait jouer un rôle utile au service de l'Europe tout entière, sans que l'URSS se sente menacée dans ses intérêts légitimes de sécurité.

» Il faudrait bien sûr trouver, entre Européens, un cadre assez souple pour préserver à la fois la concertation nécessaire et l'unicité inévitable de la décision nucléaire. Mais il y aurait beaucoup à faire, aussi, pour resserrer les coopérations conventionnelles, améliorer l'interopérabilité des forces et favoriser l'émergence d'une industrie européenne de défense. La France, qui assure la présidence de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) jusqu'en juillet 1991, y travaillera.

» Maintenant, si votre question est de savoir si au nom de l'Europe nous devrions renoncer pour des raisons politiques, budgétaires, monétaires ou fiscales à l'indépendance de notre défense, ma réponse est non. Aucun engagement ne nous y oblige. Et, à bien réfléchir, ce ne serait pas rendre service à l'Europe.

– Certains de vos amis socialistes demandent que la France commence de toucher les « dividendes de la paix ». Sont-ils des irresponsables ?

– Il y a une certaine gauche qui a toujours été trop sensible aux modes venues d'outre-Atlantique. Rien d'étonnant à ce qu'elle veuille traduire en français l'expression *« peace dividend »*. Celle-ci est malheureusement intraduisible. Notre défense, en effet, est fondée sur un concept de stricte suffisance. Notre budget est dix fois inférieur au budget américain. Il n'y a pas de commune mesure entre notre petit donjon et les Himalayas des deux Grands. Nous n'avons jamais participé à l'absurde course au surarmement. On ne doit donc pas rogner sur l'indispensable.

» Il ne serait pour autant pas juste de dire que depuis deux ans je n'ai pas cherché à faire des économies. Je suis d'un tempérament plutôt réformateur. A l'automne dernier, j'ai obtenu du Parlement qu'il révise en baisse de 10 % la programmation militaire votée en 1987. J'ai entamé il y a un an, dans le cadre du plan « Armées 2000 » une ambitieuse réforme de notre organisation militaire qui supprimera une vingtaine d'états-majors. Je viens de proposer, en cohérence avec l'évolution géostratégique prévisible, un certain resserrement du « format » de nos armées (– 35 000 hommes).

Un resserrement de la 1re armée

» Que ceux qui veulent faire des coupes plus sévères dans le budget d'équipement acceptent de dire quels systèmes d'armes ils veulent supprimer parmi tous ceux qui ont été programmés par mes prédécesseurs. Notre budget d'équipement se partage, *grosso modo*, en quatre quarts. Sur la dissuasion (30 %), il est impossible de faire un centime d'économies. La marine est en dehors des négociations de Vienne. L'armée de l'air – avec 450 avions de combat en ligne – restera vraisemblablement au-dessous du plafond, qui nous sera sans doute fixé autour de 640 avions en parc.

» Reste l'armée de terre, dont le format peut être un peu resserré si la ligne de front potentiel, à 300 kilomètres de nos frontières, vient à disparaître, ce qui ne signifie pas – soit dit en passant – la disparition de tout risque de conflit en Europe, où nous sommes. C'est là le seul élément de flexibilité que je puisse discerner. J'ajoute enfin que, sur le fonctionnement et la condition des personnels, il y a un gros effort à faire, et il sera fait.

– Vous souhaitez une armée de métier plus mobile, plus « musclée » et plus ramassée. Qu'est-ce que cela veut dire ?

– Si les forces soviétiques se retirent en URSS dans les cinq ans, on peut en déduire deux conséquences pour notre armée de terre.

» *Primo*, nous aurons besoin d'une plus grande capacité de projection à longue distance pour des missions éventuelles d'interposition ou de soutien. Il faut privilégier la mobilité et la rapidité de réaction. C'était déjà le sens de la force d'action rapide créée en 1984. C'est aussi celui du plan « Armées 2000 ».

» *Secundo*, une certaine réduction de notre capacité de choc et d'arrêt peut être envisagée. Au rythme des fabrications prévues, nous disposerons de la première division Leclerc en 1996. En l'an 2002, nous n'en aurons encore que quatre. Il est raisonnable, compte tenu de l'évolution en Europe, de développer au sein de la 1re armée des composantes plus mobiles dotées d'hélicoptères de combat, de missiles et de blindés légers, si nous voulons pouvoir remplir les obligations découlant soit de nos alliances, soit des accords de sécurité qui seront signés dans le cadre de la CSCE.

» Bien entendu, ce léger resserrement s'étalera sur plusieurs années. Sa réalisation sera subordonnée à la bonne exécution des accords qui interviendront à Vienne. Elle devra être gérée en cohérence avec les réorganisations et les redéploiements géographiques qui seront décidés à l'horizon 1995.

– Comment concilier cette armée de terre « new look » avec un service national qui serait réduit ?

– Notre armée de terre ne saurait en aucune manière passer au-dessous de 250 000 hommes, si dans l'intérêt même de notre défense nous voulons préserver le service national (1). Il le faut impérativement pour quatre raisons : qualité de la ressource, coût, remontée en puissance si cela devait être un jour nécessaire, et enfin cohésion entre l'armée et la nation.

Des volontaires à 3 000 F par mois

» La réduction, même légère, du service national est une décision lourde. Pour être crédible, une armée doit être opérationnelle. Si l'on considère qu'il faut deux mois, et parfois davantage, pour former un soldat, réduire le service même de deux mois revient à diminuer de 20 % la disponibilité opérationnelle de nos forces. C'est la raison pour laquelle une telle mesure, qui accroîtrait la charge de la formation, impliquerait un recours beaucoup plus large aux volontaires pour un service long.

» Il en faudrait à mon sens 50 000, au lieu de 20 000, payés 3 000 F par mois, au lieu de 1 700 aujourd'hui.

» Il est nécessaire, en effet, de préserver un noyau stable au sein de l'armée de terre et de pourvoir durablement à certains emplois de spécialistes.

» C'est dire que la décision doit être mûrement réfléchie.

– Cela aura des conséquences sur le montant des crédits de fonctionnement des armées.

– Les crédits de fonctionnement ont été excessivement contenus pendant trop longtemps. Il faudra, dès l'année prochaine, programmer ensemble le titre III et le titre V (2).

» L'avenir est à une armée de haute technologie, au format un peu resserré, mais avec des hommes mieux traités, mieux considérés, revalorisés. J'ai commencé à le faire, qu'il s'agisse de la condition militaire ou des crédits de fonctionnement, la remise à niveau doit se poursuivre. Des efforts importants doivent être consentis pour assurer une juste transposition aux militaires des mesures intéressant la fonction publique. C'est la revendication unanime de tous les conseils de la fonction militaire récemment créés. C'est un véritable leitmotiv. Il faudra qu'il en soit ainsi. D'autres mesures doivent intervenir en faveur des appelés du contingent, des sous-officiers (pour lesquels un pécule de départ équivalant à quatorze mois de solde devrait être institué entre huit et douze ans). Il faut revoir les profils de carrière, définir de véritables carrières courtes avec des perspectives assurées de reconversion dans de bonnes conditions. Il faudra aussi améliorer et diversifier le profil des carrières longues, réduire des mutations trop nombreuses et, par conséquent, une mobilité géographique excessive qui pèse lourdement sur les familles. La défense, ce sont certes des matériels performants, mais aussi – et à mes yeux, d'abord, – les hommes qui les servent.

– Vous récusez la nouvelle stratégie de l'OTAN sur l'emploi des armes nucléaires en dernier ressort. A quoi servent nos Hadès et nos missiles aéroportés ?

– Justement, la probabilité de l'*« ultime avertissement »*, qui est le contraire de l'emploi des armes nucléaires *« en dernier ressort »*, sert à dissuader un agresseur potentiel de passer à l'acte, en lui ôtant par avance l'illusion que nous pourrions être « acculés » à la démission par épouvante, selon l'expression employée, devant l'IHEDN, par Michel Rocard. Nous devons maintenir la crédibilité d'une doctrine qui consiste justement à ne pas relever le seuil d'emploi de l'arme nucléaire au point que la dissuasion même en viendrait à perdre toute signification. Tel est le sens de la position rappelée à Londres par le président de la République. *« L'ultime avertissement doit avoir une efficacité militaire propre »*, selon l'expression de la loi de 1987. Le chef de l'Etat ne doit pas être placé devant le dilemme tragique d'avoir à choisir d'emblée entre l'apocalypse et la capitulation. Sinon la dissuasion n'opère pas.

» La crédibilité de celle-ci implique que soit maintenue une chaîne continue entre les armes dites stratégiques, les armes d'ultime avertissement et les forces conventionnelles. Celles-ci, pour contenir un conflit, doivent pouvoir opérer de façon significative la manœuvre dite « de test ». C'est le rôle de la composante « de choc et d'arrêt ». Mais la crédibilité de cette manœuvre potentielle dépend elle-même de l'existence d'armes d'ultime avertissement suffisamment diversifiées pour qu'un agresseur éventuel soit par avance dissuadé de céder à la tentation de recourir à la force, comme jadis un assiégeant aurait pu l'être par la succession de plusieurs lignes de fortifications imprenables.

» Comme dans le jeu d'échecs, de petites pièces peuvent être utiles. Ainsi en va-t-il pour nos armes d'ultime avertissement, qui font partie intégrante de la dissuasion au service de la paix.

– N'est-ce pas une position surannée de prétendre, comme parfois vous l'avancez vous-même, que la France n'a qu'un atout en main : celui de sa puissance militaire ?

– Cette position serait absurde ! La France a beaucoup d'autres atouts, et d'abord son peuple. Mais la crédibilité de notre diplomatie, aujourd'hui, dépend plus de l'outil militaire indépendant dont nous avons su nous doter que de notre capacité exportatrice ou de notre siège au conseil de sécurité. Ce serait une grave erreur de penser que les équilibres ont cessé de peser dans le monde contemporain. Il y a une géographie invisible des forces, et en particulier des missiles nucléaires, qui sous-tend en permanence l'activité des diplomates. Il y a, dans le monde actuel, deux superpuissances nucléaires et trois superpuissances économiques. La France n'est ni l'une ni l'autre d'entre elles. Mais elle est une puissance complète et qui compte. Il nous est arrivé, en d'autres temps, d'oublier la dure loi des rapports de forces internationaux. Il y a cinquante ans, après l'effondrement des armées de la République, naissait le régime de Vichy. Certains l'ont oublié, ou veulent l'oublier. Moi, non. »

Propos recueillis par
JACQUES ISNARD

(1) L'armée de terre compte aujourd'hui 290 000 hommes.

(2) Le titre III de la loi annuelle de finances concerne les crédits de fonctionnement, et le titre V les dépenses d'équipement nucléaire et classique.

REPÈRES

VENTES D'ARMES

Des chars américains pour l'Arabie saoudite

Les armées saoudiennes ont prévu de signer, à l'automne prochain, un contrat équivalant à 29 milliards de francs pour l'achat de trois cent quinze chars de combat M1 A2 Abrams, avec le constructeur américain General Dynamics. Les livraisons devraient commencer en 1993. Selon les Américains, ce contrat pourrait être suivi d'un deuxième portant sur l'acquisition de trois cent quatre-vingts à quatre cents chars supplémentaires. En retenant le modèle américain, les Saoudiens ont écarté les candidatures du blindé français AMX 40, du Challenger II britannique et du char brésilien Osorio qui a la particularité d'être doté d'une tourelle et d'un canon britanniques.

EDUCATION

Renforcer la sécurité dans l'enseignement technique

M. Claude Evin, ministre de la santé, et M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, ont annoncé, mardi 10 juillet, la création d'un groupe de travail chargé de faire des propositions pour améliorer la sécurité, la prévention et l'hygiène dans les établissements techniques. Il devrait notamment préparer un accord-cadre avec la Caisse nationale d'assurance-maladie destiné à « systématiser » des actions comme la formation des enseignants à la sécurité et les diagnostics dans les établissements. Ses propositions devraient être rédigées pour octobre prochain et mises en œuvre dès le début de 1991.

ENFANCE

Adapter la loi française au droit international

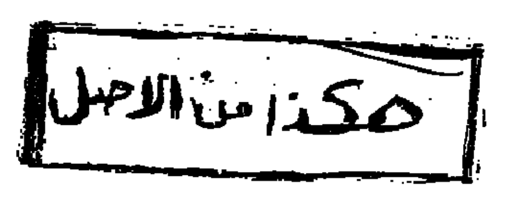
La loi du 2 juillet 1990 autorisant la ratification de la convention relative aux droits de l'enfant a été publiée au *Journal officiel* du 5 juillet. La France devient ainsi la septième nation membre de la convention après Bélize, l'Équateur, le Ghana, le Guatemala, le Vatican et le Vietnam. En France, les conventions internationales ont une force supérieure aux lois internes et peuvent donc être invoquées lors de procédures judiciaires. Toutefois, dans le cas présent, aucun recours juridique international ne pourra être utilisé en cas de conflit entre un citoyen et la justice de son pays. Les mois qui viennent devraient être employés, en France, à mieux faire correspondre les lois internes au traité international. La coordination des réformes a été confiée au secrétaire d'Etat à la famille, Mme Hélène Dorlhac

FAITS DIVERS

Quatre appelés inculpés pour le viol d'un soldat

Quatre soldats du contingent, incorporés dans la batterie-fanfare de la IIIe Région militaire, ont été inculpés de « viol en réunion » et écroués, mardi 10 juillet, à Rennes, pour avoir sodomisé un jeune appelé avec un manche à balai, le 5 juillet, au cours d'un bizutage.

Le procureur de la République, M. Michel Albarède, a également fait ouvrir une enquête afin de déterminer les raisons pour lesquelles le capitaine de l'unité et le médecin militaire, alertés le jour même par la victime, n'ont prévenu la justice que cinq jours plus tard, une fois la plainte déposée. Les deux officiers risquent deux ans de prison pour « violation de consigne ».



SOCIÉTÉ

Au tribunal civil de Paris

Le révisionnisme « inexcusable » de M. Notin

M. Bernard Notin, maître de conférence, en économie à l'université Jean-Moulin de Lyon, devra verser vingt mille francs de dommages et intérêts au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), afin de réparer le préjudice moral créé par la publication, en janvier 1990, dans la revue Economies et sociétés, d'un article (le Monde daté 18-19 février) niant l'existence des chambres à gaz.

Dans son jugement, rendu mercredi 11 juillet, la première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par M. Jean Favard, relève : *« Le passage relatif aux chambres à gaz ne peut avoir d'autre sens que l'affirmation de leur inexistence, s'agissant d'un exemple de « sophisme venimeux », de preuves qui évoluent « au gré des circonstances et des époques » pour n'aboutir qu'à une existence que l'on « postule »(...) »*

Les juges soulignent que cette position *« émanant d'un universitaire de haut rang et publiée dans une revue scientifique bénéficiant du concours du CNRS »* est d'autant plus « *inexcusable* » que M. Notin a soutenu, dans ses conclusions adressées au tribunal, qu'il ne niait pas l'existence des chambres à gaz. Les magistrats insistent donc sur cette attitude *« particulièrement désinvolte, après avoir écrit un tel texte et s'agissant d'un sujet aussi insupportablement douloureux pour les déportés et leurs familles, plus spécialement pour ceux appartenant à la communauté juive »*

De la même manière, le tribunal a sanctionné, en les qualifiant de *« dénigrement fautif »*, les passages de l'article évoquant *« les platitudes ahanées par le Nobel's Band, en villégiature à Paris, à l'initiative de l'entourage juif du président »*.

Concernant la revue *Economies et sociétés*, les juges constatent que l'article incriminé avait été proposé en 1987, puis profondément remanié. Ils remarquent que la nouvelle version *« a été substituée à la précédente, au moment de la publication, sans que la direction de l'ISMEA ait été prévenue et amenée à examiner ce nouveau texte, qu'elle n'aurait jamais envisagé de laisser publier »*.

M. P.

A la Cour d'appel de Paris

Avis favorable à l'extradition de « Santi-Potros »

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, mercredi 11 juillet, un avis favorable aux demandes d'extradition formulées par les autorités judiciaires espagnoles concernant Santiago Arrospide-Sarasola, dit « Santi-Potros », quarante-deux ans, considéré comme l'un des principaux responsables de l'organisation terroriste basque ETA-militaire.

Résidant en France depuis le mois de juillet 1977, « Santi-Potros » avait bénéficié du statut de réfugié politique le 26 novembre 1982 et, après son arrestation le 3 septembre 1987, cette qualité était l'un des éléments qui avaient empêché la chambre d'accusation de répondre favorablement aux demandes espagnoles. Elle lui a été retirée le 4 octobre 1988 par le directeur de l'Office français pour les réfugiés et apatrides (OFPRA), mais la décision n'a été confirmée par le Conseil d'Etat que le 23 mars 1990.

Six demandes d'extradition ont été examinées par la chambre d'accusation. Elles concernent plusieurs *attentats commis en Espagne et dont* « Santi-Potros » serait soit l'instigateur, soit le responsable direct. Il s'agit d'enlèvements, de meurtres ou d'attentats à l'explosif, et la chambre d'accusation a retenu les qualifications d'*« assassinats, tentatives d'assassinats, séquestrations de personnes, destructions de biens, dommages et ravages »*. Elle a cependant rejeté la qualification d'*« appartenance à bande armée »*, considérée comme *« infraction objectivement politique »*. « Santi-Potros » ne pourra donc être jugé en Espagne sous cette accusation.

Parmi les motifs de sa décision, la chambre d'accusation relève qu'il a perdu sa qualité de réfugié politique et que, ayant ratifié la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'Espagne présente *« toutes les garanties requises »* pour que « Santi-Potros » bénéficie d'une *« procédure impartiale et équitable »*. Une septième demande d'extradition sera examinée ultérieurement. Elle concerne plus particulièrement des attentats commis par le commando dit Barcelona, dans la région de Barcelone, en 1986 et 1987.

C'est le gouvernement français qui doit décider de l'extradition car il n'est lié que par les *« avis défavorables »*. Mais « Santi-Potros », détenu depuis trois ans, devra d'abord purger une peine de dix ans de prison, qui lui a été infligée le 4 juillet (*le Monde* du 6 juillet) par la 16e chambre correctionnelle de Paris pour *« association de malfaiteurs, en relation avec une entreprise terroriste et qui concerne son rôle dans les attentats commis en France »*.

M. P.

Restaurant du théâtre des Champs-Elysées : la cour d'appel rejette les demandes de démolition

Le restaurant construit sur la terrasse du Théâtre des Champs-Elysées pourra certainement et peut-être pour longtemps servir ses clients et *alimenter la rubrique judiciaire*. En tout cas, il n'est pas question de le démolir et, si le tribunal de Paris avait argumenté sur les limites du « droit moral » d'un architecte, la cour d'appel, dans son arrêt rendu mecredi 11 juillet, a seulement considéré que les demandes des plaignants n'étaient pas juridiquement recevables (*le Monde* du 6 avril).

Ainsi, trois enfants de l'architecte Claude Perret demandaient la démolition du restaurant, mais la cour remarque que les plans de l'édifice construit en *1913* sont signés par Antoine et Auguste Perret pour en déduire : *« Les consorts Claude Perret n'établissant pas que leur père a participé à l'œuvre litigieuse sont irrecevables... »*

Le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) estimait que la construction par la Caisse des dépôts et consignations d'un restaurant sur *le toit d'un théatre classé monument* historique constituait une atteinte à l'œuvre d'Auguste Perret, son ancien président. Cette fois, la cour répond que le CNOA ne peut que défendre *« les intérêts généraux de la profession »* et qu'en l'espèce, il est irrecevable.

Mme Rhodia Bourdelle, héritière du sculpteur Antoine Bourdelle, dont les oeuvres ornent la façade du bâtiment, avait bien qualité pour agir, et c'est le seul cas où la cour sort du strict examen juridique. Les magistrats qui se sont rendus sur les lieux constatent que *« les travaux critiqués n'affectent en rien la partie sculptée de la façade, quelque soit le lieu à partir duquel on observe le bâtiment »*. En conséquence, la demande de Mme Bourdelle n'est pas irrecevable, mais seulement *« mal fondée »*. Seule l'Union française pour le sauvetage de l'enfance, légataire universelle de l'épouse d'Auguste Perret – et donc titulaire du droit moral de l'architecte – aurait pu contraindre la cour à se pencher sur les arguments du tribunal. Mais *cette association avait demandé qu'il* lui soit donné acte qu'elle ne demandait pas l'infirmation du jugement.

L'affaire n'est pas finie pour autant, car des recours sont possibles et parallèlement le tribunal administratif de Paris a décidé le 11 juin 1990 d'annuler la décision du 17 juin 1988 par laquelle le maire de Paris déclarait qu'il ne s'opposait pas aux travaux de construction du restaurant. Même si pour l'heure on ne parle plus de démolition, il faudra que la Caisse des dépôts demande un ... *permis de construire*.

M. P.

Haroun Tazieff condamné pour diffamation envers Claude Allègre

Les mots pour le dire

Haroun Tazieff, soixante-seize ans, vulcanologue et ancien ministre, a été condamné, mercredi 11 juillet, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à dix mille francs d'amende pour diffamation envers M. Claude Allègre, conseiller spécial auprès du ministre de l'éducation et professeur à l'université de Paris-VII, qui obtient le franc symbolique de dommages et intérêts.

On peut avoir moralement raison et juridiquement tort. C'est en substance le sens de ce jugement qui examine en détail le conflit opposant le bouillant *vulcanologue à celui qui était en* 1976 directeur de l'Institut de physique du globe de Paris. A cette époque, le volcan de la Soufrière, en Guadeloupe, était en éruption et, si M. Tazieff n'était pas inquiet, M. Allègre estimait que les risques encourus par la population justifiaient une évacuation. Elle fut réalisée le 15 août 1976, mais les faits ont donné raison au vulcanologue : la Soufrière se tint tranquille.

Dans une interview publiée par le mensuel *Penthouse* en février 1990, Haroun Tazieff laissait éclater sa colère en prétendant que M. Allègre *« avait accepté d'affirmer faussement que le volcan de la Soufrière était dangereux, tout en sachant qu'il ne l'était pas, pour permettre au pouvoir politique de réaliser le transfert de la préfecture de Basse-Terre à Pointe-à-Pitre contre la volonté de la population »*.

M. Allègre a donc saisi la justice (*le Monde* du 29 juin). Mais, avant de condamner son adversaire, les juges analysent longuement le contexte scientifique pour lui faire remarquer qu'il s'était trompé. Ainsi, ils déclarent : *« La chronologie des événements a démontré, a posteriori, le bien-fondé de la thèse qu'avait constamment soutenue Haroun Tazieff, pour lequel les éruptions constatées sur la Soufrière à compter du 8 juillet 1976 étaient de type phréatique et non d'origine magmatique, et ne présentaient par conséquent aucun danger pour la population. »*

Sans pitié, les magistrats ajoutent que M. Tazieff *« était donc en droit de dénoncer les erreurs commises par les scientifiques ayant émis une opinion contraire, notamment Claude Allègre, voire même d'affirmer qu'ils s'étaient montrés incompétents dans l'accomplissement de leur double mission de surveillance du site et d'information des autorités préfectorales »*.

Le tribunal, présidé par M. Alain Lacabarats, insiste en remarquant que l'attitude de Claude Allègre *« pouvait prêter à discussion et justifier la dénonciation des erreurs commises »*. Mais les magistrats constatent que le dossier n'apporte pas la preuve de la *« machination politique »*.

Pour les juges, le vulcanologue a donc manqué *« de prudence »* en présentant M. Allègre comme *« un faussaire »* et en le traitant à l'audience de *« charlatan »*. Aussi, le tribunal explique sa décision en dénonçant *« l'outrance »* et *« l'acharnement »* manifestés par Haroun Tazieff, qui *« excèdent la mesure d'une polémique purement scientifique et traduisent son animosité personnelle à l'égard de Claude Allègre »*.

MAURICE PEYROT

SPORTS

ESCRIME : les championnats du monde

L'épée arme de toutes les surprises

La Cubaine Talmi Chappe et l'Allemand Thomas Gerull ont créé la surprise aux championnats du monde d'escrime de Lyon, en remportant les épreuves d'épée disputées mardi 10 et mercredi 11 juillet. Agé de vingt-huit ans, Thomas Gerull a obtenu le premier titre individuel de sa carrière, en battant en finale l'Italien Angelo Mazzoni, double vainqueur de la Coupe du monde (0-5, 5-1, 6-4). Taimi Chappe, vingt et un ans et vingt-sixième au classement mondial, s'est débarrassée de l'étonnante Hongroise Diana Eory (6-4, 6-5).

LYON

de notre envoyé spécial

Une convention régit l'escrime : toute attaque doit être parée avant que la riposte ne sorte. *« L'attaque c'est la parole, la riposte c'est la réponse. Les tireurs dialoguent et affirment leur caractère »*, explique Philippe Conscience, fleurettiste plutôt défensif et contre-attaquant. César Aguilera ne voulait pas vraiment discuter à Lyon. Planter ses 197 centimètres sur les pistes et attendre l'ouverture pour placer son allonge suffisait au bonheur de ce Cubain. Les gens comme lui se rabattent sur l'épée, l'arme non conventionnelle, celle qui ne s'embarrasse pas des règles de priorité, celle qui accepte les touches sur tout le corps, celle qui comptabilise les attaques simultanées.

A l'épée, on surprend vite et on revient difficilement. D'où des performances inattendues. L'an dernier, à Denver, Manuel Pereira avait ainsi surgi des tréfonds du classement mondial pour devenir champion du monde. Les épéistes vedettes n'ont pas retenu la leçon. Cesar Aguilera, vingt-deux ans, et un modeste titre de champion d'Amérique centrale pour toute référence, a promené sa décontraction et son allonge jusqu'en demi-finale, écartant au passage Koloskov, Kolczonay, Srecki et Lenglet, en ne perdant qu'une seule manche. *« Il jouait sur sa taille. Il avait des réactions imprévisibles*, concède Olivier Lenglet. *Au lieu d'analyser calmement son jeu, je me suis précipité et j'ai perdu. »* Seules les patientes constructions de l'architecte Mazzoni et la concentration de Schmidt, le champion olympique de Séoul, ont privé Aguilera du podium.

Thomas Gerull n'est plus un inconnu. Depuis cinq ans il joue régulièrement placé mais jamais gagnant. Ou alors dans les compétitions par équipe. A Lyon, la formation allemande se pose d'ailleurs en principale rivale d'une équipe française en quête de réhabilitation. Avec trois tireurs parmi les dix premiers mondiaux, la France n'a en effet décroché aucune médaille. *« Les spécificités de l'épée nous doivent une sacrée revanche »*, conclut Olivier Lenglet.

On attendait moins des Françaises, aussi la quatrième place de Sophie Moressée, pentathlète reconvertie, et la septième de Florence Topin apparaissent comme autant de satisfactions. Florence Topin ne s'est inclinée que devant la Cubaine, qu'elle avait pourtant renvoyée en repêchage en début d'après-midi.

Le mercredi 11 juillet restera cependant comme l'une des journées noires de l'escrime française. L'équipe de leuret masculin, favorite après le sacre de Philippe Omnès, a été éliminée en huitième de finale par la Corée du Sud (9-5).

CHRISTOPHE DE CAEVEL

CYCLISME : le Tour de France

L'Alpe des Z

L'Italien Gianni Bugno, vainqueur du Giro, s'est imposé mercredi 11 juillet à l'Alpe d'Huez, où était jugée l'arrivée de la onzième étape. Le Français Ronan Pensec a conservé le maillot jaune.

L'ALPE D'HUEZ

de notre envoyé spécial

Elle s'est enfin produite, cette belle lutte que tous les passionnés de vélo attendent depuis le début du Tour de France. Il a eu lieu, cet affrontement entre prétendants au titre qui force l'admiration et provoque l'enthousiasme du public. Ce mercredi 11 juillet, dans le massif de la Vanoise, la Grande Boucle a retrouvé ses couleurs et son mythe, elle est redevenue l'épreuve haute en faits d'armes qui la rendent passionnante.

Alors, il faut oublier la beauté de sites comme les cols de la Madeleine ou du Glandon, l'immensité des alpages et la présence chaleureuse du mont Blanc surveillant ces fourmis qui investissent ses sommets vassaux, pour ne suivre que l'effort d'hommes tous tendus vers un seul but. Il faut aussi négliger l'abandon de Jean-François Bernard, comme ces colonnes de coureurs qui fréquentent l'« autobus », expression consacrée du milieu cycliste pour désigner les attardés à la dérive.

En somme, dans l'étape phare de l'Alpe d'Huez, ne comptent que les héros. Et même si ce terme a quelque côté emphatique, il demeure celui qui convient le mieux pour désigner des hommes qui, après plus de 1 850 kilomètres de course et onze étapes, vont tenter l'impossible : atteindre ce sommet où tout bascule, ce sommet qui s'appelle l'Alpe d'Huez.

L'important se situe au pied de ces vingt et un virages, au départ de ces 13 kilomètres qui conduisent à la station dauphinoise. Et, comme s'ils étaient eux aussi conscients de l'importance de l'enjeu, c'est à cet endroit que se retrouvent les anciens vainqueurs du Tour, ceux que l'on attend depuis le premier jour.

Delgado devant

Dans la traversée de Bourg-d'Oisans, ils sont six à s'observer, à s'épier avant de se mesurer. Il y a là Thierry Claveyrolat, le vainqueur de la veille, l'Espagnol Miguel Indurain, auteur d'une magnifique descente du col de la Madeleine, son compatriote Eduardo Chozas et trois vedettes diplômées : l'Américain Greg LeMond, vainqueur du Tour 1989, l'Espagnol Pedro Delgado, titulaire du même titre l'année précédente, et l'Italien Gianni Bugno, drapé de sa victoire dans le dernier Giro.

Six hommes en quête d'une nouvelle confirmation, abordent la foule bigarrée qui a fait des lacets de l'Alpe d'Huez son point de passage obligé pour des vacances en France. Ils entendent les cris en toutes les langues, ils entrevoient les drapeaux et les pancartes qui s'agitent pour exiger encore plus d'eux. Italiens, Espagnols et surtout citoyens du plat pays sont venus pour suivre cette explication entre leurs favoris.

Pour ce public, il ne suffit pas de gravir la pente raide avec aisance. Il demande plus, il attend le champion qui va savoir dépasser les autres, arracher sa roue dans un sursaut d'énergie. « Perico », l'enfant chéri des Asturies depuis son triomphe sur les Champs-Elysées, peut être l'auteur de cet exploit. C'est lui qui mène l'équipée, qui donne le rythme. Mais, derrière, les autres protagonistes, du moins ceux qui peuvent suivre, à savoir Greg LeMond et Gianni Bugno, ont compris la manœuvre. Ils s'accrochent à sa roue mais ne prennent pas les relais.

A ce petit jeu, l'Espagnol s'épuise. Il réduit l'allure et doit céder du terrain à trois kilomètres du but. *« C'est Delgado qui a fourni tous les efforts »*, reconnaissait, avec son éternel sourire d'enfant, Greg LeMond. Lui n'a pas voulu prendre le relais car il n'effectuait pas la même course. Il était là, ce coureur de Z au salaire royal, uniquement pour surveiller ses adversaires et tenter de contrer leurs efforts, pour protéger son équipier au maillot jaune, Ronan Pensec.

Drôle de course que celle de ces trois leaders qui se battent en ayant en tête les performances d'un Breton presque ignoré il y a quelques semaines. Derrière, à côté, en dessus, plane l'ombre de Ronan Pensec, détenteur depuis le premier jour de dix minutes d'avance et, depuis la veille, d'un maillot d'anniversaire tout jaune. Les échappés ne pensent qu'à lui, n'agissent que par rapport à lui.

Le dévouement de Millar

A quelques virages de là, l'intéressé sait aussi que son avenir se joue dans cette ascension. Grâce au dévouement de l'Ecossais Robert Millar, qui a effectué à cette occasion un superbe travail d'équipier, l'homme au maillot jaune s'efforce de perdre le moins de secondes possible. Il lutte, la tête penchée sur la roue de son lièvre qui le tire vers le sommet.

Avant l'étape, Roger Legeay, le directeur sportif de la formation Z, avait tout prévu. *« Robert Millar mais aussi Bruno Cornillet et Eric Boyer devaient travailler pour aider Ronan Pensec. Greg LeMond, lui, était chargé de suivre Delgado et Bugno et de les empêcher de distancer notre leader, qui est aujourd'hui le coureur qui porte le maillot jaune. »* Une tactique d'équipe suivie à la lettre et qui s'est révélée efficace. Même s'il semble surprenant de voir un champion du monde se mettre au service d'un enfant de Douarnenez, les faits sont là, l'équipier américain de luxe n'a pas failli à sa tâche.

Pour quelques tours de roue de moins, l'équipe Z a raté la victoire d'étape qui, est revenue à Gianni Bugno. Mais elle a montré sa force et sa cohésion au service de Ronan Pensec. Le coureur breton conserve ainsi la première place au classement général et creuse l'écart qui le sépare de ses anciens rivaux, Steve Bauer ou Raul Alcala. Toujours lucide, il remarque que *« rien n'est encore joué, car il reste dix jours de course »*, mais son regard suffit à exprimer sa joie.

SERGE BOLLOCH

□ **Football : les Etats-Unis et la coupe du monde 1994.** – Le président du Comité d'organisation de la Coupe du monde de football aux Etats-Unis en 1994, Scott Letellier, a démenti mercredi 11 Juillet l'annonce faite le même jour par le quotidien ouest-allemand *Bild* selon laquelle son pays renoncerait à organiser le prochain Mondiale et se désisterait en faveur de l'Allemagne. Scott Letellier a précisé qu'il s'était entretenu la veille à Rome avec les responsables de la FIFA et de la fédération ouest-allemande de football, pour discuter des questions de logistiques qui se poseront en 1994.

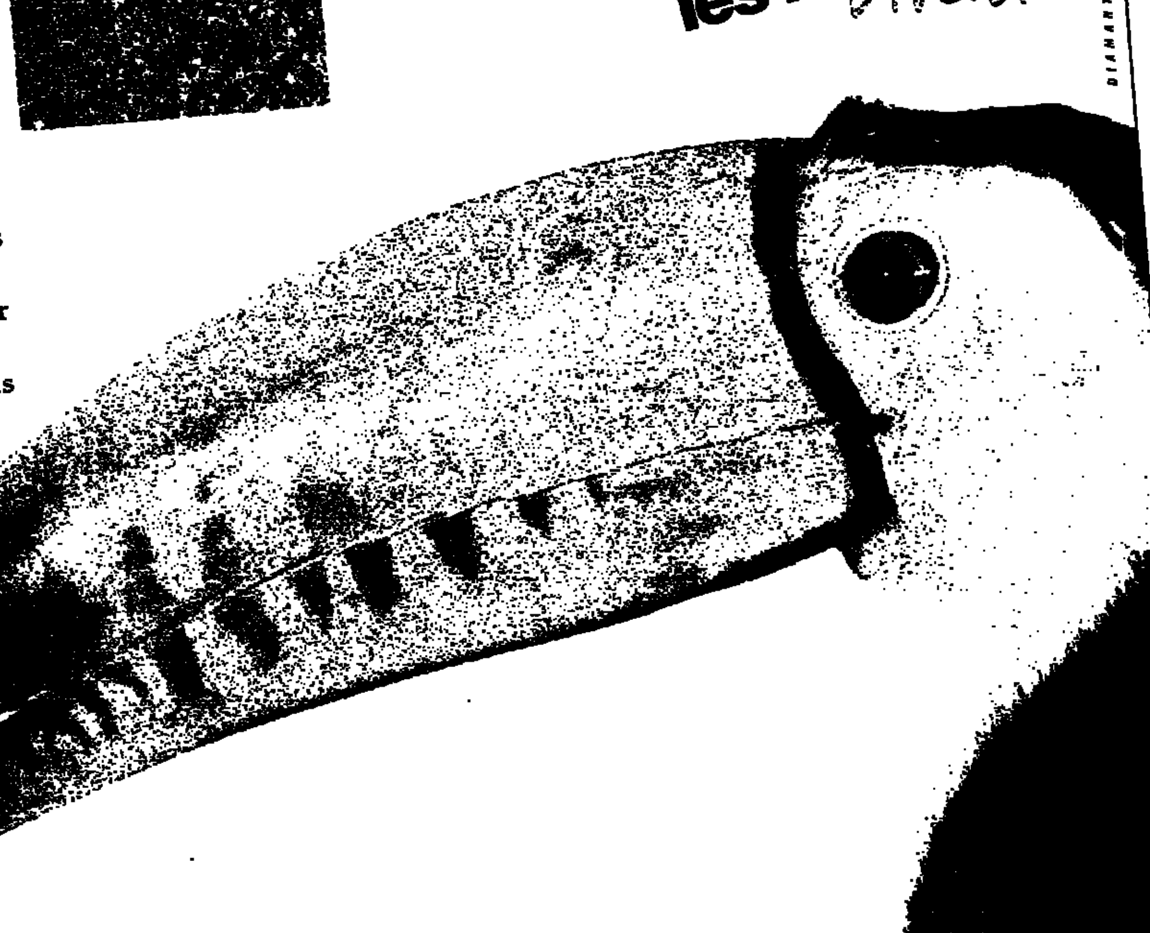
Les classements

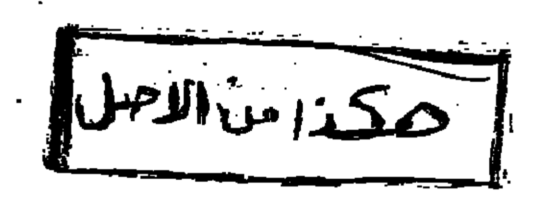
Onzième étape :

Saint-Gervais-l'Alpe d'Huez

1. Gianni Bugno (Ita), 182,50 km en 5 h 37 min 51 s, moyenne : 32,412 km/h); 2. Greg LeMond (E-U), m. t.; 3. Erik Breukink (P-B), à 1 s; 4. Thierry Claveyrolat (Fra.), à 4 s; 5. Fabio Parra (Col.), à 6 s; 6. Abelardo Rondon (Col.), à 40 s; 7. Andrew Hampsten (E-U), à 40 s; 8. Pedro Delgado (Esp.), à 40 s; 9. Claude Criquielion (Bel.), à 47 s; 10. Ronan Pensec (Fra.), à 48 s.

Classement général individuel. – 1. Ronan Pensec (Fra.), 48 h 24 min 43 s; 2. Claudio Chiappucci (Ita.), à 1 min 28 s; 3. Greg LeMond (E-U), à 9 min 4 s; 4. Erik Breukink (P-B), à 9 min 28 s; 5. Gianni Bugno (Ita.), à 10 min 39 s; 6. Pedro Delgado (Esp.), à 11 min 5 s; 7. Claude Criquielion (Bel.), à 11 min 29 s; 8. Raul Alcala (Mex.), à 11 min 55 s; 9. Andrew Hampsten (E-U), à 13 min 45 s; 10. Fabrice Philipot (Fra.), à 13 min 49 s.





CULTURE

Avignon 90

de nos envoyés spéciaux



MARC ENGUERAND

Les petites formes

Deux comédiens, quelques chaises, une toile peinte. Après les fastes de la cour d'honneur, sa star et son mistral, le Festival annonce les « petites formes ». Dont cette adaptation de *Ramuz, Un prénom d'Archiduc. Dont O. P. A mia,* de Denis Levaillant, « opéra contemporain », expression des Années 80/90 remplaçant le « théâtre musical » des années 70, pour désigner le même type de spectacle mêlant acteurs et chanteurs, dirigés par un metteur en scène de théâtre. On a affaire à des noms confirmés dans une situation sinon insolite, du *moins inhabituelle et si le propos est simpliste, l'image compense.* Et puis il y a les élèves qui viennent à Avignon chercher la reconnaissance – ou la sanction. Les elèves du Centre national de danse contemporaine d'Angers, menés par des chorégraphes-pédagogues *très professionnels. Enfin, en attendant* les rebelles, autrement dit les « acteurs associés » coordonnés par Walter Le Moli, voici les stagiaires de tous bords magnétisés par un maître de la violence, de la dérision, de l'absurde tragique : Tadeusz Kantor. Et là, ni « in » ni « off », c'était ce que le festival a offert et offrira peut-être de plus fort.

L'instinct de jouer

Rencontre avec Walter Le Moli ce Parmesan qui a rejoint les Acteurs Producteurs associés

La rencontre était inéluctable. Walter Le Moli est l'un de ces francs-tireurs qui quittèrent à la fin des années 60 l'université de Parme et occupèrent un petit théâtre qui allait bientôt devenir le Teatro Due, toit de la compagnie dramatique italienne la plus indépendante – et Dieu sait que cela tient de la performance au pays de la *combinazione* – et l'une des plus créatives. Pilier du *Colletivo*, comme l'on dit là-bas, cet homme tout petit au regard immense, qui assume tant bien que mal d'être aujourd'hui quadragénaire, devait rencontrer les Acteurs-Producteurs associés, ces curieux APA créés en France en 1988.

La rencontre a eu lieu. A Parme d'abord, où les APA furent invités, dès leur fondation, à participer au Festival qui a lieu chaque printemps. En Avignon ces jours-ci, où Walter Le Moli met en scène *Conversations d'idiots*, un parcours dramatique imaginé par une poignée de comédiens rebelles. Comme le dit Evelyne Didi, qui fut ici l'an passé l'une des héroïnes de *la Trilogie des Oiseaux*, mise en scène par Jean-Pierre Vincent, il s'agit de *« mettre en jeu notre intuition que, face à l'avalanche incroyable de biens qui fond sur notre société, l'homme, et pas seulement l'acteur, pourrait bientôt mourir ».*

Le projet initial des comédiens, comme du metteur en scène, était plutôt joyeux. *« Nous sommes curieusement arrivés à quelque chose de triste,* constate Walter Le Moli. *Triste à la manière de Buster Keaton : « Tu peux rire, mais tu souffres »... Peut-être parce que les gens du spectacle, comme les autres, sont plus conscients désormais qu'ils ne vivent rien complètement : ils ont des impressions de vie, ils ne vivent pas la vie. Les acteurs ont des impressions de théâtre, ils ne vivent pas le théâtre. »*

Fort de ce constat d'impuissance (sic), les APA ont décidé de mener la contre-attaque. Et de recommencer par le commencement, l'acteur, *« cet animal curieux surgi du passé le plus lointain, dyonisiaque et mystérieux, absolument inexplicable ». « Qu'est-ce qu'un acteur ?* se demande Walter Le Moli, *qu'est-ce qui fait que cet homme-là, et non un autre, éprouve le besoin de monter sur une scène ? Après la guerre s'est imposée une école de mise en scène qui a travaillé sur le théâtre comme le mathématicien travaille sur un théorème. Il fallait tout comprendre et tout expliquer. Cette école a eu le mérite premier de donner une dignité certaine à l'acteur. Mais elle a eu aussi un effet négatif : en voulant tout expliquer, elle a bridé la folie du jeu.*

« Le personnage doit devenir toi »

» Avec les comédiens des APA, nous avons voulu, lors des répétitions, travailler sur l'instinct de l'acteur. Cet instinct n'apparaît que quand il se passe quelque chose d'inattendu, la réaction d'un auditeur ou, comme à Avignon, une violente rafale de mistral... Ne pas tenir compte de cet instinct fait un théâtre mort. Cela ne veut pas dire que nous essayons, à notre tour, d'énoncer une nouvelle théorie du théâtre, mais que nous ressentons la nécessité de retrouver quelque chose de précieux, propre à l'acteur. »

Un seul mot d'ordre a réuni ces hommes et ces femmes, à qui le Festival se devait de faire une place : *« Toi, l'acteur, ne dois pas devenir le personnage, mais le personnage doit devenir toi. »* Comme une provocation, un appel à bousculer les nouvelles conventions, l'envie irrépressible d'un travail plus sensible. *« L'acteur,* estime Walter Le Moli, *est un être étrange, qui n'existe plus, que l'on a mis en cage, cette cage étant parfois le théâtre lui-même... Or l'acteur veut avant tout casser la règle sociale. »* A Avignon, où tout le monde joue, met en scène, fait des spectacles, les APA soutiennent, non sans une ambiguïté calculée, qu'ils ne jouent pas, qu'ils ne mettent pas en scène, qu'ils ne font pas de spectacles. *« C'est cela le théâtre : est-ce que ce qui est dit est vrai ou pas ? »* Il y a toujours un doute. Ce doute est tout le théâtre.

Propos recueillis par **OLIVIER SCHMITT**

Le Golden Boy et la Speakerine

L'OPA sur la Bourse en forme d'opéra de Denis Levaillant n'a pas entièrement abouti

« L'argent ne fait pas le bonheur » : telle est la conclusion moyennement originale de l'opéra de Denis Levaillant, *OPA mia*, commandé par l'Etat et la Fondation Louis-Vuitton. Cette fable, ou cette satire, de la sphère financière internationale (voir *le Monde* du 5 juillet) s'achève dans l'euphorie d'une utopie écologique assez touchante, le Golden Boy et la Speakerine étant parvenus enfin à se rejoindre, une fois tout le monde ruiné, après avoir redécouvert des choses très anciennes, l'eau, la terre, le soleil ! L'humour bondissant et la spontanéité de Yann Collette, la fraîcheur et le charme d'Irina Dalle sont bien près de nous convaincre d'abandonner obligations... et action.

Malheureusement, à l'étage au-dessus, les dieux tutélaires sont moins convaincants : Sunny Cash, dieu de l'Argent (Vincent Le Texier), dont les vêtements percés laissent deviner des plaques d'or, et la Sphynge, déesse de la Vérité (Claudine Le Coz), en robe et chevelure rouge vif, chantent des airs et duos incompréhensibles, d'une rare platitude, et avec une lourdeur vocale regrettable ; si bien qu'on a tendance à leur préférer leurs « incarnations imparfaites », autrement malicieuses et totalement audibles. On verra partir sans regret ces dieux piteux avec leur valise de carton, avant l'euphorie finale.

La musique joue cependant son rôle avec ces interludes et mouvements symphoniques qui ponctuent ou commentent l'action, de manière assez massive tout d'abord dans l'évocation du monde trépidant des affaires, pour en venir peu à peu à une musique de chambre aux instruments très différenciés, plus conforme au lyrisme et à la « philosophie » de nos amoureux isolés « ainsi qu'en un bois noir ».

Des chœurs enregistrés, très présents, mêlés de sons électroniques, contribuent à donner une réelle densité à ce conte, comme la mise en scène aiguë et ingénieuse d'André Engel, les amusants costumes et le beau décor d'Enki Bilal : un building américain des années cinquante, entre la corbeille de la Bourse (où règne l'orchestre Ars Nova-Musiques de scène, dirigé par Philippe Nahon) et une sorte de moderne gueule de Léviathan (comme dans les mistères médiévaux), à deux étages, où apparaissent les dieux.

JACQUES LONCHAMPT

▶ *Prochaines représentations* au Théâtre municipal d'Avignon, les 13 et 15 juillet (21 h 30) ; au Festival Musica de Strasbourg, les 19 et 20 septembre ; à l'Opéra-Comique de Paris, les 7, 9, 10 et 11 novembre.

La Passion de Tadeusz Kantor

Exil, guerre, nativité et crucifixion : « O, Douce Nuit », de Tadeusz Kantor
Un oratorio grinçant et magnifique

Roulés dans des linceuls, des corps jonchent le sol. Ni cris ni larmes, il règne un grand calme, la catastrophe a eu lieu il y a longtemps déjà. Depuis toujours, semble-t-il, ces morts habitent là. Il n'y a pas de lever de rideau, ni début ni fin dans le théâtre de la mort de Tadeusz Kantor, mais un même cauchemar sans cesse recommencé, les mêmes images sans cesse resurgies du grand livre de la réalité que le maître court-circuite avec son imagination, pour mieux en mettre les fils à nu. Maître malicieux, démiurge qui est là, costume noir, chemise blanche. D'un geste de montreur, il désigne la cheminée au centre de la scène : *« Ma cheminée,* dit-il, *la cheminée de mon tableau, chacun de mes tableaux est ma maison, donc c'est la cheminée de ma maison. Brûlée. C'est comme ça. Ce n'est pas le décor, c'est ma maison, et je l'ai louée à Nino, le musicien malheureux... Maintenant, Nino, tu peux jouer. »* Ayant dit, Kantor s'efface de l'image. Il ne montera pas sur scène, comme il le fait d'ordinaire dans ses spectacles avec le Cricot 2, sa compagnie polonaise qui l'accompagne, en vieillissant avec lui, depuis toujours.

Une femme passe la tête derrière une porte : *« Ceci n'est pas le Cricot 2 ! »* s'esclaffe-t-elle. Elle s'enfuit, scandalisée. Non, ceci n'est pas le Cricot 2, mais une équipe de jeunes stagiaires, pour la plupart plasticiens ou universitaires, réunis par l'Académie expérimentale des théâtres et l'Institut supérieur des techniques du spectacle. Et ceci est un objet théâtral dont nous sommes les *témoins*. A l'origine, Kantor ne pensait pas présenter publiquement ce travail échafaudé en un mois, avant le Festival. Finalement, *O Douce Nuit* s'est joué trois soirs. Un spectacle coup de poing. Cette classe vivante et jeune s'est fondue avec une homogénéité étonnante dans l'univers de Kantor, elle a rejoint les fantômes de *la Classe morte*, leurs gestes répétitifs et saccadés. Cette jeunesse des comédiens insuffle une sexualité indomptée. La vie et son mouvement sont là, et rien, on le sent, ne pourra les arrêter.

Les morts se relèvent. Chez Kantor, le temps est réversible. Sur la scène, il y une table, des chaises, un lit, et, prises dans une pauvre palissade de bois clair, une porte et une fenêtre ouvertes sur le vide. Nino, le musicien aux yeux hagards, éveille des sons silencieux sur sa contrebasse, tandis qu'une mélodie s'élève, *O. Douce Nuit*. La femme que l'on devine être sa femme, une sorte de belle marâtre avant l'âge, l'insulte et s'arme de sa serpillière pour nettoyer les lendemains d'une nuit de fête. Mais on ne raconte pas un spectacle de Tadeusz Kantor : *O, Douce Nuit* est construit comme une toile d'araignée dont peu à peu se devine le dessin. Ecroulé dans l'embrasure de la porte, un curé s'éveille en dernier et brandit un crucifix. Des bribes de rêves, de souvenirs d'enfance, affluent. *« C'est un bordel, ici »,* s'indigne un personnage. Il y a la putain, le soldat, le curé, des femmes vêtues de noir, des hommes faisant corps avec leur accessoire – un balai, un rouleau de papier blanc – et les objets, un cercueil, une croix, un canon : on retrouve tout le vocabulaire de Kantor, mais on parle français, quelques mots restent gravés dans nos têtes : *« Europe », « guerre civile », « religions »*... Un air de tango et l'on danse. Un homme s'avance à genoux, avec gravité. Il tient dans ses bras un enfant emmailloté, une femme apporte un peu de paille. Par trois fois, Nino le musicien et son épouse détourneront la tête, puis elle prendra l'enfant dans ses bras, le bercera, pour le repousser, effrayée. La scène se vide.

Un oratorio détraqué

A cet instant, tout chavire. Ce n'est plus un cirque, mi-foire, mi-cabaret, mais un oratorio détraqué. Nino lit l'Evangile – le passage où Ponce-Pilate fait choisir la foule entre Jésus et Barabas. On apporte sur scène une croix de bois, et on désigne l'homme à sacrifier tandis que le curé s'empresse de lui donner les derniers sacrements : c'est un jeune juif hassidique, timide et pâle. Il ne semble pas comprendre ce qu'on attend de lui, il monte sur la croix. Puis, la foule semblant l'oublier, il en descend, et va s'asseoir, tout à la fois lassé et résigné. Il remontera deux fois encore sur la croix, sans y rester. Il ne dit pas un mot. Il est le centre de gravité de cet espace qui se peuple et se vide, comme animé d'un mouvement secret. On apporte une guillotine, on chante : *« Ah, ça ira, ça ira, les aristocrates, les bureaucrates, les généraux, à la lanterne. »*

L'homme qui, à genoux, a porté l'enfant reste figé, la main levée, la langue tirée, et peu à peu une femme l'enveloppe de bandelettes, le momifie. On l'allonge dans un cercueil. Un soldat pointe son canon sur Nino et son épouse, ils bouclent leur balluchon, s'enfuient. Une femme, un fichu noir noué sur la tête, danse pour elle seule avec une sensualité formidable. Soudain, du fond de l'espace, le leitmotiv de la crucifixion recouvre la gaîté du tango. Un canon est poussé sur la scène. Une détonation, une petite fumée dérisoire, c'est la fin, le silence initial. Mais une morte lève la tête, elle parle d'un oiseau. La boucle infernale et superbe de la vie est renouée.

Un spectacle de Kantor, c'est toujours une histoire de tension, d'espace, de mouvement, une série de constructions et déconstructions, de petites apocalypses. Dans *O, Douce Nuit*, plus violemment, plus clairement que dans ses précédents spectacles, son théâtre pointe précisément nos peurs d'un monde aux frontières chamboulées, où se bousculent d'un même élan vital espoirs, haines, misère, guerres de religion, antisémitisme. Kantor rappelle tout cela, sans discours, ne désigne pas de remède, bouleverse avec quelques airs de musiques, des chutes de corps, des visages de revenants, des rythmes répétitifs et lancinants. A un moment, les comédiens s'arrêtent de jouer. Hébétés, ils fixent les spectateurs, instant de désarroi magnifique. Ils semblent dire à leur créateur : et que faire, à présent ?

ODILE QUIROT

▶ A lire : *Leçons de Milan* et *Kantor, l'artiste à la fin du vingtième siècle*. Deux ouvrages passionnants, le premier est de Kantor, l'autre est la synthèse d'un symposium international sur le peintre, l'auteur et l'homme de théâtre, réalisée par l'ANFIAC à l'initiative de *Michelle Kokosowski* (éditions Actes Sud/Papiers, 80 F et 92 F).

Juste avant le grand saut

Douze élèves du Centre national de danse contemporaine d'Angers dansent à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon

Un trou. Noir, béant, percé au beau milieu du mur qui ferme, au fond, le mur du plateau du Tinel, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Invitation au rêve, à l'évasion possible si d'aventure il ne se passait pas grand'-chose sur ce plateau. Mais il s'en passe.

Les yearlings du Centre national de *danse contemporaine* d'Angers (CNDC) – dont la directrice, Nadia Croquet, a reçu du Festival « carte blanche » – piaffent, avant de s'élancer sur les champs de courses de la vie professionnelle. Ils présentent leur spectacle de fin d'études. Ils viennent de passer deux ans au CNDC, où ils sont entrés sur concours : dix-huit élus. Au bout d'un an, une nouvelle sélection les a ramenés à douze. Six danseurs, six danseuses. Ils ont reçu un enseignement complet : danse contemporaine, danse classique, histoire de la danse, histoire de l'art, initiation musicale, arts du spectacle, technologies de la scène, yoga, kinésiologie. Ils ont suivi les ateliers de chorégraphes et d'enseignants invités. De quoi dérouiller les corps et les cervelles.

Ils n'ont pas les plus beaux corps du monde – mais on sait que la danse contemporaine se soucie peu de ces canons esthétiques chers à la danse classique. Elle refuse le glamour. Elle essaie, en revanche, de souligner les personnalités. Si elle en trouve. Celles des douze du CNDC sont encore un peu timides. Normal. Mais ils sont avides de s'affirmer. Les corps, déjà, bougent bien, avalent l'espace, sont disponibles.

Pour ces douze, Odile Duboc a réglé *Rive gauche* – rive de la Maine ou de la Seine, prairie des étudiants, lieu où règnent l'esprit et la soif d'aventure. Les hommes portent des pantalons et des chemisettes, les femmes des minijupes plissées. Ils jouent avec de petits chapeaux. Beaux groupes à la Duboc, c'est-à-dire des conjonctions fugaces d'individus qui entendent rester des individus au sein du groupe. On retrouve aussi la magie d'Odile Duboc dans la fluidité capricieuse de la chorégraphie. Mais pourquoi faut-il qu'elle impose à ces débutants l'éternelle course en rond sur le plateau, poncif de la danse contemporaine ? Une fille du genre *« Je suis rousse, et alors ? »* interrompt heureusement la ronde ; tous la regardent, chuchotent. Quatre jolis couples se forment, moment de tendresse, chants d'oiseaux. Noir. Bruit de chute. Quand la lumière revient, tous les hommes sont à terre. Féministe, Duboc ?

Manèges : on s'attend qu'Hervé Robbe, fouet à la main, fasse aussi tourner ses yearlings. Non. Il leur donne d'immenses toiles blanches à manipuler – innocence et péché, pureté et culpabilité, – voiles de navire, nappes, lit, cachettes. Jeux d'enfants pervers, tantôt d'humeur folâtre et tantôt bizarrement graves. Mahler et Beethoven hachés de plages de silence. Rires, paroles, cris aigus des filles chatouillées. Des passages à vide et un propos parfois confus, mais un climat, une énergie du désir. Robbe s'est plus attaché à la *théâtralité qu'à la danse. Bon vent, les douze !*

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Tinel de la Chartreuse, jusqu'au 18 juillet à 19 heures. Relâche le 14 juillet.

□ **L'Institut national du Théâtre.** – L'Hospice Saint-Louis d'Avignon pourrait abriter dès l'année prochaine le projet imaginé par Bernard Faivre d'Arcier, ex-directeur du festival et actuel directeur du théâtre au ministère de la culture. Dans ce lieu historique, dont une partie serait cédée au privé pour l'aménagement d'un hôtel et d'un restaurant, s'installerait l'Institut national du Théâtre, lieu d'expositions, de répétitions, cogéré par l'Etat et la Ville.

□ **Armand Gatti à Avignon.** – Avant le stage dirigé par Tadeusz Kantor, il y a eu celui de Mathias Langhoff. Après viendra un groupe de scénographes. Et en janvier prochain, Armand Gatti, à son tour, choisira les gens qui, avec lui pendant trois semaines, se raconteront, se joueront, se trouveront peut-être. Le spectacle n'est pas forcément au bout de la route. Il y sera sans doute.

□ **Des noms pour Strasbourg.** – Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre au ministère de la culture, doit donner une conférence de presse le 18 juillet. Trois jours avant la venue du ministre. Mais on ne saura probablement pas avant le mois d'août qui remplacera Jacques Lassalle au Théâtre national de Strasbourg (TNS) quand il aura pris ses fonctions à la Comédie-Française. Les trois noms qui reviennent le plus souvent sont ceux de Michel Deutsch, André Engel, et de Bernard Sobel qui, dans ce cas, pourrait laisser son centre dramatique de Gennevilliers à Bruno Bayen.

CULTURE

MUSIQUES

Un vain combat

Deux jeunes pianistes se sont affrontées lors de la finale du concours des concours qui se déroulait à Nice. Aucune n'a remporté l'unique prix

NICE

de notre envoyé spécial

Comme sœur Anne au sommet de sa tour, le bon peuple de Nice scrute l'horizon. Pas de ministre en vue. Et le musée qui attend sa venue... *« Passe encore qu'il ait séché l'inauguration, mais maintenant, il faudrait qu'il se dépêche. Il n'y a aucune raison qu'il nous fasse cet affront. On ne doit pas reculer devant l'ennemi, sauf si l'on veut lui laisser la place ! »* Ainsi s'exprime un Niçois peuple de gauche, venu assister à la finale du World Music Masters qui se déroulait pour la seconde année consécutive dans le cadre du vieil opéra de Nice.

Créé l'an dernier par Jean-Marie Fournier, le « patron » de la salle Gaveau, lui-même pianiste, ce concours se veut le concours des concours puisqu'il n'accepte comme candidats que des pianistes ayant déjà obtenus des prix dans d'autres concours internationaux. Un seul prix est décerné, qui s'accompagne d'un chèque de 30 000 dollars et d'engagements prestigieux.

Las ! cette année, il ne put être décerné par le jury formé de musicologues, journalistes, directeurs de théâtre et présidé par Aldo Ciccolini (les grands professeurs de piano sont soigneusement tenus à l'écart de ce jury par crainte des « magouilles » qui parasitent si souvent les verdicts d'autres concours).

Aucune des deux candidates admises en finale ne méritaient, en effet, patronage si prestigieux. Natasa Veljkovic, Yougoslave, fut la première à se produire, le vendredi 6 juillet dernier. Née en 1968, elle a été l'élève de Paul Badura-Skoda, à Vienne, et a déjà remporté trois premiers prix, dont le Prix Clara-Haskil, à Montreux, en 1975. Handicapée par une sonorité petite et assez terne, des moyens techniques assez limités, elle a paru curieusement affectée et sans grand rayonnement dans le *Concerto en ré mineur* de Mozart et bien dépassée par le *Premier* de Liszt qui n'est assurément pas fait pour elle.

Helen Sim, Américaine d'origine coréenne, est née, elle, en 1967, et vient tout juste de sortir de la Juilliard School où elle était l'élève de Roxana Jablonskaja, l'ancienne assistante de Tatiana Nikolaeva, au Conservatoire Tchaïkovski. Elle joue infiniment mieux. Dans l'*Empereur* de Beethoven, comme dans le *Premier* de Brahms (c'était la première fois que nous entendions une femme le jouer. En est-il une qui l'a enregistré ?). Sa technique est accomplie : son jeu est souple, endurant, sa sonorité est ronde, profonde. Elle ne tape jamais. Pourquoi n'a-t-elle eu le prix ? Helen Sim manque encore de concentration, parfois elle dérape. Son jeu est mûr, réfléchi, trop sage parfois, sans cette présence qui distingue l'artiste du lot des pianistes. Dans un autre concours, elle aurait eu un prix. Et, dans quelques années, à n'en pas douter, elle se fera un beau nom.

Elle joue par exemple mieux que les lauréats du dernier Concours Long-Thibaud. Mais pour le World Music Masters, cela ne suffit pas. La Fondation Philip Morris a cependant tenu à offrir une bourse de 10 000 dollars à chacune des deux candidates. Une mention pour l'Orchestre philharmonique de Nice et son chef David Heusel. Accompagner des épreuves de concours n'est pas chose aisée, apprendre quatre concertos en vingt-quatre heures non plus. Encore fragile, cet ensemble refondu récemment s'est fort bien comporté, compensant ses quelques faiblesses par un enthousiasme et une musicalité de chaque instant.

ALAIN LOMPECH

Les sommets de Montreux

Suite de la première page

Tel est pour Montreux et ses historiographes le principal événement.

Après quelques glissades en catastrophe, deux ou trois tentatives de solos assez téméraires, Bob Dylan se retrouve. De justesse. On a frôlé le pire. On abandonne l'électricité et on assure du côté acoustique. Les airs d'autrefois reviennent alors très décalés, méconnaissables, aussi dérangés que le chanteur sur scène, avec son air de « bobou » coiffé d'un couvre-chef dessiné pour Louis XI par Kadha. Le récital prend. L'élocution se dérègle encore, comme une voix venue d'ailleurs. La voix déchirée par la nuit du souvenir. Montreux n'a pas fini de rire et de se voir si belle en ce miroir, toute heureuse de la découverte de Lou-Ann Barton, des éternités fragiles de Dylan et de la promesse *du* concert : *The Concert* – ainsi est-il annoncé.

Herbie, Jack, Pat et Dave

Trois d'entre eux ont cinquante ans bientôt. Du quartet des « génies » (ainsi va la promotion), Pat Metheny est le plus jeune. Il est né en 1954. Trois d'entre eux, les anciens – Herbie Hancock, piano, Dave Holland, contrebasse, Jack DeJohnnette, drums – ont à un moment ou l'autre accompagné Miles Davis. Pat Metheny, le jeune guitariste, jamais.

Leur formation ressemble à une équipe bien composée. Les équipes se forment à New-York, au printemps, juste avant de se lancer dans le tour d'Europe. Elles sont affaire de managers, de promoteurs, et éventuellement de musiciens. Il y faut des sprinters, des rouleurs, des solides, et ceux qui passent les montagnes. Comme pour une société anonyme ou un mariage, on prévoit tout par contrat. C'est plus sûr. La route est difficile, surtout dans la vie d'artiste. Un applaudissement de trop, un solo refusé, un verre de travers ou un sourire de fille peuvent vous chambouler une tournée : *« Les femmes sont amoureuses et les hommes sont solitaires. Ils se volent mutuellement la solitude et l'amour »* (René Char).

Reprendre la route ensemble après s'être séparés quinze fois, même à l'amiable, c'est un risque. A bientôt cinquante ans, si vous êtes un musicien de premier plan, vous connaissez trop les ficelles des trois autres loustics, leur cinéma et leurs recours. En gros tout ce qui séduit : le solo romantique du pianiste à heure fixe, les excès de vélocité soulignés d'amples ondoiements capillaires du jeune guitariste, ces infatigables roulements de muscle du batteur, tout ce qui est fait pour ravir l'âme, ou ce qu'il en reste, des spectateurs, est précisément ce qui vous exaspère. Les gestes, la tenue en scène, passe encore. C'est la musique que, parfois, vous ne supportez plus.

Ce trait qui se donne pour spontané, vous, vous l'entendez tous les soirs. Le petit duo de guitare synthétisée et de clavier portatif, corps à corps, qu'on croit improvisé par la chance du moment, vous, vous êtes bien placé pour savoir qu'on le répète avec les mêmes airs d'intensité malicieuse tous les soirs. Les quartets, comme les quatuors, engendrent des haines électriques. Les années passent et il est bien difficile de se laisser surprendre par les vieux routiers ; les années passent, toute retrouvaille a un goût de réchauffé.

Mais il y a ce qui arrive et qu'on ne prévoit pas. Et qui fait qu'on continue cet impossible métier. Il y a Montreux, son site, son inventeur (Claude Nobs) et son public, assis pour les réservés, debout pour les fous, qui dès qu'il « sent » un concert le dicte aux musiciens. Il y a cet échange. En Europe cet échange n'advient avec tant de force qu'à Montreux, et encore pour un type bien particulier de musiciens. Herbie Hancock par exemple, ce modèle d'énergie placide tant musicale que spirituelle : il vient de traverser trente ans de musique comme d'autres parcourent leurs terres à l'aube. Ou Pat Metheny, impétueux, ivre de bonté et de musique : il est énigmatiquement caméléon, au point d'être inspiré avec les « génies » et très médiocre avec les simples d'esprit. Jack DeJohnnette est encore de ceux que Montreux portent au-delà d'eux-mêmes : une perfection de délicatesse aux tambours, aux toms et aux cymbales ; la présence soutenue de bout en bout, un art de la polyrythmie dont chaque détail abasourdit. A lui seul il fait le concert. Il est tout en démonstration, ce qui pourrait agacer. Mais il sait rendre cette démonstration discrète et comme effacée.

Venons-en enfin à Dave Holland, bassiste anglais. Il est, comme on dit, un des meilleurs techniciens de l'instrument. Dave Holland, passez-moi l'expression, n'a pas la « gueule de l'emploi ». Ni dans le free, ni dans la « fusion », encore moins chez Miles. C'est dire qu'il est un musicien total, sans « emploi ». Mais il donne à toute musique un pouls, une dynamique, une force pure qui l'assied et la lance. Par un tour extraordinaire il réussit à déchaîner la foule sur la partie la plus free, la plus improvisée, la plus débridée d'un solo de basse particulièrement bien construit.

Alors on s'avise qu'un concert, même joué d'avance sur le papier, reste un concert : avec des relances, des éclats solaires, des angoisses d'attente, de longues plages de douceur où le sens se fond en jouissance, des crises à crier et cette fin où commence *« l'étrange amour d'absence »*.

FRANCIS MARMANDE

► Montreux Jazz Festival : Nina Simone, Ofra Haza (le 13), Alexandre Bugnon, George Benson (le 14), David Sanborn, Al Jarreau (le 15), Dizzy Gillespie United Nations Orchestra (le 16). Renseignements : (19-41) 21-963-12-12.

CINÉMA

La Magnani au calvaire

Reprise de **Mamma Roma,** *film sublime de Pasolini*

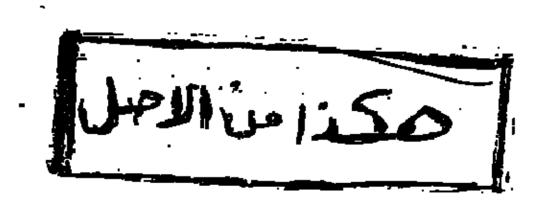
En 1961, Pier Paolo Pasolini débute dans la réalisation avec *Accattone*. L'année suivante, au Festival de Venise, *Mamma Roma*, loin de faire sensation comme *Accattone*, est fraîchement accueilli. On reproche à Pasolini de se répéter. *Mamma Roma*, oeuvre oubliée, sera distribuée en France au début de 1976, après la mort tragique de Pasolini. On s'apercevra, alors, que ce film néo-réaliste en noir et blanc tourné dans les faubourgs de Rome était déjà éclairé de la lumière blanche et funèbre des films postérieurs, où se faufilait l'itinéraire intérieur du cinéaste.

Mamma Roma, c'est la Magnani, pathétique et merveilleusement dirigée : la Magnani, prostituée romaine vieillissante et fatiguée, qui, après le mariage de son souteneur, est libre de travailler comme marchande des quatre-saisons et de reprendre son fils Ettore (Ettore Garofolo), adolescent élevé à la campagne. Elle rêve, pour lui, de respectabilité petite-bourgeoise. C'est un voyou, un marginal condamné à s'écarter sans cesse du droit chemin tracé par sa mère.

Mamma Roma est admirable, on ne le dira jamais assez, il faudrait le crier ! C'est un film de hantise, de fièvre, de tragédie et de rage. Accompagnée de longs mouvements de caméra, la Magnani se raconte et délire comme une prophétesse, maudissant un univers social implacable. Déchirée par son amour maternel et l'injustice du monde selon Pasolini, la Magnani suit les étapes du calvaire d'Ettore : la prison et l'infirmerie psychiatrique. Il agonise, les bras en croix, lié à une planche ignoble, crucifié comme un larron dans une composition esthétique évoquant, métaphoriquement, le célèbre *Christ* de Mantegna. Et la musique de Vivaldi accompagne ce calvaire, comme pour éviter qu'on se laisse aller aux larmes, car c'est de colère qu'il s'agit. Film sublime !

JACQUES SICLIER





AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 12 JUILLET

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

39-40.
L'ANNÉE TRAGIQUE.
Grand foyer.
Jusqu'au 3 septembre.

MARINA ABRAMOVIC & ULAY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 août.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 2e volet : 1940-1964. Salle d'art graphique (4e étage). Jusqu'au 23 septembre.

LES CONCOURS D'ARCHITECTURES PUBLIQUES. Forum. Jusqu'au 27 août.

RAYMOND HAINS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 août.

IMAGE, IMAGES. Atelier des enfants. Jusqu'au 1er septembre.

RAYMOND LWY, UN PIONNIER DU DESIGN. Petit foyer. Jusqu'au 24 *septembre.*

NOUVEAU DESIGN A LONDRES. Galerie des brèves Cci. Jusqu'au 27 août.

ÉDOUARD PIGNON. Musée d'art moderne. Jusqu'au 16 juillet.

ALVARO SIZA. Galerie des dessins d'architecture. Jusqu'au 3 septembre.

TERRE ÉLUE - TERRE RÊVÉE. Else Lasker-Schüler, Mania Cho'Hat. Galerie de la BPI 2e *étage.* Jusqu'au 3 septembre.

ANDY WARHOL. Grande galerie, 5e *étage.* Jusqu'au 10 septembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

RODOLPHE BRESDIN (1822-1885) UN GRAVEUR SOLITAIRE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F. Jusqu'au 7 octobre.

JAMES GORDON BENNET ET LE NEW YORK HERALD. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 septembre.

JOSEPH HORNECKER, ARCHITECTE - ART NOUVEAU A NANCY. *Entrée : 27 F (billet d'accès au musée)* Jusqu'au 10 octobre.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 21 h 45.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 juillet.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

HOUEL : VOYAGE EN SICILE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 16 juillet.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES ARTS GRAPHIQUES. (1984-1989). Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 27 août.

POLYPTYQUES OU LE TABLEAU MULTIPLE DU MOYEN AGE AU XXe SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée. Jusqu'au 23 juillet.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

UN CHOIX D'ART MINIMAL DANS **LA COLLECTION PANZA.** Entrée : 28 F. Du 12 juillet au 4 novembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, *mer. jusqu'à 22 h. Entrée :* 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Rivages - cent photographies en noir et blanc, huit autochromes. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 19 août.

JOSEPH WRIGHT OF DERBY. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 juillet.

MUSÉES

ANIMAUX ET PAYSANS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 30 juin). Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 septembre.

LES ANNÉES V.I.A. Valorisation de l'innovation dans l'ameublement. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 août.

L'ART DU PAYSAGE DE AU HONIEN. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et les 14 juillet et 15 août de 10 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 septembre.

BANG & OLUFSEN. Design et technologie. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 septembre.

GLEN BAXTER. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 août.

COULEURS DE LA VIE. Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h, mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 octobre.

EDWARD S. CURTIS, IMAGES DE L'OUEST AMÉRICAIN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). *T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.* Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE. MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 septembre.

DUMONT D'URVILLE. *Navigateur, savant et découvreur.* *Musée de la* marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 12 août.

JAMES ENSOR. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Entrée : 28 F. Jusqu'au 22 juillet.

FORCES NAVALES FRANÇAISES LIBRES. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

FRÈRE CASTIGLIONE, 1688-1766, PEINTRE DE L'EMPEREUR DE CHINE. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). *T.l.j. sf mar. de 9 h* 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 23 juillet.

GO WEST. Photographies de l'Ouest américain à la fin du XIXe siècle. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE AUX TILLEULS ET A RODIN PAR FRANÇOIS MORELLET. Musée Rodin, hôtel Biron, parc, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juillet.

ANDRÉ KERTESZ. Ma France. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 20 août.

KIMSOU. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. de 11 h à 19 h, jeu. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 22 juillet.

MALI-MAAO BOGOLAN, ARTS GRAPHIQUES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 23 F (13 F dim.). Jusqu'au 3 septembre.

JULES ET PAUL MARMOTTAN COLLECTIONNEURS PRESTIGIEUX AU MUSÉE. Marmottan. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 octobre.

MÉMOIRE DU TITANIC. Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 septembre.

PARIS D'HOSPITALITÉ. Pavillon de l'Arsenal, 2e *étage mezzanines sud et nord, 21, boulevard Morland* (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 septembre.

PARIS RACONTÉ PAR L'IMAGE D'ÉPINAL. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 28 F. Jusqu'au 14 août.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

PLUMES ET EN-TÊTES. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

PRIX NIEPCE 1990, PHOTOGRA-*PHIES DE HUGUES DE WURSTEM*-BERGER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

LA PROPAGANDE SOUS VICHY, 1940-1944. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Entrée : 16 F. Jusqu'au 21 juillet.

ROBES DU SOIR. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 octobre.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne *(47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à* 17 h 45. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

ROUGEMONT - ESPACES PUBLICS ET ART DÉCORATIF. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 août.

SCULPTURES CONTEMPORAINES DU ZIMBABWE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 30 juillet.

LE THÉATRE DE LA MODE. Musée des arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre.

TREMPLIN POUR DES IMAGES No 8. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

TROIS CONCOURS LANCÉS PAR LA VILLE DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, galeries d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du *musée*). Jusqu'au 1er octobre.

CENTRES CULTURELS

AUX SOURCES DU MONDE ARABE, L'ARABIE AVANT L'ISLAM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 *décembre* 1993.

BAYA, CHAIBIA, FAHRELNISSA, TROIS FEMMES PEINTRES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 août.

BÉNIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 23 septembre.

LES COMPAGNONS DU DEVOIR : LA GRANDE ÉCOLE DES MÉTIERS. Espace AGF Richelieu, 87, rue de Richelieu (42-44-16-43). T.l.j. sf sam. et dim. de 8 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 juillet.

LÉON GISCHIA. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. *sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à* 19 h. Jusqu'au 28 juillet.

NEMOURS. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 juillet.

NOUVEAUX REGARDS MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 juillet.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

VIENNE 1815-1848. Un nouvel art de vivre à l'époque de Biedermeier. Château et trianon de Bagatelle, domaine de Bagatelle, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 15 août.

GALERIES

ABADIE, RANUCCI, TOUBON. Galerie de la main d'or, 66, rue Saint-Louis-en-l'Isle (43-26-02-21). *Jusqu'au* 31 août.

ALECHINSKY, BRISSON, PINCEMIN, RAMETTE, VAN VELDE... Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 28 juillet.

ARMAN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 21 juillet.

MIKE BIDLO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 juillet.

ANGELA BULLOCH. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 21 juillet.

CHRISTA DICHGANS. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 28 juillet.

FIGURES ET LECTURES. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 21 juillet.

HOREA FLAMAND. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 juillet.

PAOLO GIOLI. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 28 juillet.

ROGER HERMAN. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 20 juillet.

HOMMAGE A TORRES-GARCIA. *Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger* (42-96-37-96). Jusqu'au 20 juillet.

MASSIMO IOSA GHINI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 20 juillet.

KEYS FOR A BUILDING. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 4 août.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galérie *Montaigne, 36, avenue Montaigne* (47-23-32-35). Jusqu'au 20 juillet.

MINGQIS CHINOIS. Art d'Extrême-Orient. Galerie Jacques Barrère, 36, rue Mazarine (43-26-57-61). Jusqu'au 25 juillet.

MIRO. Journal d'un graveur. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 31 juillet.

MIRO, RIPOLLES. Miromesnil Fine Art, 12, rue de Miromesnil (47-42-70-00). Jusqu'au 30 septembre.

JOAN MIRO, L'ATELIER DE LA GRAVURE. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 30 septembre.

PARAVENTS D'ARTISTES. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 28 juillet.

PERLIN. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 21 juillet.

PHOTO-CONSTRUCTION, UN SEMBLANT DE SCULPTURE. Rodolfo Florenza, Françoise Steiger, Monique Voiret. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 28 juillet.

ROBERT POLIDORI. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier 8 (42-74-56-36). Jusqu'au 31 juillet.

POLYPTYQUES ET PARAVENTS. Renaissance du polyptyque chez les artistes contemporains. Galerie Bellier, 7, quai Voltaire (42-60-74-72). Jusqu'au 20 juillet.

QU'EST-CE QUE LE MUSICALISME? Galerie Drouart, 16, rue de la Grange-Batelière (47-70-52-90). Jusqu'au *20 juillet.*

FRANÇOISE QUARDON. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 4 août.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Fabien Boulakie, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 22 septembre.

MAN RAY, ASSEMBLAGES. Galerie Marion Meyer, 15, rue Guénégaud (46-33-04-38). Jusqu'au 31 juillet.

LARRY RIVERS. Dernières œuvres. Galerie Beaubourg, nouvel espace, *3, rue* Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 30 juillet.

GEORGE RODGER. Picto Bastille, *53 bis, rue de la Roquette* (47-00-28-28). Jusqu'au 30 août.

RÉTABLE FLAMAND DU XVe SIÈCLE. Reflets de l'art sacré. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 15 septembre.

RÉTROSPECTIVE ERTÉ. Galerie Damien, 5, rue Bonaparte (43-25-05-22). Jusqu'au 30 juillet.

RÉTROSPECTIVE PAUL KALLOS. Galerie Hanin-Nogera, 6, rue Bonaparte (43-25-16-49). Jusqu'au 20 juillet.

NIKI DE SAINT-PHALLE. Tirs... et autres révoltes. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 28 juillet. Tirs... et autres révoltes. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 28 juillet.

PETER SCHUYFF. *Galerie Gilbert* Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 18 juillet.

PHILIPPE SOUSSAN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 28 juillet.

GIUSEPPE SPAGNULO. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 juillet.

TRIPTYQUES. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 31 juillet.

VINGT-CINQ ANS D'EXPOSITIONS, MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.

PÉRIPHÉRIE

AUVERS-SUR-OISE. Autour du docteur Gachet. Musée Daubigny et office de tourisme, rue de la Sansonne (30-36-10-06). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 29 juillet.

BIÈVRES. Steve Cagan, U.S.A. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 9 septembre.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. L'Injustifiable. Espace Jules Vernes, parc du Carouge, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 juillet.

LA DÉFENSE. Cent ans d'art belge. Grande Arche, foyer, socle de l'Arche. *T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au* 26 août. **César à La Défense.** Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 5 septembre.

FONTAINEBLEAU. Pendules et Bronzes d'ameublement du consulat et de l'Empire. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). *T.l.j. sf mar. de* 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 23 F (prix d'entrée du musée), dim. :12 F. Jusqu'au 16 septembre.

IVRY-SUR-SEINE. Situation(s) Ivry. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé le sam. et dim. pendant le mois d'août. Jusqu'au 23 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Andy Warhol. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 9 septembre.

LEVALLOIS-PERRET. Marcus Macdonald. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 29 juillet.

NEUILLY-SUR-MARNE. Hommage *à Raphaël Lonné (1910 - 1989).* L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-82-35). Sam. et dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Jusqu'au 1 septembre.

PONTOISE. Autour d'Otto Freundlich, œuvres du XXe siècle des collections du musée. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à *12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.* **Œuvres impressionnistes et post-impressionnistes des collections du musée.** Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 JUILLET

« Art précolombien du Mexique », 13 h 30, Grand Palais, grande entrée (Approche de l'art).

« De Popincourt à la rue de Lappe », 14 h 30, *métro* Saint-Ambroise (Paris pittoresque et insolite).

« Belles demeures du Marais, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« Le Palais-Royal, de Richelieu à Philippe-Egalité, et les passages du dix-neuvième siècle », 14 h 30, place du Palais-Royal, grilles du Conseil d'Etat (Connaissance de Paris).

« Neuf hôtels du Marais et leurs jardins secrets. Evocation de *Mme de Maintenon, du sultan de Bon*-neval, de Voltaire et du maréchal Tallard », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (J. Haulier).

« La Pyramide du Grand Louvre et la crypte de Philippe-Auguste », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« Le dix-neuvième siècle à Paris : passages marchands couverts », 15 heures, angle rue Jean-Jacques-Rousseau/rue Saint-Honoré.

« Le ministère des finances, œuvre de Cheemetov et Huidobro » (présentation des maquettes et du rez-de-chaussée), 15 heures, sortie métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

« L'UNESCO », 14 h 15, entrée, place de Fontenoy.

« Visite d'art et d'histoire à travers la Nouvelle Athènes », 15 heures, 12, rue de La Rochefoucauld (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 juillet à 0 heure et le dimanche 15 juillet à 24 heures.

La week-end du 14 juillet sera placé sous le signe de la chaleur mais une zone orageuse traversera la France d'ouest en est de samedi à dimanche. Les orages seront localement très violents.

Vendredi : soleil et chaleur sur la France.

Sur la Corse, le matin, le ciel sera partagé entre soleil et passages nuageux. Le soleil se montrera plus généreux l'après-midi. Le vent de nord-est soufflera modérément.

Sur le reste du pays, le temps sera bien ensoleillé. En toutes régions le soleil régnera excepté près de l'Atlantique où quelques bancs de nuages élevés feront leur apparition l'après-midi. Ceux-ci annonceront la proximité d'orages qui pourront éclater sur ces régions en fin de journée. Quelques orages isolés sont possibles en soirée sur les Pyrénées et le Massif central.

Le vent d'est soufflera modérément près des côtes de la Manche. Les températures minimales iront de 13 à 15 degrés sur la moitié nord et de 15 à 18 degrés sur la moitié sud. Les régions méditerranéennes bénéficieront d'une grande douceur avec 18 à 20 degrés. Grâce au bon ensoleillement, le thermomètre montera rapidement. Dans l'après-midi, on atteindra 27 à 30 degrés sur la moitié nord, 28 à 34 degrés sur la moitié sud.

Samedi : temps chaud et orageux.

La matin, le ciel sera encore bien ensoleillé sur la moitié est du pays. Sur la moitié ouest, passages nuageux et belles éclaircies alterneront laissant tout de même une impression de beau temps. Des orages pourront éclater sur ces régions et être localement violents. L'après-midi les nuages envahiront progressivement tout le pays et le temps deviendra orageux. Sur la Côte d'Azur et la Corse le soleil sera prédominant tout au long de cette journée. Quelques entrées maritimes sur le golfe du Lion apporteront des nuages sur le Languedoc-Roussillon. Le vent d'autan soufflera modérément sur ces régions. Un petit vent d'est apportera de la douceur sur les côtes de la Manche.

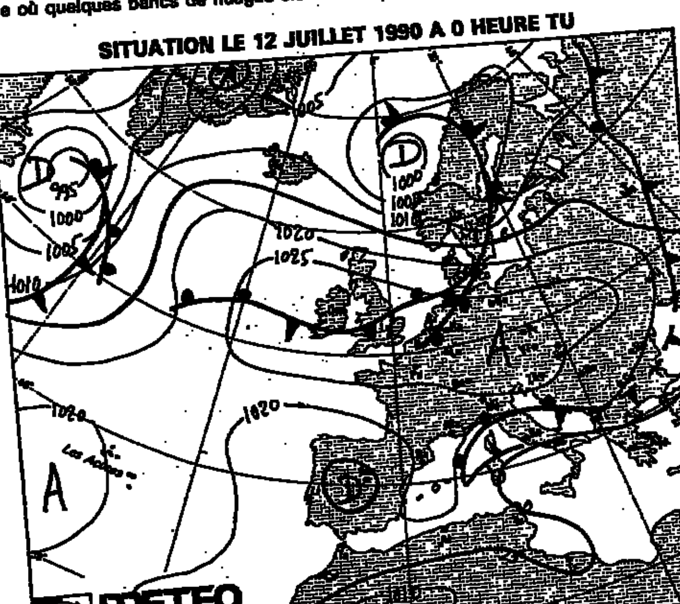
Les températures matinales seront élevées, elles seront comprises entre 15 et 17 degrés sur la moitié nord et 18 à 20 degrés sur la moitié sud. Les températures maximales atteindront 27 à 30 degrés sur la moitié nord et 29 à 33 degré sur la moitié sud.

Dimanche : temps lourd et très orageux.

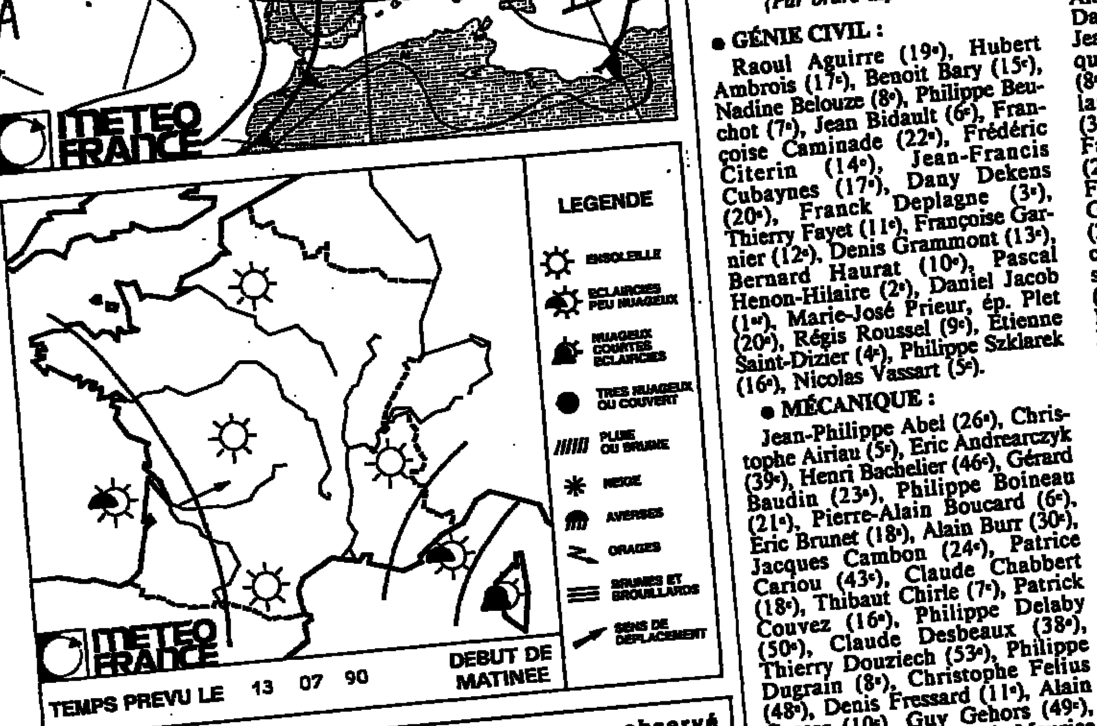
La matin, le temps sera nuageux et lourd et il n'y a guère que la Bretagne et la côte Atlantique qui seront à l'abri des orages. L'après-midi ce sont surtout les régions du Nord et de l'Est qui seront touchées par les orages parfois violents tandis qu'un temps moins orageux avec des éclaircies mais aussi des passages nuageux intéressera les régions s'étendant de la Bretagne et du Cotentin à l'Aquitaine.

Les températures du matin seront déjà élevées, de 15 à 20 degrés. L'après-midi il fera 20 à 23 degrés en Bretagne, 23 à 26 degrés des Pays de Loire au Sud-Ouest, 26 à 30 degrés du Nord, de la Normandie et des Ardennes au Bassin parisien au Centre et au Massif central. 30 à 32 sur le Nord-Est, l'Est ainsi que vers la Méditerranée.

SITUATION LE 12 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-7-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-7-90 à 6 heures TU et le 12-7-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	26	19	N
BIARRITZ	24	13	D
BORDEAUX	26	15	D
BOURGES	24	13	D
BREST	23	11	D
CAEN	23	9	D
CHERBOURG	19	11	D
CLERMONT-FER.	22	7	D
DIJON	23	11	D
GRENOBLE-SM-H	25	12	D
LILLE	25	12	D
LIMOGES	22	13	D
LYON	24	13	D
MARSEILLE-MAR.	26	16	D
NANCY	21	9	D
NANTES	25	15	D
NICE	29	19	D
PARIS-MONTS	24	14	D
PAU	25	11	D
PERPIGNAN	29	13	D
RENNES	25	15	D
ST-ETIENNE	23	10	D
STRASBOURG	22	10	D
TOURS	25	12	D
TOULOUSE	28	11	D
POINTE-A-PITRE	32	25	A

ÉTRANGER			
ALGER	28	19	D
AMSTERDAM	21	13	N
ATHENES	32	25	D
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	28	17	D
BELGRADE	20	12	D
BERLIN	20	11	D
BRUXELLES	23	12	D
LE CAIRE	34	22	D
COPENHAGUE	21	12	D
DAKAR	31	26	N
DELHI	35	28	N
DJERBA	28	22	D
GENEVE	22	11	D
HONGKONG	33	30	A
ISTANBUL	27	21	N
JERUSALEM	28	17	N
LISBONNE	30	17	D
LONDRES	27	16	D
LOS ANGELES	28	20	D
LUXEMBOURG	21	12	D
MADRID	38	20	D
MARRAKECH	38	21	D
MEXICO	23	12	B
MILAN	25	15	D
MONTRÉAL	25	12	D
MOSCOU	25	15	O
NAIROBI	25	9	D
NEW-YORK	31	19	C
OSLO	21	12	D
PALMA-DE-MAJ.	30	13	D
PÉKIN	31	24	D
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	25	18	O
SINGAPOUR	30	25	P
STOCKHOLM	22	13	D
SYDNEY	15	10	C
TOKYO	29	20	A
TUNIS	33	30	D
VARSOVIE	20	10	D
VENISE	26	16	D
VIENNE	22	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 11 juillet :

DES LOIS

– Nº 90-586 du 4 juillet 1990 relative à la participation des communes au financement des collèges.

– Nº 90-587 du 4 juillet 1990 relative aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres, à la maîtrise d'ouvrage de construction d'établissements d'enseignement supérieur et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale, à la jeunesse et aux sports.

– Nº 90-588 du 6 juillet 1990 portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

CONCOURS D'AGRÉGATIONS 1990

(Par ordre alphabétique.)

● **GÉNIE CIVIL :**

Raoul Aguirre (19e), Hubert Ambrois (17e), Benoit Bary (15e), Nadine Belouze (8e), Philippe Beuchot (7e), Jean Bidault (6e), Françoise Caminade (22e), Frédéric Citerin (14e), Jean-Francis Cubaynes (17e), Dany Dekens (20e), Franck Deplagne (3e), Thierry Fayet (11e), Françoise Garnier (12e), Denis Grammont (13e), Bernard Haurat (10e), Pascal Henon-Hilaire (2e), Daniel Jacob (1er), Marie-José Prieur, ép. Plet (20e), Régis Roussel (9e), Etienne Saint-Dizier (4e), Philippe Szklarek (16e), Nicolas Vassart (5e).

● **MÉCANIQUE :**

Jean-Philippe Abel (26e), Christophe Airiau (5e), Eric Andrearczyk (39e), Henri Bachelier (46e), Gérard Baudin (23e), Philippe Boineau (21e), Pierre-Alain Boucard (6e), Eric Brunet (18e), Alain Burr (30e), Jacques Cambon (24e), Patrice Cariou (43e), Claude Chabbert (18e), Thibaut Chirle (7e), Patrick Couvez (16e), Philippe Delaby (50e), Claude Desbeaux (38e), Thierry Douziech (53e), Philippe Dugrain (8e), Christophe Felius (48e), Denis Fressard (11e), Alain Gasser (10e), Guy Gehors (49e), Jean-Marie Gering (45e), Maurice Gorre (42e), Jean-Philippe Guilpain (32e), Jean Hertault (40e), Pascal Jay (12e), Claude Lapierre (32e), Jean Larre (29e), Yves Le Boulair (16e), Benoit Legendre (54e), François Malburet (2e), Roland Marrou (1er), Pascal Mikolajezyk (27e), Patrick Motsch (52e), Francis Neuville (44e), Michel Nicodeme (25e), Serge Nicolas (9e), Bertrand Nicquevert (4e), Philippe Pawlak (47e), José Penalver (20e), Frank Perez (22e), Patrick Perez (13e), Xavier Raud (3e), Jacques Reynes (27e), Pascal Roches (13e), Joseph Rossetto (41e), Jean Royal (35e), Michel Sage (54e), Francois Salle (31e), Emile Selzer (36e), Michel Spy (51e), Alain Theron (15e), Jean-Luc Trinel (32e), Dominique Vacher (37e).

● **GÉNIE MECANIQUE :**

Frédéric Arnaud (5e), Philippe Aumond (51e), Philippe Belloy (21e), Damien Bizieux (15e), Eric Boczkowski (54e), Jean-Luc Bolland (33e), Erwan Bouguennec (3e), Thierry Boulay (30e), Elisabeth Bouldoires (51e), Michel Capelle (27e), Laurent Chate (1er), Michel Chatel (38e), Georges Colmard (19e), Didier Cristofoletti (47e), Alain Gacunto (47e), Jean-Louis David (47e), Olivier De Smet (4e), Jean Decocq (45e), Franck Delevaque (40e), Christophe Dielemans (8e), Martine Douillard, ép. Douillard (45e), Jean-Luc Douziech (30e), Joël Farthouat (12e), Richard Fauquet (54e), Pascal Figuiere (27e), Jean-Claude Flinois (51e), Franck Fontanili (39e), Bernard Gasparin (21e), Jacques Gaymay (25e), Florence Gazzino (19e), Pascal Gicquel (36e), Philippe Grossemy (24e), Bernard Gutierrez (44e), Laurent Guyout (8e), Thea Heyler (7e), Denis Hoenen (16e), Richard Legrand (47e), Ariane Marchesseau (18e), Vincent Marti (25e), Kwamivi Mawussi (1er), Patrice Mesmin (33e), Damien Paulet (8e), Christian Peigney (11e), Frédéric Perichard (14e), Jean Pont (21e), Gérard Poulachon (32e), Laurent Puech (40e), Gilles Quillere (43e), Jean-Marie Reynaud (5e), Jean-Francis Richard (33e), Jean-Marc Roussel (2e), Laurent Sabourin (17e), Henri Samier (36e), Jean-Jacques Santin (27e), Xavier Schleifer (13e), Philippe Stephan (40e), Philippe Vialle (54e).

● **GÉNIE ÉLECTRIQUE :**

Patrick Abati (49e), Francois Alin (15e), Jean-Luc Andrejewski (21e), Patrice Barthomeuf (25e), Catherine Bassot (34e), Nathalie Benoist (10e), Yves Bergeon (12e), Bernard Bex (20e), Didier Boulac (30e), Jean Boutin (35e), Pascale Bruc (6e), Denis Calvet (14e), Henri Cornuel (38e), Frédéric Curschellas (47e), Stéphane Debergues (27e), Guy Dehay (41e), Eddy Delaey (37e), Jérôme Delamare (11e), Daniel Dezest (18e), Antoine Dupret (44e), Patrick Gatt (39e), Sylvain Grimal (28e), Pascale Hirschauer (1re), Emmanuel Hoang (1er), Christophe Jaunay (29e), Eric Laboure (9e), Stéphane Lefebvre (17e), Yves Lembeye (16e), Pierre Libert (7e), Jea-Francis Liebaut (5e), Gérard Marchais (50e), Philippe Meyne (13e), Christophe Millet (46e), François Moeneclaey (3e), Philippe Mougenot (8e), François Mouly (48e), Jean Murgue (22e), Xavier Perthue (31e), Hubert Pujol (33e), Serge Ristorcelli (24e), Serge Rolland (43e), Gilles Rostaing (19e), Jean Schoeffer (42e), Arnaud Silly (36e), Jacques Tolza (32e), Frédéric Tron (4e), Frédéric Vandeville (40e), Jean-Yves Voyant (23e), Dany Weinmann (26e), Jacques Yvergniaux (45e).

CARNET DU Monde

Mariages

– Mme Hans MOSELEWSKI,
M. Romuald SLIMAK
et Mme Raymond BASCH,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

Eva-Marie et Pierre,

célébré le 7 juillet 1990, à Dunsfold, Surrey.

– **Patrick MOUGE**
et
Pascale MAUDIEU,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le vendredi 13 juillet 1990, dans la plus stricte intimité.

– **Sylvie NOIRARD**
et
Laurent LEFILS,

ont la joie de faire part de leur mariage, qui sera célébré le 4 août 1990, à Méry-ès-Bois (Cher).

104, avenue Parmentier,
75011 Paris.

Décès

– Lily Masson-Angelopoulos,
son épouse,
Ivi Angelopoulos,
sa fille,
Jannis Vlaïkos,
son gendre,
Marigo Vlaïkos,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Aristomenis ANGELOPOULOS,

survenu le 9 juillet 1990.

L'inhumation aura lieu le lundi 16 juillet, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e. On se réunira à l'entrée principale du cimetière, 3, boulevard Edgar-Quinet, à 10 heures.

– La famille Sfeir
Et ses alliés
ont la profonde douleur de faire part du décès, au Liban, de

Emile Hanna SFEIR,
directeur général
de l'inspection technique, à la retraite.

Une messe pour le repos de son âme sera célébrée le dimanche 15 juillet 1990, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– M. et Mme Désiré Aribaud,
M. Yves Aribaud,
Mme Hélène Kerruzoré,
Alice Aribaud,
Pierre-François Aribaud,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-François ARIBAUD,
conservateur à la Bibliothèque
de l'Ecole des langues orientales,

survenu, le 6 juillet 1990, à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Bolazec (Nord-Finistère), le 11 juillet.

12, rue du Général-Bertrand,
75007 Paris.
2, rue de l'Abbé-Joseph-Martin,
56400 Auray.
18, boulevard Léon-Blum,
29200 Brest.

– Le docteur Jacqueline Dreyfus-Moreau,
son épouse,
Claire Dreyfus-Cloarec et Jacques Cloarec,
Nicolas et Laure,
Marc et Denise Dreyfus,
Emmanuel, Hélène et Thomas,
Les docteurs François Dreyfus et Claire Monsarrat,
Guillaume, Pierre et Mathilde,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Ginette Weil,
M. et Mme Pierre Dreyfus,
M. et Mme Daniel Dreyfus,
M. et Mme Clément Moreau,
ses sœur, frères, belles-sœurs et beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Bernard DREYFUS,
ancien chef de service
à l'hôpital Henri-Mondor,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 juillet 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 12 juillet, à Saint-Martin-de-Brethencourt (Yvelines).

7, rue Suger,
75006 Paris.

– Les personnels de l'Unité INSERM U.91
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur ancien directeur, le

professeur Bernard DREYFUS,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 juillet 1990.

La professeur Dreyfus, professeur d'hématologie à l'hôpital Henri-Mondor, a créé en 1970 une unité de recherche INSERM dont il a été le directeur pendant dix ans. Grâce à une double culture d'hématologiste clinicien et de biologiste, il a effectué des travaux tout à fait originaux et reconnus internationalement sur les états préleucémiques. Il a été un des tout premiers à percevoir l'importance de la révolution biologique et de son application à la connaissance des mécanismes, au diagnostic et au traitement des maladies hématologiques. Il a fondé un outil de recherche clinique et fondamentale de premier ordre en France. Sa direction éclairée a attiré des chercheurs de qualité de diverses origines.

– André et Aslaug Grjebine,
ses enfants,
Thomas et Liv-Hélène,
ses petits-enfants,
Irina Grjebina,
sa sœur,
Tovy Grjebine,
son frère,
Et toute la famille Grjebine,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Hélène GRJEBINE,

survenu le dimanche 8 juillet 1990, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 16 juillet, à 15 h 45, au cimetière parisien de Bagneux, réunion à la porte principale.

47, boulevard du Lycée,
92170 Vanves.

– Danielle et Didier Hollard,
ses parents,
Pierre et Stéphanie,
son frère et sa sœur,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Marc HOLLARD,
ingénieur aéronautique à Toulouse,
ancien élève de l'ESTACA,

à l'âge de vingt-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu le 9 juillet au cimetière de Crepieux.

D. Hollard,
120, route de Genève,
69140 Rillieux-la-Pape.

– Mme Elisabeth Lemaitre,
sa mère,
M. et Mme Michel Barbier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Lemaitre,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Christian Coutanceau
et leurs enfants,
M. Vincent Paon,
Toute sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Chrisitan LEMAITRE,

survenu à Paris, le 10 juillet 1990, dans sa quarante-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 juillet, à 14 h 30, en l'église de Tourville-sur-Arques ((Seine-Maritime).

Une messe à son intention sera célébrée le vendredi 20 juillet, à 17 h 45, au centre paroissial de Montrouge, 9, passage Rimbaud, 75014 Paris (métro Alésia).

5, rue Brézin,
75014 Paris.

– M. et Mme Pierre Suraqui,
Marc et Nicolas,
M. et Mme Max Benmussa,
Cécile et Laurence,
M. et Mme Alain Gleizes,
Anne, Olivier et Sophie,
M. Jean-Jacques Suraqui,
Les familles Parienté et Suraqui,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sarah SURAQUI,
née Parienté,

leur mère, grand-mère, cousine, belle-sœur et tante,

survenu le 10 juillet 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 12 juillet, au cimetière du Montparnasse.

La famille ne reçoit pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Alfred-Bruneau,
75016 Paris.

Anniversaires

– Il y a trois ans, le dimanche 12 juillet 1987,

Jean ARCHAMBAUD

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Il y a deux ans, le 13 juillet 1988

Jean BAUMIER,
journaliste au *Nouvel Observateur*,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

– Pour le vingt-cinquième anniversaire du décès de

Lydia DOBOUJINSKY,
costumière-décoratrice,

Un service aura lieu le dimanche 15 juillet, à 12 heures, en la cathédrale russe Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris-8e.

De la part de
son époux,
Rostislav Doboujinsky,
Des familles Doboujinsku et Dolivo
Et de ses amis.

Manifestations du souvenir

– Il y a un an, un homme de paix et de justice était assassiné à Vienne, en Autriche.

Abdul Rahman GHASSEMLOU,

était secrétaire général du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran. Il ne cessa de lutter pour la reconnaissance des droits de son peuple, le peuple kurde, au sein d'un Iran démocratique.

Son combat fut digne et exemplaire. Il est aussi le nôtre. Nous ne l'oublierons pas.

Recueillement au cimetière du Père-Lachaise, vendredi 13 juillet 1990, à 11 heures.

Médecins du monde,
Aide médicale internationale,
FIDH,
Fondation France libertés.

Remerciements

– Mme Etienne Plancher,
M. et Mme Saïd Ayas,
M. et Mme Pierre Plancher,
M. et Mme Bernard Chabanel,
M. et Mme Charles Plancher,
Ses petits-enfants,
Le personnel des établissements Plancher SA,

très touchés des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Etienne PLANCHER,

survenu le 6 juillet 1990, adressent leurs remerciements à tous ceux qui par leur présence, leurs témoignages, leurs pensées et leurs prières les ont soutenus et se sont associés à leur peine.

75, avenue de Genève,
74130 Bonneville.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5302

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		■
III				■		■			
IV								■	
V			■				■		
VI					■				
VII									■
VIII				■					
IX	■					■			
X		■					■		
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I Mène à la licence. – II. Fait le trou. – III. Donne du relief. A besoin de soutien. – IV. La femme à barbe. – V. Pronom. Certains lui font beaucoup avaler. Conjonction. – VI. Il nous en fait voir ! Qui s'attrape facilement. – VII. Moyens de correction. – VIII. A des hauts et des bas. Est en répétition. – IX. Sert à faire le pâte. Prénom. – X. Va à la ligne. Agent de liaison. – XI. Capable de faire du mal. Qui ne doit pas être sorti trop souvent.

VERTICALEMENT

1. Est beaucoup trop pâle pour illustrer. Fut d'une grande clarté. – 2. Des hommes qui relèvent le « front ». – 3. Permettent de ne pas essuyer de revers. Met en lui. – 4. *Que l'on a peut-être regardé en* face. Remuait ciel et terre. Tombe dans le lac à plusieurs reprises. – 5. Grandit quand on se préoccupe et diminue quand on s'occupe. A une tête de cochon. – 6. Article. Nous fait marcher. – 7. Démontre. Antique compositeur. – 8. Montre qu'il est là. Sans affaires. – 9. S'écrase quand on prend contact avec lui. Donne des idées.

Solution du problème nº 5301

Horizontalement

I. Armateurs. – II. Toilette. – III. Tulipe Vu. – IV. Ré. Bit. En. – V. Incidence. – VI. Oh ! – VII. Tavernier. – VIII. Aneries. – IX. Na. Dureté. – X. Arme. Ou. – XI. Epie. Emir.

Verticalement

1. Attristante. – 2. Rouen. Ana. – 3. Mil. Cave. Ai. – 4. Alibi. Erdre. – 5. Tepidarium. – 6. Etêté. Nérée. – 7. Ut. Noise. – 8. Revêche. Toi. – 9. Une. Rieur.

GUY BROUTY

France loto – TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 3 5 3 5 3 0 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille 053530, 153530, 253530, 453530, 553530, 653530, 753530 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
303530	350530	353030	353500	353531	10 000,00 F
313530	351530	353130	353510	353532	
323530	352530	353230	353520	353533	
333530	354530	353330	353540	353534	
343530	355530	353430	353550	353535	
363530	356530	353630	353560	353536	
373530	357530	353730	353570	353537	
383530	358530	353830	353580	353538	
393530	359530	353930	353590	353539	

Tous les billets se terminant par		gagnent	
	3530		4 000,00 F
	530		400,00 F
	30		200,00 F
	0		100,00 F

LOTO Nº 28 TIRAGE DU MERCREDI 11 JUILLET 1990

20 25 29 33 35 47 – 9 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 18 ET SAMEDI 21 JUILLET 1990 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

90 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 11 JUILLET 1990 38e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO et 36.65.77.02

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; ☐ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 12 juillet

TF 1

20.30 Feuilleton : Orages d'été, avis de tempête. De Jean Sagols (2e épisode).
22.10 Série noire : Pitié pour les rats. De Jacques Ertaud, avec Roger Dumas.
23.40 *Journal, Météo et Bourse.*

A 2

20.40 Jeux sans frontières. A Bergame (Italie). Equipes : Treviso (Italie), Moura (Portugal), Cres-Malilosinj (Yougoslavie). Aquaviva (San Marin), Almagro (Espagne), Mulhouse (France).
22.00 Série : Profession comique. D'André Halimi. Jean-Claude Brialy.
22.55 Informations : 24 heures sur la 2.
23.10 Le journal du Tour.
23.25 Série : *La loi est la loi.*

FR 3

20.35 Feuilleton : Les rois maudits. De Claude Barma (4e épisode).
22.25 Journal et Météo.
22.50 Documentaire : Orson Welles, une légende, une vie.
0.20 Sport : Escrime. Championnat du monde à Lyon : fleuret féminin par équipes ; fleuret masculin par équipes.
0.40 Musique : Carnet de notes. Après un rêve, de Fauré.

CANAL PLUS

20.30 Flash d'informations.
20.31 *Cinéma :* Effraction avec préméditation (Crackers). ■■ Film américain de Louis Malle (1983).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : SOB. ■ Film américain de Blake Edwards (1981) (*v.o.*).
0.00 Cinéma : Une histoire de vent. ■■ Film français de Joris Ivens et Marceline Loridan (1988).

LA 5

20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Top model en danger.
22.20 Série : Deux flics à Miami.
23.20 Magazine : Désir.
23.50 *La maîtresse du commissaire* (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

LA 6

20.35 Téléfilm : Biceps business.
22.15 *Série :* La malédiction du loup-garou.
22.30 Cinéma : Coplan agent secret FX 18. ☐ Film franco-italo-espagnol de Maurice Cloche (1964).
0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : *Histoire parallèle.*
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Documentaire : Opéra et musique, la grande aventure du Festival d'Aix (1). De Pierre Jourdan.
23.00 ▶ Documentaire : William Forsythe au travail. D'André S. Labarthe.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Chico Buarque. 4 L'homme de paroles.
20.30 Dramatique. Nocto'matic, d'Yves Letreuille (rediff.).
21.30 Profils perdus. Pierre et Hélène Lazareff (dern. partie).
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

21.00 Concert (en direct du Festival de Saintes) : Magnificat en ré majeur BWV 243, Messe en sol majeur BWV 236, de Bach, par le Collegium Vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe ; sol. : Agnès Mellon (soprano), Gérard Lesne (contre-ténor), Howard Crook (ténor), Peter Kooy (baryton).
23.07 L'invité du soir. Henry Barraud.

Vendredi 13 juillet

TF 1

14.55 Club Dorothée vacances.
16.45 Série : Chips.
17.35 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.30 Jeux : Intervilles. Animés par Guy Lux, Claude Savarit, Simone Garnier et Léon Zitrone. Cannes – Pamiers.
22.30 Sport : Boxe. Championnat du monde des super-welters (WBC), en direct d'Annecy : René Jacquot (France) – Terry Norris (États-Unis).
23.35 Série : Tous en boîte.
0.25 Journal, Météo et Bourse.
0.45 Feuilleton : Mont Royal.
1.40 Info revue.

A 2

14.45 Magazine : Course en tête.
15.45 Téléfilm : Meurtre dans l'espace. De Wesley Ferguson et Steven Hilliard Stern, avec Wilford Brimley, Arthur Hill. *Neuf astronautes sur un vaisseau spatial.*
17.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.35 Série : Les brigades du Tigre.
18.30 Magazine : Giga. Alf ; Throb.
19.30 Le journal du Tour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 ▶ Série : Héritage oblige. Le bonheur Mesdames, de Maurice Frydland, avec Sophie Desmarets, Robert Rimbaud.
21.35 Série : Euroflics. Chers petits anges, de Francesco Costa, avec Diego Abatantuono, Enrica Maria Modugno. *Des adolescents dealers dans un collège en Italie se retrouvent au centre d'un gros trafic de drogue.*
22.30 Journal et Météo.
22.45 Le journal du Tour.
23.05 Cinéma : Saint-Michel avait un coq. ■■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1971). Avec Giulio Brogi, Renato Scarpa, Vittorio Fantoni (v.o.).
0.35 Fin des émissions.
2.00 Magnétosport : Rugby. Nouvelle-Zélande-Ecosse (90 min).

FR 3

14.30 Documentaire : Sous la forêt, la plage. De Madeleine Debras et Jacques Manlay.
15.00 Série : Lady Blue.
15.50 Magazine : 40e à l'ombre de la 3. Présenté par Vincent Perrot, en direct des Sables-d'Olonne.
17.30 Dessin animé : Les p'tits malins.
17.55 Dessin animé : Molierissimo.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche (10e épisode).
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Feuilleton : Les rois maudits. De Claude Barma, d'après Maurice Druon (5e épisode).
22.15 Magazine : Thalassa. Le solitaire, d'Anne Amiand. *Jean-René Kéruzoré, concurrent sur la Solitaire du* Figaro, *a filmé sa propre course. Jours et nuits, frayeurs, bonheur.*
23.10 Journal et Météo.
23.35 Sport : Escrime. Championnat du monde à Lyon : sabre par équipes ; fleuret féminin par équipes.
23.55 Musique : Carnet de notes. Adagio et val du printemps, de Chostakovitch.

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : SOB. ■ Film américain de Blake Edwards (1981). Avec Julie Andrews, William Holden, Marisa Berenson.
17.25 Documentaire : Sur la piste de l'animal le plus secret. 4. Afrique (2e partie).
17.55 Contes à dormir debout.
17.58 Cabou cadin. Je veux savoir ; Babar.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Cabou cadin. Le plein de super ; Police académie.
19.20 Top album.
20.00 Magazine : Scrupules.
20.29 Flash d'informations.
20.30 Téléfilm : Scène de ménage au paradis. De Di Drew, avec Raquel Welch. *A la su d'un naufrage, une jeune femme se retrouve sur une île avec le cercueil de son mari.*
22.00 Spectacle : André Lamy au Casino de Paris.
22.40 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Bird. ■■■ Film américain de Clint Eastwood (1988). Avec Forest Whitaker, Diane Venora, Michael Zelniker.
1.35 Cinéma : Têtes vides cherchent coffre plein. ■ Film américain de William Friedkin (1978). Avec Peter Falk (v.o.).
3.15 Cinéma : Vampire... vous avez dit vampire ? ■ *Film américain de Tom Holland (1985).* Avec Chris Sarandon.

LA 5

15.05 Les enquêtes du commissaire Maigret.
16.35 Docteurs en folie (rediff.).
17.05 Papa et moi (rediff.).
17.30 Dessins animés. Soulierville ; Cathy la petite fermière ; Max et compagnie ; Olive et Tom champions de foot.
18.50 Journal images.
19.00 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime. Le tueur de la nuit, de Bernard McEveety, avec Robert Wagner. *L'assassin a la diphtérie.*
22.25 Série : L'inspecteur Derrick.
23.25 Un drôle de kidnapping (rediff.).
0.00 Journal de minuit.
0.10 Un drôle de kidnapping (suite).
1.10 *Les enquêtes* du commissaire Maigret (rediff.).
2.35 Les globe-trotters (rediff.).
3.00 Le journal de la nuit.

M 6

14.45 Documentaire : L'Elysée au-delà du perron.
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : La demoiselle d'Avignon (6e épisode).
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Un tueur dans New-York. De Jud Taylor, avec Martin Sheen, Jennifer Salt. *Un homme sème la panique.*
22.10 Série : Clair de lune.
23.00 *Série :* Les années coup de cœur.
23.30 Magazine : Avec ou sans rock.
0.15 Six minutes d'informations.
0.20 Capital.
0.25 Sexy clip.
2.00 *Rediffusions.*

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (23).
15.00 Cinéma : La bête lumineuse. ■■ Film canadien de Pierre Perrault (1988).
17.05 Film d'animation : Images.
17.10 Documentaire : Ateliers d'artistes (Daniel Buren). De Jean-Luc Daval.
18.00 Téléfilm : Le compagnon secret. De Philippe Condroyer.
19.00 Court *métrage :* La jeune fille et la mort. De Michel Spinoza.
19.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire. (6).
20.00 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (2. Mensonges et messages).
21.00 Documentaire : Mister Swing. De Philippe Ros.
22.15 Théâtre : Elle est là. Pièce de Nathalie Sarraute.
23.30 Documentaire : *Bons baisers d'Avignon.* De Colette et Laurent Godard.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Chico Buarque. 5. Le chant de l'œil.
20.30 Radio-archives. Daniel Sorano.
21.30 Musique : Black and blue. Le sillage de Miles David.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 décembre 1989 à Vienne) : Quintette pour piano, hautbois, clarinette, basson et cor en mi bémol majeur K 452, de Mozart ; Octuor pour cordes et vents en fa majeur op. 166, D. 803, de Schubert, par le Neues Wiener Oktett.
22.00 Concert (soirée d'ouverture du Festival de Radio-France et de Montpellier) : *Paolo* Conte en concert.
0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 11 juillet 1990

BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée. France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	39,2	Santa Barbara 18,6	Giga 3,0	Act. rég. 12,3	Top 50 1,1	Enfer... 2,6	Cathy et Aline 1,7
19 h 45	41,7	Roue fortune 21,1	Journal Tour 9,0	19-20 infos 6,1	Top 50 1,7	Journal 1,6	Dis donc papa 2,2
20 h 16	50,3	Journal 22,4	Journal 12,3	La classe 7,8	Scrupules 0,7	Journal 3,1	Mme est servie 4,1
20 h 55	56,2	Gde embrouille 27,9	Carte blanche 6,0	40 ans TV 10,2	Cinéma... 3,7	Hist. vraies 7,8	Attention... 1,4
22 h 08	49,4	Pub 10,9	Carte blanche 7,1	40 ans TV 12,2	American... 4,6	Hist. vraies 11,7	Attention... 3,2
22 h 44	28,2	Le Gerfaut 7,7	Carte blanche 8,5	Ray Charles 2,1	Flash 2,1	Pub 5,0	Jupons... 2,1

ÉCONOMIE

Un nouveau géant européen dans le secteur des services et du BTP

Le groupe Lyonnaise des eaux-Dumez représente un chiffre d'affaires de 82 milliards de francs

MM. Jérôme Monod et Jean-Paul Parayre ont, le mercredi 11 juillet, annoncé et commenté la fusion des deux sociétés qu'ils dirigent et qui se traduit par la création d'un groupe de première grandeur. Ce groupe, baptisé Lyonnaise des eaux-Dumez, «pèse» en effet 82 milliards de francs – puisqu'il inclut le constructeur GTM-Entrepose et CFE que Dumez ne faisait pas entrer dans ses comptes consolidés. Du coup chacun des partenaires change de catégorie en France et surtout à l'étranger.

Ce mariage représente une très belle opération, menée sans coup férir dans la discrétion et avec l'accord des actionnaires : financiers et banquiers du côté de la Lyonnaise, membres du groupe familial Chaufour du côté de Dumez.

Cette fusion sera en même temps une absorption, puisque c'est la Lyonnaise des eaux, rebaptisée Lyonnaise des eaux-Dumez (après avoir été jusqu'à 1984 Lyonnaise des eaux et de l'éclairage), qui constituera la holding du nouveau groupe. Celui-ci, comptant 110 000 personnes, comprendra trois pôles. Le premier réunit la construction, les travaux publics et l'aménagement urbain, GTM inclus, sous la responsabilité de M. Parayre, secondé pour l'étranger par M. André Kamel, jusqu'ici membre du directoire de Dumez ; le deuxième, les services, correspond *grosso modo* aux activités actuelles du groupe Lyonnaise, avec leurs responsables ; le troisième, la distribution, est confié à M. Jean-Jacques Chaufour, lui aussi membre du directoire de Dumez – et du groupe familial d'origine. La holding sera présidée par M. Jérôme Monod, M. Parayre devenant vice-président.

Prime instantanée

M. Guy de Panafieu y conservera les fonctions de directeur général et d'administrateur qu'il occupait à la Lyonnaise et sera chargé de la coordination de l'ensemble. La répartition des responsabilités sur les secteurs et dans la holding visent à réaliser un équilibre entre les deux groupes d'origine. Sur le plan financier, le passage se fera de la façon suivante : les actionnaires de Dumez recevront quatre actions Lyonnaise des eaux-Dumez pour trois des leurs, ce qui constitue une prime instantanée de 46 % par rapport au dernier cours des actions (702 francs pour la Lyonnaise, 641 pour Dumez). Ce montant a été établi à partir de la «pesée» des deux groupes, qui donne, entre la Lyonnaise et Dumez, un rapport de 1,2 pour les capitaux propres, de 1,3 pour les bénéfices, de 2 pour le cash-flow et de 3 pour la capitalisation boursière. Reste à savoir si la Bourse sera convaincue. Jeudi 12 juillet au matin, à la reprise des cotations, l'action Dumez progressait de 15,6 % (à 741 F), et celle de la Lyonnaise baissait d'autant (à 546 F).

Cette fusion, que des assemblées générales seront appelées à ratifier en septembre, permet notamment à M. Jérôme Monod, PDG du nouveau groupe, de s'approcher de la Générale des eaux et de ses 100 milliards de chiffre d'affaires, groupe dont la Lyonnaise était depuis longtemps le «challenger», et auquel, de son propre aveu, M. Monod *«ne cesse de penser»*. Ce changement de dimension est acquis au prix d'une *«volte-face»* – selon ses termes – consistant à abandonner le «tout-environnement», défendu jusqu'ici, pour une alliance avec le BTP, qui, disait-il naguère, *«n'appartenait pas à la culture de la Lyonnaise»*. Construction et aménagement urbain pèseront en effet autant dans le nouveau groupe (45 %, *voir le schéma ci-dessous*) qu'à la Générale.

Recentrage et croissance

M. Monod a justifié son attitude par le fait qu'en 1980, lors de son arrivée à la présidence de la Lyonnaise, *«pour exister dans le BTP, il fallait une taille permettant de jouer sur les marchés mondiaux. Nous n'avions que des sociétés hexagonales ou ayant des intérêts en Afrique. Nous n'avions pas les moyens de faire ce que nous devions : affirmer notre vocation dans les services en montant au niveau international et en même temps trouver un partenariat pour les activités de construction et d'aménagement»*.

En quelque sorte, à la stratégie de recentrage des années 80, succède la stratégie de croissance des années 90. On peut penser que la première avait épuisé ses effets : la diversification de la Générale des eaux ne l'a pas empêchée de s'étendre dans ses secteurs d'origine. Pour l'eau, par exemple, son chiffre d'affaires a continué à croître, restant le double de celui de la Lyonnaise : si celle-ci est plus «profitable», grâce notamment à l'international, on a vu récemment que la Générale était aussi capable d'avancer à l'étranger.

Aujourd'hui, l'alliance de l'eau et du béton devrait apporter, selon les deux partenaires, un nouveau dynamisme, en permettant d'offrir une *«réponse globale»* aux besoins des collectivités locales, en particulier des villes. C'est surtout à l'étranger que cette conjonction devrait jouer, et M. Monod, citant l'Allemagne de l'Est, le Japon et les Etats-Unis, comme M. Parayre ont insisté sur la vocation internationale du nouveau groupe : la Lyonnaise réalise 30 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, Dumez 54 % du sien, dans les deux cas essentiellement dans les pays industrialisés.

Il restera à faire vivre cette alliance entre deux hommes qui n'aiment pas les strapontins, et des activités qui ne fonctionnent pas sur le même rythme : il n'est pas sûr que le BTP se gère comme l'eau *«en suscitant et en entretenant la confiance pendant quinze, vingt, trente ans, pendant toute la durée des contrats»*. Dans l'immédiat, c'est surtout la possibilité d'investissement qui va être multipliée, le nouveau groupe disposant d'une capacité d'autofinancement de l'ordre de 4 milliards de francs.

GUY HERZLICH

Un marché : l'assainissement

Y a-t-il, selon l'expression usuelle, des «synergies» entre le BTP, la distribution d'eau potable et l'assainissement, fournisseur des travaux ? En fait, pour l'eau potable, le marché est limité, sauf dans les pays en développement, qui ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour s'équiper. En France et dans les pays européens, les réseaux, les stations de pompage et de traitement existent. Tout au plus faudra-t-il en rénover une partie.

Il en va différemment pour l'assainissement. En France, selon l'expression d'un responsable régional de la Lyonnaise, *«le marché est devant nous»* : 50 % des habitants seulement sont reliés à un réseau d'assainissement contre 80 % en RFA, mais le rendement des stations étant faible, on considère que 30 % seulement des besoins d'épuration des eaux usées sont couverts (contre 72 % en Allemagne fédérale). Le coût d'une station d'épuration est de l'ordre de 1 000 francs par équivalent-habitant. Au total, on estime à plus de 200 milliards de francs sur les dix ans à venir le «marché» de l'assainissement (même si, sur ce total, la part des équipements complexes tend à s'accroître par rapport au strict béton).

Ces équipements apporteront aussi des contrats de services. Actuellement, le chiffre d'affaires «eaux usées» représente 50 % de celui de l'eau potable. Il est vrai qu'au cours des années passées le marché s'est développé moins vite qu'on ne le pensait, mais le retard devra bien être rattrapé et déjà, à la Lyonnaise, on estime la progression actuelle (installations et contrats de gestion) à 10 % par an.

G. H.

RÉPARTITION DU CAPITAL

- Public et institutionnels 61,6 %
- Compagnie de Suez 12 %
- Famille Chaufour (y compris Sogepar) 10 %
- UAP 6,6 %
- Crédit lyonnais 4,1 %
- Personnel des deux sociétés 2,5 %
- SGAB (Sociedad General de Agua de Barcelona) 1,7 %
- Compagnie générale d'électricité 1,5 %

détiennent plus de 50 % des droits de vote

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

- Aménagement et construction 45 %
- Gestion de l'environnement (Eau - Energie et chaleur - Propreté urbaine) 27 %
- Distribution d'équipements électriques et sanitaires 21 %
- Autres activités de services 7 %

82 milliards de francs en 1990 y compris GTM Entrepose et CFE

La situation du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez après la fusion

La saison des mariages

Suite de la première page

Parmi les multiples raisons invoquées par les conjoints (économie d'échelle, complémentarité des activités...), deux se retrouvent toujours et méritent attention : la nécessité de répondre à un marché désormais global ; la volonté de se protéger d'éventuels raiders. MM. Monod et Parayre les ont invoquées l'une et l'autre. Un marché global ce n'est pas seulement un marché mondial, c'est aussi un marché dans lequel le client attend de son fournisseur un produit ou un service global. MM. Peyrelevade (UAP) et Thomas (BNP) estiment ainsi que le consommateur veut pouvoir traiter de tous ses problèmes d'argent avec un même interlocuteur. M. Bernard Attali, président d'Air France, juge que le voyageur de Strasbourg qui veut se rendre à New-York sera satisfait si son transporteur est capable de lui proposer l'ensemble du parcours. MM. Monod et Parayre affirment vouloir offrir un service le plus complet possible aux collectivités locales (aménagement, gestion et assainissement des eaux, mais aussi câble...). Face à des marchés globaux, il faut disposer d'une puissante force de frappe c'est-à-dire, d'importants moyens financiers pour investir dans les machines, dans les réseaux commerciaux, dans l'informatique, dans la publicité...

Malgré le spectaculaire mouvement de concentration auquel on assiste depuis deux ans maintenant, les entreprises françaises restent encore, à l'échelle mondiale – et sauf exceptions – de taille relativement modeste. Dans le classement des mille premières sociétés mondiales établi par *Business Week* (16 juillet 1990) à partir de leur valeur en Bourse, la première société française, Elf-Aquitaine, se place au...99e rang, derrière notamment 43 firmes japonaises, 38 Nord-américaines, 7 groupes britanniques et quatre allemands. La CGE (téléphone, matériel électrique) ... est au 123e rang, LVMH (le «numéro un mondial du luxe») au 159e. La capitalisation boursière n'est qu'un critère. Elle exclut de ce hit-parade les sociétés d'Etat non cotées et est déformée par les spécificités des marchés boursiers nationaux. Ce classement n'en est pas moins significatif.

La fin des OPA hostiles

La seconde raison commune à de nombreux mariages d'entreprises réside dans une volonté de se protéger d'éventuelles attaques extérieures, de conserver son indépendance. Un élément qui n'est naturellement valable que pour les sociétés cotées en Bourse, ce qui est le cas pour les deux heureux élus du jour. Les analystes financiers estiment que ce facteur a sans doute fortement contribué au rapprochement entre la Lyonnaise et Dumez. Il devient désormais difficile, pour Bouygues comme pour d'autres éventuels prétendants, de s'attaquer à une société qui vaudra sur le marché près de 30 milliards de francs. Ce sera d'autant plus difficile que la Lyonnaise des eaux-Dumez apparaît comme l'un des pôles – celui des services – de la constellation industrialo-financière qui est en train de s'organiser autour de l'ensemble Suez-UAP-BNP, même si le Crédit lyonnais est cette fois présent.

Au passage, on remarquera que la fusion réalisée est symptomatique du consensus qui s'impose désormais dans le monde des affaires. Public-privé, gauche-droite : ces notions n'y ont plus guère de sens. Le conseil d'administration du nouveau groupe mélange joyeusement des représentants d'entreprises publiques et de capitaux privés (le Crédit lyonnais, l'UAP d'une part, la famille Chaufour et Suez d'autre part), mais aussi des personnalités considérées comme proches du RPR (M. Monod, ancien secrétaire général du RPR), de M. Barre (M. de La Genière) ou du PS (M. Peyrelevade, ancien directeur adjoint de cabinet de M. Mauroy à Matignon). Les préoccupations économiques, industrielles et commerciales prennent le dessus.

Décidé d'un commun accord et dans une parfaite harmonie entre les deux parties, le mariage entre la Lyonnaise des eaux et Dumez illustre également les conditions nouvelles dans lesquelles se réalisent – et se réaliseront sans doute dans l'avenir – les rapprochements d'entreprises. L'ère des mariages forcés par la volonté d'une des parties, le temps des OPA (offres publiques d'achat) hostiles semble révolue. La fin des années 1980 avait été marquée par quelques tentatives de prise de contrôle inamicales, les plus spectaculaires ayant sans doute été en France les batailles autour du groupe de luxe LVMH et l'OPA de Paribas sur la Compagnie de navigation mixte.

Aujourd'hui, l'OPA amicale de Saint-Gobain sur l'américain Norton ou le mariage Lyonnaise des eaux-Dumez sont sans doute les modèles dont s'inspireront les prochains rapprochements. Plusieurs éléments conduisent à penser que les entreprises hésiteront désormais à rechercher un conjoint récalcitrant. Les sociétés cotées ont affiné leur stratégie de défense. Dans plusieurs pays, en France notamment, la réglementation boursière leur donne des armes souvent plus efficaces que celles dont disposent les attaquants. Et puis, surtout, les dirigeants d'entreprise savent qu'il est difficile de réaliser avec succès une fusion entre deux entreprises qui sortent d'un violent conflit, généralement très médiatisé.

La saison des grands mariages industriels et financiers ne fait sans doute que commencer. Mais, désormais, comme l'indique l'union du jour, la fête sera totale, résultant d'une volonté commune des deux parties.

ERIK IZRAELEWICZ

M. Jérôme Monod, le nouveau président

La rigueur et l'ardeur

Il avait rêvé de faire voler des avions en présidant un jour Air France ou de diriger un grand journal. Le voici occupé à des réalités plus terre à terre, depuis le traitement des eaux usées et les pompes funèbres jusqu'à la télévision par câble en passant, depuis le 11 juillet, par le béton, les échafaudages et le matériel de plomberie.

Mais M. Jérôme Monod n'a rien d'un homme dépité. A cinquante-neuf ans, l'énergie et l'ambition continue de l'habiter, comme dans les années 70, lorsqu'à la tête de la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) il remodelait la France, déplaçait des usines et imaginait la géographie de demain. *«Il était plus puissant qu'un ministre. réglait en un tournemain les affaires les plus délicates en fil direct avec Matignon, et les préfets le redoutaient»*, se souvient un de ses anciens collaborateurs. C'était l'époque de l'aménagement du territoire flamboyant, et l'on se souvient encore aujourd'hui avec nostalgie, autour de l'élégant escalier ovale de l'hôtel particulier du Champ-de-Mars, de ce délégué de choc.

Du service de l'Etat aux affaires

Son itinéraire brillant destinait ce protestant, marié à la petite-fille de l'ancien président du conseil Henri Queuille, à une carrière administrative et politique prestigieuse. ENA, Cour des comptes, cabinets ministériels, DATAR, secrétariat général du RPR.

Mais si les affaires et le sens de l'Etat dont il avait appris auprès de M. Michel Debré tout le poids le passionnaient, *«la politique politicienne et calculatrice»*, comme il le dit, lui fait horreur. Son indéfectible amitié pour M. Jacques Chirac n'y fit rien : exaspéré par les manigances ou les doubles jeux des *«cabinets noirs»* il ne restera qu'un peu plus d'un an au secrétariat général du mouvement gaulliste, de fin 1976 à mars 1978.

C'est alors que le cours des affaires le séduit et, à l'été 1979, il entre à la Lyonnaise des eaux comme chargé de mission auprès du président, l'ancien préfet Chaussade, qu'il avait connu vingt ans auparavant lors d'un stage à Châlons-sur-Marne. Depuis, il n'a cessé de gravir les échelons et d'affirmer son autorité.

Regard perçant et yeux pervenche, visage altier, rigoureux jusqu'à l'extrême, cachant mal derrière une nervosité permanente une grande timidité, M. Jérôme Monod, qui se définit lui-même comme un homme sévère, ne tolère chez ses collaborateurs aucune faiblesse ni aucun vague à l'âme. Parcimonieux mais attachant et constant dans ses amitiés, il s'était entouré depuis plusieurs années à la Lyonnaise d'un noyau de fidèles dont plusieurs ont grandi dans son ombre et sous sa férule à la DATAR, parmi lesquels M. Jean-Marie Simon (relations extérieures), M. Bernard Cabaret (eau) et M. Guy de Panafieu, aujourd'hui administrateur-directeur général du nouvel empire, qui lui ont juré allégeance.

M. Monod connaît M. Jean-Paul Parayre depuis plus de vingt ans. Quand le premier était à la DATAR, le second, ancien de Polytechnique et de sept ans son cadet, était directeur au ministère de l'industrie. L'un et l'autre par la suite, plus par dépit que par avidité pécuniaire, ont lâché l'Etat pour les affaires et célèbrent aujourd'hui un très beau mariage qui fait honneur à l'industrie française. *«Nous avancerons côte à côte avec la même ardeur et la même imagination, et vous ne pourrez pas faire passer une feuille de papier à cigarette entre nous»*, ont-ils affirmé bien haut le 11 juillet. Pour se convaincre autant que pour convaincre.

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **Projet d'accord salarial aux Charbonnages de France.** – La direction générale de Charbonnages de France a proposé, lundi 9 juillet, aux organisations syndicales d'avancer au 1er mars l'augmentation des salaires initialement prévue au 1er avril. Le versement du rappel s'effectuera avec la paie d'août. La hausse générale des salaires sera portée à 2,5 % au 1er octobre. A titre exceptionnel pour cette année, la prime de Sainte-Barbe sera majorée de 50 %. Le salaire minimum brut minier instauré par l'accord de 1988 est porté à 71 500 francs, soit + 4,1 % par rapport à celui de 1989.

BILLET

Sidérurgie : normalisation

Après treize années de traitement spécial et 100 000 emplois perdus, les temps changent pour les sidérurgistes. La sidérurgie renoue brillamment avec les bénéfices. Devenue une seule et même entreprise, Usinor-Sacilor représente la quasi-totalité du secteur. En raison des départs massifs des plus âgés, et de l'interdiction des embauches, la pyramide des âges est dangereusement déformée : il n'y a plus personne au-delà de 50 ans et seulement 3 % des effectifs ont moins de 25 ans.

La dernière convention de protection sociale de la sidérurgie (CGPS) arrivant à échéance le 31 mars 1991, les négociations qui se déroulent depuis six mois devaient tenir compte de ces évolutions. Socialement et économiquement, il était difficile de maintenir des dispositions accordant la garantie de l'emploi à partir de 47 ans et, sous couvert d'une dispense d'activité, l'équivalent d'une préretraite à partir de 50 ans.

Mais, avertis que les gains de productivité et la recomposition des tranches d'âge allaient se traduire par 10 000 suppressions d'emplois dans les dix ans à venir, les sidérurgistes et leurs syndicats ne pouvaient se résoudre à perdre le bénéfice de mesures financièrement intéressantes (70 % du salaire brut en préretraite, puis 65 % à 58 ans, par exemple).

De part et d'autre, le Groupement des entreprises sidérurgiques et minières (GESIM) et les syndicats, un virage – celui du réalisme – a été pris lors de la séance du 10 juillet. FO et la CFE-CGC se déclarent satisfaites des propositions patronales, et la CFDT parle d'*«avancées significatives»*, bien que des *«points de blocage»* subsistent.

Peu à peu, le «traitement social» de la sidérurgie se rapproche du régime commun. La garantie d'emploi sera offerte à partir de 50 ans, et les départs à plus de 55 ans, de systématiques, deviendront seulement possibles avec, peut-être, un minimum de 5 000 départs. Plus significatif encore, l'accent est désormais mis sur la réorientation professionnelle et donc la poursuite de l'activité, hors ou dans l'entreprise. Ce sont d'ailleurs les modalités de ces reclassements et mutations qui seront au centre des discussions en septembre.

A. Le.

La grève du 13 juillet

Air Inter supprimera 15 % de ses vols

La compagnie Air Inter supprimera 15 % environ de ses vols, le vendredi 13 juillet, en raison d'une grève de son personnel au sol. Les syndicats SNPIT (autonome), CGT, CFDT et FO demandent des augmentations de salaires et dénoncent le recours trop important aux contrats de travail précaires. Les vols ne faisant pas escale à Paris et les liaisons avec la Corse seront intégralement assurés. La direction conseille aux passagers ayant réservé ce jour-là de confirmer leur voyage au 45-39-25-25 ou par Minitel 36-15 ou 36-16, code AIRINTER. Par ailleurs, FO appelle les personnels commerciaux d'Aéroports de Paris à faire grève de façon illimitée à partir du 13 juillet. Ce mouvement ne devrait pas perturber le trafic.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Le scandale des caisses d'épargne américaines

Le fils du président Bush est menacé de poursuites

Il y a à peine une quinzaine de jours, le président George Bush s'adressait à l'ensemble des procureurs généraux des Etats-Unis et par là même à l'ensemble de l'appareil judiciaire, en leur promettant que tout serait fait, y compris au plan des poursuites, pour accélérer le règlement du dossier des caisses d'épargne en faillite, le plus important scandale financier dans l'histoire du pays dans lequel les partis républicain et démocrate sont tous deux impliqués. Le président a été entendu, mais, à présent, c'est la Maison Blanche qui est éclaboussée.

NEW-YORK

de notre correspondant

La Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), l'organisme fédéral chargé de garantir les dépôts bancaires, et obligé, depuis l'année dernière, de prendre en charge les Savings and Loans, *a fait savoir le 11 juillet* que parmi les nombreuses personnes poursuivies (elles sont pour l'instant au nombre de cinq cents), figureraient vraisemblablement neuf responsables de la Silverado Banking, Savings and Loans Association, dont M. Neil Bush.

De nombreuses anomalies

Le fils du président serait ainsi accusé de négligence (mais *pas de fraude) dans la direction* de cette caisse d'épargne située près de Denver, dans le Colorado, et qui a fait faillite fin 1988 en laissant un passif d'un milliard de dollars (5.5 milliards de francs).

M. Bush était directeur de cette institution de la mi-1985 à la mi-1988, date à laquelle il a rejoint l'équipe de campagne présidentielle chargée de favoriser l'élection de son père à la Maison Blanche. Selon les dépositions *faites devant la commission ban*caire de la Chambre des représentants qui, durant quatre jours, s'est penchée sur le dossier de la Silverado Banking, de nom*breuses anomalies* ont été constatées. Ainsi, des investisseurs désirant moderniser un immeuble dans le centre-ville de Denver ont demandé 15 millions de dollars de prêt à cette caisse. Ils ont finalement obtenu, sur le papier, 26 millions dont 16 millions ont effectivement été consacrés à la rénovation du bâtiment. Le reste s'est « perdu » dans les méandres de la Silverado.

Remboursement « oublié »

Pour sa part, M. Neil Bush se voit reprocher des conflits d'intérêts. Notamment pour avoir accepté un prêt de 100 000 dollars d'un client de la caisse *d'épargne qui aurait « oublié »* d'en demander le remboursement tout en obtenant par la suite des crédits de cette institution à des taux très intéressants. Témoignant devant la même instance, le président de la FDIC, M. Wil*liam Seidman a indiqué qu'*indépendamment de la personne de M. Neil Bush, le cas de la Silverado Banking sera examiné *« comme n'importe quel autre cas et si une passation en jugement* [ou une action légale] *doit être décidée, elle sera motivée uniquement par les faits »*. Dans ce dernier cas, les neuf anciens dirigeants de cette Savings and Loans du Colorado risquent un procès portant sur 200 millions de dollars.

Derrière ces faits se cache une autre réalité : le grave différend surgi il y a plusieurs mois entre le président Bush et M. Seidman lorsque celui-ci a clairement affirmé son autorité dans la rédaction puis la mise en application des textes destinés à organiser le sauvetage des caisses d'épargne, sur lesquels l'administration était souvent en désaccord. Le patron du FDIC sait que sa tête est mise à prix. Mais le chef de l'exécutif n'a aucun moyen direct de l'évincer avant la fin de son mandat en octobre 1991. Pas plus que de stopper les éventuelles poursuites engagées contre son fils.

SERGE MARTI

SOCIAL

Selon le ministère de la solidarité et de la santé

La réforme du remboursement concernera peu de médicaments

La réforme du remboursement des médicaments, visant à ne faire prendre en charge par la Sécurité sociale les produits pharmaceutiques que lorsqu'ils sont prescrits dans le cadre strict de leur autorisation de mise sur le marché (AMM) (*le Monde* du 12 juillet) ne concernera qu'une petite minorité de spécialités, a assuré, mercredi 11 juillet, le ministère de la solidarité et de la santé.

Pour sa part, le Syndicat national des industries pharmaceutiques (SNIP) affirme qu'il ne s'oppose pas tant au refus des pouvoirs publics de prendre en charge des produits prescrits hors de leurs indications thérapeutiques qu'au projet de dissocier purement et simplement les indications thérapeutiques de celles retenues pour le remboursement. Selon M. René Sautier, son président, les assurés sociaux seraient *« ainsi placés en situation d'inégalité d'accès aux traitements et les prescripteurs soumis à une entrave à la liberté de prescription »*.

Cette réaction est jugée excessive par le ministère de la solidarité, où l'on précise que *« un, deux ou trois médicaments au maximum seront chaque année concernés par cette modification qui a été recommandée par le Haut Comité médical de la Sécurité sociale »*. A cet égard, certains spécialistes citent l'exemple du Zocor, un médicament dont l'AMM stipule qu'il est adapté dans le cas d'une hypercholestérolémie supérieure à trois grammes. Or, sous l'effet de la publicité et de l'activité commerciale des visiteurs médicaux, ce produit – remboursé au taux de 70 % – est de plus en plus prescrit *« sans aucune justification médicale ou scientifique »* en cas d'hypercholestérolémie inférieure au seuil prévu. Le recours à d'autres produits moins chers et tout aussi efficaces serait alors préférable. Le Zocor représente chaque année 1 milliard de francs de remboursements pour l'assurance-maladie.

Cette réforme, souligne-t-on au ministère de la santé, doit permettre d'accorder *« de très bons prix à des médicaments qui le méritent vraiment »*, tout en limitant le déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale (2,2 milliards en 1989, 9,8 milliards prévus en 1990). Quant à la Caisse nationale d'assurance-maladie, elle a rendu un avis négatif sur le projet de décret du gouvernement.

J.-M. N.

Quatre semaines de grève à la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne

Entre 350 000 et 400 000 dossiers d'assurés sociaux étaient en souffrance, le vendredi 6 juillet, dans les services de la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de l'Essonne à la suite d'une grève du personnel entamée le 11 juin dernier.

Lancé par la centaine de délégataires de l'agent comptable qui sont chargés de vérifier le suivi financier de chaque dossier, ce mouvement s'est étendu dès le 14 juin aux deux tiers des quelque 1 800 agents de la caisse. Deux semaines plus tôt, un autre conflit du même ordre avait pris fin à la CPAM de Seine-Saint-Denis après avoir paralysé les services durant neuf semaines (*le Monde* du 3-4 juin).

Outre une demande d'amélioration des conditions de travail à la suite de l'informatisation des services de la CPAM de l'Essonne, les principales revendications de l'intersyndicale FO-CFDT-CGT-CFTC portent, comme en Seine-Saint-Denis, sur une revalorisation des salaires et des classifications des agents. *Mais alors que les diri*geants de la caisse de Bobigny avaient fini par céder aux exigences salariales des grévistes, tel ne semble pas être le cas de ceux de la CPAM d'Evry qui se sont, jusqu'à maintenant, retranchés derrière la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAM), seule habilitée à se prononcer sur une augmentation exceptionnelle du budget de la caisse primaire.

Directeur de la CNAM, M. Gilles Johanet se refuse, pour l'heure, à toute solution susceptible de faire *« exploser le budget de 1990 »*, en raison des risques de contagion du conflit à d'autres caisses primaires. M. Johanet reconnaît toutefois l'existence d'un malaise lié à l'érosion du pouvoir d'achat des employés alors même que la productivité de ces derniers a progressé *« de 50 % en huit ans »*. Mais il n'entend pas *« apprécier isolément le conflit de l'Essonne »*.

Quant au ministère des affaires sociales, il *« n'a nullement l'intention de réitérer à Evry l'expérience de Bobigny »*. Il souhaite que les *« problèmes réels »* au niveau de la classification *« archaïque »* des agents du régime général de la Sécurité sociale soient résolus dans le cadre *« d'une politique globale des salaires et des classifications »*.

V. D.

REPÈRES

CHINE

Pékin redonne des crédits aux entreprises

Le gouvernement chinois a adopté une politique économique de relance fondée sur une baisse des taux d'intérêt et l'octroi de nouveaux crédits, a annoncé le premier ministre, M. Li Peng, à Pékin, le mercredi 11 juillet. Ce programme de six mois doit permettre de lutter contre le chômage et de doper la production industrielle, fortement ralentie depuis le plan d'austérité adopté fin 1988.

Le plan tient en cinq points : baisse des taux d'intérêt sur les prêts aux entreprises publiques ; maintien de l'inflation à un taux annuel inférieur à 10 % ; crédits aux entreprises pour les économies d'énergie et de matières premières et le développement de nouveaux produits ; résolution du problème de la dette des entreprises en faillite ; effort pour assurer une bonne récolte d'automne et lutter contre les inondations. – *(AFP.)*

DETTE PUBLIQUE

Risque de défaut de paiement pour les Etats-Unis

Le département du Trésor a demandé mercredi au Congrès de relever à 3 510 milliards de dollars (19 300 milliards de francs) la limite permise d'endettement de l'Etat, faute de quoi le gouvernement américain se trouverait, pour la première fois de son histoire, en situation technique de défaut de paiement.

Le plafond actuel est de 3 120 milliards de dollars. Le montant de la dette a atteint 3 120 milliards lundi 9 juillet, a précisé le département du Trésor, ajoutant que l'amendement demandé au Congrès devait absolument être adopté avant le début des vacances parlementaires, le 1er août prochain.

La dette américaine a atteint pour la première fois le niveau de 3 000 milliards de dollars en avril dernier.

COMMUNICATION

Le Conseil de la concurrence et l'achat d'espaces publicitaires

Carat et Eurocom plaident pour leur alliance

L'achat d'espaces publicitaires et sa concentration entre quelques mains font en ce moment l'objet de deux investigations du Conseil de la concurrence et du ministère des finances. L'alliance entre les groupes Eurocom et Carat est au coeur du débat.

Dans la trilogie classique de la publicité (annonceur-agence-médias) sont venus s'intercaler depuis vingt ans de nouveaux acteurs : les acheteurs d'espace. Comme les centrales d'achat de la distribution, ils garantissent d'importants volumes d'achat aux médias et obtiennent en contrepartie des tarifs préférentiels. Ces centrales prennent au passage leur bénéfice sur le gain qu'elles procurent à l'annonceur ou à l'agence cliente.

Premiers à exploiter l'idée, MM. Gilbert et Francis Gross, à la tête d'un groupe rebaptisé Carat il y a quelques années, sont toujours les leaders du secteur. Mais, confrontées au laminage de leurs marges, dépossédées en partie de leurs compétences, les agences de publicité ont réagi depuis le début des années 80, et constitué leurs propres groupes de centrales d'achat.

Aujourd'hui en France, selon les propres estimations de Carat, quatre groupes se partagent plus de la moitié du marché : Carat (22 %), Eurocom, filiale de Havas (15 %), PMS, liée à Publicis (13 %), The Media Partnership, centrale constituée en 1989 par de puissantes agences, notamment américaines (11 %).

La taille de ces mastodontes avait déjà suscité des craintes. Et un premier rapport du Conseil de la concurrence, en 1987 (*le Monde* des 24 décembre 1987 et 6 janvier 1988), à la demande des agences de publicité, se livrait à des critiques sévères sur les pratiques des centrales : opacité des circuits financiers, pressions diverses de nature à distordre la concurrence, etc. La version – expurgée – qui avait été publiée, n'a toutefois jamais été suivie d'actions concrètes.

Aussi le milieu publicitaire s'est-il agité à nouveau quand le conseil de la concurrence, au début de l'année, s'est autosaisi du dossier de l'achat d'espaces, comme la loi l'y autorise. Munis de pouvoirs d'enquête approfondis, les limiers du Conseil sont en train de faire le tour des sociétés du secteur, et les comptables ne chôment pas.

A ce premier remous s'en ajoute un autre : Carat et Eurocom – déjà liés à l'étranger à travers la holding qui contrôle Carat et une des branches d'Eurocom – ont demandé au ministère des Finances l'autorisation de fusionner leurs opérations en France. Le ministère doit donner sa réponse début septembre, et a saisi pour avis le Conseil de la concurrence. Les dirigeants des deux groupes ont été auditionnés le mardi 10 juillet. Pour justifier leur rapprochement, les deux «fiancés» avancent deux types d'arguments. Le premier concerne l'évolution qualitative du métier d'acheteur d'espaces. Devant la sophistication croissante des mesures d'audience, les centrales ont en effet investi en moyens humains et informatiques. Aujourd'hui, Carat compte par exemple 540 employés en France, contre 200 il y a quelques années, et dépense en études diverses plus que l'ensemble des chaînes réunies.

La méfiance des agences

De négociateurs, l'œil rivé sur le pourcentage de remise, les acheteurs d'espaces seraient devenus des analystes, penchés sur leurs ordinateurs, jouant en permanence avec les «valeurs» télévisuelles du moment, à l'instar de leurs confrères de la Bourse. Bref, ce service spécialisé et compétitif ne mériterait plus l'opprobre qui le frappait auparavant.

Deuxième ligne de défense : la pression internationale. Longtemps phénomène français, la pratique de l'achat d'espaces par des centrales s'est en effet répandue très rapidement dans toute l'Europe. Et les structures ont suivi : Carat International revendique ainsi 20 milliards de francs de chiffre d'affaires sur le continent, dont 9 milliards en France. La firme s'estime première sur les marchés allemand, espagnol, italien, avec ses filiales Media Europe Espagne, Carat Italia et HMS. Elle revendique la deuxième place en Grande Bretagne, au travers de TMD dont elle contrôle 29,9 %, et de fortes positions en Belgique, au Portugal. Et Carat compte bien continuer cette expansion, en ouvrant des bureaux en Scandinavie, en Hollande, en Grèce, en Suisse, et jusqu'à Moscou, au cas où...

Pourtant, arguent ses dirigeants, Carat ne pèse à l'échelle européenne que 8 % environ du marché (et Eurocom environ la moitié), face aux groupes multimédias géants. Conclusion *pro domo* : ne pas autoriser ces «champions» français à unir leurs forces serait laisser le champ libre aux concurrents américains, déjà à l'œuvre.

Ainsi vêtus de technicité candide et de drapeau bleu-blanc-rouge, les deux principaux groupes du secteur espèrent pouvoir convoler en justes noces. Cet appel nationaliste sera-t-il entendu par le ministère des finances et le Conseil de la concurrence?

La publication des bans a fait aussi remonter à la surface les critiques des agences. Et celles des médias : le nouvel ensemble serait de loin le premier client de toutes les chaînes de télévision, de toutes les radios et de nombre de journaux. Et dans bien des cas, il contrôlerait plus de la moitié des recettes de ces médias.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **Les résultats du quotidien «Libération».** – Le quotidien *Libération* a publié ses résultats pour 1989, qui font apparaitre un chiffre d'affaires stable de 426 millions de francs, et un bénéfice progressant de 4,2 % sur celui de 1988 pour atteindre 16,8 millions de francs. Le quotidien déclare une diffusion moyenne de 180 044 exemplaires en moyenne, contre 195 098 exemplaires en 1988 et 164 791 exemplaires en 1987 selon l'OJD. Les recettes publicitaires ont en 1989 progressé de 18 %, et celles des petites annonces de 33 %, pour totaliser 152 millions de francs

□ **Radio Monte-Carlo étend sa diffusion aux Antilles.** – RMC sera entendue, dès le dimanche 15 juillet, en Guadeloupe. La radio monégasque a en effet passé un accord de fourniture de programmes avec Radio-Actif, la radio locale privée la plus écoutée de l'île. Le contrat, conclu pour un an, prévoit que Radio-Actif reçoive le signal de RMC par le satellite Telecom 1C et rediffuse, moyennant une redevance mensuelle, une partie des programmes (en différé) et des informations (en direct).

La station, dont l'antenne était jusqu'à présent consacrée au sport et à la musique, continuera cependant de fabriquer environ 30 % des émissions et insérera dans le programme national des écrans de publicité locale.

Un autre accord est également en cours de négociation avec un radiodiffuseur privé de Fort-de-France qui reprenait déjà les bulletins d'informations de RMC. Enfin, les discussions avec deux radios guyanaises, l'une située à Cayenne, l'autre à Kourou, devraient aboutir rapidement, tandis que l'état-major de RMC travaille déjà à une implantation en Haïti.

L'Etat efface 940 millions de pertes cumulées

La SFP prépare la restructuration de son capital

L'Etat a *«intégralement effacé»*, mercredi 11 juillet, les 940 millions de francs de pertes cumulées depuis 1983 par la Société française de production (SFP). Cette mesure constitue un premier pas dans le processus de recapitalisation d'une entreprise soumise depuis le 13 juin dernier à un plan de redressement prévoyant la suppression de cinq cents emplois. *«Cette opération*, précise un communiqué de la Société, *s'inscrit dans le cadre des engagements financiers pris par l'Etat (...) et laisse disponibles 410 millions de francs sur les apports garantis»* à l'entreprise par les pouvoirs publics d'ici à la fin de l'année 1991.

Spectaculaire par ses montants, cette recapitalisation ne constitue pourtant qu'une étape nécessaire dans la restructuration du capital qui *«donnera à la Société les moyens financiers de son développement grâce à un actionnariat élargi»*. L'actuel (Etat : 50,86 %; TF 1 et A 2 : 22,51 % chacune; FR 3 : 4,09 %; Caisse des dépôts : 0,03 %) laisse en effet *de facto* l'entreprise seule face à l'Etat et son PDG Jean-Pierre Hoss souhaite l'arrivée dans son tour de table d'*«actionnaires actifs»*. Une arrivée d'autant plus nécessaire que TF1 a récemment fait savoir qu'elle ne participerait pas à la prochaine augmentation du capital de la SFP.

La Cogecom, filiale de France-Télécom qui vient de constituer en société un pôle «image» autour de VTCom (*le Monde* du 20 juin), sera-t-elle le premier de ces nouveaux actionnaires? La nomination – *«à titre personnel»* – de son PDG Gérard Eymery au conseil d'administration de la SFP peut le laisser croire. Le ministère des finances y est favorable, le PDG de la Société française de production aussi, qui estime nécessaire la coordination des outils publics de production. Mais la Cogecom affirme pour l'heure être fermement opposée à cette idée, estimant que *«les métiers de base des deux entreprises sont très éloignés»*.

مكذا من الاجل

MARCHÉS FINANCIERS

CONJONCTURE

Les prévisions de l'INSEE

Reprise d'une croissance modérée de l'économie française

Le ralentissement de la croissance est déjà derrière nous. Dans leur dernière note de *conjoncture, publiée le jeudi* 12 juillet, les experts de l'INSEE estiment que, *« au second semestre, une demande intérieure toujours vive et l'arrêt de la dégradation de la demande adressée à notre pays, devraient permettre à la croissance française de se stabiliser ».* Est-ce à dire que l'activité économique de la France est en passe de retrouver le rythme très rapide qui avait caractérisé l'année 1988 et le début de 1989 ? Pas tout à fait. De 3,7 % en 1988 et 1989, la croissance du produit intérieur brut en glissement annuel devrait revenir à 3,2 % en 1990. La seconde partie de l'année devrait être légèrement plus favorable que la première, puisque le PIB augmenterait de 1,7 %, après 1,4 % au cours des six premiers mois de l'année.

Toutes les caractéristiques favorables de la conjoncture des deux dernières années sont, à un degré moindre, toujours présentes dans le tableau dressé à la mi-1990. L'INSEE note que la *« croissance relativement modérée s'avère compatible avec une nouvelle baisse du taux de chômage qui atteindrait 8,7 % à la fin de 1990 »*.

Les entreprises *« continuent d'adapter en 1990 leurs effectifs à la forte activité des deux années précédentes, et semblent considérer que le ralentissement de leur production sera temporaire »*. Le nombre de créations d'emplois sera un peu moins élevé cette année qu'en 1989 – 240 000 contre 275 000 – et *« malgré le retour à un rythme d'activité un peu plus soutenu au second semestre, l'emploi s'infléchirait à la baisse dans les industries manufacturières »*. Après une progression en glissement de 1,6 % en 1989, l'emploi salarié dans le secteur industriel augmenterait à un rythme de 0,4 %.

Sur le front des prix, l'appréciation récente du franc contre les principales devises, ainsi que la baisse du prix des matières premières importées et la décélération des prix alimentaires devraient permettre à la France d'enregistrer une diminution de l'inflation à 3,1 % en glissement (sans compter d'éventuelles nouvelles baisses de TVA) contre 3,6 % en 1989.

Bonnes nouvelles pour les ménages

Si elle améliore les termes de l'échange, la remontée de la devise française est en revanche peu propice à la poursuite de la consolidation des parts de marché de la France. Le déclin de compétitivité-prix qu'elle provoque, ajouté au ralentissement de la demande mondiale et au marasme des ventes d'Airbus (conséquence de la grève chez British Aerospace) devraient entraîner cette année un recul de nos parts de marché à l'étranger. Une évolution un peu inquiétante, et masquée par la stabilisation globale du solde commercial, excédent agroalimentaire aidant.

La note de l'INSEE est par ailleurs porteuse de bonnes nouvelles pour les ménages, qui devraient voir le pouvoir d'achat de leur salaire net progresser en moyenne de 3 % en termes nominaux, soit d'un point de plus que l'an dernier. Les revenus de la propriété, pour leur part, continuent leur ascension impressionnante ; l'INSEE prévoit qu'ils augmenteront de 17,9 % en glissement annuel et termes nominaux, contre 10,3 % en 1989, et 5,9 % l'année précédente. Les experts insistent en tout cas sur la stabilisation de la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises et affirment que *« le partage des fruits de la croissance ne se déforme plus en faveur des entreprises comme on avait pu le constater entre 1983 et 1988 »*.

Un point noir pourrait venir de la situation financière des sociétés. Bien que restant à un niveau élevé (80 % environ), leur taux d'autofinancement se réduit, les contraignant à alourdir leurs charges. Mais le coût élevé du recours à *l'emprunt ne devrait pas peser trop* lourd sur l'investissement productif ; une progression en volume de 6,5 % est attendue, après 7,2 % l'an dernier et loin, il est vrai, derrière le record de 11,1 % atteint en 1988.

Bonne tenue de la demande interne, solidité de la monnaie, stabilisation du commerce extérieur et maîtrise de l'inflation... tout paraît réuni pour que l'activité économique de la France se poursuive à un rythme satisfaisant. Mais l'INSEE se garde bien d'un trop grand enthousiasme. *« Un tel sentier de croissance apparaît difficilement praticable de manière durable. Les gains de termes de l'échange ne sont pas nécessairement reconductibles, et sont susceptibles d'éroder la compétitivité de l'économie française. Les entreprises pourraient être conduites à des ajustements à la baisse sur le marché de l'emploi qui ralentiraient la demande intérieure. »* Tout dépendra de l'évolution de la conjoncture mondiale, conclut l'étude. Avec un taux de croissance supérieur à 4 % cette année, la RFA devrait être en mesure de « tirer » la conjoncture française.

F. L.

□ **Balance des paiements : excédent de 5 milliards des transactions courantes au premier trimestre.** – La balance des transactions courantes de la France a enregistré, au premier trimestre, un excédent de 5 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières, après un déficit de 18,3 milliards au cours des trois derniers mois de 1989, a annoncé l'INSEE mardi 10 juillet. En données brutes, la balance enregistre un solde négatif de 6,1 milliards de janvier à mars, et de 15,1 milliards au quatrième trimestre, l'an dernier. Le déficit de la balance des paiements courants s'est alourdi en données brutes par rapport au premier trimestre de 1989 (il s'était établi à 2,1 milliards). Dans un communiqué, le ministère des finances souligne que *« sur un an, la réduction du déficit du commerce extérieur est plus qu'absorbée par le léger affaiblissement du solde des services et la poursuite de l'alourdissement de la charge nette des transferts unilatéraux »*.

NEW-YORK, 11 juillet ↑

Flambée de dernière minute

Après avoir évolué de façon assez irrégulière durant une bonne partie de la *séance de mercredi*, les cours se sont soudain mis à grimper frénétiquement à Wall Street. Si vite même qu'à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 41,83 points à 2 932,67, un nouveau niveau record.

Le bilan de la journée a été très comparable à ce résultat. Sur 1 977 valeurs traitées, 966 ont monté, 496 ont baissé et 515 n'ont pas varié.

Selon les spécialistes, c'est le déclenchement cette fois de programmes d'achats informatiques, qui ont, en quelque sorte, mis le feu aux poudres. D'après certains d'entre eux, le facteur technique est lui aussi responsable de ce mouvement. Enfin, troisième raison *invoquée : la fermeté des valeurs* pétrolières, qui a contribué à accélérer le mouvement.

Reste que malgré tout, la prudence a été une nouvelle fois au rendez-vous dans l'attente de la publication des premiers résultats trimestriels des entreprises et d'une rafale de statistiques économiques.

L'activité a été modérée avec 162,22 millions de titres échangés contre 147,60 millions la veille.

VALEURS	Cours du 10 juillet	Cours du 11 juillet
Alcoa	66	67 5/8
ATT	37 1/2	37 1/4
Boeing	60	61 3/8
Chase Manhattan Bank	23 3/8	23 3/8
Du Pont de Nemours	37 3/8	38 3/8
Eastman Kodak	39 7/8	40
Exxon	46 3/4	47 7/8
Ford	43 1/4	43 1/8
General Electric	70 5/8	72 1/8
General Motors	48	48 3/8
Goodyear	28 3/8	27 7/8
IBM	117 3/4	119
ITT	57 1/8	57 7/8
Mobil Oil	60 3/8	61 5/8
Pfizer	67 3/4	69 1/4
Schlumberger	58 1/4	57 5/8
Texaco	56 5/8	58
UAL Corp. ex-Allegis	156 7/8	158 3/8
Union Carbide	19 1/2	19 1/2
USX	33 3/8	33 3/8
Westinghouse	38 1/2	37 1/4
Xerox Corp.	45 3/8	45

LONDRES, 11 juillet ↑

Nette hausse

Après la prudence de ces derniers jours, la Bourse de Londres a terminé la journée de mercredi en forte hausse. *L'indice Footsie des 100 valeurs* vedettes a gagné 33 points à 2360,5 points au terme d'une séance marquée par une activité réduite mais plus forte que la veille où 447,8 millions de titres ont été échangés contre 440 millions mardi.

La fermeté de Wall Street et la baisse de la livre ont encouragé le marché à monter. La plupart des secteurs ont progressé, notamment les valeurs de la construction, les pétrolières et les bancaires. Cet affaiblissement du sterling a nettement profité aux internationales comme Reckitt et Rothmans qui se sont vivement redressées à l'issue de la séance. Le groupe pharmaceutique Glaxo a fortement progressé sous l'effet de rumeurs sur le lancement prochain d'une OPA par une compagnie américaine. Les valeurs de la distribution ont elles aussi gagné du terrain dans le sillage des *magasins d'appareils électroniques* Dixons après l'annonce de résultats annuels meilleurs que prévus.

PARIS, 12 juillet ↑

La hausse s'accélère

Réamorcé vingt-quatre heures auparavant, mais, semble-t-il, *pas trop bien accroché, le mouvement* de hausse a repris jeudi à la Bourse de Paris. D'abord incertain (+ 0,12 %) malgré un bon démarrage (+ 0,44 %), il se renforçait ensuite, et en fin de matinée, la hausse dépassait 0,50 %. Dans l'après-midi, l'indice CAC-40 enregistrait une avance de 0,61 % ramenée plus tard à 0,55 %. Si timide qu'il fût, l'élan pris la veille n'a pas été inutile pour franchir cette nouvelle étape. Mais les milieux boursiers ont également été rassurés par la forte reprise de Wall Street. Par-dessus le marché, l'INSEE a confirmé que la croissance économique en France serait plus forte que prévu pour 1990, avec une augmentation du PIB de 3 % à 3,5 %, et que celle-ci serait accompagnée par une inflation en diminution.

Enfin et surtout, ce fut l'événement de la journée, la Bourse a pleinement profité de la reprise des cotations des actions Dumez et Lyonnaise des eaux, suspendues la veille avant l'annonce des parités d'échanges retenues pour la fusion des deux groupes. Dumez a monté comme une flèche (+ 21,5 %), compensant plus que largement la baisse *de Lyonnaise des eaux* (– 13,1 %). Comme ces deux titres figurent dans le panier de valeurs retenues pour calculer l'indice CAC-40, l'écart en hausse a profité à ce dernier.

Inutile de le préciser : pour une fois, les rares spécialistes que la modernisation n'a pas encore réussi à chasser affichaient un certain sourire. La reprise d'été aurait-elle démarré ?

TOKYO, 12 juillet ↑

Légère reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé jeudi en hausse, l'indice Nikkei enregistrant un gain de 281,14 yens (+ 0,9 %) à 32 575,32 yens. La place nipponne a ainsi poursuivi son redressement amorcé dès mercredi (+ 0,44 %) après la chute de 1,2 % mardi. Toutefois, ce mouvement s'est effectué dans un marché calme aux transactions peu élevées. Le haut niveau des taux d'intérêt continue de freiner les initiatives. Aucun événement n'a marqué la journée si ce n'est la publication de l'excédent commercial du Japon. Ce dernier a atteint en juin 6,7 milliards de dollars, soit une hausse de 27,6 % par rapport à juin 1989. Les exportations ont augmenté de 4,7 % à 23,8 milliards de dollars tandis que les importations ont chuté de 2,2 % à 17 milliards de dollars.

VALEURS	Cours du 11 juillet	Cours du 12 juillet
Akai	1 030	1 030
Bridgestone	1 510	1 510
Canon	1 880	1 880
Fuji Bank	2 590	2 610
Honda Motors	1 740	1 740
Matsushita Electric	2 150	2 150
Mitsubishi Heavy	990	970
Sony Corp.	8 700	8 800
Toyota Motors	2 270	2 270

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Asko vend ses parts dans Ahold.** – La chaîne de magasins alimentaires allemands Asko a vendu, lundi 9 juillet, les 13,1 % qu'elle détenait dans le capital de Ahold, le groupe de distribution néerlandais, à un consortium de banques conduit par l'*Amsterdam-Rotterdam Bank et la* Deutsche Bank pour 1 437 millions de florins (environ 4 268 millions de francs). Cette vente met fin à la bataille engagée depuis que Asko, en juillet 1989, avait racheté 12 % de Ahold sans prévenir, alors que les deux sociétés étudiaient une coopération. Par mesure de rétorsion, Ahold avait refusé d'associer Asko à l'accord avec le français Casino et l'anglais Argyll, ce qui avait entraîné une bataille en justice.

□ **Courtaulds rachète une partie de Desoto.** – Le groupe britannique Courtaulds (produits chimiques) a annoncé le 11 juillet le rachat pour 135 millions de dollars (769 millions de francs) des activités du groupe américain Desoto dans le secteur des revêtements industriels (notamment pour l'industrie aéronautique et aérospatiale). Desoto a réalisé un chiffre d'affaires de 122 millions de dollars (695 millions de francs) en 1989. Courtaulds ne conservera que le tiers environ de ces activités (avec un chiffre d'affaires de 41 millions de dollars). Il a en effet convenu de revendre une partie des activités de revêtements industriels de Desoto aux Etats-Unis et au Canada aux groupes DSM Resins BV et Valspar Corporation.

□ **Schering : bénéfice record en hausse de 43 %.** – Le chimiste ouest-allemand Schering a annoncé lors de sa dernière assemblée générale que le chiffre d'affaires du groupe était en progression de 11 % pour s'établir à 5,845 milliards de DM (19,6 milliards de francs) tandis que le bénéfice net progressait pour sa part de 43 % pour atteindre 225 millions de DM (753 millions de francs). Ces bons résultats n'ont pourtant pas empêché Schering de repousser la date de son introduction à la Bourse de Tokyo prévue en principe pour l'automne prochain. Schering dont 1 % du capital est détenu par des étrangers est coté à Francfort, Londres et Zurich.

□ **Dixons Group : progrès timide du bénéfice.** – La société britannique Dixons Group (distribution d'appareils électriques, immobilier) qui vient d'échapper, grâce au veto du gouvernement britannique, à une OPA lancée par le groupe de distribution Kingfisher, a annoncé un bénéfice annuel imposable de 80,1 millions de livres (800 millions de francs) soit une hausse de 2 % sur l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'élève à 1,77 milliard de livres (1 milliards de francs) contre 1,75 milliard de livres précédemment.

□ **Sanofi (groupe Elf Aquitaine) se renforce dans les semences.** – Sanofi va prendre une participation de 40 % dans Prograin Génétique, filiale semencière du groupe Chambon. Cette prise de participation, effectuée dans le cadre d'un accord de partenariat, permettra à Sanofi de franchir une nouvelle étape dans le développement de ses activités semencières en Europe. Le chiffre d'affaires global réalisé par ce nouvel ensemble devrait être en 1990 de l'ordre de 1,5 milliard de francs, ce qui classerait Sanofi dans les dix premiers leaders mondiaux de la profession.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	430	430
Asystel	105	....
B.A.C.	220	215
B. Demachy Ass.	575	575
Bque Tarneaud	180	177
B.I.C.M.	843	841
Boiron (Ly)	370	367
Boisset (Lyon)	246	....
Câbles de Lyon	3416	3475
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1049	1075
Calberson	528	513
Cardif	670	676
C.E.E.	358	351
C.E.G.E.P.	279	279
C.F.P.I.	261 20	255
Ciments d'Origny	746	724
C.N.I.M.	1244	1250
Codetour	280	280
Comareg	351	350
Conforama	1125	1111
Creeks	381 50	381 50
Dafsa	210 50	....
Dauphin	712	713
Desquenne et Giral	256 10	280 20
Devanlay	1330	1280
Deville	490	485 50
Dolisos	181	175 60
Editions Belfond	278 40	285
Elysée Invest.	15 50	15 20
Europ. Propulsion	415	402 60
Finacor	184 30	....
Garonor	920	....
GFF (group.fon.f.)	468 10	458 20
Grand Livre	480	479
Gravograph	250	249 10
Guintoli	1170	1175
I.C.C.	268	268
IDIA	380	384
Idianova	166	....
I.M.S.	1300	1300
IN2	300	300
I.P.B.M.	137	136 10
Loca Investis.	329	320
Locamic	126	125
Matra Comm.	178 80	172
Métall.Minière	218 50	....
Molex	232	....
Navale-Delmas	1273	1265
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	580	595
Presbourg	93	89 30
Présence Assur.	550	....
Publ.Filipacchi	701	705
Razel	709	707
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
St-H. Matignon	259	259
S.C.G.P.M.	520	....
Segin (Li)	338	330
Select Invest (Ly)	102 90	103
Serbo	485	489 30
S.M.T. Goupil	196	203 80
Sopra	212 10	211
Supra	197	199 20
TF1	280 40	280 40
Thermador H. (Ly)	315	....
Unilog	199 90	199
Union Fin. de Fr.	488	475
Viel et Cie	181	....
Y. St-Laurent Groupe	1035	1049

Marché des options négociables le 11 juillet 1990

Nombre de contrats : 13 764

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	600	23	49	12	–
CGE	560	83	–	4	–
Elf-Aquitaine	600	–	–	8	14
Eurotunnel SA-PLC	50	3,05	–	4,05	6
Euro Disneyland SC	100	4,50	–	4,50	–
Havas	675	10	–	–	–
Lafarge-Coppée	425	48	–	6	–
Michelin	100	5,90	10,80	7,60	–
Midi	1 300	29	–	72	–
Paribas	640	22	40	16	25
Pernod-Ricard	1 167	36	–	38	–
Peugeot SA	760	26	49	41	41,50
Rhône-Poulenc CI	480	–	23,85	[illegible]	–
Saint-Gobain	560	20,50	–	18	28
Source Perrier	1 500	64	–	46	–
Société générale	520	30	–	13	23
Suez Financière	480	5	–	63	–
Thomson-CSF	120	4,30	8	8	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 juillet 1990

Nombre de contrats : 51 000.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	101,74	101,84	101,84
Précédent	101,76	101,92	101,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,64	1,20	0,90	1,38

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5690 F ↑

Au lendemain du sommet des sept pays industrialisés à Houston, le dollar s'est raffermi jeudi sur le marché des changes parisien, atteignant en fin de matinée 1,66 deutschemark, 149 yens et 5,5690 francs français. La livre sterling s'est affaiblie à 1,6860 dollar.

FRANCFORT	11 juillet	12 juillet
Dollar (en DM)	1,6462	1,6565
TOKYO	11 juillet	12 juillet
Dollar (en yens)	148,10	148,90

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (12 juillet) .... 10 3/8-10 1/2 %
New-York (11 juillet) .... 8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	10 juillet	11 juillet
Valeurs françaises	95,20	95,30
Valeurs étrangères	94,10	94,30
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	531,54	524,85
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 963,02	1 970,58

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	10 juillet	11 juillet
Industrielles	2 890,84	2 932,67

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	10 juillet	11 juillet
Industrielles	1 855	1 877,70
Mines d'or	173,90	174,20
Fonds d'Etat	78,78	78,67

TOKYO

	11 juillet	12 juillet
Nikkei Dow Jones	32 294,18	32 442,36
Indice général	2 351,57	2 351,81

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5580	5,5600	+ 75	+ 85	+ 150	+ 169	+ 490	+ 520
$ can.	4,7914	4,7952	– 182	– 133	– 314	– 261	– 776	– 685
Yen (100)	3,7327	3,7366	+ 73	+ 87	+ 144	+ 169	+ 443	+ 482
DM	3,3543	3,3565	+ 39	+ 57	+ 82	+ 106	+ 251	+ 298
Florin	2,9746	2,9772	+ 45	+ 55	+ 83	+ 100	+ 235	+ 266
FB (100)	16,2896	16,3050	+ 29	+ 154	+ 81	+ 256	+ 550	+ 900
FS	3,9474	3,9517	+ 17	+ 44	+ 45	+ 78	+ 213	+ 273
L (1 000)	4,5820	4,5875	– 70	– 36	– 117	– 57	– 287	– 211
£	9,9888	9,9980	– 433	– 387	– 845	– 795	– 2203	– 2101

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
Yen	7 1/4	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 1/2	7 5/8	7 5/8	7 3/4
DM	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16
Florin	7 11/16	7 15/16	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
F.B. (100)	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 3/16	9 7/16
F.S.	8 1/2	8 3/4	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16
L (1000)	10 3/4	11 3/4	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/8	11	11 1/2
£	14 3/4	15	14 15/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	14 13/16	14 15/16
F franç.	10 3/16	10 7/16	10	10 1/8	10	10 1/8	10 3/16	10 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 13 h 48

BOURSE DU 12 JUILLET

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3850	C.N.E 3%	3662	3681	3675	+ 0 35
1081	B.N.P. T.P.	1125	1120	1105	- 1 78
....	C.C.F. T.P.	1250	1200	1200	- 4 00
1113	Cr.Lyon. T.P.	1120	1121	1121	+ 0 09
1980	Renault T.P.	1925	1925	1926	+ 0 05
2007	Rhone Poul. T.P.	2035	2040	2035	....
1250	Saint Gobain T.P.	1235	1236	1235	....
1255	Thomson T.P.	1252	1270	1270	+ 1 44
1010	ACCOR	1021	1030	1050	+ 2 84
755	Air Liquide	785	787	788	+ 0 38
1940	Als.Superm.	1780	1815	1780	....
515	A L S P I	528	524	524	- 0 76
2330	Arjom. Prioux	2300	2290	2300	....
1070	AGF Sté Centrale	998	1000	1000	+ 0 20
1060	Aux. Entrepr.	1072	1062	1075	+ 0 28
245	Axa Midi Ass.	248 90	245 20	246	- 1 17
290	Bail.	266	265	268	+ 0 76
280	Bail-Equipem.	241	240	248	+ 2 90
1000	Bail Investiss.	919	910	918	- 0 11
585	Bancaire	580	576	580	....
795	Bazar H.-V.	780	784	785	+ 0 84
875	Beghin-Say	914	903	900	- 1 53
1390	Berger (M)	1301	1306	1300	- 0 08
645	Bic	655	645	648	- 1 07
950	B.I.P.	940	940	940	....
670	BIS	585	584	584	- 0 18
420	B N P (CI)	413	410	415	+ 0 48
1040	Bollore Tech.	1043	1043	1052	+ 0 86
3300	Bongrain	3335	3337	3350	+ 0 45
1050	Bon-Marché	1055	1043	1050	- 0 47
640	Bouygues	611	620	629	+ 2 95
136	BP France	141	142	144	+ 2 13
865	B S N	857	854	855	- 0 23
900	Canal Plus	980	980	961	+ 0 10
495	Cap Gem.S.	461 10	469	466	+ 1 06
3500	Carrefour	3600	3590	3604	+ 0 11
128	Casino	136 80	137 90	144 90	+ 5 92
107	Casino ADP	108	110	110	+ 1 85
1130	Castorama D.I.	1136	1135	1132	- 0 35
225	C.C.F.	220	218 60	221 50	+ 0 68
133	CCMC Ly.	124	120	120	- 3 23
480	C.D.M.E.	469	470	476	+ 1 28
580	C.E.G.I.D.	549	538	535	- 2 56
255	Centrest (Ny)	258	258	256	- 0 78
665	C.E.P. Comm.	668	866	685	- 0 45
365	Cerus	348	349	353	+ 1 44
580	Cesslem	550	554	553	+ 0 55
585	C F A O.	520	521	522	+ 0 38
500	CF Int.	470	465	469	- 0 21
625	C G E.	634	640	637	+ 0 47
440	CGI Info.	414	410	416	+ 0 48
1330	C G I P.	1248	1250	1254	+ 0 48
560	CGP.	580	589	570	+ 1 79
1030	Chargeurs S A.	995	1000	995	....
780	C I C A (M)	737	745	736	- 0 14
1740	Ciments franc.	1670	1675	1680	+ 0 60
610	Club Méditer.	807	800	805	- 0 33
196	CMB Packa.	190	192	191	+ 0 53
145	Codetel	138	133	133	- 3 62
350	Cofimeg.	352	350	359	+ 1 99
825	Colas.	846	820	816	- 3 55
380	Cpt. Entrep.	338	335	338	+ 0 89
1169	Compt Mod.	1100	1096	1095	- 0 45
325	Concept S.A.	302 80	309	305	+ 0 73
430	CPR (Paris Réa.)	453	450 50	446	- 1 55
1280	Créd. Foncier	1250	1238	1245	- 0 40
810	Cr Lyon (CI)	781	783	784	+ 0 38
1450	Credit Nat.	1419	1400	1400	- 1 34
385	CSEE	336	337	332	- 1 19
3090	Damart	2730	2740	2730	....
505	Dassault Av.	533	522	530	- 0 56
339	Dassault Electr.	290	291 90	294	+ 1 38
1920	De Dietrich	1715	1680	1690	- 1 46
210	Dév.P.d.C.(Li)	209	205 10	204	- 2 38
310	Dév.R.Sud-Est	285	282	280	- 1 75
550	D M C.	534	522	529	- 0 94
3960	Docks France	3710	3730	3800	+ 2 43
585	Dumez	641	795	778	+ 2 13
2640	Eaux (Gle)	2595	2585	2624	+ 1 12
650	Ecco	586	606	510	+ 0 79
1040	Electro-Finan.	961	975	961	....
665	Elf Aquitaine	633	641	646	+ 2 06
500	- (Certific.)	473 10	478 10	477	+ 0 82
1180	Epeda B.-F.	1174	1174	1146	- 2 39
2650	Essilor	2590	2595	2610	+ 0 77
1300	Essil.Int.(DP)	1300	1300	1300	....
780	Esso	754	760	763	+ 1 19
2020	Euralrance	2030	2020	2000	- 1 48
2220	Eurocom	2112	2108	2109	- 0 14
103	Eurodisneyland	99 95	99 90	100 50	+ 0 65
4000	Euromarché	4100	4100	4150	+ 1 22
1320	Europe 1	1270	1270	1268	- 0 16
47	Eurotunnel	48 50	48 95	48 80	+ 0 62
1760	Exor	1680	1699	1680	....
1680	Facom	1570	1566	1601	+ 1 97
185	Financel	184	180	179	- 2 72
366	Fives Lille	356	355 10	355 10	+ 0 03
2350	Fromager. Bel	2250	2280	2280	+ 1 33
1960	Gal.Lafayette	1941	1940	1947	+ 0 31
2040	G.A.N.	2000	2002	2005	+ 0 25
470	Gascogne (B)	477 90	479	475	- 0 61
1530	Gaz et Eaux	1670	1684	1694	+ 0 84
1130	Géophysique	1165	1180	1180	+ 1 29
595	Gerland Ly.	593	591	591	- 0 34
850	Groupe Cité	860	860	879	+ 2 21
1650	GTM-Entrep.	1720	1716	1765	+ 2 62
1020	Guyenne-Gas.	1050	1050	1049	- 0 10
335	Hachette	309 10	312	314 10	+ 1 62
635	Havas	628	631	633	+ 0 80
670	Hénin (La)	867	881	882	- 0 75
1210	Hutchinson	1136	1137	1137	+ 0 09
380	Imétal	363	354	353	....
124	Immob. Phénix	114 10	115	114	- 0 09
131	Ingénico	136	132 20	132 20	- 2 79
4130	Inst. Mérieux	3726	3775	3685	- 1 61
520	Interbail	484 20	466	465	+ 0 17
1340	Intertechnique	1342	1343	1349	+ 0 52
1070	J. Lefebvre	1034	1036	1050	+ 1 55
1070	Labinal	1039	1039	1039	....
2620	Lab. Bellon	2751	2752	2752	+ 0 04
470	Lafarge	451	456 50	454	+ 0 67
1340	Lebon	1355	1359	1370	+ 1 11
4480	Legrand	4450	4405	4421	- 0 65
2380	Legrand (DP)	2382	2382	2450	+ 2 85
700	Legris Industries	752	765	784	+ 1 60
740	Locabail Imm.	765	736	737	- 2 38
480	Locafrance	500	500	487	- 2 60
845	Locindus	776	779	778	+ 0 39
490	Lucheire	452	455	452	....
4390	L.V.M.H.	4381	4383	4398	+ 0 62
690	Lyonn. Eaux	702	618	607	- 13 5
360	Majorette Ly.	341	344	341	....
410	Mar. Wendel	401	401	395 10	- 1 47
370	Matra	339 90	333 10	340 80	+ 0 21
6110	Merlin-Gerin	6170	6170	6170	....
188	Metaleurop	170	167	168	- 1 18
220	Métrologie In.	207	205 10	206	- 0 48
115	Michelin	97 80	98 50	97 50	- 0 10
1280	Midi (Cie)	1245	1251	1249	+ 0 32
154	Midl. Bk Sa *	142	142 90	143	+ 0 70
330	Min. Salsig (Ma)	358	355	356	....
173	MMB	165	165	167	+ 1 21
113	Moulinex	104	104	104	....
1600	Navig. Mixte	1567	1580	1555	- 0 77
190	Nord-Est	195	187	190	+ 0 11
545	Nordon (Ny)	567	553	553	- 0 72
780	Nouv Galeries	720	695	686	- 4 72
775	Occid. (Gle)	757	755	753	- 0 53
1800	Omn. f. Paris	1810	1806	1806	- 0 22
365	Olipar	365	363	362	- 0 82
5380	Oréal	535	536	540	+ 0 93
635	Paribas	632	633	633	+ 0 16
1500	Pechelbronn	1530	1529	1525	- 0 33
147	Pechiney Int.	144	146 20	148 90	+ 3 40
335	Pechiney (CIP)	320	321	322 10	+ 0 66
615	Penhoet	595	585	585	- 1 68
1210	Pernod Ricard	1158	1163	1169	+ 0 09
810	Peugeot	727	735	742	+ 2 06
....	Pinault	456 50	470	470	+ 2 96
435	Plastic-Omn.	430	430	428	- 0 47
610	Poliet	601	595	590	- 1 83
1190	Présidbail-Sic.	1130	1120	1120	- 0 88
760	Primagaz	725	724	717	- 1 10
855	Printemps	656	651	651	- 0 76
3950	Promodes	2160	2160	2180	+ 0 93
680	Radiotechn.	632	640	640	+ 1 27
198	Raff. D.Total	215	213	215	....
3380	Redoute (La)	3200	3200	3200	....
....	Rémy et Associés	365 10	369	365	- 0 03
470	R. Poulenc CIP	463	464	467	+ 0 86
370	Rober Fonnc.	355	347 50	355	....
75	Rochette (La)	75 90	77 60	77 60	+ 2 24
2190	Roussel Uclaf	2300	2287	2295	- 0 22
4800	R. Impé.Ly *	4460	4509	4315	- 3 25
200	Sade (Ny)	190 90	191 80	190	- 0 47
1540	Sagem	1605	1600	1605	....
550	Saint Gobain	550	550	550	....
1440	Saint Louis	1466	1455	1461	- 0 34
1460	Salomon Ly	1500	1510	1510	+ 0 67
465	Salvepar (Ny)	490	481	480	- 2 04
980	Sanofi	960	965	960	....
1700	S A T.	1700	1700	1700	....
315	Saut. Châtr.	330 10	321 50	340	+ 3 00
1750	Saupiquet (Ns)	1590	1590	1595	+ 0 31
1030	Schneider	988	995	989	+ 0 10
22	SCOA	22 95	23	23 40	+ 1 98
1330	S.E.B.	1200	1185	1240	+ 3 33
500	Sefimeg	501	500	504	+ 0 60
685	Sextant A.	679	682	685	+ 0 88
1550	S F I M.	1560	1560	1560	....
250	S.G.E.	267	268 10	267	....
620	Simco	558	557	554	- 0 72
1000	St. Rossignol	1020	1020	1000	- 1 96
1050	Sligos	1040	1027	1034	- 0 58
555	Société Géné.	528	532	531	+ 0 95
135	Sodecco (B)	125	125	125	..
162	Sodero (Ns)	161	181	161	....
706	Sodexho	604	615	624	+ 3 31
107	Sogeral (Ny)	101	102	101 90	+ 0 89
440	Sogerap	460	465	467	+ 1 52
2120	Som-Allib.	1849	1840	1850	+ 0 05
1560	Source Perrier	1499	1508	1513	+ 0 93
740	Sovac	685	692	684	- 0 15
700	SPEP	685	685	671	- 2 04
800	Spie-Batignol.	733	727	731	- 0 27
1300	Strafor	1287	1276	1315	+ 2 18
435	Suez	428	433	429 80	+ 0 42
540	Synthelabo	555	565	550	- 0 90
121	Thomson	113 70	114 20	114 80	+ 0 97
675	Total	665	667	679	+ 2 11
118	- (certif.)	112	112 10	112	...
400	Truffaut Fin.	399	399 40	400	+ 0 25
620	U.A.P.	560	563	568	+ 1 43
420	U F B Locab.	408	409	401	- 1 72
1180	U I C.	1162	1162	1163	+ 0 09
675	U I F.	651	641	641	- 1 54
935	U I S.	899	900	880	- 2 11
880	Unibail	849	831	830	- 2 24
235	U.C.B.	242	241	242	....
580	Valéo	552	553	560	+ 1 45
295	Vallourec	294	293	293	- 0 34
405	Via Banque	420	420	420	....
1360	Zodiac	1351	1370	1352	+ 0 07
1220	Elf Gabon	1240	1239	1255	+ 1 21
139	Amax	140 40	146	146	+ 3 99
189	Amer. Express	170 80	174 60	174 60	+ 2 22
245	A.T.T.	208 10	211	210 50	+ 1 15
152	Anglo Amer.C.	154 20	154 50	154 50	+ 0 19
415	Amgold	402	405	405	+ 0 75
260	Banco Santander	286	289	289	+ 1 05
980	B.A.S.F.	908	916	916	+ 0 88
980	Bayer	953	966	966	+ 1 38
72	Buffelsfont.	80	78 70	78 70	- 1 63
134	Chase Manh.	130 80	131	131	+ 0 15
130	De Beers	124 70	124 80	124 80	+ 0 08
2630	Deutsche Bank	2751	2769	2780	+ 0 33
1420	Dresdner Bank	1487	1503	1503	+ 1 08
55	Driefontein	60	58 80	58 80	- 2 00
220	Du Pont-Nem.	209	212	212	+ 1 44
235	Eastman Kodak	221	221 80	221 80	+ 0 36
13 50	East Rand	15 65	15 20	15 20	- 2 88
89	Echo Bay	67 85	66 95	66 95	- 1 33
245	Electrolux	233	239	239 80	+ 2 92
1250	Ericsson	1257	1250	1250	- 0 56
270	Exxon Corp.	260 20	265	265	+ 1 84
250	Ford Motor	240 50	239	239	- 0 62
43	Freegold	46 20	45 20	45 20	- 2 16
15	Gencor	15 20	14 70	14 70	- 3 29
400	Gén. Elect.	393 90	403	403 20	+ 2 38
280	Gén. Motors	265 60	268	268	+ 0 90
530	Gén. Belgique	529	534	534	+ 0 95
64	Gd. Métropol.	84 20	63 70	63 70	- 0 78
77	Guinness	78 50	78	78	- 0 64
24	Hanson PLC	23 30	23 05	23 05	- 1 07
32	Harmony Gold	34 70	34 85	34 85	+ 0 43
270	Hewlett Packard	269 50	262	262	+ 0 96
55	Hitachi	56 10	55 55	55 55	- 0 98
900	Hoechst	908	910	910	+ 0 22
98	Homestak.	94 70	95 20	95 20	+ 0 53
114	Imp. Chemical	113 50	118	118	+ 2 20
665	I.B.M.	653	662	662	+ 1 38
335	I.T.T.	315	321	322 50	+ 2 38
144	Ito Yokado	150	150 30	150 60	+ 0 40
76	Matsushita	80 30	79 30	79 30	- 1 25
19 50	Maxwell	19 30	19	19 20	- 0 52
200	Mc Donald's	197	200	200	+ 1 52
485	Merck	479	489	489	+ 2 09
480	Minnesota M.	490	497	497	+ 1 43
355	Mobil corp.	336	341	341	+ 1 79
205	Morgan J.P.	192	195	195	+ 1 56
34800	Nestlé	35300	35100	35100	- 0 57
1040	Nixdorf	1067	1067	1067	...
173	Norsk Hydro	189 50	171 20	171 20	+ 1 00
107	OFSIL	105 80	105	105	- 0 76
1940	Pétrofina	1900	1914	1914	+ 0 74
245	Philip Morris	265 40	273 40	273 40	+ 3 01
99	Philips	83 80	84 50	84 50	+ 0 84
86	Placer Dome	84 60	85	85	+ 0 47
320	Quilmès	305	298 10	305	...
24	Randfontein	24 90	24 35	24 35	- 2 21
425	Royal Dutch	416 50	423 50	425	+ 2 29
54	R T Z	53 70	55	55	+ 2 42
9	Saat.& Saatchi	8 50	8 40	8 40	- 1 18
48	St Helena	46 20	46 35	45 35	- 1 84
335	Schlumberger	312 70	319 20	319	+ 2 53
44	Shell transp.	44 80	45 70	45 70	+ 2 47
2460	Siemens	2570	2570	2570	...
315	Sony	322	328	327 90	+ 1 83
92	Sumitomo Bank	88 10	88 50	88 50	+ 0 45
245	T.D.K.	272	275 80	275 80	+ 1 40
48	Telefonica	48 50	49	49	+ 1 03
39	Toshiba	39 50	38 90	38 90	- 1 52
465	Unilever	473	478	478	+ 1 06
335	Unit.Techn.	317	318	318	+ 0 32
370	Vaal Reefs	390	393	393	+ 0 77
305	Volvo	341 50	348	348	+ 1 90
163	West. Deep.	165 50	168 50	168 50	+ 1 81
275	Xerox Corp.	253	251	251	- 0 79
107	Yamanouchi	111	110 30	110 30	- 0 63
1 79	Zambia Cop.	1 90	1 90	1 91	+ 0 53

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 8,8%77	119	1 20
Emp.Etat 9,8%78	100 22	....
10,80% 79/94	101 65	9 20
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 96
Emp Etat 14,6% 83	102 50	5 64
Emp.Etat 13,4%83	109 60	7 45
Emp.Etat 12,2% 84	104 35	9 25
Emp.Etat 11% 85	106 30	4 24
10,26% mars 86	104 35	3 42
OAT 10% 5/2000	101 80	1 26
OAT 9,9% 12/1997	101 30	5 72
OAT 9,8% 1/1996	100 15	4 37
PTT 11,2% 85	103 50	6 32
CFF 10,30% 86	98	4 39
CNB Bques 5000F	99 75	0 29
CNB Paribas 5000F	100 15	0 29
CNB Suez 5000F	100 15	0 29
CNE 11,5% 85	102 05	1 10
CNI 1/82 5000F	99 70	0 29
CNT 9 % 88	....	2 13
CRH 10,90% déc.85	103 50	5 21
CHARB FCE 3% 100	152 90	....
CNCA	1144 50	....
Cerus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	636	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (ste fin.)	1550	1500
Applications Hydr.	1625	1649
Arbel	970	982
Amorg	320 80	314
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1300	1300
B.Hypoth.Europ.	350	350
B.N.P. Intercont.	265 10	270
Beghin-Say (C I)	571	....
Bénédictine	4000	....
Blanzy Ouest	2601	2523
B T P	101 80	101 60
Cambodge	960	....
Carbone Lorraine	1073	1073
Case Poclain	27 70	28 10
C.E.G.F (Frigor.)	410	410
Cerexaire Blanzy	805	800
Cerabati	120	116
Champex Ny	141	....
CIC (CIP)	238 70	234
C.I.M.	821	822
C..T.R.A.M. (B)	2225	....
Clause	825	759 o
Colradel	1230	1230
Cogifi	405	405
Comiphos	683	695
Cie Industrielle	7050	....
Cpt Lyon Alemand	625	628
Concorde	1040	1050
Conserv.Mét.Prov.	38	37 50
Crédit Gén.Ind.	410	....
Cr Universel (Cie)	720	706
Créditel	130	129
Darblay	715	715
Degremont	1565	1578
Delalande	2470	2460
Delmas Vieljeux	4400	4400
Didot Bottin	1495	1480
Drouot Assu.	378 30	363 10o
Eaux Bassin Vichy	2875	2875
Eaux Vittel	8180	8180
Ecia	277 30	270
Electro-Banque	350	350
Elf Antargaz	1900	1900
E.L.M. Leblanc	760	755
Eneli Bretagne	525	525
Ent.Mag. Paris	4066	....
Etex (ex. Eternit)	2075	2099
Europ Soutiens Ind.	23	....
Finalens	320	325
F.I.P.P.	202	202 20
F.N.A.C.	2151	2151
Foncière (Cie)	840	835
Fonc.Lyonnaise	971	1002
Foncina	585	556
Fougerolle	850	835
France I.A.R.D.	1165	1155
France SA (La)	2294	2230
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	1047	1068
Genefim	314 40	314 40
Gévelot	600	610
G.F.C.	460	480
G.F.I.I.	320	324
Gds Moulins Paris	1595	1595
G.T.I (Transport)	585	584
Immobail	377 90	379
Immobanque	800	801
Im.Marseillaise	7400	7680
Imm. Plaine-Monceau	522	516
Immofice	522	522
Invest.(Ste Ca.)	3300	3180
Jaeger	122	122
Lambert Frères	514	514
Lille Bonnières	1687	....
Loca-Expansion	301	305
Locafinancière	426 50	439
Locatel	376	375
Louis Vuitton	1003	980
Louvre	5600	5500
Lucia	1965	1940
Machines Bull	74	74
Mag.Unipez	205	202
Magnant	920	....
Métal Déployé	596	....
Mors	177 90	175 20
Navigation (Nle)	285	....
Nozal	197 50	205
Optorg	434	423
Oréal (CI)	250	....
Origny-Desvroise	1461	1461
Palais Nouveauté	1250	....
Paluel Marmont	700	....
Parfinance	217	214
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	223 10	223
Paris Orléans	281 10	282
Parthena Invest.	530	515
Pasanelle RD	1400	....
Pathé Cinéma	863	897 d
Piper Heidsieck	2130	....
PLM	429	424
Porcher	726	730
Promodès (CI)	908	....
Publicis	994	990
Rochefortaise	1430	1410
Rosario	660	653
Rougier	525	505
S.A.C.E.R.	531	540
S.A.F.A.A.	535	488 o
S.A.F.I.C Alcan	500	....
SAFT	2000	2055
Saga	230	217
Salins du Midi	680	680
Sasam	130	129 50
Savoisienne M.	178	171
S.C.A.C.	835	830
Senelle Maubeuge	491 50	483 50
S.Eaud.Part. (M)	184	....
Silic	824	823
Simnim	517	502
S.I.P.H.	452	....
Sofal	802	800
Soflo	658	632 o
Soficat	1115	1138
Soficomi	648	....
S O F I P (M)	816	450
Sofragi	1730	1736
Sophia-Bail	470	470
Sopagri	177	177
Soudure Autogène	949	950
Sovabail	625	525
Sterni	721	725
Suez (CP)	394	396
Taittinger	5550	5530
Télémécanique Elect.	5350	5190
Tessot-Acquitaine	810	....
Tour Eiffel	293	295
Ufiner	1355	1302
Ugine Acier Ch.-G.	260	260
U.T.A.	2500	2600 d
Vicat	3558	3475
Viniprix	2090	2080
Vinex	177	....
Waterman	1360	1340
Maroc Sté Brasserie.	275	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Etrangères		
A.E.G.	1025	1024
Akzo Nv Sico	368	....
Alcan Aluminium	126	129
Algemene B.Ned.	111 50	....
American Brands	331	....
Arbed	850	....
Asturienne Mines	219 80	....
Banco Popular Espa.	505	515
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	35100	35000
Can.Pacifique	96 40	....
Chrysler Corp.	86	....
C I R	23 10	....
Commerzbank	1005	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	305	....
GBL (Brux Lamb.)	636	631
Gevaert	1340	....
Glaxo Holdings Ltd	81	82
Goodyear Tire	160	....
Grace and Co (WR)	160	164 90
GTE Corp.	170	153
Honeywell Inc.	565	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	35	....
Latonia	310	310
Midland Bank	31 50	....
Noranda Mines	98 60	....
Olivetti priv.	20 10	....
pakhoed hold.	614	610
Pfizer Inc.	370	....
Procter Gamble	485	....
Ricoh	40 10	40 30
Robeco	294 50	....
Rodamco NV	226	228 50
Rolinco	297	....
Saipem	8 90	....
Sema Group	61 80	62
SKF Aktiebolaget	152	....
Tenneco Inc.	373	....
Thorn Electrical	75 50	74 60
Toray Ind.	28 50	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1489	....
West Rand Cons.	12 55	12 90
Whitman Corp.	145	....
Hors-cote		
Bque Hydro Energie	315	....
Buitoni	815	....
Calciphos	157	....
C G H Cogenhor	104 70	113 6
C. Occid. Forestière	190	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	589	....
Europ. Accum.	65	....
Gachot S.A.	120	....
Guy Degrenne	430	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	381	....
Medin Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Particip. Percier	379	....
Rorento N.V.	176 50	176 30
St-Gobain-Emballage	3400	....
Sema Metra	315	312
S.E.P.R.	1820	....
Scii	420	....
S.P.R. act. B	392 90	....
Ulinex	380	....
Wonder	968	755 o

SICAV (sélection) 11/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1142 72	1114 85
Actilion	239 90	233 48
Agepargne	844 52	808 15
Agaplacement	6883 64	6883 64
Agepremière	106 04	105 72
AGF Actions ex CP	1176 69	1147 98
A.G.F. 5000	680 06	663 47
AGF ECU	1012 95	1002 92
AGF Foncier	122 39	119 40
AGF Invest Sicav	126 22	123 14
AGF Interfonds	410 12	400 12
AGF Oblig	1057 38	1052 12
AGF Sécurité Sicav	10694 95	10694 96
A.G.F.I.M.O.	689 89	673 06
AMERI-GAN	6478 10	6184 34◆
Amplitude	679 90	660 10◆
Arbitrages Court.T.	6042 88	6030 81
Associc	1107 80	1107 80
Asour Futur	378 08	365 65
Aurecic	1286 42	1248 95
Avenir Alizes	1592 10	1560 88
Avenir CIC	109 90	106 70
Axa Capital	142 09	135 97
Axa Europe	129 77	124 18
Axa Investissements	130 57	124 95
Axa NPI	113 76	108 86
Axa Valeurs PER	136 53	130 65
Capimonétaire	5357 47	5352 12
Capioblig	5436 43	5356 09
Capiscic	1095 32	1079 13
Capital-Monde	415 10	404 99
Capital Plus	1715 42	1715 42
Casden Pierre	38 32	35 43
Coexis	1102 05	1085 76
Comptavalor	5911 79	5902 94
Conversimmo	434 72	418
Credinter	520 21	505 06
Credit Mutuel Capital	1086 75	1065 44
Diese	1222 07	1181 89
Drouot France	883 48	845 44
Drouot Investiss.	1088 61	1041 73
Drouot Sécurité	243 59	233 10
Drouot Sélection	152 89	146 31
Ecucic	1052 42	1036 87◆
Ecuper	124 03	118 69
Ecureuil Capitalisation	2162 10	2140 69◆
Ecureuil Invest	416 93	404 79◆
Ecureuil Monepremière	56166 02	56166 02◆
Ecureuil Monétaire	33108 11	33108 11
Ecureuil Trimestr.	1979 84	1960 24◆
Elicash	337279 60	337279 60
Energie	304 76	290 94◆
Eparcic	3021 35	3021 35
Eparcourt-Sicav	4226 55	4216 01◆
Epargne Associat.	24473 19	24436 54
Epargne Capital	8931 30	8942 87
Epargne Court Terme	571 20	571 20
Epargne Croissance	1671 30	1626 57
Epargne Industrie	100 73	98 03
Epargne J.	58869 85	58869 85
Epargne Long Terme	196 86	191 59
Epargne Monde	1337 89	1302 08
Epargne Oblig.	187 73	182 71
Epargne Première	12317 35	12225 66
Epargne Quatre	1080 82	1051 89
Epargne-Unie	1365 94	1336 85
Epargne Valeur	449 90	437 96
Epsilon	1169 33	1157 75◆
Eulinvest	728 27	707 06◆
Eurocic Leaders	1144 54	1111 20
Eurodyn	1258 26	1214 95
Euro Gan	7872 58	7515 59◆
Euromsif	28 67	28 28
Fonsicav	12037 07	12037 07
FRANCE-GAN	10278 63	9812 63◆
France Garantie	257 95	257 44
France Investiss.	439 69	428 97◆
France Oblig.	447 43	443
Francic	505 06	490 35
Francic Pierre	121 10	117 57
Francic-Regions	1342 19	1303 10
Fructi-Association	30 08	30 08
Fructi-Capi	35 10	34 58
Fructi Court	119544 74	119544 74
Fructidor	235 39	231 91
Fructi-Ecu	568 80	550 54
Fructi-Epargne	30 05	29 32
Fructifrance	952 65	929 41
Fructimmo	33 22	32 41
Fructi-Première	11215 98	11050 23
Fructivar	4600 66	4589 19
Futuroblig	1202 19	1162 66
Gestilion	61796 31	61642 20
Gest.Associations	183 57	159 97
Gest. F. Sécur.	10408 62	10356 84
Horizon	1231 83	1195 95◆
Interepar	105729 01	102649 52
Interoblig	11936 05	11476 97
Intersélection Fce	584 28	547 84
Japacic	186 16	180 74
Jeunepargne	250 76	247 05
Laffitte Amérique	215 37	205 60
Laffitte Europe	309 47	295 44
Laffitte Expan.	278 21	265 59
Laffitte France	353 33	337 31
Laffitte Immobil.	264 55	252 55
Laffitte Japon	455 97	435 29
Laffitte Oblig.	136 12	129 95
Laffitte Rendement	179 85	171 69
Laffitte Tokyo	393 23	375 40
Latitude	5714 67	5706 11◆
Leumi C.T.	10864 75	10864 75
Leumi L.T.	5817 14	5647 71
Lion Association	11179 19	11179 19
Lion Institution	24568 95	24507 68
Lionplus	810 30	802 28
Lion Trésor	2073 36	2052 83
Lion 20 000	22297 10	22297 10
Livret Bourse Inv.	563 02	546 62◆
Livret Portefeuil.	715 27	694 44
Méditerranée	206 52	197 63
Mensuel CIC	10061 84	9961 22
Mondial Investissem.	431 37	411 81
Monécic	5363 90	5363 90
Monéden	58762 78	56782 78◆
Mone.J.	61383 89	61383 89
Monévalor	69050 63	69050 63
Mutualité dépôts	11386 22	11363 49
Mutuelle Unie Sel	151 78	145 24
Natio Court Terme	238285 00	238285
Natio-Epargne	14845 25	14698 27
Natio-Ep. Ret.	129 11	125 65
Natio Epargn.Trésor	6638 89	6625 64
Natio-Imm.	1293 91	1259 28
Natio-Inter	1177 76	1146 24
Natio-Monétaire	21500 15	21500 15
Natio Obligations	507 12	493 55
Natio-Patrimoine	1483 72	1444 01
Natio-Placements	64496 38	64496 38
Natio-Revenu	1012 33	1002 31
Natio Sécurité	11951 42	11951 42
Natio-Valeurs	862 53	839 45
Nippon-Gan	6413 35	6122 53◆
Nord Sud Dévelop.	1281 58	1279 02
Obli-Associations	125 66	124 42
Oblicic-Mondial	2320 26	2285 97
Oblicic-Régions	1091 17	1075 04
Oblig. tous caté.	152 02	149 77
Oblilion	1115 57	1104 52
Oblisécurité	10825 02	10825 02
Optimat.	31025 63	30121 97
Oraction	1164 75	1126 45
Orvalor	6116 80	5895 71
Paribas Epargne	17477 84	17442 95
Paribas Opportunités	129 96	124 66
Paribas Patrimoine	568 35	545 18
Paribas Revenus	91 12	90 22
Patrimoine Retraite	187 68	184
Pervalor	690 89	670 77
Phenix Placement	279 33	271 19
Pierre Investissements	769 92	751 14
Placement A.	1228 87	1204 77
Placements C T.	7598 41	7583 24
Placement J.	6079 45	6067 32
Placement Premier	5611 13	5589 93
Plénitude	121 33	118 08◆
Poste Gestion	55080 98	55080 98
Première Oblig.	10573 48	10562 92◆
Prév. Ecureuil	110	107 06◆
Prevassociation	24787 70	24787 70◆
Proficus	1051 50	1016 92
Quarz	132 04	128 79
Réalvalor	1055 51	1024 77
Rentacic	162 19	159 79
Revenus Trimestr.	5300 19	5247 71
Revenu-Vert	1141 57	1124 70
St Honoré Bio-Alim.	943 99	901 18
St Honoré Global	275 30	262 82
St Honoré Mat Plac.	239 28	228 43
St Honoré Pacifique	643 79	614 60
St Honoré PME	580 16	534 76
St Honoré Real	12644 97	12594 59
St Honoré Services	525 88	505 46
St Honoré Techno	814 80	777 85
Sécuricic	1481 78	1481 78
Sécuri-Gan	12798 64	12547 69◆
Sécuri-Taux	1178 84	1178 84
Sicasden	703 86	693 48
Sicav Associations	1567 67	1565 32
S.F.I. fr et etr.	711 50	690 78◆
Sicav 5.000	440 62	428 83
S.I. Est.	1527 15	1461 39
Silvafrance	722 45	703 11
Silvam	436 24	424 56
Silvarente	205 65	203 61
Silvinter	442 45	430 61
S.N.I.	1263 25	1226 46
Sogépargne	340 19	327 89
Sogéroc	53612 79	52051 25
Sogevar	1124 12	1073 15
Soginter	1352 13	1290 82
Soleil Investissements	555 21	530 03◆
Solstice	2029 14	2024 08
Stratégie Actions	1207 88	1161 42
Stratégie Rendements	1213 49	1175 29
Technocic	1182 85	1148 40
Techno-Gan	6294 46	6009 03◆
Thesora	560 69	545 24◆
Transplus	134 23	128 45
Trésor Avenir	105 96	104 91
Trésor Plus	1080 34	1069 64
Trésor Réal	12102 16	12102 16
Trésoricic	108536 63	108536 63
Trilion	5088 58	5038 20
U.A.P.Investiss.	487 93	470 29
U.A.P. Act. F.	607 52	585 56
U.A.P. Act. Sél.	668 44	644 28
U.A.P. Asdif	645 20	621 88
U.A.P. Altefi	198 05	190 89
U.A.P Alto	163 14	157 24
UAP Moyen Terme	116 20	112
Uni-Associations	115 56	115 56
Uni-Foncier	1501 96	1447 67
Unifrance	615 46	593 21
Uni-Garantie	1299 85	1274 14
Uni Régions	1638 57	1579 34
Universe	2414 78	2335 38
Univar	202 45	202 45
Univers Actions	1343 96	1298 77
Univers-Obligations	1644 74	1590 66
Valorem	570 74	556 82
Valorg	1760 86	1759 10
Valrexi	45001 83	44979 34
Vauban	24371 50	24347 13◆

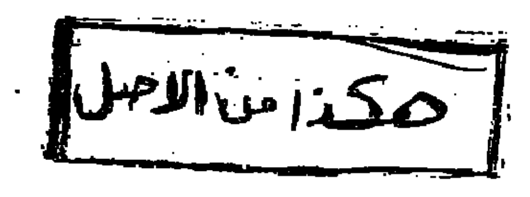
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 530	5 569	5 370	5 770
Ecu	6 949	6 947	....	....
Allemagne (100 dm)	335 700	335 580	326 500	347
Belgique (100 F)	16 300	16 299	15 800	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 710	297 800	280	306
Italie (1000 lires)	4 582	4 581	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 170	88 170	84	92
Gde Bretagne (1 L)	9 987	....	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	3 432	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	398 270	....	386	408
Suède (100 krs)	92 750	....	89	97
Norvège (100 k)	87 540	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 720	....	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 478	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 830	....	3 850	4 350
Canada (1 $ can)	4 770	....	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 733	....	3 680	3 860

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/7
Or fin (kilo en barre)	63000	63300
Or fin (en lingot)	63300	63550
Napoléon (20f)	390	386
Pièce Fr (10 f)	387	375
Pièce Suisse (20 f)	412	414
Pièce Latine (20 f)	374	375
Souverain	472	476
Pièce 20 dollars	2155	2170
Pièce 10 dollars	1300	1280
Pièce 5 dollars	825	800
Pièce 50 pesos	2385	2410
Pièce 10 florins	380	381



Le Monde

Le ministre britannique du commerce « retire » ses propos anti-allemands

Le ministre britannique du commerce et de l'industrie, M. Nicholas Ridley, dont les propos anti-allemands ont provoqué, jeudi 12 juillet, un tollé dans la classe politique outre-Manche et en Europe, a « retiré » ses déclarations, dans un communiqué transmis de Budapest, *où il est en visite officielle : « Après réflexion, je regrette profondément les remarques rapportées par l'hebdomadaire* The Spectator *et les retire entièrement. »*

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire, publié jeudi, M. Ridley estimait que les Allemands, grâce à leur puissance *économique, « veulent prendre le contrôle »* de l'Europe. Il qualifiait les Français de *« caniches »,* les commissaires européens de *« politiciens au rabais »* et déclarait que *« céder sa souveraineté à la Commission européenne n'est pas mieux que de la céder à Hitler ».*

« Mme Thatcher doit renvoyer aujourd'hui même M. Ridley », avait déclaré le porte-parole travailliste pour les affaires étrangères. Si le premier ministre *« ne se débarrasse pas de lui immédiatement »,* avait-il ajouté, *« cela laissera penser que le ministre du commerce représente l'opinion du gouvernement britannique et, dans ce cas, les Allemands n'oublieront jamais l'hypocrisie »* de Mme Thatcher à leur égard. Quelques minutes avant le démenti *ministériel, un porte-parole du* 10 Downing Street avait précisé que les propos de M. Ridley ne reflétaient pas la position du gouvernement. – *(AFP.)*

Normalisation des relations entre l'Iran et le Koweït

La visite de quarante-huit heures que vient d'effectuer au Koweit M. Ali Akbar Velayati, le chef de la diplomatie de Téhéran, a scellé le processus de réconciliation amorcé entre les deux pays au lendemain de l'entrée en vigueur, en août 1988, du cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran.

Porteur d'un message du président Rafsandjani, M. Velayati, dont c'était le première visite dans l'émirat depuis la révolution islamique en 1979 en Iran, a été reçu par l'émir du Koweït, cheikh Jaber et par le prince héritier et premier ministre, le cheikh Saad.

A l'issue de ces entretiens, les deux parties ont souligné leur volonté d' *« améliorer leurs relations sur la base du bon voisinage et du respect mutuel ».* Elles sont aussi convenues de la nécessité de la reprise des liaisons aériennes entre les deux pays, interrompues au cours de la guerre irako-iranienne. *Le trafic maritime, interrompu* également depuis près de dix ans, a repris récemment avec l'arrivée au port koweïtien de Chouwaïkh d'un premier bateau iranien.

Marquées durant les huit ans de conflit entre l'Irak et l'Iran par une très vive tension, les relations entre Téhéran et Koweït s'étaient progressivement améliorées en octobre 1989, après l'accréditation d'un nouvel ambassadeur iranien dans l'émirat. Dernier signe de ce rapprochement : l'aide alimentaire et médicale fournie par le Koweit aux victimes du violent séisme qui a frappé le nord de l'Iran en juin. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : M. Nelson Mandela a une pneumonie.** – Un communiqué du Congrès national africain (ANC) a annoncé, mercredi 11 juillet, que M. Nelson Mandela a contracté une pneumonie et ne pourra reprendre ses activités que dans quelques jours. Le dirigeant nationaliste sud-africain, qui est âgé de soixante et onze ans, a dû abréger sa visite en Ethiopie *« en raison de l'altitude élevée d'Addis-Abeba ».* Il est parti pour le Kenya. – *(AFP.)*

La mise en chantier de l'Union européenne

Le Parlement de Strasbourg revendique le droit de devenir une assemblée constituante

STRASBOURG

(Communautés européennes) de notre correspondant

Le Parlement de la CEE revendique le droit de devenir une assemblée constituante pour l'Union européenne. Le rapport de M. Emilio Colombo (démocrate-chrétien italien), adopté mercredi 11 juillet par 217 voix pour, 38 contre et 20 abstentions, indique, dans la foulée, les grandes lignes de ce que devrait être la future répartition des pouvoirs entre les institutions communautaires.

Le texte de l'ancien président du conseil italien paraît, à bien des égards, irréaliste. C'est sans doute pour faire bonne mesure que l'hémicycle européen a voté trois projets complémentaires, dont l'un présenté par M. Valéry Giscard d'Estaing. L'exercice, qui comportait en outre le vote de quatre cents amendements, s'est achevé par un certain nombre de formules contradictoires. Mais, au total, quelques orientations communes se dégagent.

L'accroissement des pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg devra s'accompagner d'une diminution de ceux des Parlements nationaux . Les députés européen sont opposés, en effet, à ce que les parlementaires nationaux puissent créer une deuxième Chambre européenne. La seule chose qui est envisagée à ce stade pour les Assemblées nationales, même si elles sont appelées à ratifier la future Constitution de l'Europe, est l'organisation d'assises parlementaires en octobre prochain à Rome. M. Claude Cheysson (PS) ne reconnaît-il pas que les recommandations de Strasbourg sont à ce sujet *« très floues »* ?

Pour les députés de la Communauté, il appartiendra au conseil des ministres des Douze d'assurer ce rôle de Sénat (*« Chambre des Etats »*), étant entendu *« que les réunions législatives du conseil seront publiques ».* Comme aujourd'hui, les ministres continueront de légiférer mais à cette différence de taille qu'en cas de conflit avec le Parlement, celui-ci aura le dernier mot.

Dans l'esprit des députés de la CEE, l'accroissement des pouvoirs devra également bénéficier à la Commission de Bruxelles. Investie par l'Assemblée, l'exécutif communautaire aura la charge *« d'exécuter les lois, ainsi que les décisions en matière de politique étrangère, qui seront de son ressort ».* Le rapport Colombo prévoit, en effet, que l'Union européenne devra conduire *« une politique étrangère et de sécurité commune »,* le conseil et le Parlement arrêtant conjointement les orientations dans ces deux domaines.

Par une arithmétique qui leur est propre, nombre de parlementaires affirment néanmoins que l'ensemble des institutions européennes gagnera en pouvoir, la bureaucratie devant être la grande perdante. Pour M. Laurent Fabius, ce sera celle de la Commission et, pour M. Cheysson, celle des administrations nationales. Il est vrai que la Cour européenne de justice prend du galon en se transformant en Cour suprême, la future juridiction constitutionnelle *« ayant pour mission,* selon le rapport de M. Giscard d'Estaing, *de faire respecter la répartition des compétences entre la CEE et les Etats membres (principe de « subsidiarité ») ».* L'ancien chef de l'Etat ouvre toutefois la possibilité pour les gouvernements nationaux de saisir la Cour de justice avant l'adoption d'une loi européenne pour juger de sa constitutionnalité.

Des quatre textes adoptés, c'est d'ailleurs celui du président des libéraux européens qui est le moins *« révolutionnaire » : « En application du principe de subsidiarité, de vastes compétences devront rester, pendant un certain temps, dans la sphère des Etats membres, aussi bien dans les domaines de l'économie que de la fiscalité, de l'éducation et des règles de droit public et privé. »*

MARCEL SCOTTO

Il n'y a pas de « désaccords fondamentaux » entre l'Etat et la région Ile-de-France

assure M. Krieg

« Pas de désaccords fondamentaux entre l'Etat et la région », a déclaré, jeudi 12 juillet, M. Pierre-Charles Krieg, président RPR du Conseil régional d'Ile-de-France, à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, M. Michel Rocard.

Le chef du gouvernement avait invité le président et les deux vice-présidents du conseil régional au moment où s'engage la préparation du prochain schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. Depuis que le premier ministre a ouvert, il y a un an, *« le chantier de l'Ile-de-France »,* l'assemblée régionale a accepté la concertation avec les représentants de l'Etat, mais en exprimant constamment la crainte que le gouvernement impose ses décisions à la région.

Les élus régionaux de droite souhaitaient que la réforme de l'Ile-de-France soit *« copilotée »* par l'Etat et la région.

« Pas de double allégeance » du peuple juif

précise le grand rabbin de France après sa déclaration de Jérusalem

Après avoir déclaré lundi que *« chaque juif français est un représentant d'Israël »* (*le Monde* du 12 juillet), le grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk, vient d'affirmer qu'il n'y avait *« pas de double allégeance »* du peuple juif. A noter que M. Sitruk a fait sa première déclaration à Jérusalem et la deuxième dans un entretien à *Jour J,* le quotidien de la communauté juive de France, paru jeudi 12 juillet.

S'adressant au premier ministre israélien Itzhak Shamir, M. Sitruk avait indiqué lundi : *« Soyez assuré que chaque juif en France est un défenseur de ce que vous défendez. »*

A *Jour J,* le grand rabbin a expliqué : *« J'ai simplement voulu exprimer l'idée que le peuple juif est solidaire dans le monde et avec Israël, où les juifs sont en première ligne pour la défense de l'intégrité de notre peuple et de notre identité morale et culturelle. Il n'y a pas dans mon esprit la moindre idée de double allégeance ».*

Bilan des premiers incendies de forêt

Après les incendies qui ont ravagé bois et garrigues dans sept communes des Bouches-du-Rhône, les responsables dressent un premier bilan : 3 000 hectares de végétation sont partis en fumés, trois pompiers ont été intoxiqués et quelques dépendances de villas détruites. Les six cents hommes du feu et les cent militaires qui avaient été appelés en renfort continuent leur mission de surveillance tandis que la gendarmerie enquête sur les origines de ces sinistres. Sur les trente-cinq départs de feu enregistrés au cours de la journée de mardi 10 juillet – déjà considéré comme un mardi « rouge » – deux seulement pourraient être d'origine criminelle.

Des témoins ont aperçu deux hommes se trouvant à l'endroit même où en quelques instants deux incendies se sont déclarés sur la commune de Coudoux. Par ailleurs, à Lançon-Provence, un bidon suspect a été retrouvé dans les cendres. Le plus souvent, le feu a été provoqué par des ruptures de lignes à haute tension ou par des arcs électriques provoqués par des fils mis en contact par le violent mistral qui soufflait sur la Provence.

La polémique sur l'accident d'avion d'Habsheim rebondit

Nommés par Mme Marie-Catherine Marchioni, juge d'instruction de Mulhouse chargé du dossier de l'accident de l'Airbus A-320 d'Air France dont la chute, au cours d'un meeting aérien à Habsheim, le 26 juin 1988, avait fait trois morts, deux commandants de bord d'Air France ont présenté une contre-expertise, révélée par le journal *l'Alsace* du 11 juillet. Ils jettent le doute sur les conclusions de l'enquête officielle et sur la validité des enregistrements des boites noires de l'avion dont *« l'authenticité leur paraît difficilement démontrable ».*

Les deux collègues du pilote responsable de l'accident, dont la licence a été retirée pour huit ans, affirment que *« des doutes subsistent sur le fonctionnement des moteurs »,* qui n'auraient peut-être pas accéléré à temps.

[Les deux experts reprennent la thèse du Syndicat national des pilotes de lignes selon lequel les irrégularités – incontestables – de la procédure d'enquête devraient faire profiter du doute le commandant de bord de l'avion accidenté. Les enregistrements des conversations de l'équipage prouvent que celui-ci a délibérément enfreint les règles de sécurité : l'avion n'aurait jamais dû se trouver à dix mètres du sol et à 5 km/h de la vitesse de décrochage avec cent trente-six personnes à son bord. AL. F.]

Le nº 1 mondial du PVC serait revendu à Occidental Petroleum

Restructuration en vue dans l'industrie plastique

Le groupe britannique ICL et la firme italienne Enimont (ENI Ferruzzi-Montedison) ont engagé des discussion avec l'OXY (Occidental Petroleum) en vue de revendre à cette société américaine leur filiale commune EVC-European Vinyls Corp. (environ 9 milliards de francs de chiffre d'affaires), qui regroupe tous leurs intérêts dans le PVC (polychlorure de vinyle) et, à ce titre, est devenue nº 1 mondial dans cette activité. Le prix de cession serait de l'ordre de 1 milliard de livres sterling (10 milliards de francs).

Dixième compagnie chimique des Etats-Unis, OXY cherche depuis des années à étendre ses activités en Europe. EVC, à lui seul, compte pour 20 % dans l'approvisionnement de l'Europe en PVC. La fusion OXY-EVC donnerait naissance à un géant mondial du PVC, avec une capacité de production de 2 millions de tonnes (10 % de la production mondiale).

□ **SIDA : recherches sur des momies égyptiennes.** – Le British Museum vient d'autoriser deux experts néerlandais à faire des prélèvements sur des momies égyptiennes pour dépister l'existence éventuelle du virus du sida (HIV) dans l'Ancienne Egypte. Les deux chercheurs émettent l'hypothèse selon laquelle un virus proche du virus du sida existait chez certains singes en Afrique depuis plusieurs milliers d'années avant qu'une mutation entraîne l'actuelle épidémie chez les humains. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

Débats
Dockers : « Autant fermer nos ports... », par Pierre Guillen ; Sida : « Hôpital interdit aux malades », par Maxime Seligmann ; Politique : « Les figurants », par Alain Ravennes 2

Les réfugiés d'Albanie
Trois ferry-boats pour la liberté ... 3

Relations germano-polonaises
Relance de la polémique sur la ligne Oder-Neisse 4

Crise en Zambie
Le faux coup d'Etat était sans doute vrai 5

Le sommet de Houston
Les Sept n'ont pas surmonté leurs principales divergences 6

Les courants du RPR
M. Chirac s'efforce de pacifier son mouvement 7

Les socialistes et le budget
Les parlementaires du PS et le gouvernement sont d'accord sur les dépenses de l'Etat pour 1991, pas sur les recettes 7

Construction illicite
La demande de démolition du restaurant du Théâtre des Champs-Elysées est rejetée 10

Tour de France
L'Italien Bugno l'emporte à L'Alpe-d'Huez 11

Avignon fait école
Entre le « in » et le « off », des élèves viennent chercher la reconnaissance ou la sanction auprès de *pédagogues prestigieux* 12

La fusion Lyonnaise-Dumez
Un nouveau géant européen dans le secteur des services et du BTP . 17

Le scandale des caisses d'épargne américaines
Le fils du président Bush menacé de poursuites 18

Remboursement des médicaments
Les prévisions du ministère de la solidarité 18

Achat d'espaces : la concentration en question
Le projet de fusion entre les deux principaux groupes d'achat d'espaces publicitaires français, Eurocom et Carat, est examiné de près par le Conseil de la concurrence 19

Les prévisions de l'INSEE
Reprise d'une croissance modérée de l'économie française 20

LIVRES ◆ IDÉES

• Thomas De Quincey : l'opium, mode d'emploi • Daniel Defoe et l'épopée pirate • Redécouvrir : Léon Werth, un bonhomme impossible • Derrida et la logique de la *déconstruction* • Itinéraires roumains • La chronique de Nicole Zand : le tour du monde au pays *des mille et une nuits* .... 23 à 30

Services

Abonnements 2
Carnet 15
Loterie, Loto 16
Marchés financiers 20-21
Météorologie 15
Mots croisés 16
Radio-Télévision 16
Spectacles 14

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 12 juillet 1990 a été tiré à 503 666 exemplaires.

Le Monde

LIVRES • IDEES

L'opium, mode d'emploi

Deux livres passionnants de Thomas De Quincey (1785-1859) pour échapper à « la grande folie de la morale »

LES CONFESSIONS D'UN MANGEUR D'OPIUM ANGLAIS, *SUSPIRIA DE PROFUNDIS*, LA MALLE-POSTE ANGLAISE
de Thomas De Quincey, traduit de l'anglais par Pierre Leyris, Gallimard, « L'imaginaire » (nouvelle édition entièrement revue et augmentée), 398 p., 65 F.

JUDAS ISCARIOTE
de Thomas De Quincey, traduit par Eric Dayre, préface de Pierre Leyris, Ombres, 96 p., 66 F.

Rêvons : c'est l'été, le temps se prête à une expérience en profondeur, vous êtes seul à la campagne ou dans une grande ville, avec beaucoup de musique. Vous ouvrez *Les Confessions d'un mangeur d'opium anglais*. Votre vie peut en être changée.

Il ne parle pas seulement des effets magiques de la drogue, ce livre, il en est une. *« Incomparable »* pour Baudelaire (qui le traduit et le recopie en se l'appropriant encore plus que Poe), *« prodigieux »* pour Melville, son influence chimique s'étend clandestinement partout. Qui donc écrit, d'autre part, en rapportant une sensation de demi-sommeil après lecture : *« Il me semblait que j'étais moi-même ce dont parlait l'ouvrage : une église, un quatuor, la rivalité de François Ier et de Charles-Quint »* ? Quincey ? Baudelaire ? Non : Proust.

Que sont, d'ailleurs, la mémoire involontaire, la trouvaille du cerveau comme palimpseste, la *madeleine résurrectionnelle*, sinon des *dérivés* efficaces de cette vaste scène intérieure pour la première fois révélée ? Pour la contrôler, cette scène, on fera des guerres, on organisera des systèmes d'illusions substitutives. *« La loterie est l'opium de la misère »* (Balzac). *« La religion est l'opium du peuple »* (Marx). Nous pourrions dire aujourd'hui : la planétarisation du spectacle est l'opium de la prétendue fin de l'histoire.

Le mot *opium* semble donc condamné à désigner les états d'aliénation, de passivité, d'hypnose. Or Quincey dit tout autre chose : voilà un produit très ancien qui provoque, *si on sait parler sa langue*, une connaissance bouleversante. Continuons le jeu. Qui a écrit, en parlant de l'opium : *« Toi qui, par ta puissante rhétorique, désarmes les résolutions de la rage »* ? Ou encore : *« Le rêve est à lui-même sa propre loi »* ? Lautréamont ? Freud ? Non : Quincey. On pourrait aussi faire apparaître Antonin Artaud, et tant d'autres. Homère lui-même se droguait, affirme notre érudit et ironique anglais mangeur de livres.



MANSELL COLLECTION

Thomas De Quincey, par James Archer.

Les Confessions ont d'abord paru, signées X.Y.Z. dans le *London Magazine* en 1821. Quincey a trente-six ans. *« A treize ans*, note-t-il avec désinvolture, *j'écrivais le grec avec aisance. »* Plus vous serez cultivé, prévient-il, et plus l'opium aura des conséquences éblouissantes (voilà un excellent argument en faveur de la lecture, et l'on peut s'étonner que les pouvoirs publics ne l'utilisent pas). Tout ce qui est su, lu, écouté, vu, se transforme, là devant vous en réalité dynamique, émotive. A quoi bon, dès lors, le pauvre spectacle collectif si vous êtes pour vous-même une multitude en acte ? Comme un mourant volontaire, vous assistez à la récapitulation de votre vie dans ses moindres détails. Vous devenez un opéra fabuleux, un bateau illuminé, ivre. Vous avez plus de souvenirs que si vous aviez mille ans. Longtemps, sans le savoir, vous avez habité sous de vastes portiques. La musique vous prend comme un océan aux vagues de cristal.

Regardez Quincey décrivant un dimanche de pluie à Londres. Il souffre de l'estomac, il entre dans une pharmacie, il achète sa petite bouteille de laudanum, il rentre chez lui, et c'est : *« la surrection de l'esprit intérieur du tréfonds de ses abîmes »*, une série d'*« extases portatives »*, le *« secret du bonheur »*, les *« clés du Paradis »*.

« Tant de solitude, tant de force »

Bien entendu, les tortures attendent leur moment, et ce sont elles que l'opinion vague retient pour dissuader les enfants sociaux de se connaître. Le sexe ne rend-il pas malade ? La drogue n'est-elle pas mortelle ? Sûrement. Je me garderai bien, d'ailleurs, d'en faire l'apologie, de peur de tomber sous le coup de la loi. Je me demande même si ces *Confessions* de Thomas De Quincey ne devraient pas être interdites d'urgence par notre époque radieuse où le tabac et l'alcool sont considérés comme des agents de dégradation. La télévision, n'est-ce pas, sera suffisante. Mourir sain et intoxiqué d'images, voilà le programme.

Là où l'on constate que l'auteur est dangereux, c'est quand il précise : *« Nul ne développera jamais ses facultés intellectuelles s'il ne contrôle sa vie avec l'aide de la solitude. Tant de solitude, tant de force. »* Ou bien : *« L'organe du rêve, conjointement au cœur, à l'œil et à l'oreille, compose le magnifique appareil qui force l'infini à entrer dans les chambres du cerveau humain. »*

Quincey est un explorateur rigoureux. Il ne cache pas les terreurs, les angoisses, les efforts pour se distancier de la *« noire idole »*. Un 8 juillet, il prend trois cents gouttes de laudanum. Le 25 du même mois, zéro. Mais le lendemain, deux cents. Entre-temps, il se retrouve dans des situations inextricables, en Egypte, guetté par des crocodiles ; à Rome dans des péripéties sorties de Tite-Live ou des *Prisons* de Piranèse ; en Angleterre, deux siècles auparavant, à un bal *réel* où il voit danser des femmes dont il sait, par ailleurs, qu'elles sont décomposées dans leurs tombeaux. L'espace s'amplifie toujours plus, le temps devient *« infiniment élastique »*, toute mesure est abolie.

L'inlassable malveillance

C'est ce savoir positif de l'incommensurable (et non pas de l'indicible poétique) qui fait époque dans son livre. Savoir qui *ne s'oppose même pas* à la philosophie (d'où l'humour froid et ravageur des *Derniers Jours d'Emmanuel Kant*) (1). Tout s'écrit, l'oubli est impossible. *« Le redoutable livre de comptes dont parlent les Ecritures est en fait l'esprit de chaque individu. »* Comment n'être pas dans la compassion et l'ironie les plus vives lorsqu'on a trouvé – grâce à une *« manière pénétrante et féminine »* et une *« pensée naturellement spirale »*, – les preuves sensibles et vécues de la relativité généralisée ?

Compassion et ironie : deux attitudes à proscrire, pour propager le sérieux borné et la *malveillance inlassable*, ce que Baudelaire, au vu des nécrologies dédaigneuses des journalistes à propos de Quincey et de Poe, appelle déjà *« la grande folie de la morale »* ou encore *« l'esprit envieux et quinteux du critique moral »*. Reste *les Confessions*, ce livre sublime, l'un des rares où l'on est obligé, en même temps que l'auteur, de trembler lucidement de douleur ou de joie.

Philippe Sollers

(1) *Les Derniers Jours d'Emmanuel Kant*, traduit par Marcel Schwob, Ombres, 1986.

REDÉCOUVRIR

Léon Werth, un bonhomme impossible

L'éditrice Viviane Hamy redécouvre cet auteur disparu. Léon Werth connut le succès puis l'oubli à cause de son mauvais caractère et, comme dit Larbaud, *« de sa manière d'aimer les hommes pour le son d'humanité qu'ils rendent »*.

Page 24

ENQUÊTE

L'élan brisé de l'édition africaine



L'édition africaine avait su prendre son envol et son indépendance : à travers des essais et des romans, l'Afrique écrivait son histoire à la première personne. Mais les énormes difficultés économiques du continent menacent cette fragile réussite.

Page 28

LETTRES ÉTRANGÈRES

Itinéraires roumains

Les remous de l'actualité roumaine suscitent des interprétations diverses. Les écrits d'exilés aussi différents que Petru Dumitriu, Virgil Tanase, Georgeta Horodinca, Norman Manea, témoignent de la vitalité d'une culture longtemps bâillonnée.

Page 29

L'épopée pirate

L'histoire des gueux de la mer racontée par Daniel Defoe

LES CHEMINS DE FORTUNE
Histoire générale des plus fameux pyrates
de Daniel Defoe, traduit de l'anglais par Henri Thiès et Guillaume Villeneuve, préface de Michel Le Bris, Phébus, 400 p., 138 F.

Au début du dix-huitième siècle, une clique de malandrins rôde dans les mers caraïbes. On les appelle les gueux de mer, les King's Enemies ou les Robbers of the High Seas. De ces marins révoltés, qui se nommaient Barbe noire et Avery, Bartholomew Roberts et Edward Low, Mary Read et Ann Bonny, que connaîtrions-nous aujourd'hui si le Captain Johnson ne leur avait élevé un monument dégoûté et fasciné, *The History of the Most Notorious Pyrates* ?

Sur l'aventure des pirates, sur les structures élémentaires de cette contre-société barbare, sur les supplices qu'ils infligent et sur ces bateaux noirs, sur leurs randonnées dans les golfes du néant, c'est le Captain Johnson, bien mieux qu'Oexmelin, qui lève le voile.

Cependant, ce capitaine, s'il a dénoué bien des énigmes, en a posé une autre, et gigantesque : le Captain Johnson n'existe pas. Le Captain Johnson est introuvable. On dirait que son livre a été écrit moins par une plume d'oie que par les sillages, sur la mer tropicale, des navires hallucinés.

Aujourd'hui, cet ultime mystère est éclairé : Manuel Schonhorn et Christopher Hill dans les années 70 ont établi que le captain Johnson n'était autre que Daniel Defoe. Et les éditions Phébus, qui donnent enfin à lire en français dans sa version intégrale ce texte superbe, le restituent à son véritable auteur : celui de *Moll Flanders*.

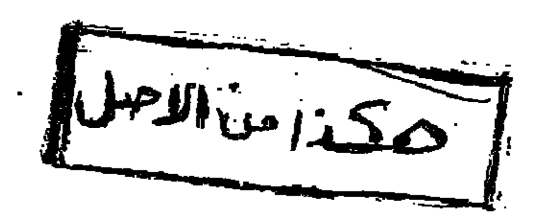
Daniel Defoe ? Ce journaliste de génie, ce polygraphe ininterrompu, cet inventeur d'un des rares mythes modernes avec *Robinson Crusoë*, ce menteur invétéré, cet homme de songes, puritain résolu et traître probable, peut-on lui faire confiance comme on le faisait tout naturellement à l'inexistant captain Johnson, à proportion de son inexistence ?

Car enfin, Defoe est un génie, il n'est donc pas trop sérieux. Defoe est un poète et les poètes ont la mission d'améliorer le réel, de l'entrelacer de leurs fables, de leurs marottes et délires. Leurs archives sont faites de nuages et de tourments, peut-on leur accorder foi ? Les pirates des Caraïbes ne seraient-ils pas un autre mythe, inventé par la cervelle exaltée de Defoe ?

Certes, Defoe fut toujours attiré par les histoires de la mer ou celles des têtes fêlées, des voyous et des voyoutes, sa science en ce domaine était infinie. Mieux encore : il a sans travestir son nom, écrit sur quelques-uns de ces pirates des Caraïbes ou de Madagascar. Les lettres du King of Pyrates, Avery, en témoignent mais, précisément, ces lettres sont des faux. Alors ? Faut-il imaginer que Defoe, quand il prit pour pseudonyme Captain Johnson, aurait soudain mouché son imagination pour se faire le chroniqueur scrupuleux des crapules caraïbes ?

Gilles Lapouge

Lire la suite page 24



REDECOUVRIR

Léon Werth, un bonhomme impossible

Il était l'ami de Charles-Louis Philippe. Il a écrit, au début du siècle, une vingtaine de livres qui eurent du succès. Puis on a oublié cet homme au caractère difficile

LA MAISON BLANCHE
de Léon Werth.
Ed. Viviane Hamy, 174 p., 89 F.

« *Charles-Louis Philippe me dit un jour quelque chose qu'avait dit un de ses amis, Werth... Dès ce moment je n'oubliai plus qu'un des amis de Philippe s'appelait Werth.* » Qui était Léon Werth, que pouvait-il bien raconter de si frappant ? Voilà ce que Valéry Larbaud, à qui l'on doit cette petite histoire, ne laisse qu'entrevoir.

Un écrivain du début du siècle, qui fait penser à un couteau de chasse entrouvert, un type nerveux, difficile à manier, né en 1879 à Remiremont, qui écrivit dix-sept ou dix-huit romans, dont certains eurent beaucoup de succès, un journaliste, critique d'art et faiseur de portraits, *à la plume rageuse, décapante.* Une sorte de neveu de Daumier.

Paul Léautaud parle de lui dans son journal : il est ce type *qui, rendant compte* d'un livre de Vollard sur Renoir, écrit froidement que Renoir n'a jamais été tel que le peint l'auteur. Il est cet écrivain qu'on a mensualisé chez Albin Michel, mais c'était une mauvaise idée : « *Cela n'a pas du tout réussi avec Werth* ». Léon Werth est un « *bonhomme impossible* ».

Les gens de la NRF l'avaient senti dès 1910, au moment de la mort de Philippe, justement. On lui a demandé un article pour le numéro spécial de *la Revue* consacré à son ami. Mais voilà, on ne peut pas passer l'article. Comme dit Gide, « *l'article de Werth, c'est le pompon* ». Il n'a pas voulu aller dans le sens de l'hagiographie, ni conforter l'image d'un Philippe pitoyable et maladif. L'article ne passera pas. Et Werth, de cabrure en gestes isolants, sera oublié, à cause de son *Clavel* antimilitariste de 1919, à cause de ses livres anticolonialistes des années 20, à cause de sa mauvaise nature, de ses écœurements trop ostensibles, de ses « *sorties furibondes contre la sottise et le mensonge* », ou, comme dit Larbaud « *de sa manière d'aimer les hommes pour le son d'humanité qu'ils rendent* ».

Dédicataire du « Petit Prince »

Comment Viviane Hamy a-t-elle retrouvé cet empêcheur de tourner en rond et ses romans pleins de finesse, *pas du tout* grande gueule ? « *J'ai publié, raconte-t-elle, le* Voyage autour de mon crâne *de Frigyes Karinthy. On m'a alors parlé d'un livre qui ressemblait tant à ce voyage que sûrement je l'aimerais, et c'était* la Maison blanche, *de Werth. Dès que je l'ai lu, j'ai voulu le republier, et surtout lire tout ce qu'avait écrit cet homme. J'ai passé des journées à la Bibliothèque nationale. J'ai su qu'il avait été le modèle et le dédicataire du* Petit Prince *de Saint-Exupéry.*



» *J'ai voulu retrouver la trace de sa famille, et j'ai cherché sur le Minitel. J'ai eu la chance de tomber sur Claude Werth, son fils, qui vit à Issoudun, où il est médecin, et qui était en train de déménager au moment où je l'ai joint. Il m'a accueillie d'une manière formidable, j'ai pu avoir accès à toutes les archives de son père, et pour moi, c'est une sorte de miracle, les miracles de rencontre, ce qu'il y a de plus beau dans ce métier d'éditeur.* »

Viviane Hamy, si elle fait partager par suffisamment de lecteurs son admiration et sa tendresse pour Léon Werth, veut publier toute cette œuvre élégante et pleine de révolte, juvénile, sans moulinets de plume, les romans et les portraits d'un homme épris de justesse. Premier paru, *la Maison blanche.* Le récit de la maladie qui frappa gravement Werth en 1912. Point de complaisance, ici, encore moins de pathos.

« *Une année j'interviewai tant d'assassins que je pus aller passer un mois au bord de la mer.* » Un plongeon, une sorte d'otite, un abcès... Juste au moment où ça commençait à aller mieux dans la vie un peu bohème d'un jeune homme qui n'a pas eu envie d'obéir à son père, qui n'a guère réussi, ni comme pion – il était trop complice des élèves – ni comme figurant de théâtre, la place vient toujours d'être prise, ni comme voleur de côtelettes : il n'y arrive pas, trop d'imagination a arrêté son bras !

« *Personne n'aime la maladie pour ce qu'elle contient d'imprévu, de comique, de joyeux.* » Werth s'observe, remarque que dès qu'il n'est plus en danger, au fond, c'est une sorte d'oasis, le luxe des classes pauvres, il s'attaque à nos sentiments habituels et convenus de pitié : oui, il déteste spécialement la pitié sotte qui est comme la mauvaise graine. « *Qui sait si, sans ma maladie, je ne serais pas mort de dégoût.* » Il rêve à la rue de la Gaîté, qui est la plus belle de Paris – mais pour en savoir les raisons, il faut lire *la Maison blanche.*

Il a un tas d'histoires d'amour avec toutes les infirmières, Lilita Laudor, et *Mlle Carneran*, Mlle Tonacci, Mlle Veuillet. Il a le temps de séduire et de rêver, ce qui est la même chose. Un jour, il faut quitter l'hôpital, recommencer à vivre « *hors du blanc* », alors le narrateur écrit à Germaine Dolabel, qui a fait irruption dans sa vie au début de sa maladie, qui parle comme un écureuil tourne dans sa cage, et qui s'inquiète de le désennuyer. Elle a déménagé. Et cela n'a aucune importance. Avec ses phrases légères, ses intonations ironiques, un peu acides, Werth s'amuse des clichés, dit des choses qu'on n'oublie pas, comme le remarquait Larbaud, sans jamais peser, ni s'imposer.

Geneviève Brisac

LA BANDE DESSINÉE

Questions de ressemblance

LE PORTRAIT
d'Edmond Baudoin.
Futuropolis, coll. « 30/40 ».
44 p., NB, 74 F.

LES TROIS FORMULES DU PROFESSEUR SATO, t. 2 : MORTIMER CONTRE MORTIMER
de E.P. Jacobs et Bob De Moor.
éd. Blake et Mortimer, 48 p., 69 F.

AKIRA
de Katsuhiro Otomo.
Glénat, bimensuel.
48 p. coul., 16 F.

DANS l'édition comme en quelque domaine que ce soit, l'actualité se vit au rythme des « événements ». Il y a deux manières, pour une œuvre, d'accéder à ce statut : l'une, aléatoire, est de surclasser le tout-venant des publications par des *qualités remarquables ; l'autre,* plus sûre, est de s'entourer d'un grand tapage médiatique.

L'album que vient de publier Baudoin, le meilleur à ce jour de cet auteur niçois qui occupe une place à part dans la BD française contemporaine (et auquel ses récentes illustrations pour *le Procès-verbal* de Le Clézio auront, nous l'espérons, permis d'élargir son public, fidèle mais restreint), est un événement artistique. *Akira* et le dernier *Blake et Mortimer* bénéficient surtout, quelles que soient par ailleurs les qualités du premier cité, de circonstances particulières en vertu desquelles on ne saurait passer leur parution sous silence.

Edmond Baudoin a toujours mis beaucoup de sa vie dans ses albums. *Le Portrait* est, avant toute chose, un hommage rendu à une jeune danseuse, Carol, qui a pour lui les yeux de Chimène. *Une fille libre de son* corps, tout ensemble forte et fragile, contrainte de vivre dans une ville trop grande, dont l'inhumanité la meurtrit, Paris.

Comment peindre cette sylphide, connue au plus intime et qui cependant demeure « terra incognita » ? Comment capter, par le dessin, la nuance exacte de son regard taciturne, le grain de sa peau, la fluidité de ses gestes ? Comment, surtout, la montrer dans le splendide exercice de son art, la danse, à travers des images qui ne bougent pas ?

Ces questions ne sont pas *seulement soulevées par l'entreprise du Portrait,* elles y sont thématisées, explicitement, par l'intermédiaire d'un second personnage, Michel. Un peintre. Baudoin en a fait son double (s'abritant peut-être derrière ce masque), il lui a prêté son désir. Carol, modèle de Michel, pose *pour l'inaccessible portrait ;* se prête, sans un mot, à sa lubie ; fait à chaque séance gonfler un peu plus le non-dit de cette relation. « *Dessiner la vie... le rêve impossible... On ne peut que l'aimer.* »

La convergence entre le récit conté et le projet même de l'album *fait que nous ne savons* plus à qui attribuer la paternité des esquisses qui bientôt s'accumulent, emplissant des pages entières. Michel n'a pas su *réduire le modèle. Baudoin, lui, a* magnifiquement réussi à séduire le lecteur.

L'ŒUVRE exemplaire d'Edgar P. Jacobs, commencée à près de quarante ans, ne compte qu'une dizaine d'albums. *Le Mystère de la grande pyramide* et *la Marque jaune* sont les plus mémorables. Le dernier de ses livres, conçu en deux parties, dont la première fut éditée en 1971, était toujours inachevé à la mort de l'auteur, le 20 février 1987.

La Fondation Jacobs a pris l'initiative de demander à Bob De Moor, longtemps compagnon de route d'Hergé et connu pour ses talents de mimétisme graphique, de dessiner le second volume des *Trois formules du professeur Sato* d'après les notes, les photos et les croquis très précis laissés par le maître bruxellois.

Avec la sortie de *Mortimer contre Mortimer*, prend fin, pour les fans, une trop longue frustration. Mais on ne peut pas dire que Jacobs en sorte grandi. Sans doute, De Moor n'a pas été à la hauteur de sa tâche, multipliant les erreurs de dessin ainsi que les fautes de goût, et ratant complètement le personnage de Blake, éternel second du bouillant Mortimer.

Reste que la déception tient d'abord au scénario, œuvrette de science-fiction sans véritable enjeu et qui accuse terriblement son âge. Ces affrontements entre androïdes prêtent à sourire. Le Jacobs qui s'entendait comme personne à nous faire frémir appartient définitivement à l'Histoire.

ALORS que Mortimer connaît une piteuse fin à Tokyo, par une accidentelle réciprocité, ce printemps voit la parution, en version française, d'*Akira*, une saga épique de science-fiction qui nous vient du Japon et qui a déjà fait un tabac aux Etats-Unis. Ecrite et dessinée à partir de 1982 par Katsuhiro Otomo (soit neuf ans à peine après les débuts dans la profession de ce *dessinateur né en 1954)*, cette série longue de 1 800 pages paraît sous la forme d'un bimensuel de 68 pages vendu en kiosque *au prix de 16 francs.*

Avec un tirage annoncé de 120 000 exemplaires et un lancement simultané en Italie et en Espagne, les éditions Glénat (associées à *Libération* et Europe 2) tentent là une opération d'envergure, suivie avec *grand intérêt par l'ensemble de* la profession.

Si cette tête de pont parvient à s'implanter, le gros des troupes de la BD japonaise (la première du monde pour le nombre de titres et les tirages) pourrait déferler sur l'Europe *dans les années à venir.* Graphiquement irréprochable, *Akira* est une histoire post-cataclysmique, située en 2030 dans un Tokyo qui a survécu à une troisième guerre nucléaire.

Menée tambour battant et enchaînant sans répit des scènes spectaculaires (inutile de chercher un sens profond ou un deuxième niveau de lecture à cette série dont les enjeux sont avant tout visuels), *Akira* fonctionne à l'énergie et ne devrait pas avoir de mal à séduire un public d'adolescents.

Thierry Groensteen

L'épopée pirate

Suite de la page 23

La chose est improbable et pourtant les vérifications faites par les érudits sont sans appel : tout ce que raconte Defoe sur ces pirates est exact. (Une autre question se pose ici, elle est mal résolue : comment Defoe, au soir de sa vie, à soixante-quatre ans, a-t-il pu collationner une documentation aussi gigantesque, aussi minutieuse sur ces hommes du bout du monde ? Comment a-t-il pu débrouiller les traces de ces bandes de loups invisibles et silencieux ?)

Mac Orlan ou R.L. Stevenson, Edgar Poe ou Washington Irving ont écrit des pages inspirées sur les funèbres exploits des boucaniers. Tous, ils ont puisé à pleines mains dans le texte de Defoe. *Mais l'auteur de Robinson Crusoé* ne s'est pas contenté de leur fournir des informations exclusives : sa chronique est belle – preuve supplémentaire que l'auteur est bien un écrivain et non pas un capitaine à la retraite.

Et Defoe a fait davantage : il a fixé, comme on fixe une photographie, *les couleurs de l'épopée* pirate. Il en a peint les décors et énoncé les ingrédients : l'or, la jouissance, la dépense ; la cruauté de ces sacripants ; la perfection de leur art et leur courage, leur nihilisme distingué ou burlesque, leurs zig-zags de bêtes traquées, la mer teintée de sang, les têtes des forbans morts accrochées à la vergue des navires du roi, dans les brouillards et les scintillations des tropiques, oui, toutes ces images procèdent de Defoe. L'écrivain anglais fait entendre l'indicible discours de ces cœurs inassouvis : il suggère que les flibustiers ne se contentent pas d'étriper et de jouir. En vérité, ils fuient l'histoire à toutes voiles. La rébellion de ces brutes est métaphysique.

« *Ces redoutables forbans rêvaient aussi de Paradis... Le rêve de toucher terre, enfin, et de recréer le monde sur de nouvelles bases court tout au long de l'aventure pirate* », écrit Michel Le Bris dans sa belle préface. Le Paradis ? Drôle de Paradis, qui jouxte l'Enfer, et voici le trait le plus surprenant de nos canailles : ces hommes de l'Apocalypse ont la nostalgie de l'Age d'or. Ils ne sillonnent les criques sanglantes des Caraïbes que pour entrer dans la *Mer promise.* (Le cas du pirate *utopiste nommé Misson* est spectaculaire.)

Confronté à ces contradictions, Michel Le Bris introduit de la raison dans leur déraison. A la suite de l'historien anglais Christopher Hill, il décèle une filiation entre les survivants des *dissenters*, ces acteurs exaltés de la Révolution anglaise, et les pirates du dix-huitième siècle. Au début du dix-septième siècle, en effet, les *dissenters ont gagné en masse* les Caraïbes. Des milliers d'entre eux, à partir de 1640, s'installent dans les îles. Ainsi serait avéré le lien entre les idées messianiques des dissidents religieux réfugiés aux Caraïbes et les hantises des forbans qui leur succéderont trois quarts de siècle plus tard. Le Bris est trop avisé pour prétendre que les bandits des Caraïbes furent des *dissenters.*

Il enregistre simplement que pour les rebelles venus d'Angleterre *comme pour les pirates*, le jeu était également tragique : mettre le monde à l'envers. Ainsi la société des flibustiers, des boucaniers, avec ses insolites règles, son égalitarisme, sa discipline, son ascèse orgiaque, bien loin d'annoncer les idéologies des Lumières ou de la Révolution *française, ne formerait qu'un* avatar saugrenu du rêve des *dissenters.* On peut apprécier cette thèse, d'autant que Defoe, dans sa jeunesse, fut un *dissenter* radical. On peut choisir au contraire le mystère, respecter l'infracassable secret des pirates, et s'enchanter à peine de la magie du récit de Defoe, caboter de conserve avec les délirants navires. Nous choisissons quant à nous cet itinéraire, qui est celui des enfances : prendre la mer à la suite de Stede Bonnet ou de Low, feuilleter le bel album, pénétrer dans la cale des bateaux noirs, scruter la terrifiante figure d'un Edward Teach, avec sa barbe enrubannée, qu'il éclairait, au moment du combat, de deux mèches allumées.

Daniel Defoe nous a fait un beau cadeau en rédigeant l'histoire de ces canailles, et Phébus aujourd'hui nous permet d'ouvrir ce cadeau, d'en compter les trésors. Les puristes regretteront peut-être que les érudits aient rendu à Daniel Defoe ce qui lui appartient : après tout, pour tenir les annales des inconnaissables marins caraïbes, le meilleur scribe n'était-il pas cet écrivain fantôme que fut, durant deux siècles, le Captain Johnson ?

Gilles Lapouge

La mort d'Armand Guibert

Armand Guibert est mort le 10 juillet dans sa maison du Tarn, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Son nom restera inséparable de celui de Fernando Pessoa, qu'il contribua plus que tout autre à révéler. Ce sont, en effet, dès 1955, ses traductions de *Bureau de tabac* (même si une version de Pierre Hourcade avait paru précédemment), de l'*Ode maritime*, de l'*Ode triomphale*, du *Gardeur de troupeaux* et la publication d'une monographie chez Seghers (« Poètes d'aujourd'hui » nº 73) qui attirèrent l'attention de manière décisive sur le grand poète portugais et la tribu de ses hétéronymes.

Armand Guibert avait beaucoup voyagé et séjourné de Malte à Madagascar, d'Italie en Tunisie, d'Angleterre en Afrique du Sud, et bien sûr au Portugal où il fut professeur à l'Institut français de Lisbonne dans les années 40. Son premier article consacré à Pessoa date de cette époque. Tandis que se multiplient désormais les éditions, les célébrations et les colloques autour de l'auteur multiple de *Message* et du *Livre de l'intranquillité*, le rôle d'Armand Guibert ne saurait être limité à celui de pionnier : ses traductions (1) conservent l'élan, le charme, la grâce de la découverte, la saveur originelle d'une parole neuve transmuée pour la première fois. C'est d'ailleurs ce qu'avaient tenu à souligner l'ensemble des nouveaux traducteurs de Pessoa au Centre littéraire de Royaumont en organisant une soirée d'hommage à Armand Guibert en 1986.

A. V.

(1) Un volume de la collection « Poésie », chez Gallimard, regroupe *Poésies d'Alvaro de Campos* et *le Gardeur de troupeaux* dans des traductions d'Armand Guibert.

LIVRES ◆ IDÉES

R O M A N S

Sommeil étroitement surveillé

Henri Thomas ne cherche pas à traduire le monde mais plutôt à en révéler le trouble léger

LE GOUT DE L'ÉTERNEL
de Henri Thomas. Gallimard, 182 p., 82 F.
TRÉZEAUX
de Henri Thomas. Gallimard, 90 p., 78 F.
AVEZ-VOUS LU HENRI THOMAS
de Salim Jay. Ed. du Félin, 158 p., 90 F.

Il faut de la patience, de la culture, de la mémoire pour lire Henri Thomas. Pour son dernier roman, peut-être davantage encore. Roman, nous dit-on par facilité. Hommage, plutôt, à Pierre Herbart. La quatrième page de couverture donne la liste des écrivains qui sont au centre de cette rêverie (*« comme un sommeil étroitement surveillé »*, ainsi que la définit élégamment Salim Jay dans l'essai qu'il consacre à Henri Thomas), Gide, Malraux, Saint-Exupéry. Ces trois-là sont moins secrets.

Herbart, auteur du *Rôdeur*, est mort à Grasse en 1974, à l'âge de soixante-dix ans, après avoir joué un rôle important dans le monde journalistique, politique et littéraire et exercé une influence déterminante sur la famille à laquelle appartient Henri Thomas. Mari d'Elisabeth Van Rysselberghe, il fut le témoin privilégié de la vie privée d'André Gide. Mais ce n'est ni un supplément aux *Cahiers de la petite dame* que nous propose Thomas ni même des portraits en bonne et due forme, à peine quelques scènes d'intimité, de ces *conversations pieces* dont raffolait le XVIII[e] siècle anglais. On peut du reste lire *le Goût de l'éternel* comme on lirait des feuillets échappés aux lettres de Walpole ou aux chroniques de Grimm.

Les noms souffrent-ils déjà de la patine du temps ? L'éclat en est-il amoindri par les décennies écoulées ? Le livre de Thomas est tout juste l'occasion de tourner sur eux un furtif faisceau de lumière, pas un projecteur. Par bonheur, Gallimard a préservé en « Folio » et dans « L'imaginaire » quelques titres d'Herbart : relisons son journal de voyage en URSS, *la Ligne de force*, tout brûlant encore de son amour pour celui qui n'est désigné que par l'initiale N. Redécouvrons la merveilleuse parabole d'*Alcyon*, chef-d'œuvre de grâce inspirée sur l'adolescence nocturne, ensorcelée. Et remercions Thomas de ranimer le souvenir de cet écrivain *« incoerciblement anticolonialiste »*.

« Le parfum d'un corps qui a bougé »

Mais Henri Thomas n'est guère pédagogue. Pas plus que ne l'est, avouons-le, son admirateur Salim Jay, malgré des formules souvent brillantes et percutantes. Il faut entrer tout de suite dans la ferveur poétique, en être contaminé ou fuir la contagion. Comme ailleurs Henri Thomas nous entraînait dans le collège de pataphysique sans nous y introduire, ici il nous guide avec une certaine désinvolture dans le « Cabris » de l'après-guerre où vécut Herbart.

« Orpailleur de ces petites vérités dont la constellation forme sans doute la vérité », selon Jay, Thomas s'amuse – c'est chez lui une seconde nature – à donner des clés et à indiquer de fausses pistes. Vrais noms, hétéronymes, respect de la chronologie et soudain désordre, dialogues explicites et allusions chiffrées : y a-t-il un seul lecteur pour lequel cette œuvre soit transparente ? Mais écrit-on pour chercher la transparence, pour traduire le monde ? Non, plutôt pour en révéler le trouble léger.

Avec patience et confiance, le lecteur, plus ou moins perspicace, sait qu'une lueur poétique donnera, à intervalles réguliers, sa nécessité au livre : telle page sur *« le parfum d'un corps qui a bougé »*, ou sur les pleurs de Gide, ou sur le vent (sublime différence du sirocco et du mistral), ou sur les lucioles entrevues pendant que s'égrène dans la nuit l'écho de Mozart, dont elles sont les signes lumineux. Voilà qui compense les obscurités parfois excessives de ce texte ardent que l'on aurait aimé, çà et là, éclairci de quelques précisions. Pitié pour les générations futures ! Il est triste de penser qu'il leur faudra des notes pour tout comprendre.

« Vieux mot vosgien qui désignait un assemblage de trois ou quatre gerbes quand on faisait les moissons » (d'après Salim Jay, citant un entretien), les *Trézeaux* qui donnent son titre au dernier recueil du romancier-poète, sont aussi des « trésors », mélancoliques mais sereins : *« On est dans les ruines de soi-même./ débris infranchissables./ Comment retrouver le jour, le jour de toujours/ Où l'on marchait vite, où l'on était stable. »* Le livre s'achève sur la mort d'un âne, comme chez Bresson et comme chez tant de poètes, image divine de la Passion, humble et muette.

René de Ceccatty

Le fantôme de Marlène

Un nouveau roman à l'allure policière de Jean-Pierre Millecam

LONGTEMPS JE ME SUIS DOUCHÉ DE BONNE HEURE
de Jean-Pierre Millecam. La Table ronde. 303 p., 120 F.

Sans attendre, il faut fermer les yeux sur la vulgarité du titre : la phrase au jeu de mots boiteux. *Longtemps je me suis douché de bonne heure* a pour heureuse incidence de ne refléter en rien ce roman d'une allégresse éperdue, emporté par les péripéties fulgurantes et les énigmes essentielles qui nous jettent des signes.

Depuis *Sous dix couches de ténèbres* (1) l'amorce d'une longue fresque romanesque, jusqu'au *Défi du petit archer* (2), Jean-Pierre Millecam ne quitte ni le Maghreb, ni Lancelot, son double héroïque, ni ce qui fait la raison d'être, persévérante, de ses romans : c'est sous des prétextes capricieux, aussi insolites que variés, la quête chevaleresque d'une identité, d'un absolu provisoire ou mythique, d'une énigme où l'étrange fait intrusion au cœur même des évidences. *Longtemps je me suis douché de bonne heure* reste fidèle aux aspirations obstinées de Millecam : un roman qui se donne l'allure policière afin de garder secrète sa charpente métaphysique et de laisser libre cours à une histoire baroque, toujours au bord du basculement vers l'absurde et l'incongru, où l'impuissance de la raison finit presque par s'incliner devant le pouvoir solvant des chimères et des tables tournantes.

Au commencement est un oracle : l'appel prophétique d'une silhouette surgie en bordure de sa route, au Maroc. On dirait le fantôme de Marlène Dietrich, le conducteur d'une gigantesque et caricaturale limousine, amoureux d'absolu, ne cesse de suivre la trace de l'actrice. L'étrange apparition, embarquée à bord du véhicule anachronique, coupe court sans transition au quotidien monotone de son hôte, haut fonctionnaire du Maroc. L'autostoppeuse profère quelques paroles sibyllines, disparaît. Le tour est joué. A l'énigme d'engager le processus rituel : une quête insensée en prise avec les plus folles incohérences, les rencontres insolites et les pétrifiantes coïncidences et, face à elle, l'aveuglement comme il se doit.

Récit mythique et parodie du mythe, roman qui joue au policier en narguant le « polar », épopée picaresque où l'humour tourne à la métaphysique, *Longtemps je me suis douché de bonne heure* nous embarque dans une course de jeu de piste, sur un vaisseau pris dans l'embarras du choix, réceptif aux moindres signaux, affolé devant l'infinité des points d'horizon et des routes à prendre. Faisant écho au doute, aux rêves chimériques et aux interrogations, chaque phrase se trouve au centre de ce carrefour, soumise aux tentations de toutes les variantes possibles ; et, au terme de ces phrases, la bifurcation virtuelle vers une version probable de l'histoire.

Les mots prennent le pas sur les personnages autant que les personnages sur leur auteur. Il suffit de la facétie d'une lettre pour changer « couché » en « douché » comme pour détourner sournoisement la vérité et mettre sens dessus-dessous le paysage réel : *« La parole d'abord hésitante, puis plus assurée, dévorant bientôt l'espace à la vitesse d'un projectile cherchant un point d'impact, s'emparait des faits pour les plier, les briser, les recréer à sa guise. »* De quoi y perdre son latin.

Tout finit pourtant par s'expliquer... hélas ! on aurait aimé secrètement que l'étrange l'emportât sur l'intelligence et finît par faire rendre raison au rationnel. Vieux rêve enfantin qui n'a pas son mot à dire, car le roman de Millecam, superbement écrit et d'une parfaite maîtrise organique, ne perd jamais de vue le sens des profondeurs.

Marion Van Renterghem

Le détective d'avant-garde

Du roman populaire comme laboratoire de recherches

L'HOMME MASQUÉ le Justicier et le Détective
de Jean-Claude Vareille. Presses universitaires de Grenoble, 206 p., 145 F.

La littérature populaire se porte bien. Irruption à l'Université, colloques, rééditions, il semble même que depuis quelques années, profitant du déplacement des centres d'intérêt de la production du texte à sa réception, elle soit devenue un des champs majeurs de la réflexion sur l'écriture. L'essai de Jean-Claude Vareille vient brillamment le confirmer.

A partir de quelques études de cas (Paul Féval, Eugène Sue, Gaston Leroux, etc.), l'ouvrage montre bien les questions littéraires majeures qui se dissimulent derrière la pauvreté de façade de la littérature de masse. Evitant les polémiques stériles sur la « popularité » de la ... littérature populaire en signalant ce que la notion de populaire a de « concept-écran », ou celles sur la genèse du roman policier (l'auteur souligne la prudence avec laquelle il faut manier, face à l'extrême fluidité des genres et des formes, les concepts de forme « transitoire » ou de forme « achevée »), il insiste sur quelques motifs privilégiés du roman populaire, capables de permettre une réelle exploration textuelle et de repérer les filiations essentielles.

Ainsi analyse-t-il finement cet univers de la répétition, inlassable production d'*« extraordinaire à la chaîne »*, autant destinée à combler un horizon d'attente qu'à respecter un code rhétorique contraignant. Mais, dépassant le constat habituel qui fait du roman populaire le produit d'un réalisme manichéen, fataliste et réactionnaire, l'ouvrage insiste sur le sens et la fonction des clichés, acteurs essentiels de ce ressassement.

Au second degré

Des clichés qui ne se contentent pas de figurer, mais qui, pris au pied de la lettre et poussés au bout de leurs possibilités, finissent par produire du sens, activant et façonnant des chaînes de langage, les entraînant dans leur mouvance textuelle. Jusqu'à devenir clichés « seconds », parce que exhibés comme tels et investis par l'imaginaire dans un climat de dérision généralisée qui préfigure déjà Roussel, Queneau, le surréalisme ou l'Oulipo.

Ainsi cet univers de la répétition est-il aussi la manifestation d'une littérature ludique où le lecteur est invité à une esthétique baroque du trompe-l'œil et du carnaval, authentiquement populaire, où les apparences tournoient dans une ronde quasi-phénoménologique qui détruit le sérieux des codes et engendre pastiche, parodie et distanciation.

Second temps fort de l'ouvrage, les filiations étudiées entre roman policier et nouveau roman. Revenant sur le fonctionnement narratif du récit policier, que l'on sait, depuis Todorov, se caractériser par sa structure gigogne, analeptique (le récit final, récit du crime, surgissant progressivement, comme par tâtonnement, du récit premier, celui de l'enquête), l'auteur montre comment le roman policier s'affirme déjà comme un roman au second degré. Récit de la genèse d'un autre texte, il met en scène, avant le Gide des *Faux-Monnayeurs*, la problématique de sa propre écriture et le processus même de la création littéraire.

D'où la figure privilégiée du détective, métaphore de l'écrivain, à qui il appartient de faire sourdre le second texte. D'où aussi ses affinités évidentes avec le nouveau roman, lui aussi mise en scène et compte-rendu de sa propre genèse, écriture devenue sujet privilégié d'elle-même. Véritable laboratoire de recherches, le roman policier porte donc en lui une réflexion implicite sur la littérature et les pratiques modernes du texte qui annonce Butor, Robbe-Grillet ou Pinget.

Intertextualité, mise en scène de sa propre écriture, pratique ludique du cliché, tout se conjugue donc pour faire du roman populaire le lieu privilégié de la littéralité et du culturel. Voilà qui surprendra. Mais l'ouvrage de Jean-Claude Vareille n'impose jamais de thèse, aussi passionnante soit-elle, sans en explorer les contours, en mesurer les limites.

On ne lui tiendra donc pas grief de se disperser un peu trop, tant il témoigne par ailleurs de rigueur intellectuelle et de prudence méthodologique. Aux antipodes d'une histoire littéraire figée et fastidieuse, voici quelques coups de sonde audacieux et séduisants qui mettent en relief les enjeux littéraires d'une production trop souvent négligée et dont on est loin d'avoir épuisé les potentialités.

Dominique Kalifa

Le mystère Lebovici

MASTER
de François Caviglioli et Marc Francelet. « Edition nº 1 », Fillipacchi. 400 p., 120 F.

Les auteurs ont pourtant pris soin de nous prévenir dès la première page : *« Ce livre est un roman. Les personnages et leurs aventures sont de fiction. Toute ressemblance avec des personnes réelles est pure coïncidence. »* Mais les coïncidences sont si nombreuses, si troublantes, qu'on n'a pas pris cet avertissement au sérieux.

L'histoire de cet aventurier, lié aux milieux de l'extrême gauche, éditeur, producteur de cinéma et banquier, assassiné dans un parking de l'avenue Foch, ressemble trop à celle de Gérard Lebovici pour qu'on puisse parler d'« aventures de fiction ». Et les deux auteurs du livre, François Caviglioli et Marc Francelet ne sont-ils pas des journalistes, des enquêteurs davantage que des romanciers ?

On se lance donc dans *Master* avec l'espoir, pour le moins, de voir s'y dessiner le portrait de cet homme fascinant que fut Lebovici et de découvrir une piste solide, menant aux auteurs d'un crime demeuré jusqu'à ce jour totalement inexpliqué.

On en sera pour ses frais. Sarfati, le double romanesque de Lebovici, n'est qu'un personnage très secondaire du livre, et la piste, celle du marché des masters vidéo et du milieu interlope qui gravite autour de la production des vidéocassettes, est l'une de celles qui ont été suivies par les enquêteurs, et les auteurs n'ont monté à partir d'elle qu'un scénario peu vraisemblable.

Reste un récit, assez joliment mené, sur les milieux de la police, de la politique, des marchands d'armes et du show-business : des histoires d'argent, de malfrats, de poules de luxe, de flics véreux et de journalistes troubles, taillées sur mesure pour le farniente de l'été.

P.L.

PHILOSOPHIE

Logique de la déconstruction

Le dossier de la controverse entre Jacques Derrida et John Searle sur les propriétés des concepts philosophiques

par Thomas Pavel

LIMITED INC
de Jacques Derrida.
Présenté et traduit de l'anglais par Elisabeth Weber.
Avant-propos de Gerald Graff.
Galilée, 285 p., 145 F.

La déconstruction rejette, dès le départ, la philosophie classique du concept. En traitant nos concepts comme s'ils étaient univoques, parfaitement distincts les uns des autres et modelés d'après la réalité, nous sommes les victimes d'une illusion, nous met en garde Jacques Derrida. Chaque concept garde essentiellement une trace de tous les autres, en particulier du concept opposé. *Hymen signifie à la fois le* mariage et ce qui lui résiste, *pharmacon*, le poison et le remède. En généralisant cette observation, Derrida trouve la source du sens dans un flux infini de traces et différences transcendantales. Depuis toujours, la philosophie du passé, la *théologie et la science, en un mot* la « métaphysique occidentale » se sont, cependant, efforcées de réprimer la fluidité sémiotique transcendantale, pour fixer la pensée en oppositions conceptuelles rigides : corps/esprit, sujet/objet, mâle/femelle, centre/marges. *Déconstruire ces oppositions*, en démolissant du même coup l'édifice de la métaphysique occidentale, est, dès lors, la tâche la plus urgente de la philosophie contemporaine.

En France, on a reproché au projet de Derrida sa ressemblance avec l'anti-humanisme de Martin Heidegger, voire avec l'opposition du philosophe allemand aux valeurs du siècle des lumières (1). Aux Etats-Unis, fort prisée parmi les enseignants des lettres, la déconstruction s'est heurtée, auprès des philosophes, au mélange d'indifférence et d'hostilité que la tradition analytique réserve aux spéculations transcendantales (2). En 1977, un bref échange de vues a néanmoins eu lieu entre Derrida et John Searle, à propos de la philosophie des actes de parole. La polémique, republiée aux Etats-Unis en 1988 par le *critique littéraire* Gerald Graff, avec, en supplément, une longue lettre d'explication de Derrida, vient de sortir, sous le titre *Limited Inc.*, aux éditions Galilée, dans une belle traduction d'Elisabeth Weber. Bien que cette controverse soit déjà vieille de presque *quinze ans*, elle garde son intérêt dans la mesure où il s'agit d'un rare exemple de conversation philosophique entre un représentant de l'école analytique et un philosophe formé dans la tradition de la phénoménologie.

La controverse concerne, précisé*ment*, le statut des *oppositions* conceptuelles. Searle est d'avis qu'entre des couples de notions comme sérieux/fictif ou central/marginal l'opposition est graduelle. Un énoncé peut être plus ou moins sérieux, plus ou moins fictif ; un problème peut être plus *ou moins central, plus ou moins* périphérique. En parlant d'énoncés sérieux ou de problèmes centraux, le philosophe opère, en toute conscience, une idéalisation dont il n'est jamais tout à fait prisonnier.



L'Occident métaphysique

Derrida pense, au contraire, qu'il n'y a pas d'oppositions sémantiques graduelles. Les véritables concepts philosophiques ne peuvent être que précis et discriminatoires. Le *telos*, l'idéal même du concept, implique nécessairement la pure plénitude du sens. Idéalement, les concepts philosophiques excluent l'approximation et l'accomplissement partiel du sens. *« Sérieux »* doit vouloir dire *« sérieux »*, et *« fictif »*, *« fictif »*. Cette exigence, marque de la métaphysique occidentale, affecte *toute* activité conceptuelle. Or, en pratique, dans la plupart des cas, la pure plénitude du sens n'est guère atteinte. La *possibilité* des exceptions et de l'accomplissement partiel du sens est donc un trait essentiel des concepts, et, pour en rendre compte, Derrida postule, à *un* niveau plus profond, l'existence d'une propriété transcendantale des concepts, qu'il appelle *itérabilité*. Agissant en conformité avec une *logique inhabituelle que Derrida* annonce sans l'expliciter, l'itérabilité garantit à la fois la plénitude du sens, en tant que norme du concept, et la possibilité de son échec. A sa façon, cette logique souligne et, en même temps, efface le contraste entre *« sérieux »* et *« fictif »*, *« central »* et *« marginal »*, etc.

Puisque Derrida insiste soigneusement sur le fait que l'itérabilité et sa logique opèrent non pas au niveau du discours ordinaire, mais à un méta-niveau plus profond qui sous-tend le discours ordinaire, la différence entre sa position et celle de Searle est d'ordre spéculatif. *Alors que pour Searle le flou et la* flexibilité sont des propriétés intrinsèques de certains concepts, Derrida soutient que tous les concepts sont essentiellement univoques, *mais qu'à un niveau plus profond* ils sont tous régis par une sorte de flexibilité transcendantale. Searle veut saisir la mobilité des concepts sur le vif, là où elle se manifeste dans le langage humain. Derrida, croyant que l'Occident métaphysique a éliminé l'incertitude du sens, veut la retrouver au-delà du langage audible, dans la transcendance de l'itérabilité.

A première vue, la position de Searle semble plus avantageuse, puisqu'elle est simple, intuitive, et évite les arguments transcendantaux. Par conséquent, afin de répondre à Searle, Derrida devrait non seulement *expliquer* son propos (ce qu'il fait à plusieurs reprises et sur plusieurs tons), mais également *prouver* qu'une hypothèse aussi *compliquée* que la sienne est vraiment nécessaire. Surtout, puisque ses thèses font appel à une logique inconnue et d'ordre supérieur, Derrida a la charge de présenter cette logique en détail. Mais lorsqu'il touche à ce sujet, Derrida, tout en soulignant l'importance révolutionnaire de sa logique, en décrit la découverte comme une entreprise excessivement pénible et difficile, *qui n'a même pas encore* tout à fait commencé et qui, peut-être, ne commencera jamais tout à fait. Les observateurs de la controverse qui, comme Richard Rorty, donnent gain de cause à Searle ont donc, dans un certain sens, raison (3).

En revanche, Derrida, parce qu'il s'y intéresse, saisit infiniment mieux que Searle les régularités de l'émergence historique du concept. En posant un niveau idéal où les oppositions de sens fonctionnent à fond, et un méta-niveau où elles surgissent du magma des différences, Derrida fournit un *puissant* instrument à l'archéologie conceptuelle. De l'histoire transcendantale, cependant, la philosophie analytique ne se soucie guère. Quant à la déconstruction, ainsi que Derrida lui-même le répète, elle vient à peine de commencer à déployer ses voiles. *Il n'est donc pas sûr, pour* l'instant, que le débat ait véritablement un enjeu.

► **Thomas Pavel est professeur à l'Université de Princeton**

(1) Luc Ferry et Alain Renaut, *la Pensée 68*, Gallimard, 1985.

(2) Pour une présentation des rapports entre la déconstruction et la philosophie analytique, voir l'article de Rebecca Comay « Deconstruction in America », à paraître dans *Stanford French Review*.

(3) Richard Rorty, « Philosophy Without Principles » dans *Critical Inquiry* 11 (1984-85), p. 459-465.

La fin d'une illusion ?

Les ordinateurs peuvent simuler l'intelligence, mais, selon Putnam, leur pouvoir explicatif demeure limité

REPRÉSENTATION ET RÉALITÉ
de Hilary Putnam.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claudine Engel-Tiercelin.
Gallimard, 230 p., 120 F.

Professeur de logique à Harvard, Hilary Putnam est aussi l'un des principaux *acteurs du débat philo*sophique aux Etats-Unis. Son tout dernier ouvrage (1988) est consacré à un problème classique : comment pouvons-nous savoir si nos représentations nous offrent une image adéquate de la réalité ? Que veut dire, en l'occurrence, la notion d'image adéquate ? Bref, qu'est-ce que connaître ?

Putnam fut l'un des premiers philosophes à prendre au sérieux la révolution informatique, et le pre*mier à affirmer (contre le spiritua*lisme cartésien, mais aussi contre le matérialisme réduisant la pensée à un ensemble de processus physico-chimiques) le caractère fonctionnel de l'esprit. L'esprit, disait Putman dans les années 60, est d'abord une machine qui manipule des signes. La meilleure façon de le comprendre consiste donc à se le représenter sur le modèle d'un ordinateur. Ce point de vue, baptisé fonctionnalisme, fit fortune. Il devint même le *point de vue dominant dans les* sciences cognitives : n'importe quel chercheur en intelligence artificielle est désormais convaincu qu'en construisant des ordinateurs de plus en plus complexes il finira par expliquer tous les aspects du fonctionnement mental.

C'est cette thèse, dont il fut l'inventeur, que Putnam remet aujourd'hui en question. Et c'est à cette remise en cause qu'est consacrée la plus grande partie de *Représentation et réalité*. Subtil dans ses détours, l'argument en est grossièrement résumable comme suit : les ordinateurs peuvent offrir des simulations correctes de certains comportements intelligents, mais leur pouvoir explicatif demeure très limité. D'abord, ils ne nous diront jamais si le réel « est » effectivement tel que notre esprit se le représente. De plus, ils ne nous permettent pas de comprendre pourquoi certaines connaissances ont l'air d'être « vraies » au sens où elles sont opérationnelle, susceptibles d'applications pratiques.

La notion de vérité résiste donc à toute tentative d'explication en termes de neurones. Et pour cause : on ne peut parler de la vérité d'une proposition qu'à condition de se mettre d'accord sur la signification des termes qui la composent. Et cette signification dépend, à son *tour, de l'usage que nous faisons* de ces termes dans le discours. En somme, une formule ne peut être dite « vraie » qu'en fonction de son contexte. Toutes nos connaissances reposent sur des interprétations. Ou encore : il n'y a pas de métalangage – même du côté de l'informatique.

Certains s'étonneront de ce que Putnam, à vingt ans de distance, défende deux théories parfaitement contradictoires. Putnam est simplement convaincu que, sur des questions comme celle de la nature ultime de la pensée, on ne peut atteindre de solution définitive. Le seul travail philosophique possible consiste donc à critiquer les hypothèses qui ne paraissent plus satis*faisantes ; c'est en tout cas le seul* moyen de cerner l'énigme – puisque énigme il y a.

Christian Delacampagne

AU FIL DES LECTURES

Popper et Lorenz

Le philosophe Karl Popper (né en 1902) et l'éthologiste Konrad Lorenz (né en 1903), tous deux Viennois, étaient amis d'enfance. Ils ne se sont jamais perdus de vue. Le 21 février 1983, Franz Kreuzer eut l'heureuse idée de les réunir au coin d'un feu pour une conversation à bâtons rompus sur quelques-uns de leurs thèmes de prédilection. Le dialogue des deux octogénaires – dont la vivacité d'esprit est intacte – constitue la première partie de ce livre. La seconde reprend l'essentiel des questions posées à Popper – et des réponses de celui-ci – lors d'un colloque organisé en mai 1983 à Vienne, occasion pour le philosophe de se livrer à d'utiles mises au point sur l'épistémologie et la politique.

► **L'avenir est ouvert**, *de Konrad Lorenz et Karl Popper. Flammarion, 176 p., 75 F.*

Pour Wittgenstein

Professeur au Collège de France – où il occupe la chaire d'épistémologie comparative, – Gilles-Gaston Granger reprend ici, en la révisant, la matière d'un petit livre sur Wittgenstein qu'il avait écrit en 1969 et qui était alors le premier ouvrage en français consacré au penseur de Cambridge. A cette substantielle introduction – qui n'a rien perdu de son intérêt – se trouvent jointes diverses études sur Wittgenstein publiées depuis lors par Granger dans des volumes collectifs ou des revues difficiles.

► **Invitation à la lecture de Wittgenstein**, *de Gilles-Gaston Granger. Ed. Alinéa, 286 p., 139 F.*

La fin de la métaphysique

Professeur à l'université Loyola de Chicago, John Sallis – qui voit pour la première fois l'un de ses ouvrages traduits en français, dans le cadre d'une nouvelle collection placée sous l'égide du Collège international de philosophie – est un lecteur attentif de Husserl, Heidegger, Derrida. Son livre traite de la fin de la métaphysique ou plus exactement des limites qui paraissent être aujourd'hui les siennes. Mais Sallis ne s'interroge pas seulement sur l'histoire de ces limites : il propose également différentes voies – de la méditation sur les origines au *« retour aux choses »* – par lesquelles la philosophie pourrait tenter de les dépasser.

► **Délimitations**, *de John Sallis. Aubier, 336 p., 180 F.*

Théorie du nombre

Penser le nombre a requis, à la fin du siècle dernier, un vaste effort théorique, qu'illustrent les noms de Frege, Dedekind, Cantor et Peano. Mais les apories auxquelles étaient parvenus ces savants n'avaient plus depuis lors été examinées. Alain Badiou (1), *à qui rien ne fait peur, s'attaque donc de nouveau à* cette notion fondamentale pour la mathématique – mais aussi, selon lui, pour la philosophie entière car, à travers la question de *l'essence du nombre, c'est le sens même de toute « pensée de l'Etre »* qui se trouve mis en jeu. A ne pas aborder sans une solide formation en logique moderne.

► **Le Nombre et les Nombres**, *d'Alain Badiou. Seuil, 288 p., 160 F.*

(1) Lire le dossier sur Alain Badiou dans le numéro de mai 1990 des *Temps modernes*.

CH. D.

Beauté du geste

De la Bible aux traités de théologie du Moyen Age la culture occidentale a codifié les gestes et les postures qui dévoilent les mouvements de l'âme

LA RAISON DES GESTES DANS L'OCCIDENT MÉDIÉVAL
de Jean-Claude Schmitt
Gallimard,
« Bibliothèque des Histoires »,
432 p., 185 F.

Il y a vingt-cinq ans, Jacques Le Goff, dans un livre fameux qui devait provoquer les historiens à penser le Moyen Age autrement, a caractérisé la civilisation de l'Occident médiéval comme *« une civilisation du geste »* (1). Jean-Claude Schmitt part de cette intuition pour explorer minutieusement deux grands ensembles de documents : les écrits savants, où il est question de la signification des gestes, et l'iconographie, qui donne à voir des gestes. D'où la tension féconde tout au long du livre entre les systèmes de représentation des gestes que l'historien reconstitue à partir des images, et les interprétations explicites de ces images données par la culture médiévale elle-même. Cela dans la très longue durée, à partir d'un bilan de l'héritage antique aux alentours du troisième siècle et jusqu'au dix-huitième siècle au moins.

La chair et le salut

Dans ces mille années d'histoire du geste, on retrouve les trois grands moments de la culture occidentale : l'Antiquité tardive, lorsque les Pères de l'Eglise insèrent le christianisme dans les modes de pensée hérités de la philosophie païenne ; la Renaissance carolingienne du neuvième siècle, qui entend renouer avec cette culture antique christianisée ; et la Renaissance du douzième siècle, qui est en partie redécouverte d'Aristote, mais à bien des égards aussi invention d'un monde moderne en gestation dans l'essor urbain.

La Bible est un récit de gestes, depuis ceux d'Adam et Eve dans la Genèse jusqu'à ceux de Jésus et des Apôtres dans les Evangiles et les Actes. Ces gestes ont été inlassablement traduits dans l'art jusqu'à aujourd'hui. La Bible montre des gestes : elle n'en donne pas de théorie. Et quand les plus grands des Pères d'Occident, Ambroise ou Augustin, à la fin du quatrième siècle, s'efforcent de penser les gestes, ils le font au moyen des catégories de la culture antique. Pour Ambroise, qui écrit comme Cicéron un *De officiis*, *« le mouvement du corps est comme la voix de l'esprit »*. Dans toute la tradition chrétienne, le corps (l'extérieur) restera en relation étroite avec l'âme (l'intérieur).

Le christianisme, qui place au centre de son système de croyance le mystère de l'incarnation de Dieu, donne au corps une valeur exceptionnelle : *« La chair est le gond autour duquel tourne le salut »*, affirme le docteur africain Tertullien. Mais ce corps chrétien reste aussi marqué par le péché originel et dès les premiers siècles se développent, dans les milieux monastiques, une morale et une ascèse du corps qu'il faut dompter et réprimer pour libérer l'âme et parvenir à Dieu. *« Au point extrême,* écrit J.-C. Schmitt, *la morale monastique rejoint la mystique : le geste s'abolit dans son dépassement, l'extase. »*

Mais tous les chrétiens ne sont pas appelés à être moines, et Augustin sait bien qu'il doit prêcher le peuple. Il s'est formé à l'école du rhéteur antique où il a appris que l'action était un élément capital de l'art oratoire. Pour lui, cependant, l'orateur est d'abord un orant (*orator* en latin a les deux sens) au service de la Vérité. S'il valorise des gestes, ce ne sont pas les gestes persuasifs du tribun dont il se méfie, mais les gestes du Christ comme signes à interpréter, et les gestes du prêtre qu'il définit comme *« signes d'une chose sacrée »*. Dans cette formule apparemment vague se trouve le fondement de la théologie des sacrements. Mais les gestes sacramentaux ne font pas que signifier, ils agissent : le baptême fait le chrétien comme l'ordination fait le prêtre, et le pain devient le corps du Christ dans l'eucharistie. Dans ce domaine comme en bien d'autres, Augustin a largement dépassé son temps.

« L'éveil de la conscience individuelle »

La Renaissance carolingienne n'est pas un grand moment de création dans l'histoire de la pensée occidentale, mais elle est un moment important dans l'histoire de l'art, de la peinture sur manuscrit en particulier, et surtout un grand moment de création liturgique. On codifie donc des gestes, des paroles et des objets nécessaires à la célébration des divers offices. Les gestes dont il est désormais question ne sont plus des gestes individuels mais les gestes conventionnels de groupes qui accomplissent des rites. Des rites que l'on apprend : les gestes préexistent à l'individu, lui sont donnés ou imposés par la société chrétienne et, à travers elle, par Dieu.

C'est avec la Renaissance du douzième siècle que l'on voit réapparaître le geste personnel, signe de ce que le Père Chenu a appelé *« l'éveil de la conscience individuelle »*. Vers 1140, Hugues, maître saxon des écoles de Saint-Victor à Paris, consacre tout un chapitre de son traité sur la formation des jeunes clercs aux gestes. *« Le geste,* écrit-il, *est le mouvement et la figuration des membres du corps, adaptés à toute action et attitude. »* Définition complexe et équivoque, mais dont J.-C. Schmitt donne une très belle analyse où il montre que le geste est désormais conçu comme adapté aux états, voire aux professions, et qu'étant considéré comme devant être vu il est l'objet de prescriptions morales. Le geste doit être mesuré et humble. Le geste idéal, dans la tradition antique retrouvée, est celui qui exprime l'harmonie intérieure. Ces conceptions sont reprises dans la théologie morale de Thomas d'Aquin et des scolastiques.

La communication avec Dieu

A partir du moment où la morale s'individualise se multiplient les théories du geste particulières à tel ou tel groupe social : gestes de clercs et de moines, bien sûr, mais aussi gestes de chevaliers caractérisés par la courtoisie et non plus par la discipline, gestes analysés par les chirurgiens, gestes même des histrions, longtemps condamnés pour leurs « gesticulations » mais réhabilités à la fin du douzième siècle par *le Jongleur de Notre-Dame*, l'histoire d'un ignorant qui, pour prier la Vierge Marie, fait devant sa statue son métier, *« danse les pieds en l'air et avance sur ses deux mains »*. Thomas d'Aquin reconnaît l'office des histrions pourvu qu'ils gardent la mesure *(moderatio)* dans leur jeu, leurs paroles et leurs actes.

Des langages de gestes sont donc à l'œuvre, qui permettent la communication entre les hommes. Mais le versant essentiel de la communication au Moyen Age, c'est celui de la communication avec Dieu. Depuis l'Antiquité, on connaissait deux positions principales pour la prière : la position normale de l'orant debout, et la position agenouillée, qui exprimait l'humilité et était interdite les jours de fête. Aux onzième et douzième siècles s'invente la position à genoux et les mains jointes, qui devient caractéristique de la prière chrétienne. Mais dans les grands traités du treizième siècle sur les « modes corporels » de la prière, ce nouveau geste ne fait qu'apparaître : la position debout reste encore dominante.

De l'engagement du corps dans la communication avec Dieu témoignent de façon radicale les gestes des mystiques. *« Les stigmates sont le comble du geste »*, dit J.-C. Schmitt. Mais pour un François d'Assise canonisé, combien de mystiques, des femmes surtout, qui ne l'ont pas été parce que leurs corps parlaient un langage qui tenait en échec le discours rationnel des clercs sur les gestes ?

L'ensemble de gestes sur lequel on a le plus réfléchi est évidemment la messe. Elle devient de plus en plus dramatique et théâtrale, avec des gestes soigneusement ordonnés, mais les théologiens éprouvent le besoin de distinguer : *« La transsubstantiation se fait par la force des mots »*, dit Pierre Le Mangeur, l'un des plus grands ; et les artistes lui répondent en représentant les gestes de la consécration et de l'élévation.

« Dans l'anthropologie médiévale, lit-on dans l'introduction qui expose la problématique du livre, *l'homme est défini comme l'association d'un corps et d'une âme, et cette association est le principe anthropomorphe d'une conception générale de l'ordre du monde, fondée sur la dialectique de l'intérieur et de l'extérieur. Dans le corps de l'homme, les gestes figurent cette dialectique, ou mieux encore l'incarnent. Ils dévoilent au-dehors les secrets mouvements de l'âme. Disciplinés, ils peuvent contribuer à élever l'âme vers Dieu. »*

L'anthropologie historique du Moyen Age occidental vient de s'enrichir d'un grand livre, et la proposition de Jacques Le Goff est vérifiée au-delà de toute espérance. Un seul regret : que ce livre ne soit pas paru dans la « Bibliothèque illustrée des Histoires », où une iconographie plus abondante et de meilleure qualité aurait permis au lecteur de s'imprégner mieux d'images qui prennent ici tout leur sens et qui sont souvent inédites.

Michel Sot

1) *La civilisation de l'Occident médiéval*, Arthaud, 1964.

L'usage du corps

LE CORPS A LA RENAISSANCE
sous la direction de Jean Céard, Marie-Madeleine Fontaine et Jean-Claude Margolin. Aux amateurs de livres, diff. Klincksieck
502 p., 295 F.

La ville de Tours possède un des plus importants centres d'études de la Renaissance. Un colloque international s'y est tenu en 1987 et les actes de ce colloque viennent d'être publiés. C'est une somme capitale d'une rare richesse pluridisciplinaire pour qui veut se faire une idée un peu plus précise de notre rapport au seizième siècle. Comme le nôtre et plus qu'un autre, ce siècle est animé par un puissant élan qui emporte la culture occidentale vers une jouissance plus libre de l'être physique. Le corps devient l'objet de l'art par excellence ; avec Léonard, il se fait l'image du monde. L'étude du corps vêtu (la Renaissance s'achève sur une exaltation de la haute couture) ose révéler la beauté du corps masculin – encore que Montaigne s'indigne de l'importance obscène donnée aux braguettes, – celle du corps au bain, du corps malade ou molesté de ces temps de violence et de misère médicale (en dépit des progrès de l'anatomie), celle du corps à l'agonie, celle du corps et de la danse (les plus grands ouvrages théoriques, de Lauzé ou Tabourot, datent de ce temps-là), l'importance donnée aux chorégraphies dans les cours, le développement et la codification minutieuse des sports (la chasse, l'escrime, les jeux d'adresse), l'approche scientifique donnée aux maladies érotiques disent avec éloquence combien l'usage du corps passe alors pour essentiel dans l'accomplissement de l'être en société.

Peu d'époques auront à ce point vécu une telle passion de la beauté en tout et à ce point porté la représentation heureuse et même ostentatoire du corps. Pourtant, à la différence de nos hédonismes un peu courts, qu'il soit sublime ou grotesque, le corps n'est pas pensé sans l'âme, chez Ficin, chez Erasme comme chez Montaigne. C'est que, selon le mot d'André Chastel, *« l'éducation des cœurs exige la discipline des corps »*.

Bernard Raffalli

Le pape terrible

JULES II
d'Ivan Cloulas.
Fayard, 390 pages, 140 F.

Ses contemporains, partagés entre la crainte et l'admiration, l'ont appelé *« le pape terrible »*. Ivan Cloulas lui consacre aujourd'hui une biographie qui ne laisse rien ignorer de la carrière de Julien della Rovere, devenu pape sous le nom de Jules II en 1503 et mort en 1513. Il est le pape des guerres françaises en Italie, le pape de Michel-Ange et de Raphaël.

Les Della Rovere étaient gens modestes de Ligurie, avec, à la génération précédant celle de Julien, un franciscain devenu général de l'ordre et pape en 1471 sous le nom de Sixte IV, celui qui donna son nom à la chapelle Sixtine. Selon des mœurs bien établies, toute sa famille fut immédiatement pourvue et Julien, neveu du nouveau pape, devient évêque de Carpentras, puis d'Avignon, en même temps que cardinal-prêtre de Saint-Pierre-aux-Liens à Rome.

A l'ombre de son oncle, il s'initie aux grandes affaires du siècle, à l'affrontement avec le roi de France et au jeu subtil et violent entre puissances italiennes. Il mûrit dès lors, semble-t-il, un grand dessein pour la papauté : en faire l'arbitre suprême de la chrétienté. Un grand dessein aussi pour lui-même : être cet arbitre en tant que pape.

Il dut pourtant attendre son heure, soutenant en 1484 l'élection d'Innocent IV auprès duquel il exerce une vice-papauté de fait, supportant difficilement celle de son successeur Alexandre VI Borgia, élu en 1492, tandis que, très loin de Rome, un certain Christophe Colomb découvrait le Nouveau Monde.

Un modèle de Machiavel

Dans l'affrontement avec les Borgia – Alexandre VI et ses fameux enfants Lucrèce et César – se révèle une cour de Rome où le scandale est partout. Julien della Rovere, disgracié et rebelle, s'est enfui en France d'où il ne revient que dans les bagages de l'armée de Charles VIII. Le pape traite avec les Turcs, paie forte rançon aux Français pour qu'ils rendent sa maîtresse Julie Farnèse, et c'est le prédicateur Savonarole, grand dénonciateur des turpitudes romaines, qui monte sur le bûcher en 1498.

Quand le cardinal della Rovere devient pape en 1503, il prend le nom de Jules II, par référence à Jules César dont il entend imiter la politique de grandeur et comme pour mieux nier toute prétention de l'autre César, César Borgia, qu'il fera finalement arrêter et mener en Espagne, d'où il ne reviendra jamais.

Ivan Cloulas nous conduit avec maîtrise à travers les méandres d'une politique entreprise par un homme de soixante ans, dont le pontificat allait durer dix ans. Il y a certes les opérations militaires, constantes, coûteuses, dans lesquelles le pape s'engage à fond avec pour objectif d'éliminer toute présence ou influence françaises en Italie et d'affirmer l'autorité du pape sur ses Etats. En l'observant, Machiavel médite *le Prince*, qui paraît l'année de la mort du pontife (1513).

Mais la grandeur de Jules II pour nous est ailleurs. Elle est dans la proposition que fait Bramante, et que le pontife reprend d'enthousiasme, de jeter bas, au grand scandale des Romains, la basilique Saint-Pierre jadis construite par Constantin et de la remplacer. La pose de la première pierre de l'actuelle basilique a lieu en 1506. Une indulgence plénière, qu'allait faire des ravages dans la chrétienté, est promise à tous ceux qui s'associeront à la construction.



Jules II a fait construire la basilique Saint-Pierre de Rome.

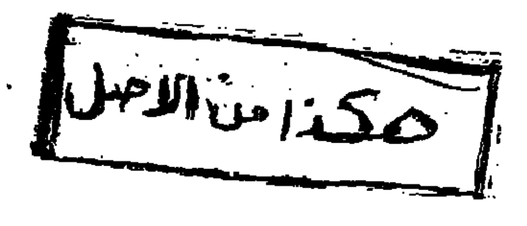
Parmi les grands chantiers du pape aussi, la décoration des nouvelles chambres du palais du Vatican (les *stanze*) confiées à Raphaël, et les fresques de la chapelle Sixtine, confiées à Michel-Ange qui refusa d'abord *« parce que,* disait-il, *il n'était pas peintre ! »*. Un pontife de l'ambition de Jules II voulait un mausolée qui fût digne de lui. Il en discute longuement, et parfois violemment, avec Michel-Ange, et l'on envisage une immense pyramide au Vatican. Il n'en reste finalement que le colossal Moïse de Saint-Pierre-aux-Liens, à l'étroit dans une architecture médiocre.

De la personne même de Jules II, on sait que, dans la Ville éternelle qui comptait peut-être six mille courtisanes, il n'a guère respecté le vœu de chasteté. Comme beaucoup à la cour pontificale, il souffrait d'un mal nouveau, la syphilis, compliquée chez lui de goutte tant il aimait les grands repas et les fêtes dans ses palais somptueux. On lui a reproché son goût pour les jeunes garçons, dont l'un sera fait cardinal. On lui connaît trois filles parmi lesquelles la très remarquable Felicia *« qui apportera au pontife terrible tout au long de son règne,* écrit Ivan Cloulas, *le réconfort d'une imperturbable sérénité »*.

Contemporains de ce pape : Machiavel déjà nommé ; Erasme qui, dans l'*Eloge de la folie* dénonce en 1511 le scandale romain, et Luther qui était à Rome en 1510, témoin indigné. Sept ans plus tard, ses propositions allaient bouleverser la chrétienté.

On referme le livre d'Ivan Cloulas, où l'on a suivi attentivement le détail de la politique, des guerres et des constructions de Jules II, avec au moins une question : qu'est-ce qui fait « marcher » un pape de la Renaissance ? Le désir du pouvoir, de la gloire et des plaisirs comme n'importe quel prince ? Ou... ? Mais au fait ! Quelle était la religion de Jules II ?

M. S.



ENQUÊTE

L'élan brisé de l'édition africaine

Les éditeurs pâtissent de la crise qui secoue l'Afrique noire. Surtout ceux qui s'efforcent de publier des livres différents

A l'image d'un continent à la dérive, l'édition va mal en Afrique noire. Les faillites s'y succèdent, selon une logique déprimante : lorsque le Fonds monétaire international menace, que les cours des matières premières s'effondrent et que l'emploi devient aléatoire, les besoins immédiats – manger à sa faim – priment sur les nourritures de l'esprit – lire et se cultiver.

On a pu croire, un moment, que l'édition africaine, jusque-là dominée par des groupes multinationaux, ceux des anciennes puissances tutélaires, allait décoller. Des maisons indépendantes se sont créées, dont la production, souvent de qualité, a encouragé une floraison de livres qui ne devaient rien à l'influence coloniale. L'Afrique noire, enfin, se mettait à écrire son histoire à la première personne – littérature, anthropologie, sociologie... – sans qu'on lui tienne la plume.

Cette époque n'est pas révolue, mais l'édition africaine est en danger. Le continent noir est économiquement mal parti et, par un enchainement inéluctable, la fragile réussite de ses éditeurs est menacée.

Une culture orale

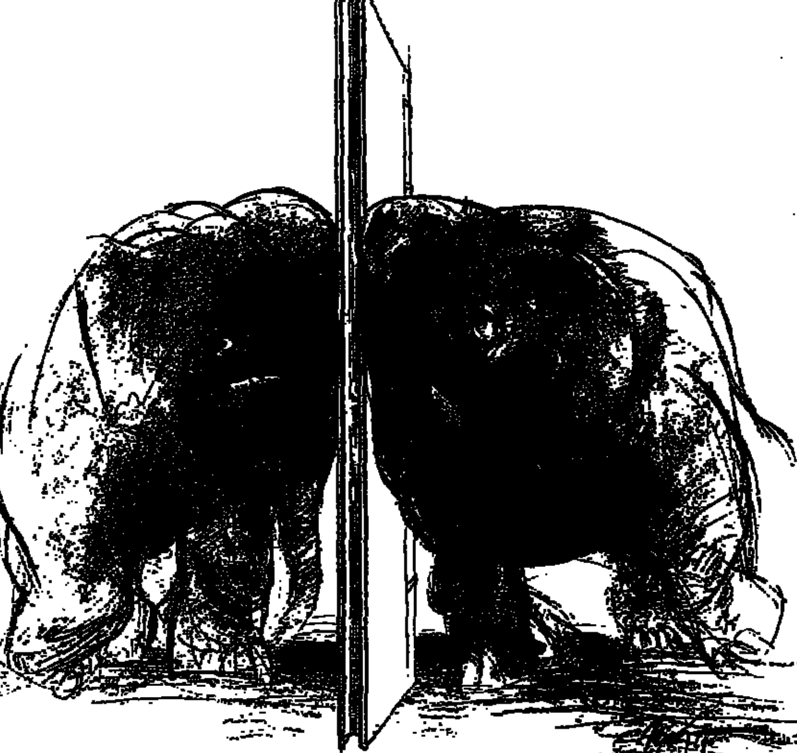
Les obstacles structurels à la diffusion de l'écrit en Afrique persistent, accentués par la crise qui secoue le continent tout entier. Dans ces pays de culture orale, l'imprimé a toujours eu du mal à s'imposer, *a fortiori* aujourd'hui, en pleine tempête économique. Plus encore qu'hier, la lecture pâtit d'une organisation sociale qui privilégie le groupe au détriment de l'individu : *« Loisir solitaire, elle y est inévitablement marginalisée par les habitudes de vie en communauté »*, note Mamadou Seck, ancien PDG des Nouvelles Editions africaines (Dakar), aujourd'hui directeur de l'Office des publications et périodiques de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO).

Etranger aux traditions ancestrales de l'Afrique, le livre y a été imposé par les colonisateurs en même temps que leur langue. Il a longtemps été, et reste parfois, perçu comme un agent d'acculturation, sinon de domination. Peut-être faut-il attribuer à cette origine exogène les nombreux *« analphabètes diplômés »* que l'on rencontrerait en Afrique noire. L'expression est de Henry M. Chakava, *managing director* des éditions Heinemann Kenya Ltd. Elle désigne ces Africains cultivés dont le rapport à l'écrit se limite, après qu'ils ont quitté l'Université, à la lecture de leur journal quotidien.

Dans des pays où le taux d'analphabétisme est supérieur à 50 %, vendre des livres relève de l'exploit. Non seulement les habitudes de lecture y sont peu ancrées, mais l'étroitesse du marché y est accentuée par la multiplicité des langues et des dialectes. Si un livre est publié en anglais ou en français, il ne touchera qu'une élite cultivée. Mais s'il est traduit dans une langue locale, ses lecteurs seront trop peu nombreux pour qu'il soit rentable.

Au Kenya, par exemple, on parle plus de quarante langues différentes, dont certaines n'ont même pas de forme écrite. D'où la tentative, *« restée pour l'instant un vœu pieux »* (Henry Chakava), d'imposer le kiswahili comme la seconde langue de tout le monde, avant l'anglais, légué par la Grande-Bretagne et dans lequel est publié aujourd'hui l'essentiel de la production autochtone.

Encore le Kenya est-il de ces pays africains, comme le Nigéria, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire et quelques autres, où le livre existe malgré tout, grâce à l'obstination et au courage d'une poignée d'éditeurs indigènes. Ailleurs, c'est souvent le désert, comme en Guinée où les manuels scolaires sont si rares (ne parlons pas de littérature générale) qu'on en compte seulement quelques exemplaires par classe, souvent vieux de trente ou quarante ans, et que les générations d'élèves se transmettent comme des reliques. Rien d'étonnant, dans ces conditions, commentait récemment *Sources*, un mensuel de l'UNESCO, que dans ce pays *« 15 % seulement des candidats aient été admis au baccalauréat »*.



La comparaison est édifiante avec le monde développé. Dernière statistique connue (UNESCO) : il s'est publié, en 1987, 510 titres par million d'habitants dans les pays industrialisés et 58 dans ceux du tiers-monde. De toutes les régions en voie de développement, l'Afrique est la plus mal lotie : l'écart est de 1 à 23 entre les titres édités chez elle et ceux qui voient le jour dans les pays développés.

La crise que traverse l'Afrique noire n'est pas faite pour arranger les choses. Baisse des matières premières, erreurs de politiques économiques, corruption : le pouvoir d'achat des Africains est en chute libre. La vente de livres s'en ressent inévitablement. Lire est devenu, pour la plupart, un luxe inabordable.

Les maisons d'édition sont atteintes de plein fouet, surtout si à cette dépression économique se sont ajoutées des erreurs de gestion. Les Nouvelles Editions africaines d'Abidjan sont actuellement dirigées par un contrôleur d'Etat, Kroah-Bile N'Dabian, qui après avoir dû licencier la moitié des soixante-dix salariés et avoir mis au chômage technique la plupart des autres s'efforce de trouver de l'argent pour payer les dettes et relancer la maison, acculée au dépôt de bilan par la direction précédente.

La Côte-d'Ivoire est un bon baromètre de la santé de l'édition au sud du Sahara. Pays relativement développé, présenté comme un modèle à l'extérieur, elle résume aujourd'hui les difficultés qui accablent l'Afrique. La chute des cours du cacao et une croissance mal maîtrisée l'ont conduite au bord du gouffre. Il en résulte une forte baisse du pouvoir d'achat, lequel a provoqué des mouvements de révolte et jeté la jeunesse dans la rue. Parant au plus pressé, le gouvernement a fermé, début mars, les établissements d'enseignement, ce qui n'a pas fait l'affaire des éditeurs, lesquels tirent l'essentiel de leurs recettes des livres scolaires.

Pour n'être pas à l'agonie, l'autre grande maison ivoirienne, le Centre d'édition et de diffusion africaines (CEDA), traverse, elle aussi, une passe difficile.

Son chiffre d'affaire a chuté de 25 % en 1989, comme l'explique son PDG, Venance Kakou : *« D'abord, les parents envoient de moins en moins leurs enfants à l'école, car, pour eux, c'est fabriquer un chômeur. Ensuite, ils n'ont plus les moyens d'acheter des livres. Auparavant, lorsque nous tirions un ouvrage destiné au primaire à 250 000 exemplaires, nous en vendions 200 000. Aujourd'hui, nous en imprimons, par prudence, 100 000, et nous avons du mal à les écouler. Les maîtres, qui jusqu'à présent refusaient d'accueillir un enfant à l'école s'il n'avait pas de livres pour étudier, ne le font plus. On ne peut pas exiger l'impossible d'une famille de paysans vivant du cacao. »*

Oxygène

Ainsi va l'édition en Afrique noire, sujette aux caprices de la politique et, plus encore, étroitement dépendante du marché du livre scolaire, son oxygène (en Côte-d'Ivoire, ce marché représente près de 90 % du chiffre d'affaires des deux principales maisons d'édition).

Heinemann Kenya, qui publie actuellement une cinquantaine de titres par an, est dans la même situation : elle aussi ne s'aventure que prudemment sur le terrain du non-scolaire, une dizaine de titres tout au plus. D'autant qu'elle a affaire à forte partie : sur le marché du livre de classe se bousculent, en plus d'elle, deux éditeurs du secteur public (leur production bénéficie de la bienveillance qu'on imagine de la part du ministère de l'éducation kényan), ainsi que deux mastodontes britanniques, *Longman* et *Oxford University Press*.

Comment un éditeur indépendant peut-il prospérer dans ces conditions ? La crise économique a en tout cas brisé l'élan qu'on avait senti poindre il y a quelques années chez les éditeurs africains. A cette époque, par exemple, la majorité du capital de Heinemann Kenya est passée entre les mains de Kényans. Ce genre de phénomène aurait pu s'amplifier en Afrique, mais il a fait long feu. Tout au plus a-t-on vu certaines multinationales « africaniser » les cadres de leurs filiales. Ainsi Oxford University Press, dont le directeur régional (Kenya, Tanzanie, Ouganda), Abdulla K. Ismaily, est le premier non-Britannique à occuper ce poste.

Le marché du livre est si déprimé aujourd'hui en Afrique que les éditeurs étrangers ont tendance à se désengager de cette région. Certains, qui y détiennent des parts minoritaires ou y ont créé des liens, le font à leurs risques et périls, comme le prouve la déconfiture des Nouvelles Editions africaines d'Abidjan auxquelles, en particulier, le français Berger-Levrault réclame 6 millions de francs. Cette désertion n'est pas du goût de tout le monde : *« Tant qu'il y a de l'argent à faire*, entend-on souvent en Afrique, *les étrangers sont là. Sinon... »*

Partout, ou presque, le pessimisme est de rigueur : projets remis à plus tard, importante réduction des programmes éditoriaux, spectre du dépôt de bilan. Et pourtant, les catalogues des maisons d'édition africaines témoignent d'une vitalité qui semblait riche de promesses.

Au fil des années, des collections de littérature africaine ont vu le jour, comme « African writers series » (Heinemann Kenya) ou « Monde noir », coéditée par le Centre d'édition et de diffusion africaines d'Abidjan et par Hatier, qui détient 40 % du capital de son partenaire.

Fureter dans les rayons « littérature » des librairies d'Abidjan ou de Nairobi, c'est ainsi tomber sur quantité de livres au format de poche estampillés « Folio » ou « Penguin », mais c'est aussi découvrir, moins en évidence, la production locale, imprimée souvent sur du mauvais papier.

Cette littérature, mal ou pas distribuée en Europe, mérite un meilleur sort que celui qui lui est généralement réservé. Elle parle de l'Afrique au quotidien, dit ses misères et ses rêves, exalte sa culture et ses combats. Elle a souvent pour toile de fond la colonisation, la lutte pour l'indépendance, l'immigration et l'exode rural, comme *Coming to Birth*, de Marjorie Oludhe Macgoye (Heinemann, 1986). Certains de ces romans en disent beaucoup plus long sur l'âme africaine que des ouvrages à prétention savante : *la Carte d'identité*, de l'Ivoirien Jean-Marie Adiaffi (CEDA, 1980), par exemple, ou l'excellent *Jusqu'au seuil de l'irréel*, d'Amadou Koné (Nouvelles Editions africaines, 1976).

S'il est plutôt risqué pour un éditeur africain de publier des romans, il est presque héroïque d'éditer des essais, tant le marché est étroit. Et pourtant la réappropriation par les Africains de leur histoire passe par la publication de travaux de recherche menés de l'intérieur, tel *Facing Mount Kenya*, de Jomo Kenyatta (dernière édition 1989, Heinemann Kenya), un livre d'anthropologie consacré par le « père de la nation », aux Gikuyus, la principale ethnie du pays.

Pour un livre comme celui-là, que Heinemann a réédité cinq fois depuis 1978, combien dorment dans les tiroirs des éditeurs ? Les Nouvelles Editions africaines d'Abidjan ne cachent pas, par exemple, le lourd sacrifice qu'a représenté pour elles la publication, en 1985, des deux tomes de *Villes de Côte-d'Ivoire, 1893-1940*, de Pierre Kipré, un travail aussi austère que précis sur l'urbanisation de ce pays avant et pendant la colonisation.

Une voie moins aride est actuellement explorée avec succès au Kénya, par Oxford University Press qui a lancé une collection de livres pratiques, « Vous et la loi ». Cinq mille exemplaires du premier titre, *Land Laws and Disputes in Kenya* (« les Lois agraires et leur contentieux au Kenya »), se sont vendus en deux mois, un résultat qui prouve que la « non-fiction » n'est pas fatalement vouée à une diffusion confidentielle en Afrique noire.

Pour autant, un auteur africain ambitieux ou de renom cherchera toujours à se faire éditer à l'étranger, une aspiration qui ne fait évidemment pas l'affaire des éditeurs autochtones. Etre publié à Londres, à Paris ou à New-York est non seulement prestigieux pour un auteur africain, c'est aussi plus lucratif. C'est surtout l'assurance d'être diffusé correctement.

Car l'un des handicaps de l'édition africaine est de se heurter à des difficultés d'acheminement quasi insurmontables. Non seulement à l'intérieur de chaque pays, mais aussi d'un pays à l'autre, sans parler des liaisons avec l'Europe et les Etats-Unis.

A resserrer leurs liens, les éditeurs surmonteraient sans doute ce handicap. Malheureusement, *« le problème en Afrique, c'est de s'entendre »*. Emis à Abidjan par Venance Kakou, PDG du CEDA, ce jugement a une portée générale. En témoigne l'histoire des Nouvelles Editions africaines, fondées en 1972 à Dakar et dont le capital s'était ouvert aux Ivoiriens puis aux Togolais. En 1988, *« par nationalisme mal compris »*, diagnostique son ancien PDG, Mamadou Seck, les Nouvelles Editions africaines ont éclaté en trois entités (Dakar, Abidjan, Lomé) qui, aujourd'hui, affrontent seules les difficultés du moment.

Rompre l'isolement

De rares et laborieuses tentatives ont lieu pour esquisser des rapprochements entre éditeurs africains. La plus prometteuse est la création au mois de mai dernier, à Oxford (Royaume-Uni), de l'African Books Collective (ABC). Fondée par Hans M. Zell, un citoyen helvétique, infatigable promoteur de l'édition africaine, ABC a vocation à grouper l'ensemble des éditeurs du continent, mais n'en rassemble jusqu'à présent que dix-huit, tous de langue anglaise (1).

Son objectif est de rompre l'isolement des éditeurs africains en faisant mieux connaître leur production dans les pays développés. ABC, qui stocke déjà près d'Oxford quatre cents titres, a l'ambition de servir ses clients plus rapidement que si les livres en question devaient leur être expédiés d'Accra ou de Lagos. A terme, ABC espère, par son action, *« persuader les romanciers et les universitaires africains en vue »* de se faire publier dans leur pays plutôt qu'à l'étranger. Vaste programme.

D'autres projets de rapprochement se sont esquissés ces dernières années, comme celui d'un Centre de diffusion du livre francophone, dont Mamadou Seck s'est fait le propagateur. Sans résultat tangible. S'il est difficile de s'entendre entre éditeurs africains, il semble plus difficile encore de le faire entre Africains francophones.

Bertrand Le Gendre

(1) African Books Collective Ltd. The Jam Factory, 27 Park End Street, Oxford OX1 1HU, England. Tél. : (0865) 726686.



Itinéraires roumains

La civilisation villageoise selon Lucien Blaga et les parcours de trois exilés : Petru Dumitriu, Virgil Tanase et Georgeta Horodinca

ÉLOGE DU VILLAGE ROUMAIN
Anthologie, textes traduits du roumain et rassemblés par Valerie Rusu. Éd. de l'Aube, 270 p., 100 F.

LES AMOURS SINGULIÈRES
Petru Dumitriu, L'Age d'homme. 168 p., 95 F.

LA VIE MYSTÉRIEUSE ET TERRIFIANTE D'UN TUEUR ANONYME
de Virgil Tanase Ramsay-de Cortanze. 272 p., 99 F.

MA ROUMANIE
de Virgil Tanase, entretiens avec Blandine Tézé-Delafon, Ramsay-de Cortanze. 242 p., 89 F.

LA SAISON MORTE
de Georgeta Horodinca. Une histoire roumaine. Ramsay, 328 p., 159 F.

Avec leur révolution aussi spectaculaire que contestée, les Roumains réintègrent le concert des nations européennes. Hélas, les intérêts politiques des uns et des autres occultent toujours la quête spirituelle de ce peuple latin qui perdure sur la rive gauche du Danube et à l'intérieur de l'arc des Carpates. Les remous de l'actualité suscitent des interprétations diverses, l'image du pays qui sort de l'enfer que l'on sait n'est plus celle qu'elle était fin décembre dernier. Et pourtant, il n'y a jamais eu jusqu'ici un si grand nombre d'ouvrages, essais, documents, poèmes et romans, traduits ou bien écrits directement en français, qui puissent autant témoigner de la vitalité d'une culture puissante, très particulière, ancrée néanmoins dans celle de notre Vieux Continent.

En 1918, à la faveur du traité de Versailles, le petit royaume paysan coincé entre le Danube et les montagnes devient la Grande Roumanie, surgie sur les ruines de l'Austro-Hongrie et de la Russie impériale. Lucian Blaga, poète et penseur transylvain (1895-1961) exalte donc la civilisation villageoise et élabore une philosophie inspirée par ses traditions. Des textes de son œuvre, consacrée à une spiritualité roumaine où le christianisme orthodoxe et des éléments païens se mélangent, viennent d'être traduits pour la première fois en français dans la très pertinente anthologie de prose et de poésie proposée par un universitaire aixois, Valerie Rusu.

Selon Blaga, les ancêtres des Roumains confrontés aux grandes migrations, après le retrait des légions romaines sur la rive droite du Danube, plus tard soumis à la domination ottomane, russe et austro-hongroise, ont souvent pratiqué le retrait de l'histoire : ils se réfugiaient dans leur géographie intérieure, *« matrice stylistique »* où se développait leur génie culturel, religieux et social, en parfaite communion avec l'environnement naturel : ondoiement des collines, rythme des saisons, vertiges de la plaine, mystère de la forêt, majesté des montagnes.

Lorsque les pressions faiblissaient, le village chassé de son intemporalité regagnait le cours tumultueux des événements. Ainsi, au neuvième siècle, quand les Hongrois arrivent, ils trouvent déjà quelques embryons étatiques mais qui seront vite liquidés par les nouvelles migrations. Mais à partir de la seconde moitié du treizième siècle, les tentatives d'affirmation politique se multiplient. Plus tard encore, le choc des empires turc, russe et austro-hongrois, annihilent ces aspirations. Ce n'est qu'au milieu du dix-neuvième siècle, lors du réveil des nations européennes opprimées, que la Roumanie devient un État souverain, pour retrouver en 1918 son entière unité. *« Nous avons conquis notre indépendance par des vertus propres mais aussi par le jeu des forces européennes... nous ne pouvons donc nous maintenir et nous développer comme État qu'en nous intégrant à l'Europe »*, écrit Blaga au début des années 30.


GÉRARD RONDEAU

Bucarest : la maison des écrivains

L'Europe de Blaga, enfant fragile de la Grande Guerre, devait sombrer sous les coups conjugués du III[e] Reich et des Soviets. Blaga lui-même, se laisse séduire par la mythologie funèbre d'une droite extrême. Elle utilisera le génie du poète à ses propres fins. Amputée en 1940 de la Bessarabie, de la Bucovine et de la Transylvanie du Nord, la Roumanie sort encore une fois de l'histoire pour entrer dans la guerre, du mauvais côté, cette guerre qui la laissera exsangue et otage de Staline. Et ses clercs, à deux ou trois exceptions près – dont Lucian Blaga, – plient l'échine ou désertent.

Ils garderont, comme Cioran, comme Eliade, une tenace et lancinante nostalgie. Parmi ces exilés, Petru Dumitriu, avec *Incognito* (1), et *Moisson* (2) a su exprimer l'errance de l'intellectuel roumain en quête de son paradis perdu. Les nouvelles de son dernier recueil nous font traverser, tour à tour, la guerre de Cent Ans, les splendeurs de la Renaissance, le déclin napoléonien, le carnage de Verdun, la vacuité de nos sociétés désacralisées, enfin le temps maudit des meurtres politiques – le nôtre – où la fin violente guette chaque exilé en délicatesse avec son gouvernement.

Chaque récit met en scène un homme et une femme destinés à s'unir ou à rester unis mais que l'Histoire, toujours elle, s'obstine à anéantir. Pessimiste, Dumitriu ? Il se dégage de ces proses ciselées une vérité qui transcende le destin des individus confrontés aux vicissitudes de leur temps, celle d'une foi chrétienne inconditionnellement assumée.

Comme Petru Dumitriu, Virgil Tanase suit la voie d'illustres prédécesseurs, Istrati, Ionesco et Cioran ; installé à Paris depuis 1977, il choisit d'écrire en français. On se souvient de *l'Apocalypse d'un adolescent de bonne famille* et de *l'Amour, amour, roman sentimental* (3), féeries baroques baignant dans le surréel. Tanase a été menacé de mort et traqué car ses écrits ont déplu au tyran, mais l'exploitation médiatique de cet incident a quelque peu freiné sa carrière d'écrivain.

Son dernier texte de fiction, *la Vie mystérieuse et terrifiante d'un tueur anonyme* exploite un fait divers qui faisait la une de la presse, il y a quelques années. En fait, il s'agit d'un règlement de comptes avec certains éditeurs pour qui le livre demeure un « produit » commercial, et d'une satire à l'adresse de ces journalistes qui abandonnent toute préoccupation éthique en faveur du scoop rémunérateur. La surcharge du kitsch, que Tanase aime tant, n'étouffe pas la mélancolique rengaine du récit.

Les vertus maléfiques de la complaisance

Mais c'est dans les entretiens avec Blandine Tézé-Delafon que Tanase essaye de se définir par rapport à *sa* Roumanie. Défilent l'enfance heureuse d'un fils de famille né, après la guerre, à Galatzi, port sur le Danube où l'Orient méditerranéen s'arrête, là où la steppe se déploie vers l'Oural, ainsi que l'adolescence studieuse de l'auteur qui découvre, à Bucarest, grâce à une brève « libéralisation », la nouvelle critique et le nouveau roman, Beckett et Ionesco, le structuralisme et *Tel quel*. Tanase démonte également le mécanisme pervers du pouvoir communiste qui obtient par la force, sinon en utilisant une terrible douceur (mais toujours en les acculant au désespoir), la complaisance et la démission morale de nombreux intellectuels roumains.

Mais lorsque l'écrivain confère au général Antonescu (allié des Allemands, il a entraîné son pays dans une guerre dévastatrice, jusqu'au Caucase, après avoir chassé l'occupant russe de Bessarabie et de Bucovine, en été 1941) la dimension d'un héros national, nous ne le suivons plus. Encore moins lorsqu'il affirme que la responsabilité roumaine n'est pas engagée dans la déportation et les massacres subis par les juifs dans ces terres libérées. Car, s'il est exact, comme l'écrit Tanase, que ces deux provinces restaient alors sous contrôle allemand, les armées roumaines, sous les ordres du même « héros national », ont bel et bien commis des atrocités en Bucovine, en Bessarabie, même au-delà du Dniestr, à Odessa et en Transnistrie (4).

Le premier grand récit, de facture très classique, écrit lui aussi directement en français, de Georgeta Horodinca (traductrice et critique littéraire à Bucarest, elle vit depuis 1981 à Paris), est beaucoup plus proche de la réalité. A travers les avatars d'une fillette, enfant de modeste cheminot qui attend sa promotion pendant plusieurs décennies, se dessine l'itinéraire roumain depuis l'avant-guerre jusqu'à la fin des années 70. De la dictature d'un général qui *« a fait don de sa personne à la Roumanie »* à celle du cordonnier « Danube de la pensée », nous participons aux malheurs successifs qui ont frappé leurs sujets : la domination des Gardes de fer, la guerre totale (gagnée et perdue) contre la Russie, la révolution (déjà trahie) importée par les chars de Staline, le rêve d'une meilleure société qui se métamorphose en cauchemar, la mise en esclavage de la classe paysanne et la mise au pas des intellectuels, enfin la montée d'un nouvel antisémitisme dans le pays d'Ubu roi.

Le texte, écrit avant les événements de décembre, est structuré dans la meilleure tradition du *bildungsroman* européen. Apre et sévère, il donne l'image très précise d'une nation qui s'enfonce pour toujours dans le brouillard. Mais, cette fois-ci, l'Histoire en a décidé autrement. Elle a imposé, il y a quelques mois, le final auquel personne n'oserait croire et qui, sans doute, reste encore à écrire.

Edgar Reichmann

(1) Seuil.
(2) La Table ronde.
(3) Flammarion.
(4) A ce sujet, consulter les Mémoires de l'ancien grand rabbin de Roumanie, Alexandre Safran, *Un tison arraché aux flammes* (Stock) ainsi que l'ouvrage de Raul Hilberg, *la Destruction des juifs d'Europe*, chez Fayard.

Le juif et l'aristocrate

Manea, le rescapé des camps, et Rezzori, l'héritier d'une tradition antisémite, écrivent sur les ruines d'un empire disparu

LE THÉ DE PROUST ET AUTRES NOUVELLES
de Norman Manea, traduit du roumain par Marie-France Ionesco, Alain Paruit et André Vornic. Albin-Michel, 247 p., 98 F.

MÉMOIRES D'UN ANTISÉMITE
de Gregor von Rezzori, traduit de l'allemand par Jan Dusay, L'Age d'homme, 242 p., 120 F.

Norman Manea et Gregor von Rezzori viennent de Bucovine, marche orientale de l'ancienne Austro-Hongrie, la Cacanie *Kaiserlich und Königlich* (impériale et royale), qui a donné à l'Europe un style, une culture mais aussi l'exemple de la tolérance, malgré les carcans de hiérarchies rigides, souvent fort mal acceptées. De la récurrence d'une civilisation prestigieuse témoignent les proses de ces deux hommes que tout devait séparer, hormis leurs dons exceptionnels et un destin commun à tous les exilés.

En effet, Manea a connu, enfant, les camps pendant la dernière guerre en Transnistrie, alors que Rezzori, germanophone né en 1914, achevait à Vienne des études commencées au milieu des années 30, à Bucarest. Le premier, fasciné par Celan et Bruno Schultz, a quitté récemment la Roumanie pour enseigner la littérature aux Etats-Unis. Le second, gentilhomme retraité, témoin superbe d'un monde qui n'est plus, promène sa diffuse culpabilité doublée d'une nostalgie infinie à travers l'Europe qui se cherche, qui se fait mais qu'il ne comprend plus.

Norman Manea, juif rescapé, vient tout juste de sortir de la morosité communiste. Gregor von Rezzori demeure le produit d'une famille qui remonte au Saint Empire romain germanique ; de ce fait il hérite, malgré lui, de la tradition antisémite modérée, spécifique aux aristocrates, qui pratiquent le mépris poli des juifs même s'ils respectent leur foi. Rezzori s'en dégagera.

Si les obsessions de Manea s'apparentent à celles de Piotr Rawicz, sa vision de la réalité le rapprocherait plutôt d'un Appelfeld ou d'un Blecher (1). Le lainage porté par une enfant juive morte en déportation revient au narrateur, qui le convoitait depuis très longtemps. Il se sentira coupable de cette mort *(le Chandail)*. Sous le regard glacé de la soldatesque, des fillettes jouent aux « mannequins » : au moment où un certain bruit se fait entendre, elles doivent s'immobiliser dans la position où la détonation les a surprises. Piqué par un insecte, un jeune garçon se croit frappé d'une balle, la peur le marque pour la vie *(la Mort)*.

Un thé léger, fabriqué avec des herbes amères, conduit finalement notre anti-héros vers les autres, sur le chemin qui le mène jusqu'à sa propre identité *(le Thé de Proust)*. Ces nouvelles sombres, lourdes comme un ciel d'orage, nous révèlent un écrivain postkafkaïen, gardien fidèle d'une mémoire collective mais aussi, par un don poétique peu commun, puissamment individualisée.

La Bucovine de Manea devient roumaine en 1918, soviétique vingt-deux ans plus tard, encore roumaine pendant la dernière guerre pour revenir en 1944 à l'URSS, et y rester. Ces déplacements forcés n'ont pas gommé la trace de l'empire bicéphale où vivaient, tant bien que mal mais sans s'entredéchirer, au moins quinze peuples partagés entre trois Eglises et un nombre considérable d'athées, de libres-penseurs et de juifs.

Gregor von Rezzori, jeune noble autrichien devenu depuis un digne héritier de Musil, chasse l'ours et le cervidé sur les terres de son père, antisémite sans excès, quand celui-ci le lui permet. Dans la capitale de la province multinationale, ville aux trois noms, Cernowitz en allemand, Cernauti en roumain, Tchernovtsy en ukrainien, il rencontre le juif, forcément. Dans cinq récits éblouissants, il nous raconte comment l'adolescent provincial qu'il était découvre son identité européenne, dans cette Roumanie nouvelle entre l'Occident et l'Orient, à travers cette judéité mystérieuse qui le hantera toute sa vie.

Qu'il s'agisse de son amitié ambiguë pour Goldmann, petit génie musical croisé lors de son enfance, ou de ses amours superbes et cruelles à Bucarest, capitale byzantine où le meilleur et le pire se côtoient, c'est toujours la recherche frénétique de l'autre, le juif qui tantôt s'abandonne, tantôt se dérobe *(Skoutchno ; Jeunesse* et *la Pension Löwinger)*. Mais c'est à Vienne seulement, au moment tragique de l'Anschluss, que Rezzori est confronté avec l'immensité de la tragédie juive. Plus tard, après la guerre, à Rome où il pratique une introspection magistrale, l'aristocrate autrichien arrive enfin à saisir les incompatibilités passagères et les énigmatiques complémentarités des univers différents *(la Foi* et *Pravda)*.

Deux mots russes donnent la tonalité de ces textes graves et troublants où la musique de Chopin accompagne l'errance du narrateur parmi les ruines de l'empire disparu et dans les bas-fonds des Balkans : *skoutchno* et *pravda*. *Pravda* veut tout simplement dire la vérité, en l'occurrence celle intérieure de l'auteur. Comme le *dor* roumain, *skoutchno* est difficile à définir. Il signifie l'ennui, le vide de l'âme qui vous emporte vers une permanente et prenante nostalgie.

E. R.

(1) Publiés par Pierre Belfond et Maurice Nadeau.



D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le tour du monde au pays des mille et une nuits

TOME 1
UNE AMAZONE EN ORIENT
Du Caucase à Persépolis
TOME 2
L'ORIENT SOUS LE VOILE
De Chiraz à Bagdad, 1881-1882
TOME 3
EN MISSION
CHEZ LES IMMORTELS
Journal des fouilles de Suse, 1884-1886
de Jane Dieulafoy.
Phébus, T1 : 404 p., 138 F ; T2 : 336p., 132 F ; T3 : 316 p., 128F.

LES voyageurs du dix-neuvième siècle nous ont laissé des récits qui, bien mieux que des films ou des reportages, rendent compte de régions du monde mystérieuses et inconnues. Ce sont là des documents, des relations, des itinéraires, des recueils de contes, des observations ethnologiques à l'intention d'un public qui n'est pas blasé et qui, le plus souvent, n'a pas d'autres perspectives que de voyager dans ces images et dans ces textes. Les agences de tourisme et les voyages organisés en troupeau sont encore loin des mœurs.

Les amoureux des ailleurs connaissent *le Tour du monde*, cette revue de grand format qu'on peut trouver chez les bouquinistes et qui, de 1860 à 1914, rassembla les récits des grands voyageurs de l'époque : Darwin, Stanley, Brazza, Amundsen... Henri Beyle. Et avec de superbes illustrations gravées à partir de dessins ou de photographies, au pouvoir d'évocation et de rêve inégalé. Jean-Pierre Sicre, grand amateur de voyages et surtout de littératures voyageuses, a eu la bonne idée d'accueillir aux éditions Phébus une série « Le tour du monde », avec un choix des meilleurs de ces textes dans leur version intégrale.

Les trois volumes de Jane Dieulafoy sont un des excellents exemples de ces grands reportages. Le tour du monde au pays des mille et une nuits. Partie avec son mari en Perse – on ne disait pas encore l'Iran – en 1881-1882, puis en 1884-1886 à Suse, pour une campagne d'archéologie, Jane Dieulafoy va être l'historiographe des fouilles, et cela avec une précision, une culture et une perspicacité remarquables. D'Erevan à Tabriz, Téhéran, Ispahan, Chiraz, Bagdad, Suse, le golfe Persique, le couple pénètre dans un pays où la jeune dynastie Kadjar semble le royaume d'Ubu : une administration pléthorique, corrompue par une société archaïque et délicieusement barbare où s'affrontent partisans des réformes et mollahs.

CHARGÉE de tenir le journal de bord de l'expédition et responsable du pesant appareil photographique, Jane Dieulafoy a toujours eu l'âme aventureuse. A vingt ans, en 1871, tout juste sortie du couvent des Dames de l'Assomption, elle choisit, pour son voyage de noces, de suivre son mari au front puis en Espagne, au Maroc, dans la haute Egypte. Et, lorsque celui-ci est chargé d'établir le relevé des principaux monuments en Perse, elle sera évidemment du voyage.

« *Quelques amis bien intentionnés tentèrent de me détourner d'une expédition au demeurant fort hasardeuse et m'engagèrent vivement à rester au logis,* écrira-t-elle. *On fit miroiter à mes yeux les plaisirs les plus attrayants : un jour, je rangerais dans des armoires des lessives embaumées ; j'inventerais des marmelades et des coulis nouveaux ; le lendemain, je dirigerais en souveraine la bataille contre les mouches, la chasse aux mites, le raccommodage des chaussettes. Deux fois par an, j'irais me passionner à la musique municipale. L'après-midi serait consacré au sermon du prédicateur à la mode, aux offices de la cathédrale et à ces délicates conversations entre femmes où, après avoir égorgeaillé son prochain, on se prélasse en causant toilettes, grossesses et nourrissages. Je sus résister à toutes ces tentations...* »

En tenue de cavalier, pantalon, casque colonial, le cheveu court, armée d'une carabine, l'amazone semble ne jamais être aussi heureuse que lorsqu'elle parcourt l'Orient à cheval. Même lorsque les étapes sont rudes ou dangereuses et qu'il faut rester plus de treize heures en selle, réveillée à tout instant par la peur de se laisser choir du haut de son cheval. « *Il faut tout quitter quand on voyage, même les villes bien balayées* », écrit-elle. Voyageuse intelligente sans être bas bleu, nourrie de Ptolémée, d'Hérodote et aussi de l'histoire des régions traversées et des poèmes de Firdousi, elle a étudié le persan et est bientôt capable de communiquer dans cette langue.



HARLINGUE-VIOLLET

Jane Dieulafoy

DE caravansérail en campement, la caravane progresse et Jane Dieulafoy note tout. Avec un bonheur d'écriture et une perspicacité qui font surgir réellement les lieux dont elle parle. Sa fonction de photographe lui permet aussi d'approcher de l'intimité des gens et même d'entrer dans les harems. La toute-puissance de la religion la hérisse à tout moment, particulièrement lorsqu'elle s'intéresse à mieux connaître la situation de la femme dans une société où le divorce est chose facile. Les mariages, par exemple, peuvent se faire à l'année ou même à l'heure... « *Les femmes épousées dans les formes ordinaires ne peuvent se donner de nouveau maître que trois mois après la rupture du premier mariage, tandis que les beautés faciles liées par une union temporaire ont le droit de convoler tous les vingt-cinq jours* (...). *Les mollahs les encouragent et leur donnent même, à raison de 25 ou 30 sous pièce, une consécration pieuse. Le clergé persan n'est pas exigeant : « Gagner peu, mais marier beaucoup », telle est sa devise.* »

Plus d'un mois à Ispahan, « *cette moitié du monde, cette merveille des merveilles, cette rose fleurie du paradis* », où elle trouve une ville saccagée, des bazars abandonnés, des rues désertes, jalonnées par des pans de murs prêts à s'écrouler sur les passants. Elle réside à Djoulfa, la cité des Arméniens édifiée à la fin du seizième siècle sur l'ordre du chah Abbas.

Ensuite, c'est la description de Persépolis et du palais de Darius, où le couple passe une semaine à photographier et à faire des relevés, où Jane relit dans *la Vie d'Alexandre* le récit de l'incendie de Persépolis. Puis c'est Chiraz, la vieille capitale du Fars qui, fondée en 695, passa tour à tour au pouvoir des différentes dynasties persanes, où les habitants affectent une profonde horreur pour le vin, mais suivent bien peu les préceptes du Coran et savourent quotidiennement le vin de Chiraz qui les amène, « *huit jours sur sept* », à un état d'ivresse béate. Chiraz *qui a été, il y a peu, le berceau du* « *babysme* », secte réformiste de l'Islam qui prêchait la tolérance et l'émancipation de la femme, et qui fut épouvantablement réprimée au milieu de tortures d'une richesse d'invention qui dépasse l'imagination. Chiraz qui est encore le rendez-vous des mécontents et le foyer latent d'une nouvelle insurrection.

AU milieu des paysages, des villes, de la fréquentation des fonctionnaires, Jane, déguisée en homme pour le voyage, reprend parfois le costume féminin et, en « *vraie khanoun* », elle peut approcher les femmes isolées sous le voile, décrire, avec infiniment de réalisme et de trouble, ce que montre superficiellement la peinture orientaliste d'époque. D'instinct, elle est féministe quand elle se penche sur la situation de ses congénères. Surtout quand, à tout moment, le couple se trouve aux prises avec le pouvoir des mollahs, le fanatisme des religieux, la scission entre chiites et sunnites, « *scission tellement profonde qu'elle affecte même la pupille des deux sectes ennemies ; l'une a vu gris bleu ce même turban de Mahomet que l'autre affirme avoir vu vert de pré !* ».

Chemin de retour vers Bagdad en passant par le Tigre et l'Euphrate, au milieu de fièvres de toutes sortes et, quand l'archéologue n'a rien à glaner, l'œil du coloriste s'émerveille des bazars et des costumes aux couleurs éclatantes des femmes turques qui ont remplacé le sévère tchador bleu des Persanes par une grande pièce de soie vive rayée d'or ou d'argent.

Pourtant, Bagdad, sous le gouvernement des Turcs, ne la séduit guère et lui fait regretter la Perse. « *Pendant mon séjour en Perse, je n'ai cessé de maugréer contre l'administration et les mœurs locales, tout en reconnaissant la haute portée intellectuelle et le sens artistique des Iraniens,* écrit-elle de Bagdad. *Allah, en créant les Osmanlis, a voulu, j'imagine, me faire regretter les Persans : depuis le jour où j'ai mis le pied en Turquie, il me semble que j'ai été transportée du paradis en enfer.* »

ELLE ne peut partager l'opinion des hommes politiques européens qui pensaient qu'il suffisait d'imposer nos institutions aux Orientaux pour leur inculquer notre civilisation. « *Ce n'est pas en s'efforçant de calquer les coutumes européennes que les nations musulmanes progresseront, mais plutôt en suivant l'esprit de perfectionnement et les méthodes politiques caractéristiques des grandes nations d'Orient. Comme je préfère à la Turquie de la réforme la vieille Perse avec ses satrapes et sa féodalité !* »

Au terme de ce voyage de quatorze mois, ayant enduré les fièvres, les brigands, les mollahs, une santé affaiblie, ayant savouré les jouissances de ce pays, ses bosquets de platanes, ses forêts d'orangers, ses bois de palmiers et de grenadiers, ses déserts sauvages et ses plaines fertiles, elle prévient le lecteur qui se laisserait séduire : « *Je ne souhaiterais jamais pareil plaisir à mon plus mortel ennemi...* » Pourtant, deux ans plus tard, le couple repartira pour Suse, où il découvrira la fameuse *Frise des archers qu'il rapportera au Louvre.*

Paru dans les livraisons du *Tour du monde* entre 1883 et 1886, *l'Orient*, de cette femme écrivain-archéologue, voyageuse aux talents multiples, n'a pas fini de séduire. Et de faire réfléchir.

Le pays de l'absurde

A soixante-dix ans Lila Lounguina raconte sa vie à Moscou et l'histoire d'une génération au temps du mensonge et de la terreur

LES SAISONS DE MOSCOU 1933-1990
de Lila Lounguina, racontées à Claude Kiejman.
Plon, 220 p., 150 F.

« *Jamais je ne pourrai m'habituer à ça ! Je ne veux pas aller plus loin, maman, repartons, j'ai peur ! – C'est impossible, nous avons passé la frontière, nous sommes déjà de l'autre côté* »... La petite fille de treize ans qui arrive en train à la frontière soviétique en ce printemps 1933, après huit années passées à Berlin puis à Paris, ne sait pas ce qui l'attend. La mère et la fille viennent rejoindre le père, qu'elles n'ont pas vu depuis trois ans : celui-ci, ingénieur, avait été chargé en 1925 par le gouvernement bolchevik de l'achat de machines-outils en Allemagne et, parce qu'il se passionnait pour la nouvelle société soviétique et qu'il voulait voir sur place comment fonctionnaient ces machines, il avait décidé en 1930 d'aller passer ses vacances à Moscou. *Il n'était jamais* revenu, empêché de partir par la Guépéou, alors qu'il était déjà dans le train du retour.

Pour son soixante-dixième anniversaire, Lila Lounguina a voulu évoquer ce que fut sa vie, dans un récit, *les Saisons de Moscou, 1933-1990,* qui n'est pas qu'un livre de souvenirs, mais une plongée dans la vie de toute une génération au temps du mensonge et de la terreur. De l'utopie aussi et de la foi révolutionnaire ; elle témoigne d'une réalité sur laquelle on a certes déjà beaucoup écrit, mais à laquelle elle sait restituer la vie dans sa quotidienneté : l'odeur des cours de Moscou et des cuisines, l'intimité entre les êtres, l'amitié. « *Certains présentaient l'URSS comme un enfer, d'autres comme un paradis. Aussi peut-on craindre que la vie réelle, quotidienne, telle que l'a vécue ma génération, ne soit pas restituée dans sa réalité* (...) *Toutefois, je suis persuadée que la réalité soviétique est bien plus difficile à cerner que n'importe quelle autre. Si l'on me demandait de définir d'un seul mot cette réalité si complexe, je dirais sans hésiter qu'elle est absurde.* »

Curieuse de tout, intriguée, parfois effrayée, la petite Lila va donc découvrir Moscou, qui est encore une ville du dix-neuvième siècle. Et l'aimer pour les maisonnettes de bois entourées de jardins, les cours où travaillaient les derniers artisans, l'appartement tout neuf que son père avait acheté en devises dans une maison en construction, alors qu'il se trouvait encore à Berlin. Où elle vit encore, avec sa famille. La maison toujours ouverte aux amis...

La fillette se sent différente des autres : non seulement à cause de son manteau bleu roi à col d'astrakan fait à Paris, mais parce qu'elle, l'ancienne élève de cinquième du lycée Victor-Duruy, ne sait pas écrire le russe, que ses débuts à l'école soviétique seront durs, tandis que, à partir de 1936, dans leur maison surtout peuplée de Soviétiques ayant travaillé à l'étranger, les fenêtres sont de moins en moins nombreuses à s'éclairer, chaque *trou correspondant à une famille* arrêtée, et qu'à l'école on malmène les enfants des « *ennemis du peuple* ».

Ce qu'elle cherche à nous faire comprendre, à comprendre elle-même, dans ce livre, c'est le mélange d'une vie heureuse et de terreur, d'abord dans les années de ses seize-vingt ans, les pires, où cependant « *le père des peuples autorise pêle-mêle la joie de vivre, l'amour obligatoire, le bonheur familial (il devint très difficile de divorcer), le devoir paternel, la coquetterie féminine, l'élégance masculine, le plaisir dirigé, la poésie et l'humanisme, les fards et les parures* ». On recommence à danser le tango, le fox-trot, on joue du jazz et on chante : « *On peut être un bon komsomol et soupirer sous la lune au printemps...* » Elle écrit : « *Etions-nous aveugles ? Indifférents à cette terreur qui s'infiltrait dans notre vie ? La vie nous donnait chaque jour des preuves, et pourtant la peur ne nous empêchait pas de vivre.* »

Les saisons se succèdent, apportant le pacte germano-soviétique, la guerre, la chasse aux cosmopolites, le dégel et le regel, les chars à Prague et la dissidence, la stagnation. Avec toujours le soutien de la famille, des amis. Ni dissidente, ni refuznik, ni réfugiée, Lila Lounguina ne se veut pas une héroïne ou une désespérée. A cette femme enthousiaste et désespérée à la fois, traductrice de français, d'allemand, d'anglais, de Boris Vian, de Colette et d'Astrid Lindgren, mère du réalisateur de *Taxi Blues*, prix de la mise en scène à Cannes cette année, la perestroïka permet de poser plus ouvertement les questions. Pas de donner des réponses. « *Où en sommes-nous ?* » s'interroge-t-elle à la fin du livre devant ces bouleversements « *incroyables* » de son pays, inquiète devant les menaces. « *Peut-être nous trompons-nous à nouveau,* écrit-elle en guise de conclusion. *Peut-être éviterons-nous un nouveau drame ? La Russie n'est pas un pays logique.* »

Par ce livre, elle nous fait toucher l'absurde de plus près.

N. Z.

Amado le syncrétique

Deux livres de l'écrivain brésilien qui vient de recevoir le prix Del-Duca 1990

CONVERSATIONS AVEC ALICE RAILLARD
de Jorge Amado.
Gallimard, 330 p., 135 F.

LE PAYS DU CARNAVAL
de Jorge Amado.
Traduit du portugais par Alice Raillard.
Gallimard, 174 p., 102 F.

« *L'humour, cela ne s'acquiert qu'avec le temps, avec l'âge. Pour ma part, ce n'est que lorsque j'ai été près de mes quarante ans, c'est-à-dire que j'avais déjà vécu la moitié du temps de vie que j'ai vécu jusqu'ici, que l'humour a fait son apparition. Il s'est mis à exister dans mon œuvre et à être utilisé comme une arme, la plus efficace de toutes, pour dénoncer le présent et défendre les intérêts du peuple, une constante de tous mes livres...* »

Dans sa soixante-dix-huitième année – il est né le 10 août 1912 dans une plantation de cacao du Sergipe, – Amado vient seulement de permettre qu'on traduise son premier roman, *le Pays du carnaval,* écrit lorsqu'il avait dix-huit ans et jamais publié à l'étranger... Parce que sans doute il a refusé ensuite, tout au long de sa vie, le scepticisme teinté de condescendance à l'égard du Brésil qui caractérise Paulo Rigger, le personnage principal du livre, le maître à penser des jeunes gens qui l'entourent ; mais aussi peut-être, justement, à cause de l'humour absent. « *Tout le pessimisme qui transparaît dans ce roman est complètement artificiel. C'est une attitude naïvement littéraire.* »

En effet, en 1931, après l'arrivée au pouvoir de Getulio Vargas, le jeune Amado, journaliste débutant, va devenir un militant d'un Parti communiste interdit : emprisonné une douzaine de fois, député du Parti communiste brésilien en 1945 à cause de sa popularité comme écrivain, exclu de la Chambre, réfugié en France, expulsé de France et interdit de séjour pendant seize ans, militant itinérant dans les démocraties populaires du temps de la guerre froide, revenu au Brésil en 1952 après qu'il eut reçu le prix Staline.

Dans les *Conversations avec Alice Raillard,* sa traductrice, on retrouve cet itinéraire du plus célèbre des écrivains brésiliens ; il parle en pleine connivence, à bâtons rompus, replaçant d'une manière passionnante dans l'Histoire, dans la société des œuvres qui, pourtant, avaient séduit en elles-mêmes pour la beauté et la sensualité de leurs descriptions, surtout depuis *Jubiàba,* en français *Bahia de tous les saints* (Gallimard, 1938, nombreuses rééditions).

Pour s'y retrouver plus aisément, il aurait certainement fallu ajouter un tableau biographique de l'écrivain et de son pays ainsi qu'un index, en plus des notes passionnantes placées en fin de volume. Car en évoquant sa vie, celle des écrivains de sa génération, celle de la dictature de l'Estado Novo, celle de l'époque Kubitschek, en rappelant son élection à l'Académie brésilienne des lettres (fauteuil n° 23), *le mélange des races et des* religions, c'est tout un Brésil mal connu, coloré, remuant qu'Amado fait apparaître, même s'il parle avec plus d'enthousiasme de sa passion pour le candomblé, le culte africain, que pour le communisme, qui fut sa raison de vivre jusqu'à la mort de Staline.

Dans ce pays où domine le syncrétisme religieux né de la nécessité où se sont trouvés les Noirs, pour pouvoir conserver leurs dieux, de les faire fusionner avec la religion catholique, Jorge Amado veut lui aussi demeurer, autant que possible, syncrétique dans ses croyances comme dans sa vie... « *Comment peut-on vouloir proclamer la fin du syncrétisme ?* se fâche-t-il presque. *Quelle sottise... On ne peut pas décréter la fin des choses. Les généraux ont aussi décrété la fin de je ne sais combien de choses, celle du Parti communiste a été décrétée un nombre incalculable de fois et on n'a rien liquidé du tout. La réalité brésilienne, c'est le mélange.* »

Jorge Amado vient de se voir décerner pour l'ensemble de son œuvre le prix Cino-Del-Duca, qui lui sera remis en octobre prochain.

N. Z.